DE LA

POÉSIE POLONAISE.

LE POÈTE ANONYME DE LA POLOGNE.

LE RÊVE DE CÉSARA. — LA NUIT DE NOEL.

Il est un peuple, de nos jours, qui trouve dans l'alliance du patriotisme et de la religion le principe et comme la garantie de son existence. La compression étrangère n'a fait que l'affermir dans ce double culte. Sous cette douloureuse, mais féconde influence, s'est développée toute une poésie énergique et neuve, empreinte d'un mysticisme étrange, et qui puise ses inspirations dans ce qu'il y a de plus sacré, de plus vivace au cœur de l'homme. Ce peuple, c'est le peuple polonais. Depuis bien des années déjà, il travaille à la réédification de sa nationalité. Son courage est infatigable. S'il s'affaisse un moment sous le nombre, c'est pour se relever bientôt plus ardent à la lutte. Prêtres et vieillards, guerriers et poètes, tous marchent ici dans une même pensée, tous combattent et meurent sous un même drapeau. Héroïque infortune! persévérance plus héroïque encore! La Pologne est la Niobé des nations, mais c'est une Niobé qui ne connaît pas le désespoir. Ses victoires, ses crises intestines, ses déceptions sanglantes, rien n'a encore pu entamer sa robuste foi dans l'avenir. Du milieu des ruines qui l'entourent se dresse indestructible sa confiance en ses destinées, et sa littérature contemporaine, littérature active et militante, bulletin magnifique de ses défaites, est l'expression vivante de son martyre et de son espérance.

La France, malgré l'intérêt qu'elle prend aux destinées de la Pologne, n'a que de très vagues notions sur sa littérature. C'est un monde nouveau où il est temps que la critique pénètre. Expliquer et traduire, tel doit être son premier

soin en présence d'une poésie qui, même connue, court encore le risque de rester incomprise. C'est aussi par le commentaire et la traduction que nous débuterons dans cette voie, où nous espérons être suivis. Ici, d'ailleurs, la curiosité littéraire n'est pas seule en jeu : il y a quelque chose de plus grave. L'esprit qui anime les poètes émigrés de la Pologne (et c'est un premier trait distinctif qu'il importe de noter chez eux) est le même esprit qui agite si profondément les races slaves. Leurs chants sont populaires, dans le sens le plus juste à la fois et le plus élevé : on les accueille avec enthousiasme, on les répète avec larmes, et leur voix est aujourd'hui la seule voix de la patrie. Une semblable puissance n'appartient qu'à des accens vrais. Toute une nation, d'ailleurs, ne saurait se tromper, et, pour qu'elle se passionne à ce point, il faut qu'entre elle et ses poètes il existe une intime communauté d'idées et de souffrances. C'est ce qui se passe, en effet, sous nos yeux, dans la grande famille slave. La poésie y remplit une sorte de sacerdoce. Éprouvée par le malheur, pleine de la sainteté de sa cause et de la pensée d'un secours providentiel, la Pologne est attentive à la parole inspirée des Mickiewicz et des Zaleski comme à celle d'harmonieux prophètes envoyés par le ciel pour lui indiquer les routes mystérieuses de l'avenir. La langue qu'ils lui parlent, les événemens l'ont préparée à l'entendre; pas un mot, pas une note n'est pour elle perdue dans leurs hymnes de douleur. Pleurant sur une même chute, les poètes et la foule aspirent à un même réveil, et à son recueillement sérieux, au silence fervent avec lequel elle les écoute, on sent que la nation a reconnu dans leur voix le cri inespéré de ses besoins, de ses pensées, de ses ardeurs.

Cette influence, les écrivains polonais l'exercent même du sein de l'exil. Le souffle de la guerre et de la proscription a dispersé loin de la Pologne une phalange de chanteurs dont les accens lui reviennent de divers points de l'Europe, de l'Italie, de la Suisse, de la France surtout. C'est ainsi que, dans les années qui suivirent la révolution de 1789, des noms chers à la muse française se faisaient jour à la célébrité sur la terre étrangère. Châteaubriand esquissait la première ébauche de son *Génie du Christianisme* au pied de l'abbaye de Westminster, Mme de Staël promenait les rêveries passionnées de Corinne sous les ombrages de Coppet; mais, on le comprend, il n'y a là aucun rapprochement ultérieur à établir. Sous l'empire, la pensée nationale n'avait point émigré; elle s'était plutôt incarnée dans la personne de Napoléon. La poésie alors, c'était la guerre. Arrêtée partout ailleurs en son essor, elle prenait un entier développement dans la glorieuse sphère des luttes et de la conquête. De nos jours, au contraire, son action a cessé en Pologne, sur le terrain des armes, mais elle continue avec énergie dans l'arène littéraire, et ici les blessures qu'elle fait à l'idée russe, pour être moins apparentes, n'en sont pas moins profondes. Le gouvernement le sent bien; aussi est-il attentif à paralyser par la censure les forces de son irréconciliable et toute-puissante ennemie.

On ne s'explique bien cette toute-puissance que lorsqu'on se rend compte de l'action qu'a exercée de tout temps la poésie en Pologne. Nous ne nous arrêterons pas à cette poésie primitive de contes et de légendes, à cette littérature que M. Mickiewicz a appelée *fossile* ou *latente*, « parce qu'elle est déposée tout entière dans l'ame du peuple et n'apparaît que rarement à la surface de la publicité. » Nous ne ferons que mentionner en passant le chant de *Boga Rodzica*,

Dziewica (Vierge, mère de Dieu). Ce chant, que les soldats entonnaient avant les batailles et qui témoigne de l'alliance qui existait dès-lors entre l'esprit religieux et l'esprit militaire, est regardé comme le plus ancien monument de la langue polonaise. La véritable littérature pour la Pologne commence avec la renaissance des lettres en Europe. L'époque jagellonienne (1386-1572), appelée l'âge d'or de la poésie et de la science, voit naître alors de grands écrivains dans les trois frères Kochanowski, dont Jean porte à juste titre le nom de prince des poètes. Les deux autres, Nicolas et Pierre, ont laissé, le premier des poésies légères, le second la plus parfaite traduction qu'on ait en langue polonaise des poèmes de l'Arioste et du Tasse. Cette époque donne également naissance à Gornicki, l'historien publiciste, à Rey, le Montaigne de la Pologne, à Szymonowicz, et à quelques autres écrivains qui se distinguent surtout par l'élégance de la diction. Dès-lors, la langue se fixe dans toutes ses parties. Néanmoins c'est sous la dynastie élective des Waza (1587-1669) que la littérature polonaise devait rencontrer son plus glorieux représentant. Pierre Skarga, tribun religieux, sermonnaire politique, nous offre l'idéal du prêtre et du patriote. Ses ouvrages respirent une véhémente éloquence. Venu dans l'épanouissement d'un siècle de prospérité, il ne se laissa point éblouir; son génie, au milieu des splendeurs du présent, prévoyait les malheurs qui, deux cents ans plus tard, devaient fondre sur la Pologne. Il sentait que la société était minée dans ses fondemens, et qu'elle perdait l'avenir en perdant les anciennes vertus. L'égoïsme et l'orgueil, en effet, avaient remplacé le dévouement et le sacrifice; l'enthousiasme, cette ame de la nation, allait s'éteignant dans les cœurs. A ce spectacle, saisi de colère, de douleur, et comme pénétré de l'esprit de prophétie, Skarga se lève et annonce les désastres futurs; il se lamente et maudit; il exalte le patriotisme; il rappelle le passé; il parle de la patrie, non de cette patrie dont l'amour ne consiste que dans l'attachement au sol natal, mais de la patrie selon les idées slaves, de cette société idéale et fraternelle dont la divine pensée a été déposée dans le sein d'un peuple pour être un jour par lui fécondée et réalisée.

C'étaient là les derniers cris menaçans d'une littérature qui s'en allait avec la grandeur et la puissance de la Pologne. Les discours ou plutôt les prophéties de Skarga le rattachent à notre époque. Ses idées, en bien des points, confinent à celles qui remuent aujourd'hui les esprits. C'est ainsi qu'il attribuait la colère divine, dont il prédisait sans cesse les effets, à l'oppression du peuple des campagnes par la noblesse, et, depuis les dernières épreuves, cette pensée s'impose à toutes les consciences : les cœurs les plus hautains reconnaissent avoir manqué aux lois de la justice et de la charité; ils acceptent les présentes douleurs en expiation du passé. L'orgueil a fait place à la sympathie; chacun s'intéresse au sort des classes inférieures. De son côté, le peuple émancipé a pu s'initier à la vie politique; il a révélé ce qu'il vaut sur les champs de bataille de l'insurrection; son patriotisme lui a conquis ses droits, et désormais on sera tenu de compter avec lui et sur lui en tout ce qui touche la cause publique.

Après la mort de Skarga (1612), de grands malheurs fondent sur cette Pologne que de grandes victoires ne devaient pas relever, car « la pomme était gâtée au dedans, » selon la parole figurée du prophétique tribun. La langue polonaise, si belle, si majestueuse en sa simplicité, commence à se corrompre. « Votre langue, dit Scarga, votre langue qui, parmi les idiomes slaves, est seule restée libre,

vous la perdrez, et avec elle votre nationalité, et vous-mêmes, vous vous absorberez en une race étrangère qui vous méprise et vous déteste. » Les tentatives des jésuites en Pologne pour substituer peu à peu le latin à l'idiome national le corrompent en y introduisant des mots étrangers; elles créent une langue confuse, bâtarde, bizarre, remplie de *gongorismes*, et dont les novateurs font continuellement usage dans leurs controverses. La décadence est aussi complète en littérature qu'en politique.

Sous le règne de Stanislas (1764-1795), ou plutôt de la rusée et débauchée Catherine, la Pologne, abaissée à l'extérieur, était intérieurement dévorée par les factions. L'anarchie divisait ses premières familles. Seuls, les confédérés de Bar luttaient contre l'influence envahissante de la Russie. La poésie s'était réfugiée dans leurs rangs, et les animait d'un esprit que dédaignaient profondément les réformateurs de l'école voltairienne. Le père Marc, qu'on vénérait comme un saint, et l'héroïque Pulawski étaient traités de fanatiques par la petite cour littéraire qui entourait Stanislas et les chefs de quelques grandes familles. Pourtant les confédérés seuls faisaient entendre encore des accens dignes de la Pologne. L'instinct d'une mission nationale et la véritable idée de la patrie se révèlent dans tous les actes de la patriotique coalition, dans son attitude ferme et résignée pendant cette guerre cruelle qui dura cinq ans, et qui s'est terminée, en 1772, par le premier partage de la Pologne.

« La croix est mon bouclier, que le salut soit mon seul butin! » chantaient les confédérés de Bar.

« Celui qui est notre chef, le Christ, nous défendra si nous sommes modestes comme lui, et si nous défendons, non notre gloire, mais la gloire du Père.

« Que peut-il m'arriver si je suis coupable? Le malheur, comme une lime, ôtera toute rouille à mon ame; et, si mon ame est sans tache, elle sortira des épreuves éclatante comme l'acier. »

Les efforts qu'on fit, à la suite du premier partage, pour opérer des réformes et rattacher la Pologne à l'Europe réagirent puissamment sur sa littérature. La France du XVIIIe siècle, par ses idées philosophiques et sociales, sa prépondérance littéraire, attirait alors tous les regards; mais, comme si rien de durable ne devait germer sur le sol de l'imitation, des emprunts que la Pologne fit à la France il ne sortit qu'une poésie pâle, froide et d'une morte beauté. L'esprit de vie en était absent; le peuple ne pouvait plus l'entendre. Ces tentatives, néanmoins, n'ont pas été complétement stériles; elles ont eu le mérite de préoccuper vivement les intelligences et d'imprimer une impulsion qui devait aboutir, plus tard, à montrer l'inutilité des choses tentées. Fatigué d'infructueux essais, l'esprit polonais en est venu à démêler sa véritable inspiration; il a compris que, pour rester puissante, cette inspiration devait rester nationale. Un autre résultat de ces tentatives fut le travail d'épuration que subit la langue; dégagée de ses formes rudes ou vieillies, elle se montra bientôt chatouilleuse et susceptible presque à l'égal de la langue française.

Cependant la littérature ne pouvait se relever immédiatement de tant de secousses. Parmi les écrivains de talent qui luttèrent alors contre la décadence, il faut nommer Krasicki, l'un des plus populaires, l'historien Naruszewicz et le poète Karpinski. Le dernier surtout, qui survécut aux trois partages de la Pologne, était un vrai poète : d'une pensée pieuse, élevée, artiste éminem-

ment doué, il a été peu goûté de sa génération. Il doutait trop de l'avenir pour être accepté de ce peuple qui vit d'enthousiasme et de foi. Sa résignation est des plus accablées. M. Mickiewicz a classé parmi les écrivains slaves de la Bohême et des contrées danubiennes ce noble esprit, qui ne s'est associé à aucune tentative politique, et qui n'a partagé aucune des espérances de ses intrépides et malheureux compatriotes.

Après la chute de la Pologne (1795), quelques familles riches se prirent d'une généreuse sollicitude pour l'enseignement public. On fonda des bibliothèques, des écoles, des sociétés savantes; mais la poésie resta stérile, car elle se contentait toujours de traduire et d'imiter. Cette période, où tous les livres que produit la Pologne sont dus à l'inspiration étrangère, a été spirituellement appelée, par le célèbre critique Mochnacki, *période d'alluvion.* La vie littéraire semble ne retrouver son énergie généreuse que loin du sol natal. Ce n'est que dans l'exil, au milieu des légions de l'armée d'Italie et de l'empire français, que s'élèvent encore des chants passionnés. Hymnes de guerre, lyriques effusions, ils ont été pour la plupart improvisés dans les camps. Beaucoup sont d'auteurs inconnus, et ce ne sont pas les moins beaux. Les écrivains-soldats Godebski, Gorecki, les deux Brodzinski, dont le plus jeune a trouvé la mort dans les rangs de la grande armée, font entendre alors les accens d'une muse naïve et fière. Leur poésie se débarrasse des formes convenues; dépouillant l'image païenne, elle ne rougit pas du mot propre, et ce retour à la simplicité lui vaut d'être chantée par le peuple.

On sait quelles espérances la Pologne avait fondées sur la république française. Plus tard, son dévouement à l'idée napoléonienne fut sans bornes. Elle rêvait par l'empereur son rétablissement futur; elle comptait se frayer à sa suite un chemin à la nationalité. Quand Bonaparte, après les victoires d'Italie, traita de la paix avec le cabinet de Vienne, elle en conçut une profonde douleur, car elle attendait tout de la guerre. La muse polonaise, à partir de ce moment, garde un morne silence; une tristesse lourde pèse sur les esprits. Les poètes et le peuple ne désespèrent pas encore, mais ils ne chantent plus. Une immense lassitude succède à un immense espoir. Enfin arrive la journée de Waterloo : avec l'empire croulent les plus hautes illusions. Cette chute terrible, l'ébranlement général qui en résulte, mille rêves tout d'un coup déçus, amènent dans la littérature une nouvelle transformation, où l'on voit figurer d'abord l'auteur des *Chants historiques,* Julien Niemcewicz (1). Ce n'est plus une protestation véhémente et manifeste, c'est un combat sourd et déguisé contre un gouvernement oppressif. La lutte se voile sous la satire, mais on y sent vibrer une fiévreuse ironie. Les censeurs les plus éveillés ne pouvaient comprendre ce qu'un public intéressé devait saisir au premier mot. Les écrits les plus goûtés de cette période, remplis d'allusions aux personnes et aux choses, sont en général peu intelligibles, et n'ont de valeur que celle du moment (2).

(1) Il est mort il y a trois ans à Montmorency.

(2) Voici quelques paroles d'une railleuse amertume qui se chantaient au milieu des arrestations et des procès politiques du temps : « Nous irons sans doute jouir du reste de notre carnaval au Kamtchatka. Quel beau pays! Jean, lève-toi! Il est dix heures; le jour commence à peine à paraître; lève-toi, et fais atteler les chiens aux traîneaux. »

Nous touchons à la troisième époque de la littérature, à celle que M. Mickiewicz appelle *messianique*, *révélatrice*, à cause de son caractère prophétique et social. La poésie de cette époque descend immédiatement de celle qu'il nomme *primitive* ou *latente*. Rompant avec les habitudes serviles de l'école intermédiaire, l'école nouvelle se retrempe aux sources de l'élément slave; elle produit des ouvrages sérieux et originaux. Cette littérature commence au moment où s'achève la vie politique de la Pologne; elle écrit ses premières strophes sur la dernière page de son histoire.

Les trois grandes familles qui composent la Pologne, les Polonais proprement dits, les Lithuaniens et les Ruthéniens, unis d'esprit et de croyance, aspirant à une même régénération, sentaient le besoin d'interprètes qui formulassent leurs pensées. Après avoir copié, on voulait redevenir soi-même; on s'étudiait, on se rapprochait pieusement des traditions antiques. Agitées par les idées nouvelles qui demandaient à se faire jour, à prendre vie et forme, les ames étaient travaillées d'un malaise général. Cette attente solennelle, ces vœux confus, se traduisent avec grandeur dans l'apostrophe suivante à la Pologne : « Tu n'as pas eu, jusqu'à présent, de poètes qui pussent embrasser ton ame tout entière, et représenter dans une seule image comment le souffle divin et l'humanité se sont manifestés en toi. Les chants de tes vierges, les psaumes de tes prêtres, les cris de tes camps et de tes diètes, le froissement de tes épis dorés et de tes armes, le son triomphal de tes trompettes, le bruit de tes chaînes et les gémissemens de tes mourans, sont un seul et même hymne dont l'harmonie et l'élévation ne seront comprises que de celui-là qui saura se placer assez haut pour les entendre (1). »

Il s'est trouvé un homme dont le génie s'est élevé à cette hauteur désirée. Il résume en lui les croyances antérieures et les aspirations présentes. Prêtant l'oreille aux voix qui, de toutes parts, montaient à ses côtés, il voulut en être l'écho, et commença l'œuvre de la poésie nouvelle. Le premier, il osa braver les préjugés littéraires et en affranchir la muse moderne. Ses forces étaient au niveau de sa tâche; il l'entreprit avec courage, et la poursuivit avec une puissance qui devait triompher de tous les obstacles. Cet homme est Adam Mickiewicz. Le drame des *Aïeux*, le poème de *Grazyna*, les romances et les ballades puisées dans les légendes populaires, ont vivement révolté les partisans obstinés de la littérature d'imitation; mais la jeunesse les salua avec enthousiasme: son généreux instinct ne la trompait pas. La vie publique commençait à se manifester, rajeunie et puissante, dans une langue pleine de vigueur, d'harmonie et de précision; les douleurs nationales trouvaient enfin leur voix; la muse se faisait énergique et grave; les luttes que jusqu'ici elle avait soutenues contre le gouvernement, et qui la forçaient de descendre parfois aux allures du pamphlet, prenaient enfin des proportions plus nobles; les traits satiriques, les allusions, faisaient place à des chants d'un caractère élevé et plus menaçant que l'ironie.

La Pologne eut alors, comme la France, ses romantiques et ses classiques. Les adeptes de la muse païenne traitaient de profanation ces chants religieux

(1) Cette apostrophe est tirée d'un écrit de Brodzinski, le *Message aux Frères dispersés*.

et nationaux, où l'on invoquait la vierge et les saints; ils s'indignaient de ces irrévérencieuses nouveautés, car ils y voyaient un retour aux superstitions, et quelques-uns poussèrent leur classique amour de la mythologie jusqu'à dénoncer comme dangereuses pour l'état les tendances de la nouvelle école. Sous ce dernier rapport, leurs frayeurs n'étaient pas dénuées de fondement. Comme on interdisait sévèrement tous débats politiques, les passions se rejetèrent dans la discussion littéraire; mais discuter de la littérature d'un pays, c'est discuter de sa nationalité même, c'est remuer et propager des idées dont l'application peut sembler aussi facile que légitime à une société qui médite et qui attend, qui souffre et qui espère. On ne peut en douter, la poésie a été, dans ce moment, l'unique champ des luttes nationales, et l'homme qui la personnifie pour nous portait alors en lui tous les instincts de sa race. Les œuvres de M. Mickiewicz sont désormais connues en France; déjà on en a pu apprécier les tendances révolutionnaires et religieuses; on sait aussi quelles persécutions elles lui ont values. Ses écrits ont été, comme sa vie, une aspiration incessante au beau et au vrai, un sacrifice continuel; en un mot, il a réalisé, selon les données slaves, l'idéal du poète dans la société moderne.

Au moment où, avec M. Mickiewicz, l'esprit mystérieux de la Lithuanie sortait des profondeurs de ses lacs et de ses forêts, d'un point opposé de la Pologne, des plaines sans fin de l'Ukraine, s'élevait une autre voix. La tradition ruthénienne vient unir ses richesses à celles de la tradition lithuanienne. Zaleski prélude à son poème de *l'Esprit des Steppes* par le *Chant du Poète*, chant triste et d'une virginale douceur : « Quand le matin dore le sommet des monts et que la rosée argente les herbes des vallées, moi aussi je m'élève au ciel, moi aussi je chante comme l'alouette..... » Cette Ukraine, ou terre de frontières, vagues espaces peuplés d'impérissables souvenirs, route des conquérans et des nations qui sont venus de l'Asie s'abattre sur l'Europe, n'a d'autres monumens que quelques *tumulus*, tombeaux d'armées détruites, placés de distance en distance pour servir de guides à travers un océan de verdure. Ces plaines solitaires sont le pays de la poésie lyrique; nulle part ne s'entendent plus de chants empreints de sévère mélancolie. « Là, dit Zaleski, la poésie, étendue sur les herbes en fleur des immenses prairies, résonne, tristement emprisonnée, comme l'inspiration dans un jeune cœur..... Là, à travers les *limanes* (1), les îles du Borysthène et les hauts gazons du désert, se promènent les esprits de nos pères. »

Deux autres enfans de l'Ukraine, Malczeweski et Goszczynski, publièrent, presque en même temps, leurs poésies. Le premier, mort à Varsovie il y a une vingtaine d'années, n'a laissé qu'un poème intitulé *Marie* (2). Ce poème est maintenant regardé comme un des chefs-d'œuvre de la littérature slave. Soldat de la grande armée, Malczewski abandonna son pays après les désastres de Napoléon, et alla séjourner en Suisse et en Italie. Il revint ensuite en Pologne, où son œuvre, d'abord mal comprise, provoqua les railleries de la critique. Ce n'est qu'après sa mort qu'on rendit justice à un écrivain qui devança son temps. Marie est l'idéal rêvé de la Polonaise, idéal qui s'est incarné en de touchantes

(1) Nappes d'eau que forment les fleuves à leur embouchure.

(2) Il a paru deux traductions françaises de ce poème, l'une en vers, l'autre en prose.

figures pendant la catastrophe de 1830 : tel semble être le privilége d'une poésie inspirée, que l'avenir se charge toujours de réaliser ses types. Nous ne saurions trop insister sur ce caractère prophétique de la muse moderne. Les Slaves y croient, et cette croyance est à la fois pour eux un besoin et une consolation. Ils ne doutent pas que tout ce qu'il y a d'intime et de haut dans leurs espérances, après s'être réfléchi avec tant d'éclat dans leur poésie, ne se formule bientôt par l'action, ne revête vie et chair dans un avenir prochain.

Severin Goszczynski, que nous avons nommé à côté de Malczeweski, appartient à l'émigration, et sa vie est déjà tout un poème. Persécuté dès l'enfance, retiré au milieu des forêts de la Pologne et dans la solitude des steppes, il écrivit des vers que recommande une mâle beauté. Ce n'est que huit ans après la révolution qu'il se résigna à prendre le chemin de l'exil; jusqu'alors il avait vécu fugitif parmi ces montagnards des Karpathes dont il a si poétiquement retracé les mœurs. Son *Château de Kaniow* a été publié avant les événemens de 1830. Le sujet du poème est la dernière lutte entre les Cosaques et les Polonais. Goszczynski dans *le Château de Kaniow*, comme Zaleski dans *l'Esprit des Steppes*, s'étaient inspirés des traditions antiques; tous deux rompirent bientôt avec le passé pour suivre la muse moderne, le premier dans les routes périlleuses de la politiqne, le second dans les voies austères de la religion.

Nous avons énuméré les principaux représentans de la moderne poésie polonaise. Il en est un pourtant que nous n'avons pas nommé, que nous ne nommerons pas, car le voile sous lequel il lui a plu de dérober son nom est de ceux qu'une critique, même respectueuse et sympathique, doit craindre de soulever. Les poèmes de cette muse anonyme, *la Comédie infernale*, *le Rêve de Césara*, *la Nuit de Noël*, méritent une place toute particulière parmi les manifestations de l'esprit polonais. Ce n'est pas sans dessein que nous abordons une littérature presque ignorée par un des écrivains qui en représentent le mieux le caractère mystique et enthousiaste; ce n'est pas non plus sans raison que nous choisissons, pour les faire connaître d'abord, les deux poèmes où ce caractère mystique a laissé la plus vive empreinte, réservant *la Comédie infernale* pour une seconde et dernière étude. Il nous a paru que c'était la route la plus directe pour pénétrer jusqu'aux profondeurs de la poésie polonaise, pour en discerner les tendances et en saisir l'esprit.

Les deux poèmes intitulés *le Rêve de Césara* et *la Nuit de Noël* ont été publiés en 1840 sous le pseudonyme de *Ligenza* (1). Nous l'avons dit, il faut renoncer à éclairer ici l'œuvre du poète par sa vie. C'est en général un inconvénient auquel on doit s'attendre quand on étudie les poètes contemporains de la Pologne. Il est permis de s'étonner en France de cette recherche de l'ombre et du silence, qui n'est guère le propre des natures poétiques telles que nous les connaissons. Les poètes polonais ne signent presque jamais leurs livres; ces livres, d'ailleurs, ne furent point écrits pour être vendus. Ceux qui les ont composés n'ont visé ni à la popularité ni à la fortune; ils ont rempli un devoir. Chanter pour eux n'est autre chose que révéler la pensée de Dieu qui repose sur le pays et sur le peuple dont ils sont la voix. Plusieurs causes expliquent leur silence plein d'abnégation. En premier lieu, il faut signaler le *terrorisme* sans nom qui pèse sur la

(1) La publication de *la Comédie infernale* a précédé celle des deux poèmes.

malheureuse Pologne, et dont nous n'avons ici qu'une bien faible idée. Un écrivain polonais, alors même qu'il se trouve hors de son pays, n'est pas sûr que ses ouvrages n'attireront pas sur ses parens et ses amis des soupçons presque toujours mortels sous la domination moscovite. Il doit craindre de les exposer à des visites domiciliaires, à des changemens de résidence, à des rançons, et (ce qu'on redoute le plus) à de certains gages de fidélité exigés du gouvernement, et qui marquent à jamais d'opprobre et d'infamie aux yeux de ses concitoyens celui qui, réduit à cette triste extrémité, s'y résigne plutôt que de mourir.

La littérature, telle qu'elle est tolérée par la censure russe, ne présente aucun intérêt; elle se borne presque toujours à des traductions de romans inoffensifs et qui traitent des sujets les plus étrangers aux questions qui agitent les esprits. Il n'y a point place pour de pareilles productions dans la littérature vraiment nationale. En face du deuil public et des plus hautes préoccupations, de quel œil serait vu l'homme qui, dans quelque œuvre futile, détournerait sa pensée de ce qui doit la remplir sans cesse! Cependant cultiver sérieusement la philosophie, la poésie, c'est s'exposer à la plus odieuse surveillance. On préfère donc se taire ou s'occuper d'industrie et de sciences exactes, car on sait que la censure russe et autrichienne poursuit avec une animosité impitoyable toute idée qui lui semble contraire au régime politique établi. C'est ainsi qu'elle cherche à empêcher par tous les moyens l'introduction des livres polonais publiés en France; cette rigoureuse interdiction s'étend même aux dictionnaires et aux livres de messe; mais on a beau redoubler d'efforts : plus d'un volume, vendu clandestinement et payé à des prix excessifs, est lu avec la plus sympathique avidité. On redoute jusqu'à la réputation de l'écrivain, on proscrit son nom comme ses œuvres, et là encore on est vaincu par le sentiment national. Si l'on entendait quelqu'un prononcer le nom d'un auteur exilé, on le questionnerait tout de suite et *dans les formes usitées;* on fouillerait sa maison, et, si l'on y trouvait des livres prohibés, il irait expier son imprudence au fond de la Sibérie. Peine inutile! Le nom de Mickiewicz, la police voudrait le rayer de tous les cœurs, elle n'a pu que l'interdire à toutes les bouches.

Il est une dernière cause à l'anonyme gardé par les écrivains polonais. Les accens que ces hommes proscrits et dominés par un sentiment commun tirent des profondeurs de leur ame sont d'une nature trop élevée et trop pure pour ne pas dépouiller tout caractère individuel. Leurs œuvres, conçues loin des joies et des consolations de la famille, enfantées dans les douleurs de l'exil, sont la partie d'eux-mêmes la plus chère, et ils tiennent plus à la pensée qu'ils y ont déposée qu'à la célébrité qui peut s'y attacher. Leur nom leur est moins précieux que leurs idées; ce sont ces idées qu'ils voudraient surtout fixer dans les mémoires et dans les cœurs, et c'est en vue d'un tel but qu'ils travaillent, qu'ils pensent et qu'ils souffrent. Étienne Garczynski était si peu préoccupé de se faire un nom, qu'il lui suffisait d'épancher son ame en secret. Lui-même il s'ignorait peut-être. Combien de pages senties et belles, condamnées à l'oubli, si le hasard ne les avait révélées à son ami Mickiewicz! Et cependant ils s'aimaient, ils vivaient depuis long-temps ensemble! Poète-philosophe par excellence, Garczynski a succombé aux peines de l'exil, mais il a laissé dans *la Jeunesse de Venceslas* une trace ineffaçable de ce que peut souffrir une ame qui sent les droits éternels de sa nation, et ne trouve dans la religion et la philoso-

phie officielles que l'apothéose de cette force brutale sous laquelle a succombé sa patrie. Et Celinski ! il y a bientôt dix ans qu'il a cessé de vivre, et c'est aujourd'hui seulement que nous apprenons que la Pologne a perdu en lui un poète et un penseur. Quel pays offrirait de plus nombreux exemples de ce dédain de la célébrité, de cet oubli de soi-même dans le sentiment du devoir et de l'affliction nationale? Que de noms encore à citer! que de vrais poètes par leur vie et qui ont quitté la plume de l'écrivain ou l'arme du soldat pour l'instrument obscur de l'artisan! Hommes d'énergique patience, hommes de sacrifice et d'amour dont nous ne pouvons dévoiler l'existence résignée, mais que nous saluons du moins en passant de notre plus sincère hommage!

Les poèmes de l'auteur anonyme, où la pensée religieuse revêt des images symboliques et s'élève jusqu'au ton de la prophétie, tranchent, par la forme et surtout par le fond, avec les habitudes reçues de notre littérature. Nous ne connaissons rien dans notre langue qui rappelle immédiatement ces compositions. Pour bien comprendre l'œuvre des poètes modernes de la Pologne, il ne faut pas oublier qu'on se trouve en présence d'écrivains réellement convaincus et pieux, catholiques dans la signification primitive du mot. On ne devra pas oublier non plus que ces écrivains, de même que le peuple auquel ils s'adressent, croient à l'*esprit*, à la communion des ames avec les régions supérieures, que le spiritualisme n'est pas relégué chez eux dans la sphère purement spéculative, mais que, sanctifiant toutes choses, il se retrouve dans les actes les plus ordinaires de la vie. Aussi leurs poèmes nous montrent-ils nombre de personnages invisibles accomplissant un rôle à côté de personnages vivans et terrestres. Et ici ce n'est point comme machine poétique que l'artiste les met en scène; ce ne sont point des figures allégoriques, mais des êtres réels et qu'il n'hésite pas à nous présenter, parce que, tout le premier, il les respecte et les vénère. Il ne se croit pas permis d'écrire au nom d'une inspiration qu'il n'a pas ressentie, et, s'il nous parle de la Vierge, des anges, des démons, des mystères de la nature invisible, c'est qu'il s'y est lui-même élevé en esprit. Saint-Martin n'a-t-il pas écrit quelque part qu'on ne devrait composer des vers qu'après avoir fait un miracle? Si nous interprétons bien sa pensée, il exige de l'homme, avant de faire usage de la langue sacrée, qu'il ait assisté à une manifestation portant tous les signes de la présence immédiate de cette divinité que nous appelons inspiration. Ces conditions du théosophe français, personne ne les accepte plus volontiers que le poète polonais. C'est en ce sens qu'on a pu dire avec quelque vérité que *le Rêve de Césara* n'est pas un ouvrage d'art, mais une prophétie écrite sous l'empire d'une véritable vision. Césara n'est pas une création allégorique : c'est le poète lui-même, qu'une puissance supérieure a entraîné dans un monde surnaturel, et qui s'empresse, à son retour sur la terre des vivans, de communiquer à ses frères les précieuses révélations de l'extase.

On comprend maintenant combien la poésie est chose sainte pour l'auteur anonyme de *la Comédie infernale*, et quelles dispositions il faut apporter sur le seuil de son mystique monument. Il convient de nous effacer maintenant pour faire place au poète, qu'on jugera par ses œuvres.

LE RÊVE DE CÉSARA.

1. Quand je parlerais toutes les langues des hommes et le langage des anges, si je n'ai point la charité, je ne suis que comme un airain sonnant et une cymbale retentissante.

2. Et quand j'aurais le don de prophétie, que je pénétrerais tous les mystères, et que j'aurais une parfaite science de toutes choses; quand j'aurais encore toute la foi *possible*, jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai point la charité, je ne suis rien.

(*Épître première de saint Paul aux Corinthiens*, chap. XIII.)

Les ombres sont partout dans mon ame et autour de mes yeux; une voix m'appelle par mon nom : « Césara, Césara. » Je sors, je marche ne sachant où; mais jusqu'au bout du monde, s'il le faut, je suivrai cette voix!

Près d'une cathédrale j'aperçois une tour noire; on m'y a fait entrer; je monte, je monte par d'étroits escaliers. La voix court devant moi, elle appelle : « Césara! Césara! »

Et tout à coup aux épaisses et sombres murailles ont succédé les broderies, les guipures et les rosaces de pierre; au travers de leurs feuilles, de leurs calices de granit, filtrent les clartés de la lune. Et plus je montais, et plus les rosaces et les fleurs se multipliaient, et plus elles s'élançaient sur leurs tiges sveltes et délicates, et plus la lumière augmentait, — et la voix ne cessait de m'appeler: « Césara! Césara! »

Sous moi, et en dehors des balustrades de granit, un précipice sans fond; au-dessus de ma tête, le clocher tressé à jour; les rosaces gothiques superposées sur les rosaces gothiques, les arcades s'appuyant sur d'autres arcades, tout un monde d'aiguilles, d'angles aigus s'élançant vers le ciel; et à travers chaque ouverture une étoile qui brille, et là-bas, au-dessus de la montagne, la lune qui monte, large et pâle comme un bouclier d'argent.

La voix est entrée dans le clocher, et, comme un rossignol caché dans le feuillage, elle m'appelle : « Césara! Césara! » Devant moi se déroule un horizon sans bornes. Il m'a semblé voir comme un mélange confus de villages, de villes, de collines, de vallées et de forêts endormies; et, au milieu du silence, et sur un ciel bruni, comme un miroir d'acier, la lune montait, montait lentement.

Tout à coup, de dessous mes pieds, s'éleva une harmonie grave et solennelle; on eût dit la voix des orgues se mêlant aux chants de la foule; et, toujours plus larges et plus retentissans, ces accords montaient du bas de l'église, m'entourant, m'enveloppant de leurs ondes sonores.

Et après chaque accord la clarté de la lune devenait plus vive, les étoiles se dilataient comme des prunelles de feu, plus larges, plus grandes et plus brillantes. Tout le ciel, comme une mer lumineuse, est suspendu sur ma tête; sous mes pieds la terre s'étend comme une glace où se reflète toute cette lumière : — seulement la tour et la cathédrale sont noires, — noires comme un noir rocher!

Et partout, partout au milieu de cette lumière, j'aperçois des masses de

nations passant et repassant; j'entends leur voix et l'écho de leurs pas. Sans se détourner, elles marchaient, et, quand elles se rencontraient, il s'élevait un bruit frémissant, et quelquefois comme un doux chant de paix, et elles s'avançaient toujours, toujours vers l'horizon sans bornes. Au-dessus d'elles, la lune brillait comme un énorme et pâle soleil, et toutes les étoiles les regardaient d'en haut avec leurs prunelles de diamant.

Et au milieu de ces nations j'ai aperçu une poignée d'hommes couverts d'habits de deuil, et portant un étendard sur lequel était écrit : NATION. C'étaient les derniers d'une dernière génération; ils marchaient lentement, comme derrière un convoi. Ils s'avançaient aussi vers l'infini. Et partout où ils rencontraient d'autres masses, c'était avec des débris de sabres qu'ils se frayaient le chemin. Beaucoup d'entre eux traînaient encore à leurs pieds et à leurs mains des restes de chaînes; sur leurs traits était une affreuse pâleur, une terrible fatigue. Ils portaient avec eux des enfans expirans; d'autres tenaient dans leurs bras des femmes évanouies, ressemblant à des anges visités par la mort. Beaucoup d'entre eux marquaient leur passage par des traces de sang; sur leurs poitrines j'ai vu des plaies, sur leurs fronts des couronnes d'épines; dans leurs mains ils tenaient comme des croix entourées de fleurs flétries, et comme des tombes ils étaient silencieux. Ils combattaient sans cris, ils tombaient sans plaintes, ils triomphaient sans chants de victoire. Sans se plaindre, ils marchaient à un nouveau combat et à la mort!.... J'ai regardé long-temps si quelqu'un ne les saluait pas d'une parole compatissante, d'un regard, d'un serrement de main fraternel; — mais non, jamais nulle part personne ne leur a tendu la main; nul ne leur a fait place, pour que ces mourans pussent passer en paix. Les nations en masse, comme de noires murailles, leur barraient le chemin, comme de noirs torrens faisaient couler devant eux leurs ondes menaçantes, et comme des nuées d'oiseaux de proie fondaient sur leurs cadavres renversés.

Un regret a tordu mon cœur, des torrens de larmes ont coulé de mes yeux. Alors j'ai compris les plaintes lugubres de la cathédrale, ces accords souterrains s'élevant au ciel : c'était le chant de mort de ce peuple! Et de l'intérieur du clocher la voix me cria : « Césara, Césara, voilà un peuple qui quitte la terre et qui ne reviendra jamais! »

Et quand j'ai regardé de nouveau, entourés de toutes parts, ils combattaient sans espoir. Et cette lune large, brillante comme un soleil, les inondait de ses rayons, et au-dessus d'eux et de leurs ennemis était suspendu un brouillard sillonné d'éclairs. La mêlée était terrible, sanglante. Toutes les balles, tous les coups portaient; mais, pour eux, leurs glaives, leurs flèches, égarés dans les ténèbres, frappaient sans tuer. Angoisse à nulle autre pareille!

Et chacun d'eux a soulevé son enfant en disant : « Retourne à Dieu, pauvre orphelin! » Et pour un instant il m'a semblé que la lune devenait pâle et s'obscurcissait. Une large ouverture bleue s'est creusée dans le ciel, et par là tous les enfans se sont envolés comme un essaim d'anges éblouissans, et, quand ils eurent tous disparu, le ciel se referma; la lune de nouveau s'enflamma en jetant une lueur ensanglantée, et, plus terrible, plus acharné, le combat recommença sur la terre!

Et je vois le nombre des morts qui toujours, toujours augmente! et cependant pas un ne jette bas son arme, pas un ne pousse un cri. Ils ne demandent ni

pardon ni merci; la honte de l'esclavage, ils n'en veulent pas! Et j'entends la voix des masses qui leur crie : « Vivez et soyez nos esclaves. » Sur leurs fronts les mourans secouèrent leurs couronnes d'épines, et, comme une dernière provocation au combat, ils ont répondu par un seul et immense cri!

Le cercle des ennemis, comme un impitoyable anneau de fer, s'est serré autour d'eux; — au-dessus de cet anneau, un cercle de flammes et de fumée s'est élargi dans l'air : alors chacun de ces hommes que la mort attendait, se penchant sur la femme évanouie qu'il tenait dans ses bras, lui dit : « Réveille-toi, et dis si tu veux vivre plus long-temps que moi! »

Et ces anges d'innocence ouvrirent leurs yeux, et répondirent en soupirant : « Votre terre est la nôtre, et nous aurons le même tombeau pour demeure. » Et un sourire d'amour infini s'épanouit sur leurs lèvres. Alors chacun de ces hommes qui allaient mourir, debout, leva son glaive et le plongea dans le sein de celle qu'il aimait. Sur l'herbe ils couchèrent ces corps inanimés, et marchèrent ensuite au-devant des ennemis. Et de nouveau un terrible combat recommença sur la terre!

Et il me sembla que de toutes ces formes blanches couchées sur l'herbe sortaient des ames pleines de tristesse, et, comme une guirlande de lis célestes, elles flottaient dans l'espace, pleurant sur ceux qui mouraient en combattant, sur ceux aussi qui ne pouvaient pas encore mourir, ces restes d'une grande nation!

Dans le clocher, la voix du rossignol me dit en gémissant : « Césara, Césara, regarde, regarde, car c'est leur dernière heure! » Et sous les lugubres accords qui s'élevaient des souterrains, la cathédrale a tremblé. Semblable à un grondement de la foudre qui, parti de la terre, s'élèverait jusqu'au ciel, la terrible harmonie s'est précipitée, se répandant partout, grandissant; comme un chant funèbre, je l'ai entendue se prolongeant jusqu'aux confins du monde, et, parvenue là, retentissant encore dans un même accent de désespoir, sous un ciel où les étoiles brillaient, et où la lune projetait sa même lueur sanglante.

Et quand sur la terre j'ai reporté mes yeux, j'aperçus les peuples en masse passant comme autrefois; à l'endroit où cette poignée de martyrs avaient succombé, il n'y avait plus ni cadavres, ni sang, ni armes; le gazon était verdoyant. J'entendais comme le chant des oiseaux au fond des bocages, comme le bruit des grillons dans l'épaisseur des blés; j'ai senti comme un doux parfum de fleurs qui s'échappait de ce lieu, et je fus saisi d'épouvante à la pensée qu'un tel silence, un tel oubli régnait au-dessus d'un tombeau si vaste et si récent.

Et la voix de l'ange me cria : « Césara, Césara, regarde ce qui reste d'eux! » Je regardai autour de moi : la lune était redevenue petite et pâle, les étoiles s'étaient aussi rapetissées et scintillaient comme des diamans. C'était cette même contrée que j'avais vue en commençant; des collines l'entouraient comme des rubans d'azur, au loin les villages blanchissaient au milieu du silence!

La voix appelait toujours : « Césara! Césara! » Mais alors il m'a semblé qu'elle était sortie du clocher et qu'elle m'engageait à redescendre les escaliers de la tour. Et je l'ai suivie, descendant, descendant toujours, et je me trouvais au milieu de noires ténèbres, triste et dans la désolation de mon esprit; et j'ignorais où j'allais; ma tristesse augmentant, j'ai compris seulement que je descendais dans la tombe.

En soupirant, la voix s'est dirigée vers un passage plein de lueurs émanant

d'un lieu que je ne voyais point. Il s'y passait un bruit étrange, comme le froissement de feuilles sèches se roulant sur elles-mêmes et poussées par le vent, comme le murmure de plusieurs voix assombries par la douleur, comme une plainte des morts qui se réveilleraient et se rendormiraient.

Et la voix me dit : « A présent, prie pour eux, Césara! » Et j'aperçus devant moi l'intérieur immense de la cathédrale. J'étais debout à la hauteur du chœur, et de là je regardais dans l'immense profondeur pleine de chapelles, d'autels, de colonnes, de bancs noircis par le temps, de lampes qui brûlaient devant les images, devant les statues, qui çà et là jetaient leurs lueurs au-dessus des tombeaux de guerriers, au-dessus du baptistère, de la chaire, partout, au pied et au sommet des colonnes gothiques, sur les arches, aux frontons des cintres et le long des ogives. Mais leurs rayons, ternes et assombris par un brouillard à peine visible, étaient comme des larmes suspendues dans l'air.

Et au milieu de la cathédrale j'aperçus une large ouverture, comme si l'entrée des catacombes attendait quelqu'un. Et une large pierre reposait à côté de cette noire ouverture, dalle immense, blanche comme l'albâtre, ourlée d'un long ruban de sang, marquée au milieu d'une croix sanglante, et sous la croix était écrit, aussi avec du sang, ce mot : NATION!

L'immense église était vide; tout à coup j'eus au fond de mon ame comme le pressentiment d'une musique mystérieuse. De mon cœur sortaient d'ineffables accords; puis les notes s'échappaient plus distinctes et tombaient sur moi semblables à des gouttes de rosée, puis un immense murmure plein de mélodie s'est élevé, et la grande cathédrale a sangloté ses accords.

Chaque autel, chaque colonne, chaque dalle a résonné comme une corde; chaque statue a poussé une plainte, un gémissement mélodieux, et ce chant grandissait tranquille, grave comme le chant des esprits invisibles, comme une sincère souffrance, comme une fervente prière, envoyée vers le Dieu tout-puissant pour obtenir une heure d'allégement, un sommeil d'oubli, un peu d'amour et de pitié!

Tout à coup les orgues ont éclaté comme un coup de tonnerre, et le silence se fit; les portes de la cathédrale s'ouvrirent, et la voix me dit : « Césara! Césara! regarde, car ce sont eux qui entrent. »

Et ces hommes qui avaient succombé, qui étaient morts, entraient l'un après l'autre, portant leur étendard comme ils l'avaient porté durant leur vie, appuyant contre leur sein leurs femmes, ces anges tués, tenant en main leurs armes brisées; ils marchaient sans bruit comme des brouillards poussés lentement par le vent; ils s'avançaient le front baissé, plein de souvenirs et de douleurs; mais leurs enfans n'étaient pas avec eux.

Aussitôt qu'ils eurent passé le seuil de la cathédrale, se dirigeant vers le maître-autel, là où il me semblait voir la blanche statue du Christ, là où des essaims d'anges de marbre montraient leurs têtes du haut de la voûte, la musique s'éleva, douce, tendre et rêveuse comme le souvenir du bonheur; des bouquets de fleurs parsemèrent l'air, et des milliers de roses blanches tombèrent comme des flocons de neige sur le pavé. L'essaim d'anges aux ailes de papillon s'entoura d'un arc-en-ciel; tous élevèrent leurs petites mains, se suspendirent dans l'air, et, voltigeant çà et là, cherchaient avec leurs yeux brillans à reconnaître ceux qui arrivaient, et, quand ils les avaient reconnus, ils couraient à eux, po-

sant des couronnes sur les têtes de leurs pères qui avaient succombé, et de leurs mères endormies du sommeil de la mort.

Et les hommes ont relevé leurs fronts, et ils souriaient en reconnaissant leurs enfans transfigurés; et les mères ouvrirent les yeux, poussant des cris de joie, et, s'échappant des bras de leurs maris, elles descendirent sur le pavé de la cathédrale, levant les mains vers les anges, les appelant par leurs noms, leur tendant les lèvres comme pour les baiser au front, et elles poursuivaient toutes ces figures aériennes qui passaient et repassaient au-dessus d'elles comme des fleurs et des étoiles.

Et pour la seconde fois les orgues tonnèrent; alors, dans les bancs vides et comme après un martyre de toute la vie, les hommes prirent place; devant eux et au pied de l'autel les femmes se sont assises; la pâleur alors couvrit leurs visages, et elles tombèrent dans un sommeil profond. Les hommes, après avoir déposé à terre leurs armes, ôtèrent de leur front leurs couronnes d'épines et les élevèrent vers la statue du Christ; mais, hélas! ils ne pouvaient rien dire, rien demander, car leurs poitrines étaient percées de blessures, et, sous la douleur et la fatigue, leurs lèvres étaient muettes.

Et les lampes, de plus en plus, s'assombrissaient; les brouillards tombaient des voûtes, se nouant comme des linceuls; l'un après l'autre, les cierges s'éteignaient; les sons calmes et harmonieux disparaissaient sous le mugissement des orgues, et plus l'obscurité augmentait, plus les orgues retentissaient; la statue du Christ blanchissait et grandissait devant moi; l'église tout entière se remplissait d'une brume grise, et dans tout l'espace grondait un bruit terrible, semblable à celui des trompettes embouchées par les archanges; et la grande figure élevée au-dessus du maître-autel semblait s'approcher, plus blanche, plus vivante : elle, semblable au soleil, — eux, tout noirs, — et la sombre et noire église tremblait dans ses fondemens comme un arbre secoué par les vents d'automne. Et la figure descendit, et, s'arrêtant au-dessus des femmes, elle jeta un regard sur les hommes assis, et son regard fut comme un jet de blanche lumière se détachant du diamant.

Les femmes se sont levées, et, se couvrant les yeux, elles ont soupiré : « O Seigneur, rendez-nous nos enfans ! » Et les hommes, tombant le front contre terre, ont crié : « O Seigneur, rends-nous notre patrie ! »

Et la figure descendit plus bas, et tous se levèrent pour la suivre, et elle les conduisit vers l'ouverture des tombeaux; mais, tandis qu'elle s'avançait devant eux, ses pieds ne touchaient pas la terre.

Et, comme un soleil couchant, elle descendit la première dans le noir tombeau, en leur disant : « Ici est le lieu du repos; sur vous comme sur moi cette pierre sera posée. Pourquoi êtes-vous indécis ? Ne suis-je pas avec vous ? » Et tous ont disparu, et jusqu'au dernier tous sont descendus en suivant la figure du Christ. Et l'énorme pierre qui portait cette inscription : Nation, je l'ai vue s'élever et retomber; — et les orgues tonnèrent pour la dernière fois, et le dernier cierge s'éteignit.

Et, au milieu des ténèbres, j'ai entendu comme un chœur des esprits leur chantant un dernier adieu :

« Étendez vos bras sur la froide couche, reposez vos têtes sur le chevet du

cercueil; que vos plaies se refroidissent et se ferment, que vos cœurs se calment; oubliez, jusqu'à ce que pour vous et pour votre patrie l'heure d'un second printemps vienne à sonner! »

« Ce sommeil sera votre force, car le Seigneur veille sur vos cercueils, et attend que les temps marqués se soient écoulés. A présent, paix à vous; à présent, dormez profondément. »

Il se fit un grand silence, et la voix qui m'avait conduit me répéta tout bas les mêmes paroles que précédemment : « César, César, regarde ce qui, après eux, est resté, » et moi, ne voyant rien, j'ai demandé : « Qu'est-il resté? » Et la voix me répondit : « Regarde, voilà encore une trace sur la terre après eux. »

Et soudain j'aperçus comme une masse de vapeurs rougeâtres qui s'élevait, et au milieu on eût dit une image agitée par les vents, — c'était une figure féminine, ou plutôt l'ombre d'une femme. Elle était belle d'une beauté idéale, et sur son front régnait une éternelle tristesse. Léger et diaphane comme un fugitif souvenir, son vêtement, symbole lui-même de ses tristes pensées, l'enveloppait sans la couvrir; elle fixa son regard dans le vide de l'espace, regard tout à la fois plein de fierté et de douleur. Et cette étrange et merveilleuse figure, il me semblait déjà l'avoir vue, mais dans un rêve oublié.

Et alors la voix me cria : « Veille sur elle, César, car elle est la sœur de ceux qui sont morts en combattant. Elle seule est sauvée, pour que la beauté de cette nation ne périsse pas entièrement sur la terre. »

Et quand je regardai une seconde fois, je sentis alors que je l'aimais; alors aussi il me sembla que je la suivais dans un monde inconnu, quelque part au milieu des brumes de l'automne, plus loin, au milieu de déserts attristés où mugissent les torrens, où les feuilles jaunies se roulent en tourbillons; et, fendant les brouillards, un aigle ensanglanté conduisait sa maîtresse.

Et toujours elle marche dans sa beauté et sa pâleur, et toujours seule, pensive et fière, toujours semblable à un rêve, et cependant toujours visible, toujours errante et silencieuse, et moi veillant sur elle éternellement. Et là où elle ira, j'irai aussi, où elle se reposera, je m'arrêterai, et, quand elle disparaîtra, je disparaîtrai avec elle!

Et il me semblait que les jours et les nuits s'écoulaient comme les vagues blanches et noires du torrent. Quelquefois j'aperçois le fantôme du soleil derrière les nuages, quelquefois aussi la lune qui glisse sur le sommet des montagnes; de temps à autre, de derrière le brouillard, arrive à mon oreille le bruit des villes éloignés; au-dessus de moi, j'entends le chant des esprits flottans dans l'espace, et quelque part en bas, sous mes pieds, les sanglots des malheureux qui travaillent dans les mines; et plus bas encore, au fond des abîmes, le rire souterrain de Satan!

Mais je ne m'arrête ni pour entendre, ni pour écouter; je ne fais que la suivre. Éternellement la brume nous enveloppe. Une éternelle tristesse nous unit, un même espoir nous conduit. De l'espace où elle plonge, contemplant le passé, elle se détourne et sur moi jette un regard, quelquefois elle entr'ouvre ses lèvres et appelle : « César! » Quelquefois elle élève hors du brouillard sa blanche main qu'elle me tend, et je la saisis et je l'appuie sur mon cœur, jusqu'à ce que ma bien-aimée se repose. — Et c'est ainsi que nous allons vers l'infini. Si nous de-

vons vivre, nous vivrons; si nous devons périr, nous périrons. Le même soleil nous éclairera, car la même tombe nous attend. Et nous allons incertains si c'est vers le soleil ou vers la tombe; — seulement Dieu nous a donné d'aller ensemble!

Je ne puis dire comment, car je ne compte pas le temps, mais il me semble que déjà une partie de ma vie s'est écoulée, et mon rêve dure toujours, me conduisant toujours plus loin, vers des déserts plus éloignés; et toujours mon amour grandit et ma tristesse aussi!

Je ne me souviens ni du temps ni du lieu, mais j'aperçus le pic d'un rocher sortant du brouillard. Dessus se tenait un esprit ressemblant à un vieillard encore plein de force et de vie; de ses épaules pendaient des ailes sans plumes comme celles des oiseaux nocturnes.

Assis sur le rocher, il tenait une harpe à une seule corde, et il chantait : « Arrête-toi, homme sans expérience; c'est ici qu'est la frontière qui sépare le pays de la vie de la vallée de la mort; si tu la franchis, ton ame ira s'affaiblissant à jamais. » Et j'entendis le grincement de fer de la corde de sa harpe, et j'eus peur.

« Abandonne celle qui ne revivra jamais. Sa beauté n'est qu'un rêve, qu'un souvenir du passé. Ne crois ni à son regard, ni à son geste. Dans sa prunelle a cessé de brûler l'étincelle d'amour. Le destin a ravi la force à son bras. »

Et de nouveau il fit vibrer l'unique corde de sa harpe!

Et, la figure s'étant arrêtée, elle tourna vers moi son visage. Alors tous les rêves incomplets, toutes les espérances anéanties de sa race, toute leur vie, leur fierté tout entière, leur sommeil et leur mort, toutes ces choses descendues ensemble dans le tombeau, en un moment, se reflétèrent sur elle!

Et de nouveau l'esprit chanta :

« Retourne et va-t'en vivre au milieu de ceux qui vivent. Et moi, je resterai ici avec elle, et, sur cette dernière corde, je lui chanterai mon chant sans espoir; car, en résonnant, toutes les autres cordes de ma harpe se sont cassées : — toutes ensemble elles s'appelaient jadis foi, courage, amour. L'unique, la seule qui, aujourd'hui, me reste se nomme *néant*. »

Et il m'a semblé qu'il se levait et que de sa harpe il séparait, à gauche et à droite, le brouillard. Et derrière le rocher se montrèrent à moi d'immenses cimetières, des amas d'ossemens et de chairs en putréfaction, des squelettes de chevaux et de chiens, et sur des débris de corps humains encore enveloppés de manteaux, couverts de chapes et de couronnes, des vautours dévorans, et çà et là des cuirasses, des glaives, des casques, et des chapelles détruites et des ruines sans fin sur les bords d'une mer morte, et sur les bancs de glace des tourbillons de neige s'avançant comme des géans, et, comme un autre océan, des nuages immobiles et glacés étendus sur le ciel!

Et l'esprit fit un signe en étendant la main sur ce grand passé, puis il se mit à rire d'un rire silencieux en me montrant un autre côté du rocher, — et là j'aperçus la verdure et l'azur étincelant du ciel; là je vis, sur des milliers de tours, flotter des milliers d'étendards aux couleurs du printemps; là montaient dans l'air de blanches vapeurs et de joyeuses colonnes de fumée.

Mais je détournai aussitôt mes yeux en les reportant sur les traits de la figure.

Et il m'a semblé qu'elle réunissait ses dernières forces, et que, dans un effort suprême, elle faisait un pas en avant comme si elle eût voulu arriver au bord

de ces ruines pour s'évanouir et disparaître au moins au milieu des morts de son peuple.

L'esprit, qui était au sommet du rocher, esprit mauvais et qui me tentait, me dit : « Choisis. »

Et dans le même moment la voix appela : « Césara! »

Et je l'ai suivie, celle qui ne retournera jamais sur les cimetières de mort.

La neige tourne au-dessus de nous comme un linceul aérien; l'aigle qui vole devant elle est tombé expirant au milieu des corbeaux morts. A peine si je puis apercevoir encore la chevelure ondoyante de celle que j'aime; c'est en vain qu'au milieu des ombres qui nous enveloppent je cherche sa main; elle disparaît au milieu du tourbillon!

Et mon sommeil continue. Je ressens toutes les douleurs de la séparation, tout le vide du néant. Il m'a semblé qu'en descendant avec eux dans le tombeau le Christ les a trompés, car ils ne se réveilleront plus! Et celle que je suivais, que j'aimais, m'a aussi trompé; car, pour l'éternité, elle m'a laissé au milieu des morts! Et m'asseyant alors au bord de cette mer sans rivages, j'ai prié que mon ame s'en allât.

Et dans mes mains j'ai tenu ma tête, et au travers de mes doigts je voyais cet esprit maudit tenant sa harpe et se promenant dans le lointain en se riant de moi.

Et après, s'asseyant en face de moi sur un monticule de neige, il s'écria :

« Eh bien! quoi, maintenant? »

Et de dessous ses pieds sortit une nuée de corbeaux, et chacun d'eux, en passant au-dessus de ma tête, répétait dans un cri : « Eh bien! quoi, maintenant? »

Et il m'a semblé que du sein des monceaux d'ossemens et des entrailles de cette terre gelée est sortie cette même parole : « Eh bien! quoi, maintenant? »

L'esprit alors arracha sans bruit la dernière corde de sa harpe et la jeta sous les glaces en disant : « L'éternité a commencé. »

Et il m'a semblé que j'expirais en maudissant mon ame.

Mais alors la voix aérienne, la voix d'ange qui m'avait guidé sur cette tour merveilleuse se fit entendre. Venait-elle du fond de mon cœur ou du sein des nuages?

Et moi, me levant en sursaut, j'ai crié : « Sauve-moi, car je meurs, et je meurs parce que tu m'as trompé! »

Et mon rossignol ou plutôt mon ange répondit : « Césara, Césara, pourquoi regrettes-tu d'avoir sacrifié ta vie pour une morte! ne crois-tu pas à la résurrection? Et comment ressusciteront les morts si nous, vivans, ne les aimons pas, si nous ne leur donnons pas la moitié de notre sang et de notre vie? »

Celle qui t'a pris ta vie te la rendra, car sa mort n'était qu'un rêve! — Regarde!

Et, comme une étoile qui s'allume, j'aperçus alors la figure qui revenait des confins du monde. De la poussière répandue autour de moi s'élevaient des hommes, et au-dessus d'eux, dans l'air, le fantôme resplendissant du Christ. J'ai fermé les yeux et suis tombé la face contre terre au milieu des ressuscitans!

Le poème qu'on vient de lire nous transporte dans le monde des visions, des symboles, et l'interprétation est ici de rigueur. Ce groupe d'hommes silencieux

et fatigués, qui marchent au milieu des nations, luttant avec des débris d'armes contre la foule qui leur barre le passage, est-il besoin de le nommer? c'est le peuple polonais. Une lutte terrible a commencé sur la terre : on sait comment elle a fini pour la Pologne. Dans cette musique lugubre qui monte des profondeurs de l'église, le poète a reconnu l'hymne de mort de tout un peuple qui va quitter le monde pour ne plus revenir. Cette femme, si belle et si triste, qu'il voit sortir d'un amas de vapeurs rougeâtres, c'est l'emblème de la patrie. S'attachant à ses pas, il traverse avec elle les printemps et les hivers des mondes inconnus; le bruit des villes éloignées, les gémissemens des malheureux plongés dans le gouffre des mines, le rire souterrain de Satan, toutes ces plaintes, toutes ces rumeurs qui frappent son oreille, symbolisent les misères de l'exil et de la persécution. Bien des soleils et des nuits s'écoulent ainsi; enfin il aperçoit dans les brouillards, assis au sommet d'un rocher, un vieillard tenant à la main une harpe monocorde, sur laquelle il chante les désillusions et le néant. Ce vieillard est le génie mauvais, l'esprit de la matière, celui dont parle saint Jean, lorsqu'il dit: *Le prince de ce monde va venir*. Montrant, d'un côté, le passé avec toutes ses ruines, de l'autre, le présent avec toutes ses richesses, le vieillard tente le poète par des paroles funestes; il lui prêche l'oubli et le parjure, mais c'est en vain; celui-ci demeure fidèle à la figure douloureuse et toujours aimée de la patrie, il la suit à travers des tourbillons de neige et sous un ciel glacé. Ce dévouement trouve sa récompense : bientôt la sainte figure grandit et rayonne; le peuple mort rentre avec elle dans le monde des vivans, et le poète, la face contre terre, tombe en adoration au milieu de ceux qui ressuscitent.

Dans *la Nuit de Noël*, le même sentiment se fait jour avec la même profusion de symboles, sentiment de tristesse profonde causée par les douleurs présentes de la Pologne et de confiance inaltérable en son avenir. Les légions de pèlerins évoquées par le poète ne représentent pas seulement le peuple polonais, mais aussi la foule innombrable des esprits que tourmente le besoin de la foi. Tous doivent se diriger vers la ville sacrée, tous doivent passer par Rome. Voyageurs altérés, ils veulent apaiser leur soif aux piscines nouvelles; mais ils les cherchent en vain, ils ne trouvent que stérilité et sécheresse; ils ne voient qu'une basilique vermoulue et menaçant ruine. Cependant ils soutiennent de leurs armes la coupole près de tomber, et, lorsqu'elle s'écroule, l'humanité du moins ne disparaît pas avec elle. Des débris du passé monte à la lumière le temple régénéré des peuples, la basilique de tous les esprits, l'église qui pourra donner la clé de toutes les traditions et de toutes les philosophies. Au christianisme selon saint Pierre, c'est-à-dire au culte romain, succède le christianisme selon saint Jean, ou le culte d'effusion et de charité, celui qui rayonne et s'épand du sein de l'apôtre bien-aimé, le christianisme de l'avenir! Le poète se fait ici l'apôtre d'une communion nouvelle, et l'attente qu'il exprime n'est pas étrangère à la plupart de ses frères de l'émigration.

LA NUIT DE NOEL.

18. En vérité, en vérité, je vous le dis : Lorsque vous étiez plus jeune, vous vous ceigniez vous-même et vous alliez où vous vouliez; mais, lorsque vous serez vieux, vous étendrez vos mains, et un autre vous ceindra, et vous mènera où vous ne voudrez pas.

. . . .

20. Pierre, s'étant retourné, vit venir après lui le disciple que Jésus aimait, qui, pendant la cène, s'était reposé sur son sein et lui avait dit : « Seigneur, qui est celui qui vous trahira? »

21. Pierre, l'ayant donc vu, dit à Jésus : « Et celui-ci, Seigneur, que deviendra-t-il? »

22. Jésus lui dit : « Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que vous importe? Pour vous, suivez-moi.»

(*Évangile selon saint Jean*, chap. XXI).

C'était la veille de Noël; il m'a semblé que je sortais par une des portes de Rome et que je m'en allais à travers la campagne. Les tombeaux des païens se chauffaient aux doux rayons du soleil. C'était le matin. Le ciel comme toujours était pur, et comme depuis des siècles triste était le désert.

Tout le jour j'ai marché soutenu par une force d'esprit. Tant qu'ils ont pu, les vieux aqueducs m'ont suivi, mais je suis allé plus loin. Les lierres, comme de vertes crèches du Christ, s'agitaient épars sur les augustes et saintes ruines. Au-dessus de ma tête passaient des nuées d'oiseaux blancs, à mes pieds couraient les lézards. Le bruit de la mer commença de m'appeler!

Et quand je me suis arrêté sur la dernière montagne, et qu'enfin j'ai aperçu les eaux, le soleil se couchait déjà. Et sur la mer au loin était une tache noire vivante et qui semblait toujours grandir et s'avancer vers moi. Enfin, quand le soleil eut disparu, cette tache était devenue énorme, et la brume commença à tomber.

C'était un grand navire sombre, sans mâts ni voiles, secouant les vagues et jetant l'écume avec ses roues; du milieu sortait une colonne de fumée flottant au loin dans l'infini de l'horizon.

La nuit devenait toujours plus sombre, et lui, comme un noir fantôme, se balance en mugissant sur l'eau. Deux feux se sont allumés sur l'avant, et du pont une voix s'est écriée : « Est-ce aujourd'hui la nuit de Noël? »

Et moi, effrayé en esprit, j'ai répondu : « En vérité, c'est aujourd'hui la nuit de Noël. » Et tout de suite le navire s'arrêta au bord, une pâle vapeur se répandit au-dessus de lui; des scories enflammées, des étincelles, jaillirent de ses flancs, et le pont fut éclairé pour un instant d'une lumière rouge.

Il y avait des figures avec des bonnets rouges et des manteaux blancs. Puis j'ai entendu comme un grincement de chaînes, et il me semblait que du navire un pont avait été jeté sur le rivage, et au milieu de l'obscurité des figures s'y précipitaient en avançant vers moi.

Et, quand elles furent près de moi, d'une seule et immense voix elles me demandèrent : « Où est le chemin qui conduit à Rome? »

J'ai répondu : « Ici il n'y a pas de chemin; c'est un désert. » Et ces hommes ont dit : « Alors conduis-nous. » Et, comme je restais irrésolu, ils ont ajouté d'une voix basse et plaintive : « Nous sommes les restes de la nation polonaise, un ange s'est montré à nous; cet ange ne ressemblait pas à ceux que nos pères ont vus, car ses ailes étaient ternes, et son front était couvert d'un voile funèbre; mais nous savons qu'il a été envoyé du ciel. Il nous a dit de venir ici, et bien long-temps nous avons navigué. Sur mer il y a eu des vents et des tempêtes, mais la volonté du Seigneur sera accomplie, si aujourd'hui, à minuit, nous arrivons à la basilique de Saint-Pierre. »

Et je leur répondis : « Hommes malheureux, suivez-moi. » Et des bords de la mer j'ai commencé à descendre vers la ville, tremblant et priant comme si j'eusse traversé un cimetière et que derrière moi les morts se fussent levés.

Sans que je visse un seul nuage, le vent s'éleva. Sur un ciel gris et profond brillent les étoiles sans nombre. En bas, une plaine noire, immense.

De temps en temps s'effacent et disparaissent les tombeaux aux teintes grises, quelquefois de blanches ruines; les aqueducs aussi s'en vont; au loin j'entends comme le bruissement des joncs; en haut, tout en haut, dans l'air, le cri d'un oiseau de nuit, et plus près de moi, au milieu des tombes renversées, un grondement souterrain!

Ils viennent derrière moi, ils me suivent; je sens sur mes épaules le souffle de leur respiration, et je marche vite, car eux-mêmes se hâtent; j'entends les plumes de leurs bonnets agitées par l'air, et le vent qui se joue dans les plis de leurs manteaux!

Dans le lointain il m'a semblé apercevoir un feu follet, puis un autre, puis un troisième. Et, avançant toujours, j'ai vu dans la plaine une quantité de lumières. Elles passaient venant de différens côtés et se dirigeant vers un seul endroit, et dans le désert des bruits de voix ont commencé à bourdonner.

Et, m'approchant toujours, j'ai vu une masse de pèlerins marchant dans la campagne avec des torches en main. Une lueur rouge les suivait au milieu des ténèbres qu'ils traversaient. Et je voyais dans l'air des croix, des images de saints, et des étendards de différentes nations.

Au centre de ces masses entrèrent ceux qui m'accompagnaient. C'est alors que j'aperçus leurs figures attristées. Leurs yeux brillaient d'une lueur étrange, mais ce n'étaient point là les yeux d'hommes vivans. Comme les autres pèlerins, ils s'appuyaient sur leurs sabres.

Et à peine suis-je entré avec eux au milieu de la lueur des torches que les masses s'arrêtèrent en demandant : « Qui êtes-vous et d'où venez-vous? »

Ils se sont arrêtés; un sourire étonnant a passé sur leurs lèvres, et ils ont répondu : « Personne donc ne nous reconnaît dans le monde? »

Un bruissement bas et sourd s'éleva autour d'eux : il m'a semblé que tous ces bataillons de pèlerins crièrent ensemble : « Nous vous reconnaissons, vous êtes les derniers chevaliers chrétiens. »

Alors ils se sont remis à marcher. « Nous avons vu, disaient-ils, un ange avec un voile noir sur le front, il nous a ordonné d'aller à Rome, et vous, parlez, avez-vous entendu quelque voix? »

Un grand gémissement s'éleva de la foule, ce gémissement répondait : *Amen!* Le même ange nous a ordonné de quitter nos maisons; sa voix retentissait la

nuit au-dessus de nous dans l'air, elle nous empêchait de dormir, et elle disait : « Ces jours-ci, et pour la dernière fois, le Christ doit renaître au tombeau de saint Pierre, et après il ne naîtra ni ne mourra plus sur la terre. »

Et la foule se tut, et resta comme effrayée de ses propres paroles.

Les Polonais, les premiers, se sont remis en marche, en rejetant leurs manteaux blancs sur leurs épaules. A travers la campagne et de tous les points de l'horizon arrivent, toujours plus nombreux, les pèlerins. On aperçoit les murailles de la ville, on entend le son des cloches, et plus on avance, plus la lumière augmente, car sur les portes, sur les tours, brûlent et flambent des girandoles de feu, et, l'une après l'autre, les églises de Rome se réveillent et envoient dans l'air les volées bruyantes de leurs cloches.

Il m'a semblé qu'à la nuit succédait un jour d'une blancheur éblouissante. Je ne reconnaissais plus les rues que j'avais quittées le matin. Là où tout n'était que ruines, là où l'oiseau de nuit seul venait se reposer, brûlent et se balancent dans l'air des girandoles de feu, des cordons de lumière. Et le peuple de Rome se presse, s'entasse en criant : Réjouissons-nous, réjouissons-nous, car aujourd'hui va naître le Christ.

Et quand la foule eut aperçu les Polonais entrant sous les portes, et le torrent des pèlerins qui s'écoulait derrière eux, toute joyeuse, elle criait, elle sautait: « Pourquoi donc, demandait-elle, êtes-vous si sombres, nos hôtes? Si c'est une longue route qui vous a fatigués, que le jus des oranges rafraîchisse vos lèvres! Jetez bas vos sombres coiffures, vos vêtemens de deuil; voici des branches de myrte, voici des camélias; pour vos fronts voici des couronnes. »

Mais, sombres et silencieux, les Polonais ont passé au milieu de la foule, et en marchant ils me disaient : « Où donc est la basilique de Saint-Pierre? Nous sommes pressés, nous tombons de fatigue, et déjà il doit être près de minuit! »

Je les conduis à travers le Forum, et il me semble que l'amphithéâtre de Flavien, cet amphithéâtre si vide, si noir, si vieux, se dresse maintenant devant nous comme une masse embrasée; de la base au sommet, il est émaillé de lumières; on aperçoit distinctement chaque brin d'herbe, chaque fleur de lierre qui le couvre. Les femmes et les enfans, dans des vêtemens de fête, se promènent sur tous les étages du monument, frappant des mains et saluant notre arrivée.

Et tous les angles du Forum, et toutes les colonnes, tous les chapiteaux, brûlent et flamboient. Sur la colline, au milieu d'une muraille toute dorée par la lumière des feux, s'élève le Capitole; devant cette immense et éblouissante clarté, les étoiles du ciel ont pâli.

Sans cesse le peuple crie : Hosanna, hosanna! Et les pèlerins chantent les psaumes de la pénitence. Le peuple marche toujours, faisant vibrer les cordes des guitares, secouant dans l'air les étincelles des torches, et au milieu de ces flots humains nous marchons gravement, lentement dans le deuil de notre esprit.

De tous les balcons, de tous les toits, tombent dans la rue et sur nous des roses et des violettes. Dans le lointain et derrière nous sonne la cloche du Capitole. Devant nous, la cloche de Saint-Pierre résonne dans l'espace, elle seule maintenant se fait entendre plus distincte et plus sonore que toutes les autres.

Nous nous hâtons du côté de cet appel, nous traversons le pont jeté sur le

Tibre; sur les bords, les maisons projettent leurs calmes lueurs; le fleuve serpente au loin comme un ruban de flammes. De moment en moment, les canons du château Saint-Ange tonnent en lançant leurs bouffées de lumière.

Nous voici arrivés; déjà nous entrons dans la cour de Saint-Pierre. La coupole étincelle sous des milliers de lampes de toutes couleurs; au sommet, la croix resplendit comme du diamant. Les colonnes qui sont de chaque côté de la croix m'ont semblé entrelacées comme par des serpens de feu; au milieu, les fontaines lançaient leurs gerbes d'eaux, irisées comme des arcs-en-ciel. Une masse de peuple attendait là; les portes de l'église étaient ouvertes, et, dans l'intérieur de l'église, on apercevait comme une lumière profonde, resplendissante, infinie.

Tant qu'ils ont pu, les Polonais et les pèlerins ont marché; mais, sur les marches de l'immense escalier, au pied du portique, une masse compacte leur a partout barré le chemin. Ils s'arrêtent et demandent à passer; mais partout, autour d'eux, les masses se serrent, se pressent et cherchent à les refouler.

Et les Romains se sont mis à crier : « Ne sommes-nous pas les premiers? Depuis des siècles, cette église n'est-elle pas la nôtre? » Et, au milieu des pèlerins, d'autres voix criaient : « Jusqu'à présent, les Polonais ont marché les premiers et nous ont frayé le chemin; vont-ils encore aujourd'hui, pour entrer à l'église, passer devant? »

Et j'ai vu le moment où les Polonais ont tiré leurs sabres, comme s'ils voulaient se défendre; les lames ont étincelé dans l'air!

Mais au même instant, et sur l'esplanade de la basilique, se montra aux yeux du peuple une figure vêtue de pourpre; sa voix retentissante disait :

« Laissez passer ceux qui jadis, et pour la foi catholique, ont sauvé de la mort une nation, et qui, plus tard, sont morts pour cette même foi; laissez passer ces morts, qu'ils soient les premiers! » Et la figure vêtue de pourpre étendit à droite et à gauche ses mains, comme pour séparer les masses. En bas, les masses se séparèrent. Ce qu'ayant vu, elle se retira dans l'intérieur de la basilique.

Et avec les Polonais j'ai monté l'immense escalier, et, passant sous le portique, nous sommes entrés dans l'église, la traversant en droite ligne jusqu'au pied du grand-autel, près des lampes qui brûlent au-dessus du tombeau de saint Pierre. Arrivés là, les Polonais s'arrêtèrent; et, ôtant leurs bonnets rouges, dégrafant leurs manteaux blancs sur leurs poitrines, ils se sont agenouillés et ont prié en tenant dans leurs mains leur épée nue.

Dans l'église déserte, les marbres brillaient d'une blancheur de neige; les fumées bleuâtres et transparentes de l'encens s'élevaient vers la coupole et au-dessous des voûtes suspendues sur nos têtes; en bas, sur les mosaïques, les fleurs et les palmes étaient dispersées; de toutes les chapelles sortaient des voix douces et joyeuses. Au loin, du côté de la porte, l'espace commence à se remplir. Les pèlerins s'avancent à travers ce monde de chants et de lumières, comme ils ont marché à travers toute la ville, sombres et silencieux! Le peuple romain, comme un torrent qui gronde, entre aussi dans la basilique.

Et lorsque chaque légion, groupée autour de son étendard, eut pris place vers son autel, de nouveau, et comme si l'église eût été déserte, le silence régna

dans l'espace; tout fut calme; le chant cessa dans les chapelles, et, du côté du Vatican, on entendit le son des trompettes : c'est le signal de l'arrivée du pape.

Par le centre de l'église défilent les moines de Rome; puis viennent des vieillards, marchant les uns après les autres, suivis par d'autres vieillards, tous vêtus de soutanes blanches; arrivent aussi les pénitens avec leurs robes grises, tenant en main leurs crucifix, puis les évêques la mitre en tête et traînant leurs crosses d'argent, puis les cardinaux aux robes rouges éclatantes; autour d'eux, les prêtres revêtus de dalmatiques, et des troupes d'enfans vêtus de blanc, portant le vin, l'encens et les couronnes.

Et lorsque ce torrent se fut écoulé du côté du maître-autel, la foule qui s'était divisée et qui, de chaque côté, ressemblait à deux murailles vivantes, cette foule s'agenouilla tout à coup. Alors parut, marchant à pas lents, un vieillard à tête blanche, portant la triple couronne; sur sa robe dorée descendait l'étole blanche.

Loin derrière lui sont restés les soldats, les serviteurs, et le trône porté par les prêtres; lui seul se tenait debout au milieu de ce peuple prosterné dans l'église; seul il s'avançait vers le grand-autel, et il m'a semblé que chacun de ses pas était si lent, si lent, que jamais il n'arriverait jusqu'à nous.

Et quand il s'avançait ainsi au milieu de tout le monde, le front prosterné à terre, ses yeux se fermaient de temps à autre, comme s'ils eussent été éblouis par une aussi grande lumière. Par momens, il faisait sur tout ce peuple, et d'une main tremblante, des signes inachevés de bénédiction; puis il s'arrêta, et, en soupirant, éleva les mains; mais il ne put long-temps les tenir étendues : elles retombèrent!

A ce soupir, toutes les têtes se sont levées, tous ont gémi et souffert de la tristesse du père. Alors il m'a semblé que, du grand-autel où il se tenait, un cardinal, le même qui nous avait fait entrer, s'avança d'un pas ferme et assuré vers le vieillard des vieillards, et, lui tendant la main, lui montra, avec l'éclair de ses yeux, le lieu où était le tombeau de saint Pierre. Le vieillard fit quelques pas en avant et tressaillit; le cardinal, d'un mouvement de tête, a rejeté en arrière les boucles de ses cheveux, et, d'un geste, il fait signe à ceux qui portaient le trône d'avancer.

Alors le père qui est sur terre pose sa main pâle sur le dossier du trône, et il s'asseoit. Les porteurs saisissant le trône et l'élevant, de nouveau les trompettes ont retenti dans l'église. Le cardinal, l'homme habillé de pourpre, marche à l'un des côtés du trône; le peuple se lève de terre; la cloche commence à sonner. Il m'a semblé que douze fois les voûtes ont tremblé. Autour du grand-autel, les nuages d'encens montent et s'élèvent vers les voûtes. Le pape gravit les degrés, et l'homme vêtu de pourpre dit ces paroles : « Le Christ est né. »

Et aussitôt de la foule des pèlerins s'éleva un gémissement plaintif, et ils disaient : « C'est pour la dernière fois, car les paroles de l'ange s'accompliront. »

Et le peuple de Rome cria avec rage : « Qui ose blasphémer dans l'église de Saint-Pierre? »

L'un des Polonais se leva en criant : « Ils n'ont point blasphémé, et nous ne vous craignons pas. Ils disent la vérité, et mes frères et moi-même avons vu l'ange triste. »

Et le prince de toute force et de toute puissance, l'homme vêtu de pourpre, fit un geste et dit : « Paix aux hommes de bonne volonté! qu'ils prient, car la messe a commencé. Le temps s'écoule trop rapide, et aujourd'hui il faut des prières sur la terre et au ciel. »

Et tous nous nous sommes mis à prier dans une grande attente.

Et devant nous le saint-père était assis sur son trône.

De nouveau se sont élevées des chapelles des voix semblables à des chœurs d'anges enivrés de jouissances célestes. Une partie de la nuit s'était écoulée. Les prêtres, vêtus de blanc, se sont approchés et ont tendu les mains vers le saint-père. Il est descendu du trône, et s'est avancé vers l'autel, et a pris entre ses mains le calice, car le moment du saint sacrifice approchait. L'homme vêtu de pourpre lui versa du vin.

Et au moment même de l'élévation, quand tous étaient prosternés le front sur le marbre, on a entendu comme une voix dans l'air qui disait : « Je suis, » et lorsqu'en tremblant nous avons relevé la tête, tous ont pu voir une figure grandiose se tenant debout contre la porte du centre. Lentement elle disparaissait, pas à pas elle s'effaçait comme une vapeur que le vent dissipe; ses mains et ses pieds étaient ensanglantés, tout son corps était blanc comme la neige, et, comme la neige se fondant par degrés, il disparut bientôt.

Alors, et pendant que le pape, tenant encore en main le calice, n'osait prononcer les dernières paroles, l'homme vêtu de pourpre dit : *Ite, missa est,* et après il s'écria d'une voix retentissante : Les temps sont accomplis! Puis, déchirant sa robe de pourpre sur sa poitrine, il étendit la main vers le tombeau de saint Pierre, en disant : « Réveille-toi et parle ! »

De chaque lampe placée au-dessus du tombeau, il sortit une langue de feu, et au-dessus des ténèbres de la tombe se balançait une couronne de flammes : du fond du tombeau se dressa un corps tendant ses mains vers les voûtes. Debout, n'élevant hors du gouffre sépulcral que sa tête et sa poitrine, il s'écria : « Malheur ! »

A ce cri, il nous a semblé que, pour la première fois, les voûtes de la coupole se lézardaient.

Et l'homme vêtu de pourpre lui dit : « Pierre, me reconnais-tu ? »

Et le corps répondit : « A la dernière cène, ta tête reposait sur la poitrine du Seigneur, et tu n'es jamais mort sur la terre. »

Et l'homme vêtu de pourpre reprit : « A présent, il m'est ordonné de demeurer au milieu des hommes, d'embrasser le monde, de le serrer contre ma poitrine comme le Seigneur serra ma tête le dernier soir.

Et le corps répondit : « Fais ainsi qu'il t'a été ordonné. »

Alors l'homme vêtu de pourpre fit un geste comme le prince de toute force, et le corps répéta : « Malheur à moi ! » et avec un grand bruit il retomba dans le gouffre noir du tombeau, et les voûtes commencèrent à se détacher.

Tous étaient effrayés; seuls les Polonais regardaient d'un œil calme et hardi, appuyés sur leurs sabres.

Et le pape, la tête ceinte d'une triple couronne, s'agenouille sur les marches de l'autel et garde l'immobilité d'une statue.

L'homme vêtu de pourpre s'écrie : « Sortez tous, afin que personne ne périsse sous les ruines de ces murailles. »

Et tous ont répondu : « Conduis-nous, toi qui nous as sous ta protection. »

Et un cri de frayeur s'éleva, car de plus en plus les voûtes s'affaissaient, s'écrasaient, les piliers tremblaient et chancelaient, et les lampes se brisaient, et le vent les éteignait.

Alors l'homme vêtu de pourpre, s'approchant du pape : « Mon père, est-ce que vous voulez rester ici? »

Le vieillard, levant les mains et soutenant sa couronne, répondit d'une voix douloureuse : « Je veux mourir ici; — laisse-moi, mon fils. »

Et le peuple tout entier, entendant cette réponse, s'écria : « Sauvons-nous! »

Et les Romains les premiers commencèrent à fuir.

Et chaque légion de pèlerins, descendant de son autel, se mit à fuir avec son étendard.

Alors l'homme vêtu de pourpre, s'agenouillant pour la dernière fois, posa ses lèvres sur le front du vieillard et, avec un signe de bénédiction, dessina autour de la tiare comme un feston d'une lumière pâle et livide. Puis il descendit, et sa tête rayonnait d'une lumière merveilleuse, et il se dirigea vers les portes de l'église. L'immense basilique pliait et craquait par secousses comme un corps qui agonise au milieu des convulsions; mais l'homme vêtu de pourpre soutenait avec sa main levée les voûtes déchirées et pendantes, regardant partout jusqu'à ce que le dernier du peuple fût sorti.

Et passant à côté des Polonais, il leur dit : « Hommes, suivez-moi. »

Ils ne répondirent rien.

De nouveau il retourna la tête et dit : « Suivez-moi. »

Ils n'ont pas fait un mouvement.

Et lorsqu'il s'approchait de la porte, chassant devant lui le peuple, comme un pâtre son troupeau, pour la dernière fois il fit vers eux un signe de la main.

Quant à eux, ils ont levé leurs sabres la pointe en l'air, comme s'ils voulaient soutenir ces voûtes qui s'écroulaient, et tous ensemble ont crié : « Nous ne quitterons point ce vieillard; il est amer de mourir seul; et qui donc mourra avec lui, si ce n'est nous? Vous tous, retirez-vous; — nous ne savons pas fuir, nous! »

L'homme vêtu de pourpre s'est arrêté sur le seuil; de loin il fait sur eux le signe de bénédiction, et alors sur eux aussi vient se suspendre une couronne de lumière pâle et livide, et, avec une larme dans les yeux, il leur dit : « Un instant encore, et vous allez périr! »

Mais déjà ils se dirigeaient vers le maître-autel, tendant les mains au vieillard agenouillé et mourant : ils marchaient enveloppés de leurs manteaux blancs, et tenant en main leurs sabres luisans. Et les quatre piliers du grand autel se sont rompus et sont tombés, comme des arbres abattus par la hache; et le baldaquin de bronze s'est détaché et est aussi tombé, et la blanche coupole, se détachant tout entière, comme un monde, s'est précipitée à terre.

Les portiques tous ensemble, et le palais du Vatican, et les colonnes de la cour, se brisaient, se détachaient, et tombaient en poussière; et les deux fon-

taines, comme deux colombes blanches, se sont affaissées en expirant; et le peuple fuyait semblable à une mer chassée de ses bords; et il m'a semblé que déjà on était au matin. — Le soleil n'est point encore levé, ce sont seulement les lueurs de l'aurore qui éclairent cet amas de débris aussi grand, aussi immense maintenant que l'était naguère la basilique de Saint-Pierre.

L'homme vêtu de pourpre monta au sommet de cette gigantesque montagne de ruines, et il m'a semblé que je le suivais, porté par une force d'esprit.

Et quand il fut arrivé au sommet, il s'assit comme sur un trône et regarda le monde. Et à l'instant ses vêtemens de pourpre tombèrent à ses pieds, et ce fut une figure blanche que j'aperçus éclairée par une lumière d'un doux et merveilleux éclat. Un livre était entre ses mains; baissant la tête vers les pages, il se mit à lire.

Et son visage rayonnait d'une paix profonde, d'un ineffable amour.

Dans ce moment se levait le soleil, et m'approchant je lui dis : « Seigneur, est-il vrai que hier, pour la dernière fois, le Christ est né dans cette église qui maintenant n'existe plus ? »

Et la figure, ne levant point les yeux de dessus le livre, me répondit avec un ineffable sourire : « A partir de ce moment, le Christ ne naîtra ni ne mourra plus sur la terre, car de ce moment déjà il est sur la terre pour l'éternité. »

Ce qu'ayant entendu, j'ai dépouillé toute crainte et j'ai demandé : « Seigneur, et ceux que j'ai amenés hier resteront-ils pour toujours sous les décombres? sont-ils donc tous morts et ensevelis avec le vieillard ? »

Et le saint, tout éclatant de blancheur, m'a répondu : « Ne crains pas pour eux; le Seigneur les récompensera pour le dernier service qu'ils ont rendu à ce vieillard, car ceux qui se lèvent comme ceux qui se couchent, ceux qui sont morts comme ceux qui vivent sont tous les enfans du Seigneur; pour eux, ils seront plus heureux encore, et avec eux les fils de leurs fils. » — Et quand j'eus compris, ma joie fut grande, et mon esprit se réveilla.

Les deux poèmes qu'on vient de lire suffiront pour faire comprendre le rôle que remplit aujourd'hui la poésie en Pologne. Il y a entre nos écrivains et les écrivains polonais la même différence qu'entre la situation politique des deux pays. Depuis 93, les questions sociales sont à peu près tranchées en France. Chez les Slaves, les mêmes questions n'ont pu être encore résolues. La Pologne a étudié et n'a accepté comme vraie aucune des théories politiques adoptées et pratiquées par les autres nations européennes. Après les avoir examinées au point de vue de son intérêt, de ses croyances, elle les a rejetées comme impraticables ou répugnant à son esprit. Aussi est-ce vainement que des Polonais ont tenté de populariser parmi leurs compatriotes les idées de la France et d'autres pays. On sait la part que l'émigration a prise à diverses illusions socialistes : elle aussi a eu ses constitutionnels, ses républicains, ses saint-simoniens et ses fouriéristes. Elle a fondé et entretenu une vingtaine de journaux. Cette inquiétude a eu pour résultat de pousser en Pologne, vers 1833, des hommes persuadés que les idées qui les avaient remués devaient agir profondément sur les ames. Ce fut une erreur : leur dévouement resta stérile; plusieurs périrent fusillés, d'autres languissent encore dans les forteresses autrichiennes du Spielberg

et de Kufstein. La seule poésie a conquis la sympathie des masses; elle seule en a compris et traduit les besoins; c'est à elle qu'il faut demander ce que pense la nation. Il lui a été donné de prévoir l'avenir et de reconnaître le terrain où les partis doivent un jour se confondre. Chose étonnante! toute la littérature actuelle des Slaves porte ce cachet de divination, et les poètes, quels que soient d'ailleurs leurs points de départ, se sont tous merveilleusement rencontrés dans la mission humanitaire, en quelque sorte sacerdotale, qu'ils assignent à la Pologne. « Croyons, s'écrie Brodzinski (1) dans son *Message aux Frères dispersés,* croyons que le royaume de Pologne ressuscité apportera au monde le royaume de la paix. Croyons qu'à son exemple les nations et les gouvernemens agiront selon l'esprit de Jésus-Christ, comme agit ou doit agir tout chrétien envers ses frères. Attendris-toi en pensant à ta patrie, ô frère polonais! attendris-toi, car Dieu l'a choisie pour l'instrument de son grand œuvre. Le tyran détruit notre génération, il la disperse comme le grain par le monde; mais de ce grain sortira l'arbre du salut. Eh! qui nous dit qu'en ce moment le Moscovite n'élève pas lui-même celui qui doit tirer son peuple de la maison de servitude? La venue de Moïse, comme celle de Jésus-Christ, a été marquée par le massacre des enfans. Le tsar ne vient-il pas de hâter l'heure des grandes choses par le martyre de nos enfans? Veillez donc, ô mères! ô maîtres et prédicateurs! veillez et attendez dans le désir, car vous ne savez ni l'instant ni le lieu où vous pouvez être appelés. Veillez, hommes simples! et toi, héros au grand cœur! et toi, faible femme! écoutez et veillez, et surtout ayez un cœur incliné vers celui-là qui seul peut donner la grace et la possibilité de la recevoir. »

Le spectacle de cette littérature appuyée sur l'enthousiasme, sur la sincérité, sur une religieuse obéissance au vrai, est digne assurément de l'attention de la France. Ici tout est vivant et actuel, tout surprend comme un site inattendu; il y a jeunesse et puissance, il y a cette fraîcheur dans la force qu'on ne rencontre que chez les natures vierges. Ce n'est pas qu'il ne s'y mêle souvent quelque chose de confus et de vague qui voile les contours, qui dérobe, en les idéalisant, les cimes de la pensée; mais l'obscurité ne dure pas toujours; le soleil et la vie reviennent par soudaines échappées; on entend bientôt retentir le clairon d'une muse mystique et chevaleresque. L'action! toute la poésie moderne est dans ce mot. Le chant du poète est, comme sa vie, un combat, une action; tout en lui tend vers ce but unique. La parole, selon l'anonyme auteur de *la Comédie infernale,* est une trahison ou une preuve d'impuissance; il faut agir et non parler; il faut employer à créer tout le feu dont on est doué. L'art n'est point un délassement, mais une mission sainte; son œuvre est l'œuvre même du devoir. Il n'est point ici question d'un peuple berçant aux sons de la lyre les heures oisives d'une civilisation fatiguée; ce peuple souffre, il se lève et marche; le poète se lève et marche avec lui, le luth d'une main, l'épée de l'autre. Semblable à ces musiciens guerriers dont les fanfares éclatent au front des armées, il réveille les courages, ranime les défaillances, provoque aux bouillantes audaces; il sait con-

(1) Brodzinski est mort en exil à Dresde. Outre le *Message aux Frères dispersés* et un magnifique *Discours sur la nationalité*, il a laissé un nom vénéré et cher à tous les Polonais.

soler ceux qui tombent dans la mêlée ou languissent dans l'exil; il sait enfin verser l'espoir d'une destinée meilleure dans l'ame de ceux à la tête desquels il s'est placé et qui s'avancent sur ses pas à la conquête de l'avenir. Les forces que réclame une si auguste mission, il les trouve en lui-même, dans la religion, dans le patriotisme. Mais aussi quelle foi en Dieu! quel culte de la patrie! Ce culte est le premier et le plus exclusif du poète polonais; ses plus hautes, j'allais dire ses plus douces pensées sont pour elle. Il l'aime comme une amante et comme une mère; il la chante avec effusion et tendresse; il mourrait de douleur le jour où il lui faudrait renoncer à une suprême et héroïque espérance! On conçoit quels accens doivent jaillir d'une semblable source d'inspirations. Le cœur est subjugué; il partage l'enthousiasme du poète, il se passionne avec lui; et si, ramené par la raison à une plus calme appréciation de la réalité, on ne peut toujours s'associer à tant d'impatientes ardeurs, on écoute du moins avec attendrissement, on s'incline avec respect devant la sévère autorité de la conviction. Tel est le prestige irrésistible que cette poésie garde jusque dans ses écarts, prestige qu'augmente encore le mystère dont elle s'entoure. On évite de prononcer le nom du poète, souvent même ce nom n'est connu que de quelques initiés. Le livre circule invisible à la censure, propagé par des agens dévoués; ne demandez pas le nom de l'éditeur, ne demandez pas d'où sortent ces pages anonymes : nul ne le sait, ou du moins nul ne veut le dire. Quelquefois l'œuvre défendue n'est qu'un manuscrit qu'on se passe de main en main. On comprend quel intérêt s'attache à ces chants qui arrivent du sein de l'exil, à ces messages qu'envoient de nobles muses vers la patrie absente, et qui, en dépit des efforts d'un pouvoir ombrageux, font pénétrer à Varsovie même l'esprit, les espérances, les vœux sacrés de l'émigration. Un tel mode de publicité ne laissant d'ailleurs aucune place à des préoccupations mesquines d'amour-propre et d'ambition personnelle, la dignité de la poésie gagne à ce que perd le poète, et ce dévouement silencieux tourne en définitive au profit de l'art. La poésie n'est plus seulement une distraction choisie, mais un culte qui a ses pratiques secrètes, et qui pourrait avoir ses martyrs. C'est là une des singularités de ces chants, qui passent de bouche en bouche, comme autant de prières; là aussi est le secret des craintes qu'ils inspirent aux oppresseurs, de l'ascendant qu'ils exercent sur les opprimés.

A. L.

VOYAGE ET RECHERCHES

EN

ÉGYPTE ET EN NUBIE.

PREMIÈRE PARTIE.

J'avais vu l'Italie, la Grèce et une partie de l'Asie-Mineure; je voulais voir l'Égypte. En me préparant à cette excursion nouvelle, j'ouvris la grammaire égyptienne de Champollion. J'avais entendu dire que Champollion était parvenu à lire les noms des Pharaons, des Ptolémées et des empereurs romains, gravés en caractères hiéroglyphiques sur les monumens de l'Égypte. Quelques personnes ajoutaient qu'il avait fait plus : qu'avec le secours du cophte, débris de l'ancienne langue égyptienne, il avait pu retrouver des mots et déchiffrer des phrases; mais je voyais régner à cet égard une grande défiance parmi les savans, et une incrédulité générale parmi les gens du monde; peu d'entre les premiers se risquaient à dire que la découverte de Champollion dépassât la lecture des noms propres; cela même était contesté par plusieurs. Un certain public, ce public qui tour à tour admet sans preuve ce qui est absurde et rejette sans motif ce qui est certain, satisfait dans les deux cas, parce qu'il se donne le plaisir de trancher les questions en

s'épargnant la peine de les examiner; ce public qui croit aux Osages, quand ils viennent de Saint-Malo, mais qui ne croit pas aux Chinois, quand ils viennent de Pékin, qui est fermement convaincu de l'existence de Pharamond, et n'est pas bien sûr que le latin et l'allemand puissent être de la même famille que le sanscrit; ce public gobe-mouche quand il faut douter, esprit fort quand il faut croire, hochait et hoche encore la tête au nom de Champollion, trouvant plus commode et plus court de nier sa découverte que d'ouvrir sa grammaire.

J'étais assez disposé à m'en rapporter aux timides négations des doctes et aux doutes assurés des ignorans, quand un bon génie me fit rencontrer cette admirable grammaire. A ma grande surprise, je vis un système de lecture et d'interprétation justifié par de nombreux exemples. De la multitude de ces exemples résulta pour moi et, je ne crains pas de le dire, résultera pour tout esprit droit et sans prévention, la conviction que le secret de l'écriture hiéroglyphique n'est plus à trouver, que la *lecture* de la plupart des mots écrits en hiéroglyphes est certaine, que *le sens* d'un assez grand nombre de ces mots est découvert, que les règles essentielles de la grammaire hiéroglyphique, analogues dans leur ensemble aux règles de la grammaire cophte, sont connues; qu'à l'aide de ces mots dont le sens a été découvert, et de cette grammaire dont les règles sont connues, on peut lire, sinon tous les textes, sinon des textes très étendus, nul ne l'a fait jusqu'ici d'une manière satisfaisante, on peut lire, dis-je, des *phrases, plusieurs phrases de suite, avec une entière certitude*. Voilà où en est la science; elle n'est ni en-deçà ni au-delà.

Cette affirmation ne sera, je m'assure, démentie par aucun de ceux qui se sont occupés sérieusement et sans idée préconçue des travaux de Champollion; elle ne le sera en France ni par M. Lenormant, le digne compagnon de Champollion, dont il lui appartiendrait mieux qu'à personne de continuer l'œuvre parmi nous, ni par M. de Saulcy, dont les recherches sur le démotique ont fondé une nouvelle ère dans les études égyptiennes, et qui, dans cette *Revue*, a rendu un si éclatant hommage à la découverte de Champollion, ni par la sévère critique de M. Letronne, ni par la vaste érudition de M. Raoul Rochette. Elle ne le sera en Angleterre ni par M. Wilkinson ni par M. Birch; elle ne le sera en Italie ni par M. Barucchi à Turin, ni par M. Migliarini à Florence, ni par le père Ungarelli (1) à Rome; elle ne le sera pas en Allemagne par M. Lepsius, qui vient d'éprouver la méthode de Champollion par trois années d'études au milieu des monumens de l'Égypte; elle ne le sera pas en Amérique par M. Gliddon, qui a passionné pour elle le public peu enthousiaste des États-Unis. Dans la mesure que j'ai indiquée, la lecture

(1) J'apprends avec douleur la mort de l'excellent et savant barnabite.

des hiéroglyphes est un fait acquis à la science, un fait qu'ont reconnu, parmi les illustres morts, de Sacy et Cuvier, qu'un des plus illustres vivans, M. Arago, a proclamé dans l'éloge du rival de Champollion. Tant pis pour qui ne se rangera pas avec ces hommes célèbres du côté de l'évidence et de la justice.

Je devais commencer par cette profession de foi, car le principal objet du voyage qu'on va lire a été d'aller appliquer la méthode, et, s'il se pouvait, étendre la découverte de Champollion, d'aller étudier les principaux monumens de l'Égypte et de la Nubie à la lueur de ce flambeau éteint depuis quinze siècles qu'il a rallumé pour le monde. Avant lui, il était souvent impossible de connaître l'âge et la destination des monumens, les savans les plus respectables s'y trompaient. Si on n'accordait qu'une médiocre antiquité aux monumens élevés par Sésostris ou ses prédécesseurs, on reportait à l'époque la plus reculée le portique du temple de Dendéra, bâti sous Tibère; c'est qu'on n'avait pas lu sur les premiers les noms des anciens Pharaons, sur le second les noms des empereurs. Les peintures et les bas-reliefs étaient mal interprétés, faute d'entendre l'inscription hiéroglyphique, souvent très claire, qui les explique : on prenait un triomphe pour un sacrifice, un dieu pour un prêtre, *le Pyrée pour un homme;* mais, grace à la lecture des hiéroglyphes, si incomplète qu'elle soit encore, on sait quel est l'âge historique des monumens, à quelle divinité ils sont consacrés, de quel roi ils ont reçu les restes, car les monumens de l'Égypte sont à la fois des tableaux et des manuscrits; ce sont des tableaux avec une légende qui énonce le sujet comme dans les peintures du moyen-âge, ce sont des manuscrits éclaircis par des figures comme les livres *illustrés* de nos jours. Avec ce double secours, jamais de doute possible sur la destination d'un monument. On peut dès aujourd'hui lire sans nulle chance d'erreur les noms des dieux et même les formules dédicatoires de leurs temples, les noms des rois, ceux des particuliers, les termes qui expriment les professions, les degrés de parenté; on sait donc toujours à quelle divinité appartient le temple dans lequel on se trouve, quel roi l'a fait construire, souvent même en quelle année de son règne il a été élevé. Quand un édifice renferme des parties d'origine diverse, on sait à quelle époque elles se rapportent, quel souverain a construit ou réparé chacune d'elles. Tout cela est indiqué avec une clarté parfaite par des formules bien connues et faciles à comprendre; si on pénètre dans les tombeaux des rois, des reines, des princes, des prêtres, des juges, des grands dignitaires du palais ou des chefs de l'armée, on sait toujours quels furent le nom et le rang du mort auquel on rend visite. Le défunt est représenté entouré de sa famille, qui lui offre ses hommages; les noms, les professions, les rapports de parenté de tous les membres, souvent très nombreux, de cette famille, sont écrits à côté

de chaque personnage; les scènes de la vie ordinaire sont peintes ou sculptées sur les murs de ces innombrables demeures funèbres; étude, gymnastique, fêtes, banquets, guerres, sacrifices, mort, funérailles, sont retracés fidèlement dans ces tableaux de mœurs, qui sont quelquefois des tableaux épiques. Toutes les conditions, tous les arts, tous les métiers, figurent dans cette vaste encyclopédie pittoresque, depuis le roi, le prêtre, le guerrier, jusqu'à l'agriculteur et à l'artisan. On voit dans l'exercice de leur art le peintre, le sculpteur, le musicien, le danseur, et dans l'exercice de leur industrie le tisserand, le cordonnier, le verrier; on voit des vétérinaires soignant des bestiaux, des manœuvres traînant un colosse, des esclaves pétrissant la brique ainsi que les Israélites. Ces galeries funèbres de peinture sont en même temps des musées d'antiquités. Tous les ustensiles, les instrumens, les petits meubles relatifs aux diverses professions, aux divers besoins de la vie, existent en nature dans ce Pompeï colossal. Les bijoux, les parures, l'écritoire, la coudée, l'encensoir, jusqu'à des jouets d'enfant et des poupées, se trouvent dans les tombeaux comme pour éclairer l'étude par la comparaison des objets avec leur image; le mort lui-même est peint sur les parois funèbres, sa statue assise dans une niche, et son portrait reproduit par de nombreuses figurines; il y a plus, l'hôte de ces demeures sépulcrales, si l'avidité des marchands de cadavres ne l'a pas arraché à son repos séculaire, est là pour vous recevoir, conservé par un art savant avec ses cheveux, ses dents, ses ongles, sa chair; tout est vivant, même la mort.

Vous avez vu se dérouler l'existence égyptienne tout entière. Maintenant dans les tombes, surtout dans les tombes royales, sur les parois des sarcophages, sur les caisses des momies, sur les papyrus ensevelis avec elles, une autre série de peintures plus considérables, plus variées, d'une variété, d'une richesse infinie, vont vous offrir l'histoire de l'ame après la mort, les épreuves qu'elle traverse, les jugemens qu'elle subit, toutes les aventures enfin de cette pérégrination à travers des régions inconnues, à travers les étangs de feu et les champs destinés aux ames heureuses, au milieu d'une foule innombrable de génies et de divinités funèbres. Ainsi la vie présente et la vie à venir, notre monde et l'autre, tout ce que les Égyptiens connaissaient de celui-ci et imaginaient de celui-là a été représenté mille fois par eux, et ces représentations subsistent. L'ancienne Égypte peut donc se retrouver dans ses ruines, nous parlant un double langage, complétant les représentations figurées par les inscriptions hiéroglyphiques, expliquant les inscriptions par le spectacle des objets qu'elles accompagnent, des scènes qu'elles traduisent. Lors même qu'on ne lit pas ces inscriptions, on sait en général à quoi se rapporte ce qu'on ne peut pas lire, on sait si ce qu'on a devant les yeux est une prière ou une dédicace, ou une commémo-

ration historique; on sait, de plus, à quel dieu s'adresse cette prière, quel roi a fait cette dédicace, de quel événement cette légende a conservé la mémoire. Enfin, si l'on ne sait pas tout ce que disent les hiéroglyphes, on sait, et c'est beaucoup, ce qu'ils ne disent pas. On ne leur demande plus les secrets merveilleux, les connaissances supérieures dont on croyait depuis deux mille ans qu'ils renfermaient le mystère; il faut renoncer à y lire les oracles d'Hermès, comme le père Kircher, ou, comme on l'a fait de nos jours, les psaumes de David. Il n'y a, à vrai dire, que des inscriptions sur les monumens de l'Égypte: les unes religieuses, les autres historiques, les autres domestiques et privées; mais ces inscriptions sont sans nombre, et quelques-unes, grace à leur étendue, peuvent passer pour des livres de religion ou des chapitres d'histoire. Nul n'ignore combien ont fourni de renseignemens précieux sur l'antiquité les inscriptions grecques et latines en général si courtes, et dont les sujets ne dépassent pas un cercle assez restreint; que ne doit-on pas attendre de cette épigraphie colossale dont les pages et les volumes se déroulent sur les murs des palais et des temples, dans des proportions que sont loin d'atteindre les inscriptions tracées sur les murailles de Ninive ou les rochers de Bisitoun? Les lacunes que présente l'explication, encore incomplète, des hiéroglyphes correspondent aux lacunes qu'offrent les textes mutilés des inscriptions grecques et latines. On peut deviner ce qui reste obscur dans les premières au moyen de ce qui est déjà compris, comme on restitue dans les secondes, avec le secours des lettres et des mots qui restent, les lettres et les mots effacés, et il y a entre les inscriptions hiéroglyphiques et les inscriptions grecques et latines cette différence à l'avantage des premières, que les lacunes qu'elles présentent peuvent être comblées avec le temps par les progrès de la science. Laissant de côté tous les textes dont le sens est douteux, et s'attachant à ceux dont le sens est certainement connu, on peut, en les rapprochant, en les comparant, les compléter, les éclairer les uns par les autres, et parvenir à en tirer quelques enseignemens sur le peuple extraordinaire qui a tracé ces lignes si longtemps muettes. En un mot, on peut dès aujourd'hui appliquer l'étude des hiéroglyphes à deux objets : à l'histoire des événemens et à l'histoire des idées, des mœurs de la société égyptienne.

Les travaux de Champollion ont montré le parti qu'on pouvait tirer de la lecture des noms de rois, comparés avec la liste que nous a laissée le prêtre égyptien Manéthon, pour rétablir la série chronologique des Pharaons. Depuis Champollion, beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire dans cet ordre de recherches, même après le savant et ingénieux ouvrage dans lequel M. Bunsen vient de donner pour la première fois une série des règnes de toutes les anciennes dynasties depuis Ménès. Des travaux importans sur ce vaste et difficile sujet sont près de pa-

raître. On attend surtout avec impatience le Livre des Rois de M. Lepsius. L'abondance et la nouveauté des matériaux recueillis en Égypte et jusque dans la Haute-Nubie, la sagacité de l'auteur, prouvée par d'autres travaux, font espérer que la chronologie égyptienne, embrassée dans son ensemble, lui devra un véritable progrès.

L'étude des hiéroglyphes n'a donc pas été sans fruit pour l'histoire, comme on le répète encore un peu légèrement. La suite, la durée des règnes rapportées aux monumens qu'ils ont vu élever et aux grands événemens qu'ils ont vu accomplir, tels que la prépondérance de Thèbes ou de Memphis, l'union ou la division des diverses parties de l'Égypte, l'invasion des pasteurs, tout cela, c'est de l'histoire. Outre les noms des Pharaons, ceux de leurs épouses, de leurs fils, de leurs filles, les noms des peuples qu'ils ont soumis, des pays qu'ils ont conquis, c'est aussi de l'histoire.

Si l'on trouve cette histoire trop pauvre, il en est une autre, selon moi, encore plus curieuse, et pour laquelle les matériaux abondent : c'est l'histoire des croyances, des institutions, des mœurs, et celle-ci est écrite sur toutes les pierres des monumens, sur tous les papyrus, sur toutes les caisses de momie, jusque sur les meubles et les ustensiles d'un usage journalier. D'après ce qu'on peut lire de ces inscriptions hiéroglyphiques, qui forment comme une littérature éparse sur les monumens, on peut dès à présent se faire une idée des croyances religieuses et morales, de l'organisation sociale et domestique des anciens Égyptiens; on peut, sur ces objets importans, la religion, la société, la famille, l'industrie, compléter, modifier, et, sur beaucoup de points, corriger ce que les anciens nous ont appris, les anciens, si nouveaux par rapport à la vieille civilisation de l'Égypte, les anciens, qui trop souvent ont prêté leurs idées à un pays tardivement et toujours imparfaitement connu. Pour moi, je l'avoue, le plus grand intérêt qu'offrent les hiéroglyphes et les peintures qui les accompagnent, c'est de nous aider à percer au cœur de cette nation célèbre et mystérieuse que la Grèce, policée tant de siècles après elle, regardait comme son institutrice, et qui a pu agir aussi sur la Judée, cette autre maîtresse de l'humanité.

Quelle a été l'action de l'Égypte sur ces deux peuples, qui tiennent la plus grande place dans l'histoire de notre culture moderne, qui nous ont donné, l'un notre philosophie et nos arts, l'autre notre religion? Quels ont été les rapports de l'Égypte avec la Phénicie, l'Assyrie, l'Inde? Placée entre le monde asiatique et le monde grec, l'Égypte aurait-elle été soustraite aux influences de l'un, serait-elle demeurée sans action sur l'autre? Il est difficile de l'admettre. Et alors quel a été son rôle? D'où vient-elle? Jusqu'où sont allées ses colonies et ses conquêtes? Quelle place sa mythologie et ses arts tiennent-ils dans l'histoire de la

mythologie et des arts de la Grèce? Toutes ces grandes questions ne peuvent être résolues, si l'on ne connaît à fond l'Égypte elle-même.

Or, ce n'est pas dans les témoignages souvent suspects des anciens, ou dans les systèmes presque toujours trompeurs des modernes, qu'il faut la chercher. Il faut demander l'Égypte à ses propres monumens avant d'étudier ses rapports avec Babylone, Jérusalem, Argos; il faut l'observer chez elle, dans les deux expressions vivantes qu'elle a laissées, les tableaux qui aident à comprendre les hiéroglyphes, et les hiéroglyphes qui achèvent de faire comprendre les tableaux.

Tout cet ordre de recherches a été le but principal de mes explorations, mais n'a pas été leur but unique. Il n'y a pas seulement des hiéroglyphes en Égypte; ce pays offre des sujets d'observation et de méditation que ne peut entièrement négliger un voyageur, quel qu'il soit, s'il a des yeux pour voir, une mémoire pour se souvenir, et un peu d'imagination pour rêver. Qui pourrait être indifférent aux tableaux de cette étrange nature des bords du Nil, au spectacle de ce pays-fleuve auquel ne ressemble nul autre pays? Qui ne serait ému en présence de ce peuple qui fit de si grandes choses et qui est réduit à une si extrême misère? Qui visiterait Alexandrie, le Caire, les pyramides, Héliopolis, Thèbes, sans être assailli des plus imposans souvenirs et des plus variés? Y a-t-il dans le monde un pays plus à part des autres pays et plus mêlé à leur histoire? La Bible, Homère, la philosophie, les sciences, la Grèce, Rome, le christianisme, les hérésies, les moines, l'islamisme, les croisades, la révolution française, presque tout ce qu'il y a eu de grand dans le monde se rencontre sur le chemin de celui qui traverse cette contrée mémorable. Abraham, Sésostris, Moïse, Hélène, Agésilas, Alexandre, Pompée, César, Cléopâtre, Aristarque, Plotin, Pacome, Origène, Athanase, Saladin, saint Louis, Napoléon, quels noms! quels contrastes! La Grèce et l'Italie en présentent moins peut-être et de moins frappans. L'Égypte, qui éveille tous les grands souvenirs du passé, intéresse encore dans le présent et dans l'avenir : dans le présent, par l'agonie de son douloureux enfantement; dans l'avenir, par les destinées que l'Europe lui prépare quand elle l'aura prise, ce qui ne peut tarder. Pays fait pour occuper éternellement le monde, l'Égypte apparaît à l'origine des traditions de la Judée et de la Grèce. Moïse en sort, Platon y court. Elle attire la pensée et le tombeau d'Alexandre, la piété de saint Louis et la fortune de Bonaparte. Et aujourd'hui, pendant que j'écris ces lignes, l'objet de l'empressement un peu exagéré de Paris et de Londres, c'est le fils de Méhémet-Ali.

Tel est le pays à travers lequel je demande au lecteur de me suivre, offrant d'être pour lui un cicérone peut-être assez bien renseigné par l'étude et l'observation. En lui communiquant jour par jour mes impressions personnelles dans toute leur spontanéité, je m'efforcerai tou-

jours de lui fournir le moyen de les compléter, de les redresser même en les comparant avec les observations des autres voyageurs qui m'ont précédé dans ce pays, tant visité depuis Hérodote jusqu'à Champollion. Le tissu de cet ouvrage sera formé d'une double trame. On y trouvera ce que j'ai vu et senti sur place, et aussi le résultat des études que le spectacle des lieux m'a fait entreprendre et a pu féconder. Je voudrais que le voyage en Égypte dont je donne aujourd'hui l'ébauche fût un livre sur l'Égypte; je voudrais que ce livre fût dans son ensemble au niveau des connaissances acquises; je voudrais que, sur les sujets auxquels des études spéciales m'ont préparé, il pût aider aux progrès de la science et parfois les devancer un peu.

Paris, 1er août 1846.

Marseille, 30 novembre 1844.

Me voilà à Marseille, et je crois toucher à l'Égypte. Marseille est maintenant à sept journées d'Alexandrie. Les noms des bateaux à vapeur qui rapprochent le Delta du Rhône et le Delta du Nil, ces noms sont eux-mêmes égyptiens : c'est *le Sésostris, le Rhamsès, le Luxor*. Je partirai demain sur *l'Alexandre*. Que cette gloire protége mon obscurité! que le nom du conquérant soit d'un bon augure à mes petites conquêtes! Je ne vais pas fonder une ville, mais travailler humblement aux fondemens d'une science. Puisse la terre d'Égypte ne pas être la terre de mon sépulcre!

A Marseille, j'ai trouvé M. P. Durand, mon compagnon de voyage, qui m'y avait devancé (1). Nous n'étions pas embarrassés de deux jours à passer dans la ville des Phocéens. Beaucoup d'emplettes et de préparatifs nous restaient à faire : au premier rang était la provision de papier non collé pour estamper. Rien n'est plus précieux pour le voyageur archéologue que cet estampage si simple, et dont on ne s'est malheureusement avisé que depuis peu de temps. Avec une feuille de papier, un verre d'eau, une brosse, on prend en quelques minutes l'empreinte d'une inscription ou d'un bas-relief; c'est une sorte de typographie portative qui permet de multiplier à volonté les copies d'un original qu'on ne peut déplacer. Nulle transcription, nul dessin ne vaut cette reproduction mécanique. L'œil et la main de celui qui copie peuvent se lasser ou se tromper; mais l'estampage n'est sujet ni aux distractions ni aux erreurs. Grace à lui, on emporte moulé fidèlement et sûrement

(1) Je dois à la généreuse amitié de M. Villemain d'avoir pu emmener avec moi cet homme distingué, qui est un excellent dessinateur.

l'objet lui-même. Le papier à empreinte et la chambre claire sont les deux principaux instrumens d'une reproduction exacte et facile des monumens. Le daguerréotype se présente avec des prétentions merveilleuses à la promptitude; en fait, il est rarement d'un usage commode. Nous emportons cependant un de ces instrumens; mais on me dit qu'il ne sera pas si utile qu'il semblerait devoir l'être.

Avant de quitter Marseille, nous avons trouvé, M. Durand une figure égyptienne à dessiner, moi des hiéroglyphes à lire. En effet, le musée de cette ville possédait sans s'en douter, dans une statue en basalte noir dont la partie inférieure est mutilée, quoi? le portrait en pied d'une fille de Sésostris.

Il y a un an que, me trouvant à Marseille avec le docteur Roulin, le docteur me parla d'une statue égyptienne qu'il avait aperçue dans l'angle d'une petite salle par où l'on passe quand on va du musée à la bibliothèque. En me glissant par derrière la statue, entre elle et le mur, je m'assurai que sur l'appui postérieur auquel elle est accolée étaient gravés des hiéroglyphes. Il ne me fut pas difficile d'y reconnaître le prénom de Rhamsès-le-Grand, que l'on s'accorde à identifier avec Sésostris. Outre le prénom de ce Rhamsès, on voit derrière la figure en question les hiéroglyphes dont se compose ce qu'on appelle la bannière ou l'étendard, et qu'on pourrait appeler la devise de ce Pharaon. Il faut savoir que chacun des rois d'Égypte a, outre son nom de race et son nom propre, une devise tracée sur une sorte de drapeau. Ici le nom et la devise de Sésostris sont gravés sur la statue dont j'ai le premier signalé l'existence; mais cette statue n'est pas celle d'un conquérant, c'est celle d'une femme. Qu'était à Sésostris cette femme qui porte son nom? Sa mère? La figure a trop de jeunesse; d'ailleurs, nous connaissons les traits de la mère de Sésostris par une magnifique statue du Vatican. Les traits fiers et sombres de cette reine, marqués comme toujours d'un caractère individuel très prononcé, ne rappellent point les traits adoucis de la statue de Marseille. Au reste, l'âge de celle-ci ne permet d'hésiter qu'entre une épouse et une fille de Sésostris. L'antiquité ne nous a rien dit des épouses de ce Pharaon, mais les monumens nous font connaître que, durant un règne qu'ils nous apprennent aussi avoir duré plus de soixante années, Sésostris eut au moins deux femmes. Est-ce une d'elles que représente notre statue? Si la partie inférieure de la figure n'avait pas péri, nul doute ne subsisterait à cet égard, car le nom de la princesse s'y pourrait lire accompagné de l'épithète *épouse ou fille royale;* mais, la mutilation du monument nous réduisant aux conjectures, on peut dire que l'extrême jeunesse de la figure convient mieux à une fille qu'à une femme du conquérant. Le front d'une reine porterait probablement le basilic, signe caractéristique de la royauté; or, ce signe n'est pas ici. Nous contemplons donc

probablement les traits d'une des treize filles de Sésostris dont je verrai bientôt les images sculptées sur les parois du Memnonium à Thèbes, et du temple d'Essebouâh en Nubie, dont l'une, la princesse Batianté, m'attend; figure colossale au seuil de la grande salle de Karnac.

La statue de Marseille n'est point sans valeur sous le rapport de l'art. Les bras en particulier sont traités avec un sentiment remarquable, mais le mérite principal de cette sculpture est de porter écrit un nom qui est une date et une désignation d'origine. Les statues-portraits de grandeur naturelle, et surtout les statues de femmes, ne sont pas nombreuses dans les musées égyptiens. Il est déplorable que celle-ci soit reléguée dans un passage, et rencoignée de telle sorte qu'on ne puisse sans beaucoup d'efforts lire l'inscription hiéroglyphique à laquelle elle doit son principal intérêt. M. Reynard, député de Marseille, si zélé pour tout ce qui concerne l'embellissement de cette ville, et qui sous la restauration fut avec le savant et spirituel docteur Cauvières le fondateur de cet athénée où je m'honore d'avoir débuté dans la carrière de l'enseignement, M. Reynard ne saurait être indifférent au sort de la statue égyptienne de Marseille; il m'a promis de la faire placer au milieu d'une salle, de manière qu'on puisse tourner autour et lire le nom de Sésostris (1). Je ne serai content que quand je verrai tout-à-fait revenue à la lumière cette princesse égyptienne qu'un heureux hasard m'a fait découvrir. Puisse cette première rencontre avec l'Égypte sur le sol de France porter bonheur à mes explorations futures dans le pays des Pharaons!

12 décembre, en vue de la côte d'Égypte.

On ne peut plus dire comme au temps d'Homère : Le voyage d'Égypte est long et difficile. Rien de plus aisé, au contraire, que de s'embarquer à Marseille sur les bateaux à vapeur qui partent chaque mois. En sept jours, peut-être en six, on sera comme je le suis à cette heure en vue de la côte d'Égypte (2). Si j'en ai mis douze à venir de Marseille, c'est que j'ai employé une semaine à revoir les antiquités égyptiennes de Rome et à visiter celles de Naples.

. . . .

Arriverons-nous aujourd'hui à Alexandrie? Le cœur me bat à cette question que j'entends poser et discuter auprès de moi. Il faut être à l'entrée des passes avant la nuit pour que le pilote arabe puisse sortir du port et venir nous chercher. La nuit approche; on est dans l'incertitude; tous les regards sont fixés vers le point de la côte où de moment

(1) Je rappelle de nouveau à M. Reynard cette promesse, qui, me dit-on, n'est pas encore accomplie. — Note de 1846.

(2) On tente en ce moment des expériences dont le but est d'arriver à faire en cinq jours le trajet de Marseille à Alexandrie. — Note de juillet 1846.

en moment on s'attend à voir surgir Alexandrie. A l'ouest, quelques bandes jaunes s'étendent horizontalement au-dessus de la mer grise comme les nuages; mais une déchirure laisse voir un lambeau de ciel parfaitement vert tel que Bernardin de Saint-Pierre dit l'avoir remarqué sous les tropiques. L'Orient perce le voile. Des poissons volans nous offrent aussi un spectacle nouveau qui commence à dépayser nos regards; leur vol est un vol véritable, leurs nageoires brunes se meuvent d'un battement continu comme des ailes; on dirait des moineaux quand ils rasent la terre avant de s'abattre. Le temps est doux, l'air léger et suave. Une longue rive blanche, à peine visible au-dessus des flots, c'est tout ce qu'on aperçoit de cette terre d'Égypte dont nous sommes si proches. On dirait au bout des lagunes de Venise la ligne faiblement ondulée du Lido.

Il est permis de se souvenir de Venise en saluant Alexandrie. Alexandrie fut au moyen-âge le principal marché où Venise s'approvisionnait des denrées orientales qu'elle revendait à l'Europe. Le fondateur du siége épiscopal d'Alexandrie devait être le protecteur et le parrain de la république de Saint-Marc. Une tradition qu'il est impossible de défendre fait siéger saint Marc à Aquilée avant Alexandrie. Au XIV[e] siècle (1329), les Vénitiens s'emparèrent de l'évangéliste qui devait leur être un patron si glorieux. Pour dérober le corps du saint, ils usèrent d'une étrange ruse : ils le couvrirent de jambons, le protégeant ainsi contre les recherches des musulmans de toute l'horreur qu'inspire à ceux-ci une chair pour eux immonde; bon tour de marchands accoutumés à frauder la douane. Les îles s'ouvraient devant les reliques de celui qui avait fait parler la lune pour refuser un culte idolâtre et proclamer le vrai Dieu. Ces reliques semblaient transporter l'héritage d'Alexandrie dans cette Venise destinée à être dans les temps modernes le lien de l'Orient et de l'Occident, comme la cité d'Alexandre le fut pour l'ancien monde.

Mais les approches d'Alexandrie éveillent de plus vieux souvenirs. L'île de Pharos, autrefois séparée de la terre et qui lui est maintenant unie, l'île de Pharos est déjà dans Homère. L'Égypte apparaît à l'horizon de la tradition grecque comme elle m'apparaît en ce moment à l'horizon de la Méditerranée, brillant théâtre de cette tradition brillante, c'est-à-dire comme une terre entrevue à peine à travers les flots et la nuit.

On s'est laissé embarrasser fort mal à propos par un vers d'Homère qui place cette île de Pharos à une journée de l'Égypte. On a supposé un immense accroissement du Delta entre le temps d'Homère et celui d'Alexandre; mais, comme j'aurai occasion de l'établir d'après les meilleures autorités, ce grand accroissement n'est qu'une chimère. Après avoir voulu faire violence à la nature, on a voulu faire violence à la

langue en supposant que le mot *Égypte* désignait ici le Nil, et qu'il s'agissait de la distance de l'île, non au rivage le plus proche, mais à l'embouchure du fleuve. Le Nil en effet s'appelle *Aiguptos* dans Homère, le mot *Neilos* ne paraît que dans Hésiode; mais, M. Letronne ayant fait voir que toutes les fois que les anciens se servent de l'expression *Aiguptos* pour désigner le Nil et non le pays d'Égypte, ils y ajoutent le mot fleuve, il a été prouvé que c'était bien de la terre d'Égypte et nullement de l'embouchure du Nil que l'île de Pharos était éloignée d'une journée d'après Homère. Ceux qui voulaient à tout prix faire accorder la nature et le poète, qu'on est en effet assez accoutumé à voir d'intelligence avec elle, ne se sont pas tenus pour battus, et l'on a prêté à Homère l'idée beaucoup trop ingénieuse d'avoir voulu peindre, non ce qui était de son temps, mais ce qu'il supposait avoir existé plus anciennement, pour accommoder sa description à l'âge des événemens racontés dans son poème. Rien, il faut le reconnaître, n'est moins dans le génie de l'épopée primitive qu'un pareil calcul. Le chanteur ou les chanteurs à qui nous devons l'Odyssée ne faisaient ni de la couleur historique, ni de la couleur locale, et ne s'inquiétaient pas plus d'un anachronisme que les peintres du XV[e] siècle. Virgile, poète d'une époque savante, le siècle d'Auguste, disciple d'une école savante, l'école alexandrine, Virgile ne se fait point scrupule de mettre dans la bouche d'Énée une description de la ville d'Agrigente étalant ses immenses murailles, telle que lui-même l'avait contemplée sans doute quand il faisait son voyage de Grèce, mais comme Énée eût eu quelque peine à la peindre plusieurs siècles avant qu'elle fût fondée. Il y avait une explication plus simple et plus vraie à donner de l'inexactitude d'Homère : c'était de n'en point donner du tout. Homère, peintre si fidèle des lieux qu'il connaissait, s'est trompé sur la situation de l'île de Pharos, parce qu'il ne connaissait point l'Égypte. Il a placé cette île à une journée du rivage qu'elle touche, comme Shakespeare a mis un port de mer en Bohême, et comme le chroniqueur Glaber a fait rouler des glaçons par le Nil; mais il y a des savans qui ne consentiront jamais à dire d'un auteur favori ce qu'ils ne permettent à personne de dire d'eux-mêmes : Il s'est trompé.

L'Égypte est pour Homère un pays merveilleux et inconnu, comme l'Inde le fut pour les Grecs et pour le moyen-âge. Le passage de l'Iliade sur Thèbes au cent portes, par chacune desquelles sortaient deux cents chars, paraît interpolé. L'Égypte de l'Odyssée n'est pas moins fantastique. Elle est placée au-delà d'une mer que les oiseaux ne peuvent franchir en une année. Les migrations des oiseaux qu'on ne voyait revenir qu'au bout d'un an ont peut-être donné lieu à cette fable par une exagération qui aurait confondu le terme de leur passage avec l'époque de leur retour. Du reste, si l'on admettait cette distance comme on a

fait pour celle de l'île de Pharos, il faudrait reculer l'Égypte jusqu'à la Nouvelle-Hollande.

Quelques traits de la peinture homérique ne manquent pas d'une certaine vérité. La tradition est rarement tout-à-fait mensongère, comme elle n'est jamais tout-à-fait véridique. Il y avait aussi dans les *merveilles de l'Inde* ancienne et moderne quelques détails vrais au milieu de mille fables. Dans le récit d'Ulysse (1), les Égyptiens figurent comme un peuple civilisé, humain, riche, avancé dans les arts, et les Grecs comme des pirates venus pour tenter un coup de main sur les bords du Nil. Au moment où ils vont être exterminés par les habitans comme ils le méritent, ils doivent leur salut à la générosité du roi, et conservent leur liberté au milieu du peuple qu'ils ont voulu piller. Déjà se montre ici une notion confuse de l'antériorité de la civilisation égyptienne et de cette justice tant vantée depuis.

La terre d'Égypte était donc pour les Grecs du temps d'Homère une terre de merveilles; mais, avant de la bien connaître, ils s'étaient empressés, suivant l'usage, de la rattacher à leurs traditions poétiques: ils conduisirent Hélène sur les bords que devait enchanter Cléopâtre. Hélène en rapporta ce précieux népenthès qui, « mêlé au vin de la coupe, endormait la colère et la douleur, et ne permettait pas pour tout un jour de verser des larmes, même à ceux qui auraient perdu un père ou une mère, ou qui auraient vu un frère ou un fils chéri égorgé sous leurs yeux. » Il me semble impossible de ne pas reconnaître dans le népenthès d'Hélène le *hachich* si usité au bord du Nil, et dont on commence à parler en Occident. Le hachich, auquel un poète arabe disait, sans se douter qu'il répétait Homère: « Repousse loin de moi tous les chagrins et les maux les plus amers (2), » le hachich ne se mêle point au vin, mais on le prend en buvant, et son effet paraît être de délivrer l'ame de toute impression pénible, et d'exciter en elle un sentiment de joie sans motif et sans bornes (3).

On sait que le Vieux de la Montagne se servait du hachich pour plonger dans une ivresse délicieuse ceux qu'il voulait armer contre ses ennemis, et que de là est venu le mot français assassin. « L'effet du hachich, dit M. de Sacy, était de leur procurer un état extatique, une

(1) Odyssée, liv. XIV, v. 246 et suiv.

(2) Sylv. de Sacy, *Chrest. arabe*, liv. I, p. 215.

(3) Pietro della Valle avait déjà eu l'idée que le hachich pourrait être le népenthès d'Homère (*Journ. des Sav.*, 1829, 86). Makrisi dit bien que la découverte des propriétés enivrantes du chanvre ne remonte qu'au VII[e] siècle de l'hégire; mais M. de Sacy la croit plus ancienne. Dès le temps d'Hérodote, on employait les grains du chanvre pour se procurer une ivresse semblable à celle de l'opium. (Mongez, *Journ. des Sav.*, 1825, p. 176.)

douce et profonde rêverie, pendant laquelle ils jouissaient ou s'imaginaient jouir de toutes les voluptés qui embellissent le paradis de Mahomet. » Les jardins enchantés où le Vieux de la Montagne faisait porter les jeunes gens étaient, pense M. de Sacy, « un fantôme produit par l'imagination de ces jeunes gens enivrés par le hachich, et qu'on avait long-temps bercés de l'image de ce bonheur (1). » On peut croire que la première idée des jardins d'Armide a été empruntée à la description de ces jardins fantastiques, embellis encore par les récits de la croisade; le philtre d'Hélène aurait produit les enchantemens d'Armide.

La douceur des fruits de l'Égypte est peut-être entrée pour quelque chose dans ce que Homère a dit des propriétés merveilleuses du lotos, qui faisait oublier à ceux qui s'en nourrissaient le charme de la patrie. On place le pays des lotophages un peu à l'ouest de la côte d'Égypte, et on reconnaît l'arbre merveilleux dans le jujubier; mais il ne faut pas oublier que la plante sacrée des Égyptiens s'appelait aussi lotos, qu'avec la racine de cette plante, qui est le nénuphar, on peut préparer une sorte de pain. Sans doute l'on confondait, dans l'idée qu'on se faisait du lotos, et le nénuphar d'Égypte et quelque autre plante dont le fruit devait être très sucré. Bien que la plupart des botanistes anciens et modernes s'accordent à retrouver ce fruit délicieux dans la baie du jujubier, je crois qu'à l'idée qu'on se formait du lotos se mêlait une notion vague de plusieurs autres fruits encore plus doux, peut-être les dattes, peut-être les bananes, dont les chrétiens d'Égypte (2) au moyen-âge, exprimant aussi par une fable l'incomparable douceur, disaient que c'était le fruit pour lequel Adam avait renoncé au paradis.

La tradition homérique a placé aussi sur ces bords le mythe de Protée; la patrie véritable de ce personnage obscur est l'Égypte; c'est celle que connaît Homère (3). Cet être singulier me semble avoir été pour les Grecs une personnification merveilleuse de l'antique sagesse de l'Égypte. Dans cette supposition, son nom *Proteus* (le premier) exprimerait l'idée, de bonne heure accréditée, que l'Égyptien était le plus ancien comme le plus éclairé des peuples. Les mille formes qu'il prenait tour à tour feraient allusion aux métamorphoses symboliques de la divinité qui se montrait en Égypte sous des figures variées et monstrueuses.

Le mythe de Protée, personnage antique, difforme et savant, ne ren-

(1) *Mém. de l'Institut*, IV, p. 61.

(2) *Viaggio di Frescobaldi*, p. 85.

(3) Une médaille du nôme de Ménélaïs, et représentant un Harpocrate dont le corps se termine en crocodile, a fourni à M. Lenormant des considérations neuves et ingénieuses sur les rapports et les confusions que les Grecs ont pu faire entre les divinités égyptiennes et les personnages de la tradition hellénique. (*Musée des Antiquités égyptiennes*, p. 67.)

dant ses oracles que vaincu dans une lutte laborieuse après avoir étonné par des apparences bizarres, ce mythe me paraît avoir été chez les Grecs comme le premier écho de la renommée que dès-lors répandait au loin la sagesse égyptienne enveloppée de symboles étranges. Je dirai bientôt ce que je pense de cette sagesse tant vantée; mais, quelle qu'elle fût, elle a gardé son secret jusqu'à nous. Aujourd'hui seulement nous pouvons espérer d'entendre sa voix, aujourd'hui qu'elle a commencé à rendre ses oracles, aujourd'hui que, par de si puissans et de si persévérans efforts, Champollion a enchaîné Protée.

Un phare moderne s'élève sur le rocher de Pharos, qui a donné son nom à tous les phares. Un tel édifice ne pouvait dater que de l'époque grecque. L'Égypte, ennemie des étrangers, se plaisait à les voir repoussés par les bas-fonds et les écueils de ses rivages, et n'eût rien fait pour leur en faciliter l'accès; mais, dès que les Grecs ont posé le pied sur le rivage d'Égypte, elle éleva dans les airs cette lumière, symbole de l'éclat qu'Alexandrie allait répandre sur le monde. Le phare fut construit par ordre du second des Ptolémées, l'ami des lettres et des arts. On sait que l'architecte Sostrate s'était assuré, par une supercherie ingénieuse et légitime, l'immortalité qu'il méritait; on sait comment il avait tracé sur l'enduit fragile du monument l'inscription officielle en l'honneur du roi, et sur la pierre durable une inscription en son propre honneur; inscription qui, dès le temps de Strabon, était seule visible, et qui, ainsi que l'a très bien montré M. Letronne, n'aurait pu être telle que l'ont vue Strabon et Lucien, si elle n'avait pas eu l'origine qu'ils lui ont donnée. Déjà au IVe siècle la légende, qui commençait à se former autour du nom de Cléopâtre, attribuait à cette reine la fondation d'un monument plus utile que les magnificences insensées dans lesquelles elle épuisait ses trésors pour amuser Antoine, d'un monument sans lequel la grande richesse et par suite la grande importance d'Alexandrie n'eussent pas été possibles.

Les dimensions du phare ont été exagérées par les anciens et surtout par les Arabes.On lui a donné une base et une hauteur qui surpasserait celle de la grand pyramide. M. Letronne a fait bonne justice de ces exagérations, et a ramené la hauteur du phare d'Alexandrie à peu près à celle de la tour de Cordouan (1). Pourtant ce qui reste certain, d'après toutes les descriptions et tous les récits, c'est qu'il ne faut pas se représenter le phare d'Alexandrie comme une tour ordinaire, mais comme un édifice de forme pyramidale à plusieurs étages rentrans dont chacun était entouré par une galerie extérieure, tel que la pyramide de Meidoun et les pyramides mexicaines, tel que le phare romain de Boulogne qui

(1) Environ cent cinquante pieds. Traduction de Strabon, t. V, p. 329; note. Saint-Genis donne à la tour de Cordouan plus de cent soixante-quinze pieds.

existait il y a cent cinquante ans (1). Le phare d'Alexandrie s'élevait, dit Hérodien, comme un catafalque. Tout devait avoir un aspect funèbre dans ce pays des grands monumens de la mort; mais il ne contenait pas les trois cents appartemens où l'on s'égarait, dont parlent les auteurs arabes, et qui me semblent être nés d'une confusion avec ce que l'on racontait du labyrinthe de Mœris. Au reste, les auteurs orientaux font mille récits merveilleux du phare comme des pyramides. Ils racontent, par exemple, pour donner une idée de sa hauteur, qu'un certain vizir fit monter à son sommet un homme auquel il ordonna de laisser tomber une pierre quand il verrait disparaître le soleil, et que la pierre tomba à l'heure de la seconde prière de nuit.

Ces fables suffiraient à prouver que ce curieux monument a survécu à la conquête musulmane. De plus, les musulmans énumèrent les tremblemens de terre qui ont ébranlé et entamé sa masse de siècle en siècle jusqu'en 1303. Au XIIe siècle, Edrisi et Abdallatif parlent du phare comme existant de leur temps. Il en est de même d'Abulféda, qui visita plusieurs fois l'Égypte au commencement du XIVe siècle. On est donc certain que cette merveille de l'antiquité était encore debout à cette époque. D'après une tradition arabe qui peut avoir plus d'importance que celle que je rappelais tout à l'heure, il aurait existé au sommet du phare d'Alexandrie un miroir construit par un ouvrier chinois, au moyen duquel on découvrait au loin tous les vaisseaux. Ce miroir, ouvrage merveilleux d'Aristote et talisman de la ville d'Alexandrie, dans lequel on voyait *le ciel, la terre et toute la nature*, pourrait bien n'être pas plus réel que le miroir des Pharaons, au moyen duquel ils apercevaient tout ce qui se passait dans leur empire, et que plusieurs autres miroirs magiques dont il est question au moyen-âge; car, comme dit agréablement le père Montfaucon, c'est assez le génie des Orientaux d'inventer des choses si déraisonnablement fabuleuses. Cependant un savant distingué et point crédule, M. Libri (2), a considéré comme admissible que le miroir fût un télescope placé sur le phare d'Alexandrie. Il ne faut pas oublier que divers passages tirés des auteurs anciens et des écrivains du moyen-âge donnent lieu de penser que le grossissement des objets au moyen de certains miroirs était connu avant la découverte de Galilée (3). Or, il paraît certain à M. Libri qu'un instrument analogue

(1) V Montfaucon, *Mém. de l'Acad. des Inscrip.*, VI, p. 581.

(2) *Histoire des Sciences mathématiques en Italie*, t. I, p. 221.

(3) Sénèque connaissait les miroirs grossissans (*Quest. nat.*, l. I, c. 15). Roger Bacon avait conçu la possibilité de discerner de fort loin des objets très menus *en raison de la grandeur de l'angle sous lequel ils seraient aperçus*. Dans la seconde partie du *Roman de la Rose*, qui contient une sorte d'encyclopédie des connaissances du temps, il est parlé, d'après le *Livre des Regards* d'Alhacen (vers 1823?), de certains miroirs dont la puissance grossit et rapproche merveilleusement. Il faut avouer que, dans une

à un télescope existait à Raguse plusieurs siècles avant Newton, et Burratini, architecte italien qui a visité Alexandrie au XVIIe siècle, regarde cet instrument conservé à Raguse comme celui qui était à Alexandrie du temps des Ptolémées. La supposition de Burratini est hardie, ce me semble, et sa justesse n'est rien moins que démontrée. Dans tous les cas, si l'on admettait l'existence d'un télescope sur le phare d'Alexandrie, ce ne pourrait être, comme le dit M. Libri, qu'à l'époque arabe et non au temps des Ptolémées, car, si un tel instrument eût existé dès lors, les auteurs anciens l'eussent mentionné parmi les merveilles tant célébrées d'Alexandrie.

Aujourd'hui la première chose qu'on aperçoit de la mer, c'est la grande colonne appelée si improprement colonne de Pompée. Elle paraît comme une voile, disent les portulans; puis, en approchant, on voit se dresser les mâts de vaisseaux qui semblent fichés dans le sable et font ressembler la ville d'Alexandrie, suivant la judicieuse comparaison du docteur Robillard, à un paquet d'aiguilles plantées sur une pelote jaune. Des moulins à vent couvrent les hauteurs voisines de la ville; les Français ont construit les deux premiers, les autres sont l'œuvre du pacha; les Français n'ont fait que rapporter à l'Orient ce qu'ils en avaient reçu au temps des croisades, et rendre à l'Égypte une invention de l'Égypte. La côte est trop plate pour que la ville puisse se présenter avec avantage. Venise seule, bien que bâtie au ras des flots, est d'un effet admirable; elle le doit à ses clochers et à ses dômes. Alexandrie ne nous frappe point par son aspect, elle ne nous attire que par son nom, ses souvenirs, et par l'espoir d'une nuit sans roulis et sans mal de mer.

Mais entrerons-nous ce soir dans la rade? Déjà sous cette latitude le jour baisse rapidement. Une petite barque s'avance vers nous, elle apporte le pilote arabe... non, elle s'éloigne, on s'était trompé. Notre capitaine, M. de Brun, dont la hardiesse est connue, parle de s'aventurer sans pilote dans les passes, témérité que le pacha naguère a punie de mort sur un officier égyptien. Cependant un autre bateau se dirige vers nous, cette fois c'est le pilote qui approche. Dieu veuille qu'il soit de la race de ces pilotes égyptiens que Philon disait habiles à conduire les vaisseaux, comme les cochers du cirque à guider les chars! Le musulman prend place sur une des roues à côté du capitaine. Le grand turban blanc, les amples vêtemens du premier, forment avec la casquette bleue et l'uniforme étriqué du second un contraste qui n'est pas à l'avantage de l'Europe. Nous admirons la belle et sérieuse figure de l'Arabe, qui

lettre docte et spirituelle (*Magasin encyclopédique*, mai 1760), M. Boissonade combat plusieurs tentatives faites par divers savans pour prêter à l'antiquité ou au moyen-âge, à Ptolémée ou à Gerbert, un instrument semblable à un télescope.

promène sur la mer un regard attentif comme sur un livre connu, mais difficile; on avance prudemment, car la nuit est venue. Tour à tour on fait marcher la machine et on ralentit son mouvement; enfin le bâtiment s'arrête, nous sommes dans la rade d'Alexandrie.

Ce port où nous entrons est celui que les Grecs appelaient *du bon retour*, parce que, tourné vers l'ouest, les vents les plus ordinaires et le grand courant qui vient de Gibraltar y poussent naturellement les vaisseaux. Autrefois réservé aux musulmans, Méhémet-Ali l'a ouvert aux chrétiens, qui jusque-là devaient se contenter du port de l'est, moins profond et moins sûr. Nous ne prendrons terre que demain; mais quelques passagers impatiens veulent dès ce soir aller avec les officiers faire une visite au consulat. Empressé de poser le pied sur la terre d'Égypte, je les suis. Notre petite embarcation circule à travers les vaisseaux de la flotte, qui dessinent leurs masses noires sur le ciel étoilé. Aucun bruit, aucune lumière ne nous révèle l'approche de la ville endormie; nous nous dirigeons en tâtonnant, pour ainsi dire, vers cette cité célèbre, qui semble se cacher; nous abordons furtivement dans ce port qu'animait le commerce du monde; je saute à terre, je suis en Égypte. A terre, le même silence m'attendait. La nuit, les villes d'Orient sont muettes et ténébreuses; point de bruit dans les rues, aucune voix qui sorte des maisons, aucune lumière aux fenêtres; les boutiques sont fermées, les bazars déserts. A dix heures, Alexandrie me semblait presque inhabitée; seulement quelques groupes accroupis fumaient silencieusement, quelques figures noires enveloppées du burnous blanc glissaient dans les ténèbres. Ce calme rend plus sensible encore le contraste du présent et du passé. Quelle différence entre cette ville sans bruit, sans voix, et cette Alexandrie dont les festins de Cléopâtre animaient les nuits bruyantes, où deux mille ans plus tôt j'aurais pu, à pareille heure, rencontrer la folle reine, comme dit Amyot, *battant le pavé* avec Antoine! Ici ce n'était pas encore la gravité de l'Égypte, c'était une population mêlée de Grecs, de Juifs, de Romains, d'indigènes, une population de matelots et de soldats, de prêtres et de sophistes. Jéhovah, Jupiter, Sérapis, tous les cultes, toutes les langues, tous les costumes, toutes les idées, toutes les erreurs, toutes les sagesses, tous les délires de l'ancien monde, se heurtaient et s'agitaient comme en tumulte dans cette ville qui à cette heure semble morte, qui en effet l'était naguère, mais qui commence à revivre. Demain, je verrai Alexandrie, je l'entendrai; ce soir, je ne connais encore que son sommeil et son silence.

Mais, si du présent on remonte au passé, comme tout ce silence va s'animer! comme toute cette solitude va se remplir! Je ne pense pas qu'il y ait dans le monde une seule ville, Rome comprise, qui recueille et concentre des souvenirs si nombreux et si divers. Je me bornerai à citer trois noms, les trois plus grands peut-être de l'histoire, et qui ne se



sont jamais rencontrés qu'ici : qu'on me montre une autre ville fondée par Alexandre, défendue par César et prise par Napoléon.

Alexandrie, 10 décembre.

Le silence d'hier soir a complétement disparu, la plage est couverte d'une foule bruyante; les âniers se disputent les nouveaux débarqués avec des gestes frénétiques et des cris étourdissans au milieu desquels on distingue quelques mots de français; les douaniers, les porteurs, s'empressent; la gravité orientale n'est représentée que par les chameaux qui attendent les bagages des voyageurs, et qui, au-dessus de la multitude agitée, élèvent leur long col et leur figure ennuyée. Quand on commence à se remettre du premier désordre de l'arrivée, quand on a séduit avec quelques piastres les douaniers du pacha, quand les bagages sont bien attachés sur les chameaux, quand on a pu choisir un âne au milieu du troupeau serré que les âniers précipitent sur le voyageur assourdi par leurs clameurs et menacé par leur empressement, on commence à regarder autour de soi et à observer la ville dans laquelle on vient d'entrer.

La partie qu'on traverse pour gagner la grande place, où sont les auberges et les consulats, a peu de physionomie; c'est un quartier presque entièrement neuf. Des rues assez droites et assez larges sont bordées de maisons blanches. Da s toute cette partie de la ville, rien ne rappelle l'antiquité, sauf quelques tronçons de granit incrustés dans les murs des maisons. En parcourant ces rues modernes, on a bien besoin de se dire que la propreté, l'air et l'espace assainissent les villes, pour ne pas regretter les rues tortueuses et les vieilles maisons arabes que des constructions sans caractère ont remplacées; mais il faut reconnaître qu'on ne peut sacrifier la santé des hommes au plaisir des touristes : la couleur locale est bonne jusqu'à la peste exclusivement.

La place des consulats est vaste et régulière, mais on aurait dû donner plus de style aux bâtimens qui l'entourent, et surtout ne pas planter au milieu un diminutif d'obélisque en albâtre. Il ne faudrait pas refaire dans une ville d'Égypte les antiquités égyptiennes en joujou. Allons bien vite voir de vrais obélisques de granit.

Des deux obélisques qu'Abdallatif vit debout au XIIe siècle, un seul s'élève encore sur sa base de travail grec, l'autre est gisant sur le sol. Ce dernier a été donné par le pacha aux Anglais, qui, vu le mauvais état des hiéroglyphes, ont dédaigné de l'emporter. C'est là toute l'origine d'une erreur que la rivalité nationale a fait naître, et qui est chère aux badauds de Paris. Le jour où on a érigé notre obélisque de la place Louis XV, j'ai entendu vingt voix répéter dans la foule : Ah ! les Anglais vont être bien vexés, eux qui ont brisé leur obélisque. Le plus léger

prétexte suffit pour donner du retentissement au bruit le plus absurde, surtout quand ce bruit est l'écho d'un sentiment populaire.

Les deux obélisques d'Alexandrie étaient placés devant le temple de César, temple qu'on suppose avoir été élevé par Cléopâtre au père de Césarion (1). Elle aurait donc plus de droit d'attacher son nom à *ses* aiguilles qu'à *son* canal, qu'elle n'a point creusé, ni à *ses* bains, qui sont des tombeaux. En effet, les obélisques ont été placés là où ils sont quand a été construit le temple, dont ils formaient une dépendance, car, selon l'usage égyptien, les obélisques constamment accouplés s'élevaient un peu en avant des deux montans d'une porte ou des deux jambages d'un pylone (2).

A quoi pouvait tenir cet usage? Quelle idée symbolique exprimait cette disposition architecturale? Ici le sens d'un hiéroglyphe nous explique ce que les assertions sans fondement des anciens et les suppositions sans preuve des modernes ne sauraient nous révéler. Pline affirme que par l'obélisque les Égyptiens désignaient un rayon du soleil; il faut avouer que ce serait là un symbole un peu matériel (3). Un aveugle de naissance auquel des physiciens s'efforçaient d'expliquer la nature de la lumière au moyen de cônes, s'écria: « Je comprends; la lumière doit ressembler à un pain de sucre. » En vérité, la lumière me paraît ressembler à un pain de sucre tout aussi bien qu'un obélisque à un rayon de soleil (4); mais nous n'avons pas besoin des explications de Pline, que nous retrouverons en faute sur les hiéroglyphes. Les modernes ont eu des idées encore plus étranges sur le sens symbolique des obélisques. Bécanus, qui croyait fermement que le flamand était la langue sacrée des Égyptiens, déclare que l'obélisque est un emblème de la vie parfaite, dans laquelle l'ame se dégage de la vie terrestre et se concentre dans l'unité. Que le XIXe siècle ne triomphe pas trop de la bizarrerie du XVIe. En ce moment, un Allemand vient de découvrir que la pyramide triangulaire terminée en pointe, qui forme la partie supérieure des obélisques, résume parfaitement la théorie d'Empédocle sur les élémens dont le principe est l'unité.

(1) Strabon, qui visita l'Égypte 24 ans avant J.-C., vit déjà ce temple de César.

(2) Il y a quelques exceptions à cette règle générale. Ainsi l'obélisque élevé par Ptolémée Philadelphe en l'honneur d'Arsinoé était isolé au milieu d'une enceinte.

(3) Polidore Virgile, outrant la pensée de Pline, en vrai commentateur du XVIe siècle, déclare qu'un obélisque a exactement la forme d'un rayon de soleil qui entre par une fenêtre.

(4) Ce rapport de la pyramide et de l'obélisque a frappé Saint-Genis, l'un des auteurs du grand ouvrage d'Égypte. « Le corps du monolithe, dit-il en parlant de l'obélisque, a un air de pyramide quadrangulaire très allongée. » *Antiq.*, t. II, al., 41. « L'obélisque dérive évidemment de la pyramide, a dit M. de Lamennais (*Esquisse d'une Philosophie*, t. III, p. 180). Norden a été aussi frappé de cette ressemblance entre l'obélisque et la pyramide. Plusieurs auteurs anciens l'ont remarquée.

Dans l'écriture hiéroglyphique, l'*obélisque* est un signe qui a un sens déterminé. Il exprime l'idée de stabilité (1). On s'explique facilement cette valeur écrite de l'obélisque. Dans toutes les langues, une métaphore naturelle attribue l'idée de stabilité à la colonne, au pilier. Ainsi la borne de nos champs, qui fut le dieu Terme, exprime l'idée d'immutabilité. De plus, il faut remarquer que le sommet des obélisques se terminait toujours en forme de pyramide; c'est ce qu'on appelle le pyramidion. Un obélisque est une pyramide dont la base est très allongée; or, la pyramide, par sa forme, qui offre plus qu'aucune autre des conditions de solidité, la pyramide était l'expression naturelle de la permanence et de la durée. C'est pour cela sans doute qu'on donna une structure pyramidale aux gigantesques tombes des anciens rois. Ce que l'on voulait exprimer et pour ainsi dire écrire par ces masses de pierre, c'était cette idée : solidité, durée, éternité. Les obélisques étaient aussi comme les pyramides, dont ils rappelaient la forme, le signe de la stabilité, et c'est pour cette raison qu'on les plaçait en avant du seuil des temples, pour figurer les montans de la porte (2) et indiquer qu'ils étaient stables à jamais. Les inscriptions hiéroglyphiques gravées sur les montans eux-mêmes continuent en général une formule placée dans la bouche des dieux, et qui se termine par la promesse de la *stabilité à jamais*. Ainsi l'étude comparée des hiéroglyphes et des monumens nous montre que l'architecture aussi bien que la peinture était une écriture véritable, une écriture en relief, une écriture colossale. Les deux obélisques plantés devant les temples étaient deux énormes hiéroglyphes, deux lettres ou plutôt deux syllabes de granit, deux mots enfin placés là non-seulement pour être contemplés, mais pour être lus.

Si les obélisques dressés devant le temple de César exprimaient une pensée égyptienne, il en était ainsi du temple lui-même. Le culte d'un homme, les honneurs divins rendus à un souverain, nouveaux encore à Rome, ne l'étaient point en Égypte. Les inscriptions hiéroglyphiques ont fait connaître des prêtres consacrés au culte de Ménès et des anciens rois qui ont élevé les pyramides. Cet usage s'était conservé sous les rois grecs; nous savons qu'il y avait un prêtre des Ptolémées et des prêtresses de Bérénice et d'Arsinoé. On peut donc dire que l'apothéose romaine commença sur la terre d'Égypte, et, transmise des Pharaons et des Ptolémées à César, passa par lui aux empereurs avec son nom.

Les Romains, qui enlevèrent à l'Égypte les obélisques pour décorer la ville éternelle de ce signe de l'éternité dont ils ignoraient le sens,

(1) Il représente *men* (stable) dans *Petemenoph*, nom propre.

(2) Je suis porté à croire que les colonnes, le plus souvent terminées en pointe *comme des obélisques*, selon la parole du scholiaste d'Aristophane, qu'on plaçait devant la porte des maisons, avaient le même sens que les obélisques géminés de l'Égypte, dont elles étaient peut-être une imitation.

mais dont ils aimaient l'aspect sévère, les Romains employèrent rarement les obélisques en les plaçant, comme les Égyptiens, au nombre de deux devant un monument. Les obélisques isolés et projetant sur le ciel leur sommet quadrangulaire sont pour ainsi dire autre chose que les obélisques égyptiens collés devant les portes des temples. Il est curieux de voir comment l'obélisque a changé d'emploi. Les Romains, qui marquaient tous leurs monumens du sceau de l'utilité, voulurent rendre utile l'ornement symbolique qu'ils empruntaient à l'architecture égyptienne sans le comprendre. Des deux premiers obélisques transportés à Rome sous Auguste, l'un, placé dans le Champ-de-Mars, servit de gnomon (1), l'autre reçut une destination pour laquelle les obélisques semblaient faits en servant de borne (*meta*) dans le *circus maximus*, borne gigantesque bien digne de ce cirque immense; cet exemple fut suivi dans le cirque de Néron au Vatican, dans le cirque même d'Alexandrie, dans l'hippodrome de Constantinople, et donné de nouveau par Constance dans le grand cirque de Rome (2).

Cependant les Romains eux-mêmes placèrent quelquefois par imitation deux obélisques devant un monument, par exemple devant le mausolée d'Auguste; ils poussèrent même cette imitation jusqu'à ériger devant le temple d'Isis-Sérapis, qu'a remplacé l'église de la Minerve, deux obélisques, bien qu'un peu inégaux et assez différens d'époques, l'un du temps de Sésostris et l'autre du temps d'Apriès. Dans ce cas, les prêtres égyptiens qui desservaient le temple reproduisirent probablement la disposition égyptienne, pour conserver un symbole dont ils avaient le secret; mais en général les Romains la négligèrent, parce qu'elle ne leur disait rien, et firent de l'obélisque une pure décoration, comme le prouvent ceux qu'on a trouvés isolés, et entre autres celui qui ornait les jardins de Salluste.

Enfin les papes, auxquels il était permis de ne pas être des continuateurs très fidèles des traditions de l'Égypte, mais qui ont si bien compris comment on pouvait ajouter par des monumens à la majesté de Rome une nouvelle majesté, les papes ont tiré un merveilleux parti de ces superbes monolithes pour l'embellissement des places publiques. Il suffit de rappeler celui qui se dresse au Quirinal entre les statues de Castor et de Pollux et celui qui s'élève entre les deux fontaines de Saint-Pierre. Paris est, je crois, avec Rome, la seule ville qui ait orné une

(1) Quoi qu'on ait dit, les obélisques n'étaient point en Égypte destinés à cet usage. Si l'on eût voulu déterminer les solstices et les équinoxes par la mesure de leur ombre, comme l'ont pensé Stuart et Bruce, on les eût isolés dans un espace libre et non placés côte à côte au pied d'un mur de temple ou de palais.

(2) A Constantinople, il y avait deux obélisques dans le cirque, comme dans le *circus maximus* à Rome. Un seul est encore debout sur la place de l'Atmeidan.

de ses places d'un obélisque égyptien (1); la France avait droit, ce me semble, à se parer la première d'un pareil trophée, elle qui a conquis l'Égypte moderne par Bonaparte et l'Égypte ancienne par Champollion : celle-ci du moins lui restera.

Les obélisques d'Alexandrie étaient déjà des obélisques déplacés, apportés d'ailleurs. Le mouvement de transplantation qui devait faire marcher ces symboles de la stabilité jusqu'à Rome et jusqu'à Paris avait commencé avant l'ère chrétienne. Les obélisques d'Alexandrie venaient de la Haute-Égypte; leur matière est le granit rouge, qui ne se trouve pas au-dessous de Syène. C'est là qu'ils avaient été taillés sur place, comme l'obélisque que l'on voit encore près d'Assouan (Syène), couché sur le roc dont il n'est pas entièrement détaché. Puis, après avoir, pendant plus de onze siècles, orné Thèbes, Memphis ou Héliopolis (2), une volonté de roi ou un caprice de femme les avait fait descendre jusqu'à Alexandrie où ces monumens, venus des frontières de la Nubie, souffrent d'un climat déjà trop boréal. Le vent humide et salin de la mer détruit le poli de leurs faces, et ronge surtout les côtés qu'il frappe directement.

Les inscriptions hiéroglyphiques, en assez mauvais état, ont été relevées par Champollion. Malgré les caractères effacés ou altérés et les lacunes, on s'assure facilement qu'elles sont jetées dans le même moule que les inscriptions des autres obélisques et en particulier celles de l'obélisque de Paris. Toutes les inscriptions gravées sur les obélisques se ressemblent assez. Le sens général n'en est pas difficile à saisir. Je parle des obélisques du temps des Pharaons : le style de ceux qui ont été élevés sous les Romains est beaucoup plus obscur, parce qu'il est beaucoup plus recherché. On a pensé depuis l'antiquité que les inscriptions des obélisques renfermaient de grands mystères. Si l'on en croyait Pline, les deux obélisques qu'Auguste avait fait transporter à Rome auraient contenu l'explication des phénomènes naturels selon la philosophie égyptienne. Ces obélisques existent encore, l'un est sur la place du Peuple, l'autre sur la place de Monte-Citorio, et on peut affirmer qu'ils ne présentent aucun enseignement philosophique ou scientifique. Les obélisques n'ont offert jusqu'ici rien de pareil; tous sont couverts de formules assez vagues exprimant la majesté, la puissance du Pharaon qui les a élevés, mentionnant les édifices qu'il a fait construire, les ennemis qu'il a vaincus. La traduction des hiéroglyphes qu'on lit encore aujourd'hui sur l'obélisque de la place du Peuple, et qu'Ammien-Marcellin a donnée d'après Hermapion, offre une idée assez juste de ce genre de dédicace.

(1) Il y en a un dans le jardin Boboli à Florence. Arles avait élevé un obélisque égyptien à la gloire de Louis XIV. Je ne sais ce qu'il est devenu.

(2) On les fait venir d'Héliopolis, mais sans preuve.

C'est la seule interprétation raisonnable d'un texte hiéroglyphique que les anciens nous aient transmise. Aussi le père Kircher a eu bien soin de la rejeter pour mettre à la place une métaphysique assez réjouissante de sa façon. On retrouve dans la version d'Hermapion cette accumulation d'épithètes et de formules louangeuses que présentent en effet les inscriptions des obélisques. On comprend, en les lisant, ce qu'étaient les *pyramides* sur lesquelles l'ami de Virgile, Cornelius Gallus, préfet d'Égypte sous Auguste, avait fait graver ses louanges, et l'on s'explique l'origine de cette locution proverbiale, « il est digne de l'obélisque, » en parlant de ceux qui étaient dignes de louanges. D'autre part, quand Melampus, dans la dédicace d'un traité de médecine, prétendait avoir trouvé les propriétés merveilleuses du pouls consignées sur les obélisques, il y a beaucoup à parier que Melampus parlait en charlatan, et que jamais obélisque n'a enseigné à personne la médecine ou la physiologie; mais en vertu de cette opinion universellement répandue, que *tout était plein de mystères chez les Égyptiens*, comme parle saint Clément d'Alexandrie, la croyance aux secrets merveilleux sculptés sur les obélisques s'est conservée jusqu'à nos jours. Presque seul, Zoega, par un bon sens qu'on peut appeler précurseur, a rejeté ces prétendues découvertes de mystères profonds, plus ingénieuses que vraies, dit-il, *acutiùs quam veriùs*. Dans le grand ouvrage d'Égypte, on trouve aussi quelques heureux pressentimens de la vérité; puis Saint-Genis retombe sous l'empire des vieux préjugés réchauffés par les folies de Dupuis, et il ne doute pas que les obélisques d'Alexandrie n'aient un objet *astronomique et religieux*. Au lieu de tout cela, il n'y a sur les obélisques d'Alexandrie, aussi bien que sur ceux de Rome ou de Paris, que des inscriptions dans le genre de celles que l'on trouve gravées sur les monumens grecs et latins, désignant et célébrant celui qui les a élevés. Ici les inscriptions sont moins simples, plus longues, plus dans le goût oriental, voilà toute la différence. Le géographe arabe Edrisi donne gravement une traduction de l'inscription hiéroglyphique des aiguilles de Cléopâtre. Selon Edrisi, l'inscription tracée en caractères *syriens* parle d'un roi Jamor qui a élevé les principaux édifices d'Alexandrie et fait apporter de loin les obélisques. Cette traduction de fantaisie est moins extravagante que celles de Kircher. Son auteur semble avoir eu du moins une notion confuse du genre de faits que rappelaient les hiéroglyphes des obélisques.

Les deux aiguilles de Cléopâtre présentent les noms des mêmes Pharaons, bien que les inscriptions ne soient pas identiques. Sur la bande du milieu, on lit le nom de Thoutmosis III; sur les deux bandes latérales, le nom de Rhamsès-le-Grand, dans lequel on s'accorde à reconnaître le Sésostris des Grecs. Il n'est pas rare de voir ainsi les noms de deux Pharaons figurer sur le même obélisque. Un roi élevait le monument et y gravait son nom; un autre roi venait ensuite graver le sien à côté du

premier. C'est toujours dans la bande du milieu qu'est placée l'inscription la plus ancienne. Ici elle se rapporte à Thoutmosis III, dont le règne appartient à la plus florissante époque de l'art égyptien. Jamais les hiéroglyphes ne furent sculptés avec une perfection plus grande. Les altérations que le temps a fait subir aux aiguilles de Cléopâtre ne permettent pas d'apprécier cette perfection aussi bien qu'on peut le faire sur d'autres obélisques du même âge et mieux conservés, par exemple sur le plus grand des obélisques de Rome, celui de Saint-Jean de Latran, qui date aussi de Thoutmosis III. Ceux d'Alexandrie offrent d'assez grands vides qui ne permettent pas de rétablir un sens suivi et complet; mais il ne peut y avoir de doute sur le sens général.

Je commence par celui qui offre deux côtés intacts. Sans avoir la prétention de rendre raison de chaque signe, on peut affirmer que ce qui domine dans les lignes médianes, qui se rapportent à Thoutmosis, et dans les lignes latérales, qui concernent Sésostris, ce sont des désignations honorifiques, dont la plupart sont reproduites à satiété sur les monumens du même genre, telles que *souverain de la Haute et Basse-Égypte, aimé de Tmou, dieu grand, et des autres dieux, semblable au soleil qui se manifeste sur la montagne solaire*, etc. Cependant quelques passages mériteraient un examen que je ne puis faire ici; mais je ne saurais passer sous silence une phrase très importante, parce que cette phrase qui n'a pas été traduite, que je sache, peut éclairer d'un jour nouveau un point encore controversé de l'histoire égyptienne, l'expulsion des peuples pasteurs. On sait que les *pasteurs* étaient des nomades de l'Asie qui vinrent fondre, environ 2300 ans avant notre ère, sur l'empire égyptien, vieux dès-lors, comme les barbares, près de trente siècles plus tard, fondirent sur l'empire romain. On sait qu'ils furent chassés de la Basse-Égypte après environ 500 ans d'une occupation plus ou moins disputée.

Or, je lis sur l'obélisque d'Alexandrie, après le prénom de Thoutmosis III, *illustre pour avoir battu les Hyk*. Le nom égyptien des *pasteurs* était *hyk-sos*. Serait-il possible que *hyk* fût ici une abréviation d'*hyk-sos?* Cette supposition me paraît emprunter une grande vraisemblance à un passage de l'historien égyptien Manethon, cité par Josèphe, qui nous enseigne le sens du mot *hyk-sos*. Selon Manethon, *hyk*, qui voulait dire roi, appartenait à la langue sacrée, et *sos*, qui signifiait pasteur, à la langue vulgaire. Le premier est ici représenté par la houlette, signe du pouvoir aux mains des Pharaons, et dont la prononciation *hyk* n'est pas douteuse. Quant au mot *sos*, on conçoit que, n'appartenant pas à l'idiome sacré, il n'ait pu être écrit sur un monument public, dans une inscription qui ne devait admettre que la langue sacerdotale : le remplacement d'un mot par son initiale est un principe dominant de l'écriture hiéroglyphique; il est donc difficile de se refuser à voir ici les *hyk-sos*

ou rois pasteurs battus par Thoutmosis III. Si on continue d'admettre encore que les *pasteurs* furent chassés d'Égypte durant le premier règne de la dynastie dont il est le cinquième roi, il faudra supposer une nouvelle irruption des barbares rentrant en Égypte sous Thoutmosis III, comme on sait qu'ils y rentrèrent après lui à la fin de la dix-huitième dynastie. Ce serait dans tous les cas une guerre nouvelle, une nouvelle invasion des nomades ajoutée aux annales de l'ancienne Égypte; mais j'aime mieux placer sous Thoutmosis III l'expulsion des pasteurs, que Manethon dit avoir eu lieu sous un Thoutmosis, qui me paraît être celui-ci (1). S'il en est ainsi, les hiéroglyphes nous auront appris quel fut le roi qui eut la gloire de délivrer le vieil empire et de commencer le nouveau; de faire ce que n'a fait aucun empereur romain, de repousser pour jamais les envahissemens barbares, et de restaurer cette civilisation plus vivace que la civilisation romaine, puisque cinq siècles de conquêtes n'avaient pu l'étouffer. C'est un assez grand fait dans l'histoire du monde, pour qu'il vaille la peine de savoir le nom de celui qui l'a accompli.

Quant au second obélisque, si les légendes latérales qui se rapportent à Sésostris ne nous apprennent rien de plus sur lui que sur le premier, il n'en est pas de même de la légende médiane, dans laquelle se trouve le nom plus ancien de Thoutmosis III. Elle contient la phrase essentielle de l'inscription, phrase deux fois répétée sur deux côtés du monument :

THOUTMOSIS III (désigné par le prénom qui le distingue) A FAIT ÉLEVER DEUX OBÉLISQUES.

Le sens des six signes qui composent cette courte phrase ne saurait être douteux; ils se retrouvent sur plusieurs autres obélisques, entre autres sur l'obélisque de Paris. Ils apprennent d'une manière certaine sous quel règne ces monumens ont été élevés. Ceux d'Alexandrie remontent à Thoutmosis III, c'est-à-dire au XVIIe siècle avant notre ère; celui de Paris et son frère de Luxor sont moins anciens d'environ deux siècles; ils ne remontent qu'à Sésostris. Cette inscription achève, dans les deux cas, de montrer que les obélisques étaient, en général, élevés par couples, comme l'atteste aussi la place où on les a trouvés à Luxor, à Karnac, ici même, et celle qu'on leur a donnée sur la mosaïque de Palestrine, et à Rome devant le temple d'Isis.

Cette courte phrase peut servir à donner au lecteur une idée de la

(1) Amasis, sous lequel on place ordinairement l'expulsion des pasteurs, paraît bien s'être appelé aussi Thoutmosis; mais on ne voit pas que son père ait porté le nom de Misphragmuthosis, et c'est un Thoutmosis, fils de Misphragmutosis, qui a chassé les pasteurs. Or, ce dernier nom est celui du père de Thoutmosis III. Seul M. Bunsen attribue à ce Pharaon l'expulsion des pasteurs. Je crois que ce passage de l'inscription de l'obélisque d'Alexandrie lui donne raison sur ce point contre ses savans adversaires.

manière dont s'écrivaient et se lisent les hiéroglyphes. Après les signes qui expriment phonétiquement, c'est-à-dire par le son, le mot S-KA-N-F, qui, d'après les analogies du lexique et de la grammaire cophte, veut dire *a fait élever*, sont placés deux obélisques debout côte à côte. Ainsi la première partie de la phrase est écrite pour les oreilles, la dernière pour les yeux. J'ai isolé exprès cette phrase, très courte et très simple, pour donner au lecteur le moins exercé une notion claire des procédés de l'écriture hiéroglyphique.

On voit que, grace à six signes dont le sens est incontestable, et au nom de Thoutmosis qui est connu, on sait avec certitude quand et par qui ont été élevés la première fois les obélisques d'Alexandrie; quelques autres signes apprennent que celui qui les a élevés a été le libérateur de l'Égypte. En voilà assez, ce me semble, pour montrer, par ce premier exemple, de quelle utilité la lecture des inscriptions hiéroglyphiques peut être pour l'intelligence et l'histoire des monumens de l'Égypte.

Après les obélisques, ma première course fut pour la colonne de Pompée. Le lecteur eût été délivré de toute observation et de toute réflexion de ma part sur ce grand monument, si j'eusse eu la ponctualité d'un Anglais qui, sur son âne, avait galopé à mes côtés de l'auberge aux aiguilles de Cléopâtre, et des aiguilles de Cléopâtre à la colonne de Pompée. Nous étions juste à dix pas du but de notre course quand mon homme tire sa montre, tourne bride, et, montrant le dos à la colonne avant de l'avoir vue, me dit avec un flegme que je n'oublierai jamais: « Il est dix heures, allons déjeuner. »

La première chose qui frappe en approchant du monument, ce sont des noms propres tracés en caractères gigantesques par des voyageurs qui sont venus graver insolemment la mémoire de leur obscurité sur la colonne des siècles. Rien de plus niais que cette manie renouvelée des Grecs qui flétrit les monumens quand elle ne les dégrade pas. Souvent il a fallu des heures de patience pour tracer dans le granit ces majuscules qui le déshonorent. Comment peut-on se donner tant de peine pour apprendre à l'univers qu'un homme parfaitement inconnu a visité un monument, et que cet homme inconnu l'a mutilé?

La *colonne de Pompée* n'a rien à faire avec la mémoire de Pompée. Ici comme partout la tradition a attaché un nom célèbre à un monument épargné par le temps. C'est ainsi qu'à Rome une tour du moyen-âge s'est appelée Tour de Néron, et qu'à Athènes un monument choragique s'est appelé Lanterne de Démosthène. En Égypte, il fallait retrouver Pompée. Cependant qui eût élevé une colonne à Pompée? Ses meurtriers ou son vainqueur? L'histoire en parlerait. Elle parle bien des statues qui ornaient son tombeau sur la grève et qu'Adrien y fit replacer. D'ailleurs, Pompée n'est jamais venu à Alexandrie; ce fut sur un autre point de la côte, près de Peluse, qu'il aborda et fut assassiné par

les conseillers d'un roi de douze ans, premier mari de Cléopâtre, qui épousa successivement ses deux frères, et qui était alors en guerre avec son jeune époux, toutes circonstances, par parenthèse, assez différentes de la tragédie de Corneille. Il n'y a donc aucun fondement historique à cette dénomination de colonne de Pompée qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Salt, le premier, a copié l'inscription grecque gravée sur la base de la colonne, et qui contient une dédicace à Dioclétien. M. de Châteaubriand, qui rapportait en France toute la poésie de l'Orient dans son *Itinéraire*, y trouva une place pour l'inscription d'Alexandrie. Il n'est pas difficile de rendre compte de cette dédicace à Dioclétien; il était vainqueur, il avait pris Alexandrie d'assaut; son triomphe fut d'abord cruel, mais le triomphe n'a pas besoin d'être humain pour obtenir des hommages. D'ailleurs, un signe céleste avait obtenu grace pour la ville incendiée en partie. Les bienfaits suivirent de près les rigueurs; Dioclétien fit distribuer du grain à la population grecque d'Alexandrie; de plus, nous savons qu'il introduisit dans l'administration de l'Égypte plusieurs dispositions utiles. L'inscription célèbre le très saint empereur Dioclétien, et lui donne un titre qui signifie à la fois possesseur et bon génie d'Alexandrie, ce qui montre qu'elle a été gravée après le siége; elle est donc un monument à la fois de la soumission et de la reconnaissance des Alexandrins. Mais la dédicace à Dioclétien ne tranche point la question de l'origine et de la destination primitive du monument. La colonne dite de Phocas, à Rome, est certainement plus ancienne que Phocas, à qui elle fut dédiée. Il peut en être de même de la colonne d'Alexandrie. Tous les voyageurs sont unanimes pour reconnaître le fût comme antérieur à la base et au chapiteau. La colonne aurait donc été élevée ou relevée sous Dioclétien, mais son origine remonterait plus haut. Cette origine a quelque importance, car il ne s'agit pas d'une colonne ordinaire, mais d'un monolithe qui surpasse de beaucoup en grandeur tous les monolithes connus, sauf la colonne de Saint-Isaac à Pétersbourg. Pour moi, au pied de ce débris unique et grandiose de l'architecture alexandrine, en attachant sur elle mes regards pleins d'étonnement et de curiosité, je m'écriai, comme Byron au forum romain : « Et toi, *colonne* sans nom, qui es-tu ? »

Je vais tenter de répondre à cette question que je me suis adressée.

D'abord la colonne de Pompée n'est pas de Pompée, ainsi que je l'ai dit. Une dénomination que lui ont donnée les Arabes, la colonne *des piliers* (*sevari*, pris pour *Severi*), l'a fait, sans autre motif que cette confusion, attribuer à Sévère; une inscription reconnue apocryphe l'a fait attribuer à Alexandre. Ces fausses origines écartées, quelle est la véritable? Cette origine n'est pas égyptienne; la forme, les proportions du monument, ne le sont point. Jamais les Égyptiens n'ont élevé de colonne isolée. Cette origine est-elle grecque ou romaine? Voilà la question.

M. Letronne n'hésite pas à la croire romaine, et à voir dans la colonne d'Alexandrie un exemple des colonnes triomphales, inconnues aux Grecs, telles que furent à Rome la colonne Trajane et la colonne Antonine. Il faut croire avoir de bien bonnes raisons pour oser se séparer de M. Letronne sur une question qui touche aux antiquités gréco-romaines de l'Égypte; mais ici ma conviction ne me permet pas de faire autrement. Pour moi, la colonne d'Alexandrie est grecque; elle n'a été élevée ni pour Dioclétien ni pour aucun autre empereur. Elle a été élevée sous un des premiers Ptolémées, en même temps que le Sérapeum, dont elle faisait partie.

Le Sérapeum était un édifice très considérable, placé dans l'acropole d'Alexandrie, édifice à la fois sacerdotal et littéraire, égyptien et grec, sur lequel j'aurai bientôt occasion de revenir. Il me semble incontestable que c'est du Sérapeum que parlait le rhéteur Aphtonius (1), qui visita Alexandrie au IIIe ou IVe siècle, lorsqu'il disait : « Quand on entre dans la citadelle, on trouve un emplacement borné par quatre côtés égaux. Au milieu est une cour environnée de colonnes, et à cette cour succèdent des portiques. Au dedans des portiques, on a construit des cabinets; les uns, qui servent à renfermer des livres, sont ouverts à ceux qui veulent s'appliquer à l'étude de la philosophie, et offrent à toute la ville un moyen facile d'acquérir la sagesse; les autres ont été consacrés au culte des anciennes divinités... Au milieu de la cour s'élève *une colonne d'une grandeur extraordinaire* et qui sert à faire reconnaître cet emplacement, car, quand on arrive, on ne saurait pas où l'on va si cette colonne ne servait comme de signe pour reconnaître les chemins. Elle fait apercevoir la citadelle, tant sur mer que sur terre (2). »

Cette description d'un témoin oculaire prouve évidemment, ce me semble, que dans l'intérieur du Sérapeum était une cour entourée de portiques ayant la forme d'un cloître, et qu'au milieu de cette cour s'élevait une colonne d'une grandeur extraordinaire dans laquelle, d'après cette indication même, d'après la situation du monument décrit, il est impossible de ne pas reconnaître la grande colonne qui existe encore aujourd'hui. Or, peut-on admettre qu'une colonne élevée en l'honneur de Dioclétien ou de tout autre empereur ait été après coup transportée par-dessus les bâtimens du Sérapeum et placée au milieu de la cour que les bâtimens entouraient de tous côtés? N'est-il pas plus naturel et, je le dirai, n'est-il pas nécessaire, pour éviter une si grande invraisemblance, d'admettre que la colonne placée au milieu de la cour du Sérapeum a été élevée avec et pour le monument, et a été plus tard dédiée à Dioclétien vainqueur par les habitans de cette

(1) C'est l'opinion de M. de Sacy. *Abdallatif*, p. 237.
(2) Aphton. Progymnasmata, c. 12.

demeure? Si la base est plus moderne que le fût de la colonne, il faudra bien admettre qu'une cause quelconque, peut-être un tremblement de terre semblable à ceux que les auteurs musulmans disent avoir affligé Alexandrie pendant les premiers siècles de l'hégire, aura fait tomber la colonne, et qu'elle aura été relevée sur une autre base au temps de Dioclétien; mais il est, dans tous les cas, beaucoup plus facile de redresser une colonne gisante dans une cour que de l'amener dans cette cour en la faisant passer par-dessus les toits d'un édifice comme le Sérapeum.

Si le voyage d'Aphtonius en Égypte doit être placé, comme le pensait Fabricius, entre Constantin et Julien, cette époque était assez rapprochée de celle de Dioclétien pour qu'Aphtonius eût pu savoir et raconter à quelle occasion se serait fait le gigantesque transport de la plus grande colonne connue. Et pourquoi admettre ce transport? La colonne, dit-on, devait porter une statue impériale comme les colonnes triomphales romaines, et ces colonnes ont toujours été inconnues aux Grecs. Est-il bien sûr cependant que la nôtre portait une statue, et une statue d'empereur? Aphtonius n'en dit rien. Il dit seulement qu'*autour des chapiteaux étaient placés les principes des êtres*, ce qui donne l'idée d'emblèmes mythologiques, et convient très bien à la colonne centrale du Sérapeum, mais éloigne l'idée d'une statue d'empereur au pied de laquelle on ne voit pas trop ce qu'auraient fait les *principes des êtres*. On ne peut rien conclure d'une statue impériale en porphyre dont les débris ont été trouvés dans le voisinage. M. Letronne a reconnu tout le premier que ses dimensions n'étaient pas assez grandes pour qu'elle ait jamais pu figurer sur le monument. Cependant M. Wilkinson pense que l'on voit au sommet de la colonne l'indice de la présence d'une statue. Avant d'examiner quelle pouvait être cette statue, je dois dire deux mots d'une supposition faite par M. de Sacy.

Abdallatif dit que la colonne était surmontée d'une coupole (*kotba*). M. de Sacy incline à y voir un petit observatoire qui, si mon opinion sur la colonne est vraie, eût été l'observatoire du Sérapeum; mais je croirais difficilement à cet observatoire, placé sur une colonne de près de cent pieds, au sommet de laquelle on n'a pu monter de nos jours qu'à l'aide de la corde qu'on y a engagée par le moyen d'un cerf-volant; il aurait fallu en tout cas un appareil d'échelles qui, aussi bien que les instrumens, eût frappé Aphtonius. Une explication plus simple est suggérée au voyageur par un spectacle qui s'offre journellement à lui en Égypte. La coupole en question n'était-elle pas un de ces dômes en l'honneur des saints musulmans qu'on voit à chaque pas s'arrondir et blanchir sous les palmiers? Peut-être la *kotba* du voyageur arabe était tout simplement le monument d'un santon célèbre. Quoi qu'il en soit, si rejetant, comme je pense qu'on doit le faire, l'hypothèse de l'observa-

toire mise en avant par M. de Sacy, on persiste à penser que la colonne a dû porter une statue, on peut, avec M. Sharpe, y voir une statue équestre de Dioclétien, ou du moins la statue que nous savons avoir été élevée à son cheval en reconnaissance d'un faux pas qu'il fit en entrant dans la ville, et où l'empereur vit un signe de la volonté des dieux qui lui ordonnait de cesser le pillage. Cette statue peut fort bien avoir été placée au sommet d'une colonne grecque; mais il reste toujours cette question : dans quel but la colonne grecque a-t-elle été érigée avant la statue impériale? Ne serait-ce point pour recevoir à son sommet une statue gigantesque de Sérapis, déjà tombée peut-être au temps d'Aphtonius, après Constantin, et qui, à coup sûr, n'a pu survivre à la destruction du Sérapeum par les chrétiens sous Théodose? Nous savons qu'il y avait une effigie colossale de Sérapis dans le labyrinthe, et de plus que Ptolémée Philadelphe fit placer une statue de ce dieu sur la hauteur de Racotis, c'est-à-dire sur l'éminence où était située l'ancienne ville égyptienne, et où s'élevaient l'acropole de la ville grecque, le Sérapeum qui faisait partie de l'acropole, enfin la colonne qui faisait partie du Sérapeum. D'après une tradition qui s'est conservée chez les Arabes, cette colonne portait une statue gigantesque étendant la main vers la mer et regardant vers Constantinople. Peut-être au fond de cette tradition était le vague souvenir d'une statue de Sérapis.

Ainsi serait motivée l'érection d'une colonne solitaire sans exemple chez les Grecs. Au reste, peut-on conclure de ce qui s'était fait avant et ailleurs à ce qui pouvait se faire à Alexandrie. En présence de l'art égyptien, l'art grec, excité et comme troublé par une émulation dangereuse, tenta de se surpasser en se dépassant. Le phare, qui ressemblait à une pyramide à plusieurs étages, le Panium, qui paraît avoir été un monument bizarre et sans modèle, montrent quelles étaient les tentatives hardies, originales, démesurées, de l'art dans cette Alexandrie, dont un des architectes était ce Dinocrate qui avait offert à Alexandre de sculpter le mont Athos et de lui placer dans la main une coupe qui verserait un fleuve. Pour moi, la colonne d'Alexandrie est le résultat le plus mémorable et le plus heureux de cette lutte entre l'art grec et l'art égyptien, dans laquelle le premier essaya de donner à ses types les dimensions colossales dont l'Égypte offrait le modèle. Les pyramides firent construire le phare, et les obélisques firent élever au milieu du Sérapeum la colonne d'Alexandrie.

Dans cette ville, l'Égypte et la Grèce sont, pour ainsi dire, superposées l'une à l'autre. Si l'obélisque qui est encore debout a une base grecque, en revanche la colonne grecque a une base égyptienne. Il paraît qu'un obélisque renversé lui sert de fondement, et, parmi les débris qui supportent le piédestal, deux caractères presque effacés m'ont permis de reconnaître le prénom de Psamétique II, qu'on voyait plus distinc-

tement au temps de Champollion. Ce nom d'un roi de la dynastie saïtique a fait penser que ces débris venaient de Saïs, la grande ville égyptienne la plus proche en remontant le Nil. On peut croire aussi que, sans les aller chercher jusque-là, on les avait empruntés à quelques monumens de l'ancienne Racotis. Bien que n'ayant jamais été considérable que dans les contes arabes, Racotis a pu devoir quelque importance à sa situation littorale, quand la Grèce commença, sous les Psamétiques, à s'ouvrir aux étrangers. Mais qu'était ce Sérapeum? Quel était ce singulier édifice où se trouvaient des cabinets pour l'étude et des chapelles dédiées aux anciens dieux de l'Égypte? Il mérite qu'on s'y arrête un peu.

Et d'abord qu'était ce dieu Sérapis à qui l'édifice était consacré? Quel était ce grand dieu d'Alexandrie, dont le culte semble avoir remplacé presque entièrement celui des anciennes divinités de l'Égypte, Ammon, Phta, Osiris? Sur aucun monument égyptien, on n'a vu encore le nom de Sérapis écrit en hiéroglyphes ni sa figure représentée, tandis que les artistes grecs et romains ont reproduit souvent le type sévère d'un Jupiter Sérapis assez semblable à Pluton. Ce dieu si célèbre, et auquel de si vastes édifices furent consacrés à Memphis et à Alexandrie, a dû tenir une place dans le panthéon égyptien, où on ne le rencontre pas; singulière énigme mythologique, dont l'explication est, je crois, celle que voici :

Sérapis est une abréviation d'Osor-Apis, Osiris-Apis (1). En effet, Apis, le taureau noir qui emporte les ames, est le même que l'Osiris funèbre auquel elles sont unies après la mort, et qui est l'époux d'Isis, la vache sacrée. Il y avait des lamentations solennelles pour Apis comme pour Osiris (2). Osiris et Apis étaient deux personnifications de la même idée mythologique, qui formèrent deux divinités distinctes jusqu'au jour où la fusion alexandrine vint réunir ce qui était un dans son principe, mais que le culte avait toujours distingué. De ces deux noms, fondus en un seul, fut composé le nom nouveau du dieu ancien. Sérapis est donc la dernière forme ou plutôt la dernière dénomination d'Osiris. C'est pour cela que, dans le culte, Sérapis, à Rome comme en Égypte, est constamment associé à Isis; c'est pour cela qu'on trouve cette inscription : *A Sérapis soleil*, et que sur les médailles Sérapis figure avec les cinq planètes. On sait qu'Osiris était un dieu soleil.

En l'honneur de Sérapis, le dernier né de la religion égyptienne et le dieu favori des sectateurs de cette religion, s'élevait, à Alexandrie comme à Memphis, un singulier édifice, nommé Sérapeum.

Ce qu'on sait du Sérapeum de Memphis jette un jour précieux sur le Sérapeum d'Alexandrie. Les dossiers de différens procès dont les pièces

(1) Plutarque dit positivement, mais sans l'expliquer, que Sérapis était Osiris-Apis. — *De Iside*, 28.

(2) Papyrus des deux jumelles de Memphis.

nous ont été conservées sur papyrus, et qu'ont interprétées des hellénistes du premier ordre, MM. Hase et Peyron, nous fournissent de curieux renseignemens sur l'intérieur d'un Sérapeum. On voit qu'il y avait là des reclus et des recluses qui vivaient sous l'autorité d'un prêtre égyptien, supérieur de l'établissement. Ces habitans forcés du Sérapeum étaient voués au culte de diverses divinités, les unes égyptiennes, comme Anubis, les autres syriennes, comme Astarté, ou persanes, comme Mithra. Ainsi le cénobitisme chrétien a été devancé en Égypte, où il est né, par les reclus du Sérapeum, comme la vie solitaire des ermites l'a été par les thérapeutes. Ces cloîtres étaient l'asile du vieux fanatisme égyptien et de la vieille haine pour les races étrangères. Nous possédons une requête d'un Macédonien enfermé dans le Sérapeum de Memphis, et qui se plaint d'être en butte aux persécutions du supérieur, à la brutalité de ses agens, *parce qu'il est Grec*. A Alexandrie, bien que le Sérapeum ait été pareillement le refuge du culte et de l'esprit antiques, il s'est fait une alliance entre cet esprit et l'esprit grec, qui, dans cette ville grecque, pénétrait partout.

La bibliothèque qui succéda à celle qu'avait brûlée César, et qu'on appelait la fille de la première, était dans le Sérapeum. Une partie des livres était probablement placée dans ces cabinets ouverts à toute la ville dont parle Aphtonius. A une époque plus ancienne, si la clôture religieuse exista jamais à Alexandrie comme à Memphis, les livres devaient se trouver dans une portion extérieure de l'édifice ouverte aux profanes, à peu près, j'imagine, comme à Rome la bibliothèque de la Minerve, qui appartient au couvent des dominicains, est accessible au public. Tertullien indique dans la bibliothèque du Sérapeum un exemplaire de la Bible en hébreu, ce qui montre que les Juifs y étaient admis.

Le Sérapeum s'élevait dans l'acropole, sur cette éminence aujourd'hui moins considérable, avec le temps toutes les hauteurs s'affaissent, mais d'où la vue domine encore la ville et la mer. Là devait être aussi la citadelle de l'ancienne Racotis, antérieure à Alexandrie, poste militaire établi par les Pharaons pour garder la côte et pour surveiller les nomades de l'ouest. C'était, du reste, un magnifique édifice que le Sérapeum d'Alexandrie; on y montait par cent degrés, et Ammien-Marcellin le compare au Capitole. De son sommet, comme du point le plus élevé de la ville, Caracalla contempla le massacre qu'il avait ordonné. C'est autour du Sérapeum, au cœur de la vieille Alexandrie, que se heurtaient surtout dans un conflit opiniâtre les deux religions rivales. C'est sur les degrés qui conduisaient au temple que se tenait intrépidement Origène, mêlé aux prêtres égyptiens, distribuant comme eux des palmes à ceux qui se présentaient, et leur disant : « Recevez-les, non pas au nom des idoles, mais au nom du vrai Dieu. » C'est là que, sous Julien, les païens traînaient les chrétiens, pour immoler ceux qui re-

fusaient de sacrifier à Sérapis; c'est là que, sous Théodose, les chrétiens se précipitèrent en furieux, brisant les portes, renversant les idoles, et remportant sur les murailles et les chapelles abandonnées cette victoire qu'Eunape, le Plutarque des philosophes alexandrins, célébra avec une ironie si amère, que M. Cousin a si bien rendue : « Des hommes qui n'avaient jamais entendu parler de la guerre s'attaquèrent bravement à des pierres, les assiégèrent en règle,... et alors, au lieu des dieux de la pensée, on vit des esclaves et des criminels obtenir un culte... Tels étaient les nouveaux dieux de la terre! »

Le Sérapeum était le palladium de la religion égyptienne et de la philosophie grecque. A l'époque de sa destruction, il représentait l'alliance que toutes deux avaient fini par former contre l'ennemi commun, la religion chrétienne. Dans cette extase prophétique à laquelle aspiraient les philosophes alexandrins, l'un d'eux, Antoninus, fils de la visionnaire Sosipatra, avait prédit la chute du Sérapeum, comme les prophètes de Jérusalem prédisaient la ruine du Saint des Saints. Un oracle sibyllin disait : O Sérapis, élevé sur ton rocher, tu feras une grande chute dans la trois fois misérable Égypte.

Ces vers se rapportent sans doute d'une manière générale à l'abolition du culte de Sérapis, mais ils peuvent aussi faire allusion à la chute de cette statue que j'ai supposé avoir existé sur la grande colonne et en avoir été précipitée. Quoi qu'il en soit, la multitude, autorisée par un édit de Théodose et poussée par l'évêque Théophile, démolit avec fureur le Sérapeum, ce dernier refuge des superstitions égyptiennes et de l'école du Platon, ce dernier asile ouvert aux deux adversaires du culte nouveau, le paganisme et la philosophie, cette retraite claustrale et littéraire où il y avait des chapelles de Mithra, d'Astarté, d'Anubis, et une bibliothèque grecque. Le Sérapeum était la forteresse du passé. Le passé, retranché dans l'acropole au cœur de la vieille Alexandrie, fut expulsé par le christianisme, qui était l'avenir. Sur les ruines du Sérapeum on éleva une église à saint Jean-Baptiste, mais il ne faut pas croire que rien ne survécut du vaste édifice païen. Au v[e] siècle, les magistrats d'Alexandrie s'y réfugièrent pendant une émeute. De ses portiques il restait une forêt de colonnes au temps de Saladin : les Arabes appelaient ces ruines l'école d'Aristote ou la salle de justice de Salomon. Aujourd'hui, pour marquer la place du Sérapeum, de l'acropole, de l'ancienne Racotis, la grande colonne s'élève seule comme le signal d'un vaste naufrage. Mais elle nous a arrêté assez long-temps; disons adieu aux souvenirs de la ville égyptienne. Il reste à étudier la ville hellénique, la ville du musée, de la bibliothèque, la ville des savans, des philosophes, des littérateurs, des pères et des hérésiarques grecs, l'Alexandrie grecque, la véritable Alexandrie.

J.-J. AMPÈRE.

LA
QUESTION DES SUCRES
EN ANGLETERRE
ET LA TRAITE AU BRÉSIL.

I.

Parmi les questions qui pouvaient embarrasser le cabinet de lord John Russell, il n'en était pas de plus grave, de plus difficile que ce qu'on appelle la *question des sucres*. Sans l'adroite tactique de sir R. Peel, c'est sur cette question que le sort de son ministère aurait été décidé. Il préféra porter le débat sur les affaires de l'Irlande, où il se flattait de retrouver une partie de son ancienne majorité. Deux fois, en 1844 et en 1845, il s'était trouvé en minorité sur le bill des sucres, et il ne l'avait emporté qu'en déclarant à ses amis récalcitrans qu'il se retirerait, s'il était battu. La crainte de porter un coup mortel à l'union de leur parti fit reculer le plus grand nombre des conservateurs hostiles à la mesure de leur chef; mais, après la conduite de sir R. Peel à l'endroit du bill des céréales, une pareille crainte n'était plus capable de les arrêter, et sir R. Peel, sachant bien que sa chute était inévitable sur cette question, aima mieux laisser à ses successeurs le soin de la résoudre.

Pendant bien long-temps, le sucre de provenance étrangère a été

exclu du marché de la Grande-Bretagne au profit du monopole colonial. En 1831, une loi effaça le principe prohibitif, mais le laissa subsister en fait; car, tandis que le sucre des colonies anglaises était tenu d'acquitter seulement un droit de 24 sh. (30 fr.) par quintal de 112 livres (50 kil. 8 gr.), le sucre étranger était frappé d'un droit de 63 sh. (79 fr.), ce qui équivalait à une exclusion. Cependant, à mesure que les principes de liberté commerciale gagnaient du terrain, l'abolition de l'esclavage à Maurice et dans les Antilles anglaises avait considérablement diminué la production de cette denrée de première nécessité, le prix s'en était élevé, et l'intérêt des consommateurs réclamait qu'en attendant que la production du sucre dans les Antilles redevînt suffisante pour les besoins de la métropole, le sucre de provenance étrangère fût admis à combler le déficit et à rétablir les anciens prix. Ce fut pour satisfaire à cette juste exigence que le cabinet de lord Melbourne comprit le sucre dans son plan de réforme commerciale, et proposa d'abaisser à 36 sh. (45 fr.) le droit prohibitif de 63 sh. (79 fr.), dont étaient frappés les sucres étrangers, tout en maintenant un droit différentiel de 12 sh. (15 fr.) à l'avantage des produits des colonies anglaises. Cette proposition rencontra une égale résistance chez les planteurs et chez les partisans de l'abolition de l'esclavage, et lorsque sir R. Peel, en succédant à lord Melbourne, réalisa sur une plus petite échelle son plan de réforme, il n'osa pas toucher au monopole des colonies.

Cependant l'opposition gardait cette question en réserve; elle attendait un moment favorable pour la soumettre de nouveau au parlement, et forcer sir Robert Peel, ou d'être en dissentiment ouvert avec ses amis, et partant d'adopter la proposition faite, en 1841, par les whigs, ou d'être infidèle à ses propres principes de liberté. Le 7 mars 1844, M. Labouchère, qui avait été l'un des membres les plus influens du cabinet de lord Melbourne, présenta une motion au sujet des relations commerciales de l'Angleterre et du Brésil, et souleva à cette occasion la question des sucres avec d'autant plus d'à-propos, que le Brésil ne consentait à renouveler le traité qui le liait à l'Angleterre qu'à la condition que ses sucres, exclus par le droit de 63 sh., seraient désormais admis à un taux modéré sur le marché de la Grande-Bretagne. La proposition de M. Labouchère fut repoussée à une majorité de 73 voix : 205 contre 132; mais le résultat moral de la discussion lui avait été si favorable, l'expression de l'opinion publique à son égard avait été si peu équivoque, que sir R. Peel vit bien que le moment était venu pour lui de se prononcer, et, selon son habitude, prévoyant le prochain triomphe de ses adversaires, il résolut de leur dérober et l'honneur et les avantages de la victoire.

La réduction proposée par les whigs, en 1841, avait succombé sous deux argumens : la probabilité d'obtenir dans un temps peu éloigné des

colonies anglaises un approvisionnement suffisant, et le danger d'encourager la traite, puisque les seuls pays producteurs du sucre sur une grande échelle, le Brésil et l'Espagne par ses colonies de Cuba et de Porto-Rico, étaient aussi les seuls qui résistaient à l'abolition de cet horrible trafic. Le premier de ces argumens était désormais sans valeur. Une expérience de trois années avait démontré aux plus incrédules que Maurice et les Antilles anglaises, même en y joignant les produits du Bengale, étaient incapables de fournir à la consommation des trois royaumes, ainsi que le prouvaient d'ailleurs l'état présent de l'entrepôt et le prix sans cesse croissant du sucre sur le marché. Restait l'argument philanthropique, mis en avant par les abolitionistes, et derrière lequel s'abritaient hypocritement les planteurs et les négocians des ports de mer, également intéressés au monopole colonial. C'est aussi avec cet argument qu'ils combattirent la motion de M. Labouchère, et c'est pour le soutenir que, dans cette discussion, leur représentant dans le cabinet, M. Gladstone, fils d'un négociant de Liverpool, riche propriétaire de la Jamaïque, produisit le premier devant le parlement la distinction entre les produits du travail libre et les produits du travail esclave, inventée par l'*Anti-Slavery Society* (1).

« Vous repoussez les sucres du Brésil, répondaient M. Labouchère et ses amis, parce qu'ils sont produits par des esclaves; l'Angleterre, ajoutez-vous, a fait de trop grands sacrifices en vue de détruire l'esclavage et dans son application et dans sa source, pour l'encourager par sa législation commerciale; mais alors pourquoi recevez-vous les cafés du Brésil, qui sont aussi un des produits du travail esclave? A cela, vous répondez que la culture du café n'alimentera jamais la traite à elle seule, qu'elle n'exige pas des esclaves, qu'elle est plus profitable, faite par des bras libres, qu'elle emploie sans inconvénient des femmes et des enfans, et que ce n'est pas pour transporter des femmes et des enfans que les négriers entreprennent leurs périlleux voyages à travers l'océan : ce sont des hommes jeunes et robustes, propres aux durs travaux des sucreries, qu'ils vont chercher en Afrique. Nous vous accordons cela. Il est vrai que la culture du sucre exige un travail plus pé-

(1) « Quant à la répression armée et aux stipulations des traités, l'expérience a démontré qu'elles aggravent d'une manière incalculable les maux et les cruautés de la traite, sans faire luire le plus faible rayon d'espérance sur le succès futur de tant d'efforts. Par suite de ces considérations, le comité conclut qu'on doit se borner à admettre les produits du travail libre de toutes les parties du monde sur le marché de l'Angleterre aux conditions auxquelles y sont reçus les produits des colonies anglaises, et à maintenir les droits existans sur le produit du travail des esclaves. La Grande-Bretagne a fait assez, elle a fait trop et beaucoup trop de sacrifices pour alimenter elle-même ce fléau par son commerce; il est temps de changer de direction et de suivre une autre route. » Pétition de l'*Anti-Slavery Society* présentée à la chambre des communes le 9 février 1844.

nible que celle du café; mais que direz-vous du travail des esclaves dans les mines? N'est-il pas plus cruel que la culture du sucre? Pourquoi donc l'Angleterre admet-elle les produits des mines? Pourquoi donne-t-elle entrée au cuivre brut? Jusqu'en 1842, le cuivre se trouvait précisément dans la même position que les sucres étrangers. Sir Robert Peel a modifié le tarif auquel cette matière première était soumise; il en a permis l'importation en Angleterre à un droit très peu élevé. Or, tandis que l'importation du cuivre ne dépassait pas 67 quintaux en 1837, le chiffre de cette importation, grace à cet abaissement des droits, s'est élevé en 1843 à 1,085,420 quintaux, qui ont rapporté au fisc 64,343 liv. sterl. (près de 1,500,000 fr.). »

Forcé dans ce dernier retranchement, M. Gladstone était contraint d'avouer le véritable motif de la prohibition des sucres du Brésil et des colonies espagnoles, et ce motif n'était autre que le désir de maintenir le monopole colonial. A l'argument tiré de l'admission du cuivre des mines exploitées par des esclaves, il répondit en ces termes très catégoriques : « Quant à la réduction des droits sur le cuivre brut, l'abaissement de ces droits n'a pas été opéré dans la vue de favoriser le commerce d'importation, mais pour satisfaire aux besoins des manufacturiers et pour procurer à notre industrie le bénéfice de la fonte. La différence entre le sucre étranger et le cuivre brut est très grande. Nous n'importons pas assez de sucre de nos colonies pour notre propre consommation : au contraire, la quantité de cuivre brut importée est assez grande chez nous pour que nous en exportions une partie. »

Quoi qu'il en soit, sir Robert Peel reconnut la nécessité de faire une concession à l'opinion publique; cependant il avait si vivement reproché au plan du cabinet de lord Melbourne de donner une prime au travail esclave et d'encourager ainsi la traite, qu'il ne pouvait guère démentir si brusquement ses propres déclarations en revenant au projet même de ses adversaires. Aujourd'hui la conduite qu'il a tenue à l'occasion des lois céréales permet de supposer que, s'il eût eu toute sa liberté d'action, il n'eût pas reculé devant cette conversion; mais l'intérêt colonial, représenté dans son cabinet par M. Gladstone et par M. Goulburn, lui défendait de la tenter. Pour sortir d'embarras, il adopta la distinction entre les produits du travail libre et du travail esclave, et l'appliqua au sucre. Par son bill du 4 juin 1844, il proposa de maintenir sur les sucres du Brésil et des colonies espagnoles le droit en quelque sorte prohibitif de 63 sh., et d'abaisser à 34 sh. le droit sur les sucres de Java, de Manille, de la Chine et de tous les autres pays où l'esclavage des noirs n'existe pas. Si les États-Unis, par une singulière anomalie, étaient rangés dans cette dernière catégorie, c'est que sir Robert Peel savait bien que cette fière république ne souffrirait pas une aussi injuste distinction. Cette réforme était illusoire, et l'opposition n'eut pas de peine à démon-

trer qu'elle ne remédiait nullement au vice de la situation. Sir Robert Peel se réservait seulement l'apparence de faire quelque chose, et se conciliait les voix des abolitionistes et des intéressés au monopole colonial. Toutefois la mesure était si insignifiante, que l'année suivante, c'est-à-dire en 1845, il fut obligé, pour satisfaire aux justes exigences de l'opinion publique, de porter la main sur ce même intérêt colonial qu'il avait jusque-là respecté. Il proposa d'abaisser le droit sur le sucre des Antilles anglaises et de Maurice de 10 sh., c'est-à-dire de le réduire à 14 sh. (17 fr.), et de faire subir au sucre produit par le travail libre une pareille diminution, 23 sh. au lieu de 34; mais, bien que les produits de Cuba, de Porto-Rico et du Brésil demeurassent exclus du marché de la Grande-Bretagne, et que l'expérience eût démontré que les provenances de Manille, de Java et de la Chine laissaient intact le monopole des planteurs, sir Robert Peel eut à combattre une opposition violente et implacable. D'orageux débats s'élevèrent sur les deux bills qu'il proposait. Les argumens des planteurs et des amis du cabinet, inspirés par des intérêts privés ou des intérêts de parti, n'ont aucune valeur sérieuse; qu'il nous suffise de rappeler les principaux points de l'argumentation des whigs, qui peuvent donner une idée exacte des principes du bill soumis au parlement par lord John Russell.

La position prise par sir Robert Peel, et dans laquelle se retranchent les adversaires du bill de lord John Russell, est nettement indiquée par ces paroles que le ministre tory prononçait le 17 juin 1844: « Notre opinion, en ce qui concerne les sucres, est celle que nous avons maintenue depuis plusieurs années. Nous avons toujours pensé que les considérations ordinaires d'après lesquelles se déterminent les questions politiques et financières dans ce pays n'étaient pas applicables à la question des sucres. L'attitude que l'Angleterre a prise à l'égard de la traite donne le droit de penser qu'elle la considère comme un mal qu'il faut avant tout éviter. Dans les circonstances ordinaires, nous admettons parfaitement que chaque état ne doit compte à personne du règlement de ses affaires intérieures; mais les traités constituent aux puissances une situation différente dans toutes les questions qui touchent au commerce des esclaves. Ces sacrifices d'argent que nous avons faits dans un pur intérêt d'humanité pour la suppression de la traite, les lois pénales que nous avons votées pour atteindre ce but, ont donné la mesure des principes qui doivent présider à nos relations commerciales. » Les whigs soutenaient de leur côté, avec raison, que la distinction entre le travail libre et le travail esclave était tout à la fois absurde, parce qu'il était impossible de la mettre en pratique, et hypocrite, puisqu'elle ne s'appliquait qu'à un seul produit du travail esclave, et n'atteignait ni le tabac ni le coton. M. Macaulay résuma ces argumens dans un mémorable discours qui restera comme un chef-d'œuvre de bon sens, de

logique et d'éloquence. Quant à la prétention de forcer par là les pays où l'esclavage existe encore à l'abolir, elle était exorbitante et déraisonnable. De quel droit l'Angleterre voudrait-elle entreprendre de réformer la législation des autres pays? C'était vouloir de gaieté de cœur rendre ridicule et haïssable la philanthropie anglaise; c'était travailler à mettre partout l'esclavage sous la protection du sentiment le plus respectable, celui de l'indépendance nationale. « Mais quoi! disait lord John Russell, vous tirez une grande quantité de marchandises de différentes contrées dont les unes sont dans un état de civilisation très peu avancée, et sont soumises à des chefs barbares qui exercent sur des millions de sujets un droit despotique de vie et de mort, et souvent se signalent par d'horribles cruautés. Demandez-vous d'où viennent ces marchandises, lorsqu'elles sont présentées à vos douanes? Non. Vous prenez les marchandises pour ce qu'elles sont, et en retour vous envoyez vos produits. Je crois, pour ma part, que le mieux est de laisser le commerce suivre son cours naturel, et de ne pas se mêler des institutions intérieures des pays étrangers. Adopter la marche contraire, c'est s'exposer à voir les autres états user de représailles à notre égard. Le Brésil et l'Espagne ne manqueront pas, soyez-en sûrs, de prendre leur revanche dans la circonstance présente, et d'adopter contre nous des tarifs hostiles... Vous voulez, continuait lord John Russell avec une admirable ironie, vous voulez baser vos tarifs sur des principes de moralité! autant vaudrait dire que vous allez ériger des chaires dans vos bureaux de douanes, et y faire prêcher par les douaniers la doctrine de l'abolition de l'esclavage. » Enfin, s'élevant aux plus hautes considérations du droit public, il disait en terminant son discours : « Ce ne sont ni les tarifs hostiles, ni le droit de recherche, ni les croisières, ni les négociations menaçantes qui ont aboli l'esclavage dans les colonies anglaises; c'est l'opinion publique, la conscience du pays, éclairée par les principes de justice, de morale, de religion et d'humanité. L'intimidation, la force, les tarifs prohibitifs, ne feront que retarder les progrès de l'opinion au Brésil. La raison en est toute simple : au principe de l'esclavage se rattache l'esprit d'indépendance nationale, et les Brésiliens soutiendront l'esclavage pour défendre les droits de leur nationalité. On prétend que le maintien des droits prohibitifs a pour but de ruiner l'esclavage; mais l'esclavage n'est ici qu'un prétexte, attendu que ces droits étaient déjà établis avant l'abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises. Ces droits sont conservés uniquement dans l'intérêt d'une classe privilégiée. »

Tels sont en résumé les principes qui ont dicté le bill présenté au parlement. Comme l'avait bien prévu lord John Russell, la question des sucres n'était pas seulement un débat entre un monopole et la liberté du commerce, ce n'était pas seulement une question de tarif; elle

allait changer de face, et devenir une question politique intéressant au plus haut degré les relations commerciales de l'Angleterre. Deux puissances étaient lésées, toutes deux de second ordre, et que le gouvernement anglais croyait pouvoir blesser impunément. Les États-Unis, qui sont aussi producteurs de sucre, et qui n'emploient à cette culture que des esclaves, avaient été exemptés de cette distinction hypocrite, parce que l'Angleterre avait voulu éviter une collision avec la puissante république; elle s'était au contraire cru tout permis à l'égard de l'Espagne et du Brésil. La première avait invoqué les traités qui la lient avec la Grande-Bretagne, et par lesquels cette dernière puissance s'est engagée à recevoir ses produits sur le même pied que ceux de la nation la plus favorisée; mais, malgré l'appui éloquent de lord Clarendon, sa protestation, ses plaintes, étaient restées comme non avenues. Sir Robert Peel avait espéré sans doute avoir aussi bon marché du Brésil; cet espoir fut trompé. Le cabinet de Rio-Janeiro répondit à la prohibition de ses sucres par le refus de renouveler le traité de commerce qui expirait le 10 novembre 1844, et qui était tout à l'avantage de l'Angleterre. La prétention du cabinet anglais de faire de la prohibition des sucres du Brésil une arme pour réprimer et abolir la traite, prétention à bon droit excessive, introduisait d'ailleurs dans le débat une complication nouvelle et des plus fâcheuses. On comprend l'importance de la question qui se discute à cette heure dans le parlement. Il ne s'agit plus seulement de savoir si l'approvisionnement du marché de la Grande-Bretagne sera réservé au monopole des planteurs anglais, si l'intérêt des consommateurs sera sacrifié à l'intérêt colonial, mais bien si, pour satisfaire un petit nombre d'individus, un riche pays dans la situation la plus favorable, si un marché de huit millions d'ames, que l'industrie britannique avait eu le monopole d'approvisionner en produits manufacturés de toute sorte, lui sera fermé.

Cette face de la question des sucres nous entraîne dans l'étude d'un sujet qui en apparence ne s'y rattache pas immédiatement, et qu'il est impossible de négliger. Pour bien connaître les rapports du Brésil avec l'Angleterre relativement à la répression de la traite, il nous faut rappeler ce qu'ont été sur ce point les rapports de la Grande-Bretagne et du Portugal dans le temps où le Brésil était une dépendance de cette dernière puissance. Ce chapitre de l'histoire de l'abolition de la traite est rempli d'enseignemens précieux pour nous. Nous y apprendrons le sort qui nous était réservé grace aux conventions de 1831 et de 1833, si la France n'eût été qu'une puissance du second ordre. En voyant comment l'Angleterre traite les faibles, nous devons nous pénétrer de la nécessité d'être forts; à ce prix-là seulement, son alliance peut nous être honorable et utile.

II.

Quand on considère la conduite de l'Angleterre dans la question de la traite, quand on la voit, durant près d'un demi-siècle et à travers les préoccupations les plus pressantes, combattre le trafic des noirs avec la même persévérance, il est difficile de mettre en doute que l'intérêt n'ait pas eu dans un pareil zèle au moins autant de part que la philanthropie. Assurément M. Guizot avait raison de proclamer à la tribune de la chambre des députés, le 22 janvier 1842, que «c'était un mouvement moral, un ardent désir de mettre fin à un trafic honteux, d'affranchir une portion de l'humanité, qui avait lancé et accompli cette œuvre; » mais M. Guizot n'indiquait là qu'un des côtés de la question, et lord Palmerston complétait en quelque sorte les paroles de notre ministre des affaires étrangères, quand il disait, quelques jours après, que, pour l'abolition de la traite comme pour la plupart des affaires de ce monde, la vertu avait porté sa récompense avec elle, car l'abolition de la traite avait beaucoup servi au développement de la marine et du commerce britanniques. Il faut en effet bien distinguer des actes postérieurs du gouvernement anglais l'initiative des premiers abolitionistes. Même parmi ceux-ci, les plus perspicaces avaient prévu et annoncé que cette révolution, commencée au nom de l'humanité outragée et sous les inspirations de la charité la plus pure, deviendrait bientôt une utile et avantageuse révolution commerciale. C'est ce qui n'a pas tardé d'arriver. Le trafic des esclaves sur les côtes de l'Afrique a fait place, partout où il a été détruit, à un commerce plus légitime, tout aussi lucratif, et, comme la Grande-Bretagne a plus qu'aucune autre puissance travaillé à opérer cette transformation, c'est aussi sa marine et son commerce qui en ont le plus largement profité; elle a ainsi recueilli le fruit de ses efforts si long-temps improductifs : en effet, comment supposer au gouvernement le plus prévoyant, le plus calculateur du monde, un mobile purement philanthropique? Une telle supposition ne pourrait tenir longtemps devant l'examen des actes divers par lesquels l'Angleterre a cherché à obtenir l'abolition de la traite. Ne voit-on pas ce gouvernement, bien que tombé dans les mains des plus opiniâtres adversaires de cette mesure, qu'ils avaient combattue jusqu'au dernier moment, entreprendre, aussitôt qu'elle est devenue la loi du pays, de la faire adopter par toutes les autres nations? Alors, comme par enchantement, l'abolition de la traite cesse d'être une question d'humanité pour devenir une question politique exploitée par l'Angleterre dans l'intérêt de sa puissance et de sa richesse.

La suppression de la traite devait infailliblement amener de graves et irrémédiables perturbations dans la condition et le régime écono-

mique des colonies à esclaves. L'Angleterre, qui possédait tant et de si riches établissemens de ce genre, avait tout sujet de craindre que la continuation de la traite ne devînt pour les colonies des autres puissances une source de prospérité d'autant plus grande qu'elle tournait à son désavantage. A ce point de vue purement humain, la conduite des hommes d'état anglais se comprend aisément et ne mérite que des éloges. La Grande-Bretagne pouvait-elle laisser pratiquer à ses rivaux et à son grand détriment un trafic qui leur était nécessaire, et qu'elle venait de s'interdire? Laisser jouir les colonies des autres puissances du bénéfice de la traite, c'était se placer volontairement et de gaieté de cœur dans une position d'infériorité inévitable. D'un autre côté, l'opinion publique, enorgueillie de son récent triomphe, réclamait impérieusement du gouvernement qu'il fît accepter par le monde entier le grand principe dont elle lui avait imposé la reconnaissance et la consécration. Faisant donc de nécessité vertu, le cabinet anglais se hâta de proclamer que toutes les puissances devaient, à son exemple, défendre à leurs sujets le commerce des esclaves sur les côtes d'Afrique, sans trop s'inquiéter si l'économie de leurs colonies des tropiques était capable de supporter une aussi brusque modification. L'Angleterre avait d'ailleurs tout à gagner à une abolition immédiate et générale de la traite. Ses possessions à esclaves étaient prospères, abondamment pourvues de travailleurs, tandis que celles des autres nations européennes, partageant la mauvaise fortune de leur métropole, avaient beaucoup souffert des maux qu'entraîne toujours une longue guerre maritime.

L'Angleterre avait entre les mains un moyen qui lui permettait d'atteindre aisément et sûrement le but qu'elle se proposait : ce moyen était le droit qu'elle prétendait appartenir aux puissances belligérantes de visiter et de capturer les bâtimens des neutres soupçonnés de porter des marchandises de contrebande. Elle l'appliqua à la répression de la traite, et ce droit si contesté, qu'elle exerçait même sur ses alliés, elle le mit en usage pour détruire un trafic jusque-là licite du consentement général, et qui n'avait encore été interdit que par ses propres lois municipales. Ce n'était là toutefois qu'un instrument temporaire et dont l'exercice était limité à la durée de la guerre. Le cabinet anglais dut donc travailler sans retard à obtenir, par des traités spéciaux et à l'amiable, la proscription du commerce des esclaves par les nations avec lesquelles elle avait conservé des rapports de bonne amitié.

Un ancien traité, peu respecté à la vérité, exemptait le pavillon portugais des recherches des croiseurs britanniques. En outre, dans les conjonctures présentes, l'Angleterre avait intérêt à se ménager les bonnes graces de la maison de Bragance. Il lui importait donc d'obtenir l'abandon volontaire du privilége qu'elle ne laissait pas de s'arroger par la force, mais qu'elle n'osait pas ériger ouvertement en droit. Le

bill de lord Grenville reçut la sanction royale le 25 mars 1807, et, dès le 15 avril suivant, le secrétaire d'état pour les affaires étrangères du cabinet qui avait succédé à celui de lord Grenville, M. Canning, chargeait le représentant anglais près la cour de Lisbonne de demander au gouvernement portugais de suivre l'exemple donné par l'Angleterre, et sinon d'abolir, tout au moins de restreindre la traite des noirs à certaines parties de la côte occidentale de l'Afrique. Cette proposition parut si étrange, qu'on ne jugea pas même devoir la repousser dans les formes accoutumées. Le gouvernement anglais, changeant alors de langage et abusant du besoin que le Portugal avait de son appui contre la France, déclara qu'il se proposait de stipuler, dans le traité d'alliance qui se négociait entre les deux puissances, l'abandon graduel et dans un court délai l'abolition définitive de la traite par le Portugal, et en outre l'engagement de défendre immédiatement à ses sujets de fournir des esclaves aux colonies étrangères. En même temps, pour prouver à la cour de Lisbonne qu'il ne lui restait qu'à courber la tête et à obéir, un ordre du conseil autorisait les croiseurs britanniques à capturer tous les navires portugais qu'ils rencontreraient avec des esclaves à bord dans les parages étrangers à la couronne de Portugal.

Malheureusement le cabinet de Lisbonne n'était pas en situation de résister aux impérieuses exigences de l'Angleterre. Dans l'intervalle, le territoire portugais avait été occupé par une armée française, et le souverain lui-même avait été forcé de chercher un asile dans ses possessions transatlantiques; aussi, par l'article 10 du traité d'amitié et d'alliance conclu à Rio-Janeiro le 19 février 1810, le gouvernement portugais ne put-il refuser de reconnaître l'injustice de la traite des noirs, et de s'engager à coopérer avec la Grande-Bretagne à l'abolition de ce trafic. — Désormais, était-il stipulé dans cet article, il serait interdit aux sujets portugais de faire le commerce des esclaves sur la côte d'Afrique, au nord de l'équateur. — Le cabinet anglais exigea en outre le renoncement aux dispositions du traité de 1654, en vertu duquel le pavillon portugais avait été exempté de la visite des croiseurs britanniques. Dans le fait, ces concessions se réduisaient à très peu de chose: les possessions du Portugal au sud de la ligne où la traite demeurait licite étaient depuis long-temps les principaux marchés où toutes les nations s'approvisionnaient d'esclaves; mais c'était un premier pas, et le cabinet anglais s'en servit comme d'un point de départ pour réclamer l'abolition complète de la traite selon l'engagement formulé dans le traité même. Ne pouvant l'obtenir, il arracha, le 24 novembre 1813, un décret qui défendait aux négriers portugais et brésiliens de transporter plus de deux esclaves et demi par tonneau.

Le rétablissement de la paix générale ouvrait un vaste champ aux desseins de l'Angleterre, et la réunion des grandes puissances mari-

times de l'Europe au congrès de Vienne lui parut une occasion favorable de porter un coup décisif à la traite. Dès les premiers jours, et comme pour sonder les esprits, les plénipotentiaires anglais et portugais s'entendirent pour régler un point essentiel sur lequel s'était élevé un grave différend. Par l'interprétation qu'il donnait à l'article 10 du traité de 1810, le cabinet britannique s'était cru autorisé à faire capturer par ses croiseurs les négriers portugais dans les parages où la traite leur était interdite. La cour de Portugal n'avait cessé de réclamer, mais inutilement, contre cette interprétation arbitraire, et de demander indemnité et satisfaction pour les pertes éprouvées par ses sujets. Dans les circonstances présentes, le cabinet anglais se crut obligé à plus de déférence. Le préambule de la convention conclue à Vienne le 21 janvier 1815 reconnaissait que, des doutes s'étant élevés à l'égard des points de la côte d'Afrique sur lesquels les sujets portugais pouvaient, d'après les lois de leur pays et le traité de 1810, exercer légitimement la traite, et en considération des règlemens que promettait de faire le Portugal à l'effet de prévenir le retour de pareils doutes, l'Angleterre indemniserait les propriétaires des navires capturés par ses croiseurs avant le 1er janvier 1814 jusqu'à la concurrence de 300,000 liv. sterl. (7,500,000 fr.). Cette convention fut suivie d'un traité signé le lendemain, c'est-à-dire le 22 janvier, et destiné à restreindre la traite sous le pavillon portugais. Le gouvernement du royaume uni du Portugal, du Brésil et des Algarves s'engageait à abolir le commerce des esclaves sur la côte occidentale de l'Afrique au nord de l'équateur, et à adopter, de concert avec la Grande-Bretagne, les mesures les plus convenables pour rendre effective l'exécution du traité. De son côté, le gouvernement anglais promettait d'empêcher que les navires portugais se livrant à la traite au sud de la ligne fussent inquiétés par ses croiseurs. Les deux parties se réservaient de fixer par un arrangement ultérieur l'époque à laquelle ce trafic devrait entièrement cesser et être prohibé dans toute l'étendue des possessions du Portugal. Toutefois, en attendant ce nouveau traité, il ne serait permis aux sujets portugais de n'acheter des esclaves que pour alimenter les possessions transatlantiques de cette couronne. En échange de ces concessions, l'Angleterre faisait remise à la cour de Lisbonne des sommes qu'elle devait encore sur l'emprunt contracté par elle à Londres en 1809, et qui avait été garanti par le gouvernement anglais : ces sommes étaient évaluées à 480,000 liv. st. (12,000,000 fr.).

Comme on le voit, la convention de 1815 n'apportait pas à l'exercice de la traite des restrictions beaucoup plus importantes que celles déjà stipulées par le traité de 1810; elle renouvelait les engagemens de ce traité sans en assurer l'exécution. Le commerce des esclaves continua donc de se faire sous le pavillon portugais, au nord de la ligne,

sur une plus large échelle que jamais. Cet état de choses donna naissance à une nouvelle convention à la date du 28 juillet 1817, bien autrement efficace que tous les traités qui l'avaient précédée. En voici les principales dispositions.

La traite continuait d'être licite aux sujets du Portugal dans les possessions de cette couronne sur la côte d'Afrique, c'est-à-dire sur la côte orientale entre le cap Delgado et la baie de Courenço-Marquès, et sur la côte occidentale entre le 3° 12′ et le 18° de latitude sud. Le gouvernement portugais s'engageait à promulguer dans le délai de deux mois, après l'échange des ratifications de la convention, une loi pénale contre le commerce des esclaves pratiqué autrement que ne le permettait le traité de 1815, et à renouveler la défense d'importer au Brésil des noirs sous un pavillon étranger; il s'engageait en outre à assimiler autant que possible la législation du Portugal sur ce point à celle de la Grande-Bretagne. Les négriers portugais devaient à l'avenir être munis d'un passeport, contre-signé par le ministre de la marine du Portugal, fixant le nombre des esclaves que le navire pourrait transporter, le port d'armement et le port de destination. Il leur était interdit de naviguer en tout ou en partie pour le compte des sujets d'une autre puissance, ni dans leur traversée de débarquer des esclaves, ni même de relâcher dans aucun port. Pour mieux atteindre le but qu'elles se proposaient, c'est-à-dire la répression de l'exercice illicite de la traite, les deux puissances contractantes consentaient, de part et d'autre, à ce que des navires de guerre de leur marine royale, munis d'instructions spéciales, pussent, dans toute latitude et longitude, exercer des recherches à bord des bâtimens marchands de l'autre nation soupçonnés d'avoir des esclaves acquis illicitement, et les arrêter, mais avec cette différence, que cette dernière clause n'atteignait les négriers portugais qu'au nord de la ligne, tandis qu'elle était sans restriction pour les négriers portant le pavillon anglais. Les navires ainsi capturés devaient être traduits devant des commissions établies à cet effet, composées d'un nombre égal d'individus des deux nations, qui avaient pouvoir de condamner et mettre en vente au profit du capteur les navires coupables de contravention aux stipulations du traité. En échange de ces concessions, l'Angleterre étendait à tous les bâtimens saisis par les croiseurs britanniques depuis le 1er janvier 1814 jusqu'à l'entrée en fonctions des commissions mixtes l'indemnité stipulée par la convention du 21 janvier 1815, et s'engageait à la payer dans un délai déterminé. Moins de deux mois après cette convention, un article séparé et additionnel fut signé à Londres, le 11 septembre, par lequel les deux parties contractantes convenaient qu'aussitôt après que le Portugal aurait prononcé l'abolition totale de la traite, elles adapteraient d'un commun accord la convention du 28 juillet 1817 à cet état de choses, et qu'à défaut de

semblables dispositions, la durée de cette même convention serait augmentée de quinze années à compter du jour où la traite aurait été abolie.

Ce traité, le fruit de tant d'efforts et de si longues négociations, n'atteignait que fort incomplétement le but que se proposait l'Angleterre, car il permettait le commerce des esclaves sur une vaste étendue des côtes d'Afrique, et laissait à l'abri de toute poursuite les négriers portugais, en quelque lieu qu'ils se trouvassent au nord de l'équateur, pourvu que les esclaves qu'ils avaient à bord provinssent d'un point quelconque de l'Afrique au sud de cette même ligne. En outre, les moyens de répression, quelque sévères qu'ils fussent, demeuraient encore bien insuffisans. Il ne fallut pas une longue expérience pour montrer les vices de cette convention. Les gouverneurs des colonies portugaises ne se faisaient aucun scrupule d'en violer les stipulations par tous les moyens en leur pouvoir, ou plutôt ils affectaient de n'en tenir aucun compte. Ainsi ils autorisaient la présence à bord des négriers d'un plus grand nombre d'esclaves qu'il ne leur était légalement permis d'en avoir aux termes du décret du 25 novembre 1815 et de la convention du 28 juillet 1817. Ils laissaient fréter des bâtimens pour la traite au nord de l'équateur. Ils toléraient que ces mêmes navires touchassent en d'autres points que ceux marqués sur leurs passeports. Bien plus, le gouvernement portugais enjoignit aux membres des commissions mixtes d'allouer des indemnités aux bâtimens saisis, lors même qu'ils l'auraient été justement, toutes les fois que des irrégularités de forme se seraient glissées dans l'acte de saisie. C'était plus qu'il n'en fallait pour fournir des sujets de plaintes à l'Angleterre; mais vainement ses ministres accablaient-ils la cour de Lisbonne de remontrances : leurs observations demeuraient comme non avenues, et la traite prenait de jour en jour un plus large développement sous le pavillon portugais. Lassé du peu de succès de ses représentations, le gouvernement anglais se résolut enfin à recourir à des mesures plus énergiques. M. Canning chargea le ministre britannique à Lisbonne d'exprimer à cette cour « le sentiment de dégoût et d'indignation que faisait naître de plus en plus en Angleterre la vue des dispositions dans lesquelles le Portugal paraissait être, non-seulement d'encourager la traite là où elle ne devait être l'objet d'aucune protection, mais encore de tolérer ces infractions des traités destinés à diminuer ou à circonscrire cet abominable trafic. » Cette démonstration étant encore restée sans effet, le gouvernement anglais résolut d'obvier par lui-même aux vices de la situation. La cour de Lisbonne fut officiellement avertie que, les transports d'esclaves pour toutes les colonies autres que celles du Portugal ayant été, par la convention de 1817, exceptés de la protection du pavillon portugais, le gouvernement britannique était décidé à exercer le droit que

lui conférait cette convention d'empêcher ces sortes de transports. Le ministre anglais déclara en même temps, au nom de son gouvernement, qu'aucune indemnité ne pourrait être considérée comme due pour la saisie, même irrégulière, des bâtimens négriers, dans le cas où ces bâtimens se livreraient à la traite sous l'empire des circonstances qui la rendaient illégale. Cette menace eut l'effet qu'on en attendait. Le 15 mars 1823, le Portugal signa de nouveaux articles additionnels portant en substance que tout bâtiment, bien qu'il n'eût à bord aucun esclave au moment de son arrestation, serait susceptible d'être condamné, s'il était prouvé que des esclaves y eussent séjourné dans le cours de la campagne où il aurait été saisi.

Malgré son adhésion à ces nouveaux articles, le Portugal ne porta pas dans l'exécution de ses engagemens plus de bonne foi que par le passé. Il ressort de documens d'une exactitude incontestable que, dans l'année 1822, le nombre des noirs transportés au Brésil avait été de cinquante-six mille environ. C'était uniquement en vue de l'alimentation des travailleurs de cette riche possession que le Portugal s'était jusqu'alors montré si rebelle aux exigences de l'Angleterre; mais la situation allait bientôt changer de face : le Brésil s'était déclaré indépendant de sa métropole, et c'est avec lui désormais que l'Angleterre allait avoir à traiter.

III.

Le gouvernement anglais prétendait avec raison que les traités conclus par son ancienne métropole liaient le Brésil, et que ce nouvel état devait remplir les engagemens contractés par le Portugal, relativement à l'abolition et à la répression de la traite des noirs. Comme le Brésil, pour lequel le commerce des esclaves était en quelque sorte une question d'existence, ne paraissait nullement disposé à admettre ce principe, d'ailleurs parfaitement légitime, du droit des gens, le cabinet britannique lui déclara qu'il allait poursuivre, à ses risques et périls, l'exécution des stipulations de la convention de 1817, et, en effet, dans le cours de l'année 1825, les croiseurs anglais reçurent l'ordre de saisir et de traduire devant les tribunaux de l'amirauté les navires brésiliens exerçant la traite, alors même qu'ils seraient porteurs de licences délivrées par les autorités de leur pays. L'Angleterre avait un autre moyen plus légitime et non moins puissant de forcer le Brésil à subir les conditions qu'elle lui imposait, c'était de mettre à ce prix la reconnaissance de son indépendance. Aussi, le 23 novembre 1826, la Grande-Bretagne et le Brésil signèrent-ils une convention ratifiée le 13 mars suivant, et par laquelle il fut décidé : 1° que, trois années après l'échange des ratifications, il serait interdit aux sujets de l'empereur du Brésil de faire

le commerce des esclaves sur les côtes d'Afrique, sous quelque prétexte et de quelque manière que ce fût, et qu'après ce délai la traite serait assimilée à la piraterie; 2° les deux parties contractantes convenaient d'adopter et de renouveler mot pour mot, comme si on les avait insérés dans la présente convention, tous les articles et dispositions des traités conclus entre la Grande-Bretagne et le Portugal le 22 janvier 1815 et le 28 juillet 1817, ainsi que les divers articles explicatifs qui y avaient été ajoutés.

La traite était trop étroitement liée au régime économique du Brésil pour qu'on pût compter sur l'observation rigoureuse de pareils engagemens. On vit bientôt ce trafic se poursuivre avec une nouvelle ardeur sous le pavillon brésilien, de l'aveu et avec l'autorisation même du gouvernement, qui, non content de le protéger, apportait tous les obstacles imaginables à l'exécution de la convention de 1826. Cependant le terme des trois années de répit approchait, et, loin de pouvoir se résoudre à consommer l'abolition de la traite, le Brésil songeait à réclamer un nouveau délai. De son côté, l'Angleterre était d'autant moins disposée à cette concession, qu'elle pressait cette puissance de consentir à une mesure bien plus grave que toutes celles qu'elle lui avait déjà imposées. Il s'agissait d'admettre en principe que l'équipement d'un navire pour la traite serait un motif suffisant pour le condamner, tandis que, d'après les conventions en vigueur, une saisie n'était valable qu'autant que le bâtiment arrêté avait des esclaves à bord. On ne pouvait guère espérer de s'entendre. Aussi, lorsque, le 26 août 1828, l'envoyé du Brésil à Londres, le vicomte d'Itabayana, demanda officiellement que le terme fixé pour la cessation définitive de la traite fût retardé, lord Aberdeen, alors secrétaire d'état pour les affaires étrangères, se contenta-t-il de répondre que « toute mesure qui consisterait à augmenter la durée du temps pendant lequel cet abominable trafic devait encore être souffert aurait, aux yeux de tout ami de l'humanité, un caractère tellement odieux, qu'il ne prévoyait pas que le terme de cet état de choses pût, en aucune façon, être reculé. » Des paroles aussi nettes, aussi précises, ne laissaient aucune espérance de répit. Changeant alors de tactique, le gouvernement brésilien déclara, par une note du 13 février 1829 remise à l'envoyé britannique, lord Ponsonby, que son ministre s'était mépris sur les ordres qui lui avaient été envoyés, et qu'il se bornait à désirer que l'Angleterre lui donnât l'assurance que les croiseurs anglais n'inquiéteraient pas les négriers brésiliens dont l'expédition aurait précédé l'expiration du délai fixé; ce que fit lord Aberdeen le 16 septembre suivant.

Le Brésil paraissait s'être résigné à remplir ses engagemens; on vit bientôt ce que cachait cette feinte résignation. Le 13 mars 1830, comme il avait été stipulé par la convention de 1826, la traite des noirs fut

interdite aux sujets brésiliens, les autres dispositions du même traité avaient été également respectées; mais, le 14 octobre suivant, le représentant du Brésil près le cabinet de Saint-James déclara que, les commissions mixtes établies à Sierra-Leone et à Rio-Janeiro étant devenues inutiles, il avait ordre de se concerter avec le gouvernement anglais pour leur prochaine dissolution, puisque les cas de traite ne relevaient plus désormais que des tribunaux ordinaires. Sans se prononcer sur le principe même de cette réclamation, le ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne répondit, le 10 décembre, que la dissolution immédiate des commissions mixtes entraînerait de graves inconvéniens, quelque temps devant s'écouler avant que des tribunaux pussent être définitivement constitués pour prononcer sur les cas de piraterie prévus par la convention de 1826. A cela l'envoyé du Brésil, le chevalier Mathos, répliqua que les commissions mixtes avaient été établies afin de prononcer sur la légalité de l'arrestation des bâtimens exerçant la traite, mais qu'une pareille arrestation avait cessé d'être légale depuis l'interdiction de la traite aux sujets brésiliens, et qu'en conséquence il fallait recourir à d'autres mesures en harmonie avec la situation nouvelle. Lord Palmerston se contenta de répondre à ce raisonnement péremptoire que le gouvernement anglais pensait qu'en vertu de l'article séparé du 11 septembre 1817 les commissions mixtes devaient continuer à rester en fonctions pendant quinze années, à partir du 13 mars 1830, ou jusqu'à ce que les deux gouvernemens fussent tombés d'accord sur les changemens à apporter à la convention de 1817; il ajouta que d'ailleurs il était tout disposé, pour sa part, à entrer en négociations à ce sujet.

Cependant, sur les pressantes sollicitations de l'Angleterre, dom Pedro promulgua, le 7 novembre 1831, un décret par lequel, déclarant libres tous les noirs qui seraient importés à l'avenir des côtes d'Afrique, il portait des amendes et des peines corporelles contre tout individu engagé dans le commerce des esclaves; les navires employés dans cette sorte d'entreprises devaient être confisqués. Le 12 avril de l'année suivante, un autre décret ordonna que les navires arrivant à Rio-Janeiro seraient soumis à des recherches et à des investigations destinées à faire produire au décret du 7 novembre l'effet qu'on en devait attendre. Ce n'était pas encore assez, et le représentant de la Grande-Bretagne tenta, mais en vain, d'arracher au gouvernement brésilien, le 27 juillet 1835, deux articles additionnels à la convention de 1826, dont l'un autorisait la condamnation des navires armés pour la traite, et l'autre la démolition des navires ainsi condamnés.

L'intérêt particulier continua de l'emporter sur la foi due aux conventions, et la traite, loin de diminuer, prit de jour en jour plus d'accroissement. Le nombre des esclaves importés sur les côtes du Brésil

avait plus que doublé dans les dix dernières années. Les représentations du gouvernement anglais étaient impuissantes; vainement entassait-il précautions sur précautions, les mesures les plus répressives demeuraient comme non avenues, d'autres, plus efficaces, étaient nettement repoussées. Tel fut le sort de la proposition faite au Brésil, le 27 mai 1839, d'adopter deux articles additionnels, stipulant : 1° que les noirs provenant des captures opérées en vertu de la convention de 1826 seraient placés sous la surveillance d'un curateur choisi par la commission mixte de Rio-Janeiro, et qui, sous les ordres de cette commission, veillerait à ce que les infortunés appelés par cette convention à la liberté restassent en possession de ce bienfait (car il avait été constaté que la plupart des noirs libérés par sentence des commissaires n'avaient pas cessé d'être retenus en esclavage); 2° que les noirs capturés à l'avenir seraient mis à la disposition du gouvernement du croiseur qui les aurait délivrés. Une pareille proposition ne pouvait guère satisfaire le Brésil, car elle allait précisément à l'encontre de son vif désir, qui était d'entrer dans un nouvel arrangement qui facilitât à ses sujets l'exercice du commerce des esclaves. Voyant ces dispositions, le gouvernement anglais lui soumit, le 31 décembre de cette même année, un projet de convention dont l'objet était d'abandonner aux autorités du Brésil le soin de réprimer et de détruire la traite, sous pavillon brésilien, dans les limites territoriales de cet empire, et de laisser les croiseurs anglais s'acquitter de cette tâche partout ailleurs que dans ces limites. Comme on l'imagine aisément, à ce prix, le gouvernement brésilien préféra garder la convention de 1826.

Ne désespérant pourtant pas de réussir, lord Palmerston chargea, le 23 août 1840, le représentant de l'Angleterre à Rio-Janeiro de proposer une nouvelle convention, qui portait l'abolition des commissions mixtes établies dans la capitale du Brésil et à Sierra-Leone, en vertu de la convention de 1826; mais, si sur ce point ce projet donnait satisfaction au Brésil, il n'en était pas de même de l'article qui stipulait que désormais les Africains trouvés à bord des bâtimens capturés seraient laissés à la charge du gouvernement du croiseur, c'est-à-dire de l'Angleterre, qui seule entretenait des croiseurs. Une des conséquences de cette stipulation était de soumettre les négriers brésiliens à la juridiction des tribunaux de l'amirauté siégeant dans certaines colonies anglaises. Le nouveau projet de convention était donc bien éloigné de remplir les vues du gouvernement brésilien. Cependant, sur les pressantes sollicitations de l'Angleterre, il consentit à entrer en négociations. Un commissaire fut chargé de traiter avec le délégué anglais, M. Ouseley. Les conférences s'ouvrirent le 20 août 1841, et six jours après le commissaire brésilien produisit un contre-projet. Voici en quoi ce contre-projet différait de la convention proposée l'année précédente par lord Palmerston :

1° D'après le projet présenté par l'Angleterre, il suffisait, pour prouver qu'un bâtiment était engagé dans le commerce des esclaves et pour le condamner, de démontrer qu'il se trouvait à bord de ce navire certains objets, tels que des fers, des chaînes, des menottes ou deux chaudières de grande dimension. D'après le contre-projet du cabinet brésilien, l'existence d'un seul de ces objets à bord n'était pas considérée comme une preuve suffisante de la culpabilité du navire; il était nécessaire que plusieurs de ces objets se trouvassent réunis.

2° Le contre-projet brésilien disait, article 10 : « Aucun navire ne pourra être arrêté, bien qu'il ait à bord une grande quantité de planches ou autres pièces de bois, et des marchandises telles que du riz, de la farine, des étoffes de coton, lorsque ce navire sera frété dans un port du Brésil pour un autre port du même empire ou pour celui d'une autre nation, à l'exception des ports situés sur la côte d'Afrique où la traite des noirs peut avoir lieu. » Dans le projet de l'Angleterre, il était dit au contraire qu'un navire ainsi chargé serait arrêté et condamné, quelle que fût sa destination.

3° Enfin la convention proposée par l'Angleterre demandait l'abolition des commissions mixtes et le renvoi des navires arrêtés devant les tribunaux de l'amirauté anglaise, et le cabinet brésilien prétendait que les commissions mixtes fussent maintenues, telles qu'elles avaient été établies par le règlement annexé à la convention de 1817.

La discussion de ces deux projets dura plusieurs mois, et, bien que les deux commissaires parussent animés des dispositions les plus conciliantes, les instructions de leurs gouvernemens respectifs leur enjoignaient expressément de ne faire aucune concession. Enfin, le 17 octobre 1842, le cabinet brésilien déclara formellement qu'il ne pouvait ratifier les articles proposés par l'Angleterre, par la raison que, sous le prétexte de mettre un terme à la traite, ils tendaient à troubler et à détruire le commerce légitime; il ajoutait que si, d'une part, l'empereur du Brésil désirait coopérer à la suppression d'un trafic inhumain et nuisible à la prospérité future de l'empire, il comptait d'autre part au nombre de ses devoirs les plus sacrés celui de protéger le commerce légitime, ainsi que les droits et la liberté de ses sujets. Il était en effet impossible que le Brésil acceptât ce projet de convention, qui, loin de donner satisfaction à ses griefs, semblait habilement calculé pour aggraver sa situation. D'un autre côté, malgré ses protestations, on ne pouvait douter qu'il fût moins disposé que jamais à entrer dans la voie de répression efficace où le poussait le cabinet anglais. Les faits parlaient trop haut pour qu'on pût garder la moindre illusion à cet égard. Dans cet état de choses, la prudence commandait d'user de la plus grande modération et d'éviter avec soin de fournir au Brésil des prétextes honorables de repousser la convention préparée. Tout au con-

traire, le gouvernement anglais, avec cette hauteur qui caractérise ses procédés à l'égard des puissances de second ordre, paraissait prendre à tâche de marquer son dédain pour les formes et les apparences de la justice et de la légalité, et cela dans le moment même où se débattaient ses propositions. Ainsi, non-seulement les navires arrêtés par les croiseurs britanniques, traduits devant la commission mixte de Rio-Janeiro et relâchés, ne recevaient pas l'indemnité due aux pertes occasionnées par cette injuste détention, mais encore le commissaire anglais, M. Samo, prétendait qu'une sentence d'acquittement faute de preuves n'absolvait pas les navires capturés, et partant les rendait indignes de toute indemnité.

Il nous suffira de rapporter un seul fait pour donner une idée des abus que se permettaient les croiseurs anglais avec l'approbation de leur gouvernement. Le 16 septembre 1842, un négrier brésilien, la *Vencedora*, fut capturé par les embarcations du brick de guerre anglais le *Frolic*, et amené à Rio-Janeiro : il avait à bord trois cent cinquante noirs. Le ministre des affaires étrangères, M. Paulino Soarez de Souza, en réclama immédiatement le renvoi devant la commission mixte. Le chargé d'affaires d'Angleterre, M. Hamilton, répondit que ce bâtiment, ayant été saisi pour fait de piraterie, devait être traduit devant le tribunal de vice-amirauté du Cap de Bonne-Espérance. M. Paulino répliqua que ni la loi du 7 novembre 1831 ni le code brésilien n'assimilaient à la piraterie le fait d'introduire des esclaves sur le territoire du Brésil. Le ministre anglais invoquait l'article par lequel le gouvernement brésilien s'était engagé à présenter, dans le délai de trois années après la ratification de la convention de 1826, un projet de loi déclarant la traite illégale et assimilant ce trafic à la piraterie. Il se fondait sur la non-exécution de cet article pour ne tenir aucun compte de la protestation du ministre brésilien; les noirs capturés furent envoyés à la Trinité pour y être mis en liberté, et la *Vencedora*, traduite devant le tribunal du Cap, fut condamnée. Le cabinet de Rio-Janeiro n'eut plus qu'à courber la tête, mais ce ne fut pas sans protester énergiquement contre « ces actes violens et arbitraires qui empiètent sur les droits des nations et blessent la dignité des peuples. »

La conduite des croiseurs anglais et l'attitude prise dans ces divers conflits par leur gouvernement sont en effet inexcusables. C'est pour prévenir de tels abus de la force que nos chambres ont réclamé et obtenu l'abrogation des conventions de 1831 et de 1833. Il est fâcheux que le gouvernement brésilien prît comme à plaisir d'infirmer d'avance ses protestations en tolérant lui-même la plus impudente violation des traités. Voici en quels termes s'exprime à cet égard un témoin oculaire dont le témoignage ne saurait être mis en doute : « Les capitaines de port, répandus sur la côte du Brésil pour empêcher la traite, sont tous d'an-

ciens traitans. Les juges de paix auxquels est confiée l'exécution des mesures protectrices des noirs sont propriétaires d'esclaves. Il y a, au Brésil, une loi qui punit les négriers de vingt années d'emprisonnement; mais cette loi n'a pas été appliquée une seule fois, quoique le commissaire anglais attaché à la commission mixte de Rio-Janeiro ait sollicité des poursuites en maintes occasions, et que le gouvernement anglais ait adressé des plaintes à ce sujet. Les places, les ordres, les honneurs, les dignités, n'ont pas cessé d'être le partage de traitans connus. » Tel était en 1842, tel est encore l'état de l'opinion publique au Brésil en faveur de la traite, que les stipulations des traités étaient partout regardées comme lettre morte. Il n'est pas d'obstacles que ne rencontrassent les membres anglais de la commission mixte; les jugemens de ce tribunal étaient suivis de procès interminables toutes les fois qu'il s'agissait d'une condamnation. Les sommes provenant de la vente des bâtimens négriers n'étaient touchées qu'au bout de plusieurs années. Pour accélérer la marche des affaires, il fallut que le gouvernement anglais forçât le Brésil à rendre un décret qui interdisait aux tribunaux tout acte de nature à entraver l'exécution des sentences de la commission mixte. « Je suis fâché, écrivait deux ans après M. Hamilton à lord Aberdeen, je suis fâché d'avoir à vous répéter que ce décret n'a encore produit aucun avantage sensible, et qu'il n'a pas obtenu des autorités locales l'obéissance qui lui est due. »

Un tel état de choses avait pour conséquence inévitable de substituer des deux parts une dangereuse irritation à cet esprit de justice, de conciliation, de respect aux traités qui seul pouvait mener à bon terme l'entreprise difficile où l'on s'était engagé. Tandis que les Brésiliens, sûrs de la tolérance, de la protection même de leur gouvernement, se livraient avec ardeur à la traite ou se prêtaient avec complaisance aux manœuvres des négriers, les croiseurs anglais, irrités par tant de mauvaise foi, de mauvais vouloir, mus d'ailleurs par un zèle peu désintéressé (1), redoublaient de violence et outrepassaient leurs instructions, déjà si rigoureuses. Par une conséquence naturelle, leurs procédés, souvent arbitraires, réveillaient dans les Brésiliens et surtout dans le gouvernement un amour-propre d'autant plus vif qu'il avait long-temps sommeillé. Le sentiment de la dignité nationale, de l'honneur du pavillon, se mêlait à la haine de l'étranger insolent et fort. De là des frois-

(1) On sait que les officiers et les équipages des croiseurs anglais ont une part proportionnelle sur le montant de la vente des bâtimens condamnés pour s'être livrés à la traite des noirs, mais on ignore généralement que cette part s'élève à des sommes considérables. Il ressort d'un document publié par le gouvernement (***Return to an adress of the hon. house of commons, dated*** 13 ***mars*** 1845, p. 1-11) que, du 1er janvier 1839 au 30 décembre 1844, les croiseurs anglais ont retiré, sur la vente de leurs prises, 202,805 liv. 7 sh. 6 d., c'est-à-dire 5,700,075 fr. 60 c.

semens, des querelles particulières, des collisions où se trouvaient agitées les plus grosses questions du droit des gens. Ajoutez à cela le rôle essentiellement actif, turbulent, des intérêts privés en souffrance, et, loin de s'étonner que les négociations n'aient pu aboutir, on aura plutôt peine à comprendre que de cette mêlée d'intérêts contraires il ne soit pas résulté les plus graves complications.

L'affaire de la *Leopoldina* ne jette pas moins de lumière sur la mauvaise foi du gouvernement brésilien et des autorités locales que sur l'arbitraire et le zèle excessif des croiseurs anglais; elle révèle aussi sur quelle échelle, en dépit de toutes les entraves, s'exerçait la traite. Le 26 novembre 1843, la *Leopoldina*, négrier brésilien, mais portant le pavillon portugais et ayant à son bord huit cents esclaves, poursuivi par le croiseur anglais le *Partridge*, vint se jeter à la côte sous le canon de Macahé. Aux termes des traités, les croiseurs de la marine britannique ne peuvent procéder à la visite d'un navire dans les eaux brésiliennes. Néanmoins le capitaine du *Partridge* dirigea ses embarcations sur la *Leopoldina;* mais quand elles approchèrent du négrier échoué, qui venait de mettre ses esclaves à terre, l'officier commandant de Macahé leur ordonna de rétrograder, et ses soldats mirent en joue l'équipage des embarcations. Le capitaine anglais vint aussitôt à terre pour se plaindre que les autorités locales eussent permis le débarquement des esclaves, et qu'elles eussent souffert que les embarcations du *Partridge* fussent menacées sur la côte d'un pays allié. De leur côté, les autorités de Macahé prétendirent que le capitaine du *Partridge*, en cherchant à visiter un navire placé sous le canon d'un fort, avait enfreint le traité et avait commis une insulte à la nation brésilienne, insulte qui ne pouvait être trop rigoureusement réprimée. Voici en quels termes s'exprimait à ce sujet le résident anglais, M. Hamilton, dans une lettre adressée à lord Aberdeen à la date du 22 décembre: « Les pièces jointes à ma lettre, disait-il, démontrent suffisamment la complicité des autorités civiles et militaires de Macahé dans les opérations de la traite des noirs; elles prouvent également que, malgré les efforts de la légation et de l'escadre britanniques, il y a peu de chances d'obtenir l'exécution du traité conclu entre l'Angleterre et le Brésil pour la suppression de ce trafic. D'un autre côté, on ne peut mettre en doute la mollesse avec laquelle le gouvernement de ce pays recherche les auteurs de ces transgressions. Cette mollesse peut être considérée comme une complicité directe. Ma correspondance a dû convaincre votre seigneurie du peu de cas que le gouvernement brésilien fait des réclamations relatives à la traite des noirs. La dernière note du ministre des affaires étrangères, M. Aureliano, au sujet de la *Leopoldina*, est une nouvelle preuve de ce dédain. Il est dit dans cette note que ce navire est entré dans la rade de Macahé pour réparer quelques avaries et

une voie d'eau. « Rien ne porte à croire d'ailleurs, ajoute M. Aureliano, que ce navire fût employé à la traite des noirs. » Et cependant les officiers et l'équipage du *Partridge* ont vu débarquer plusieurs centaines de noirs enchaînés deux à deux. Les autorités brésiliennes étaient présentes, et c'est sous les fenêtres même de la maison où elles étaient réunies que les esclaves ont été mis à terre. Ma réponse à M. Aureliano a été très brève : l'expérience a démontré combien il est inutile d'entrer en discussion sur des faits de ce genre. D'ailleurs, je désirais vivement ne pas prolonger une correspondance qui aurait eu pour effet d'augmenter l'irritation du gouvernement brésilien contre la Grande-Bretagne, et par suite les difficultés qui paraissent entourer la mission de M. Ellis. »

Un autre sujet de dissentiment vint bientôt irriter les blessures du gouvernement brésilien. Le 28 janvier suivant, M. Aureliano adressait à la légation britannique des plaintes très vives sur la conduite de M. Christie, capitaine du croiseur anglais la *Rose*. Cet officier, en visitant un navire suspect, avait brisé le sceau des armes du Brésil pour prendre connaissance du manifeste de ce navire. Le ministre brésilien considérait cet acte, indispensable, on va le voir, à la recherche autorisée par la convention de 1826, comme une atteinte portée à la dignité de l'empire. « Jamais, disait-il, insulte plus grave n'a pu être faite à sa majesté l'empereur du Brésil et à la nation brésilienne. Le gouvernement de l'empereur demande la satisfaction que lui doit le gouvernement de la reine d'Angleterre. » M. Hamilton répondit : « Il paraît que la douane brésilienne est dans l'usage de sceller du sceau de l'état les manifestes des navires; mais toute personne chargée d'exercer le droit de recherche doit pouvoir briser ce cachet pour examiner les pièces qu'il renferme. Si, pour des raisons fiscales ou pour tout autre motif, le gouvernement brésilien croit devoir persister dans l'usage de sceller les manifestes, il doit au moins en délivrer un duplicata revêtu de signatures qui en garantissent l'authenticité. Faute de prendre ce soin, les officiers commis à la répression de la traite n'auront d'autre alternative que de reconduire le navire au port d'où il est parti, afin que les autorités compétentes brisent le cachet apposé au manifeste. » Toutefois M. Hamilton qualifiait d'excessif le zèle qu'avait montré en cette circonstance le capitaine de la *Rose*, et annonçait que des mesures seraient prises pour prévenir le renouvellement de tout acte semblable. Cette conduite prudente fut nettement désapprouvée par lord Aberdeen. « Je regrette, disait ce ministre dans une dépêche du 3 mai 1843, je regrette d'avoir à vous faire observer que le contenu de votre note au ministre brésilien n'est pas de nature à donner au gouvernement de l'empereur une idée juste de la manière dont le gouvernement de sa majesté britannique envisage la conduite de l'officier qui a été l'objet

des plaintes ci-dessus énoncées. Le gouvernement anglais ne pense pas qu'il y ait lieu d'accuser cet officier d'un excès de zèle. En effet, il a été déclaré que le gouvernement de la reine, fort éloigné d'ailleurs de réclamer le droit de prendre connaissance des documens scellés des armes impériales, considérerait comme du devoir des officiers chargés de la répression de la traite de ramener au port d'expédition les navires suspects, au cas où il serait interdit à ces officiers de faire lecture du manifeste enfermé sous le sceau de l'état. Le capitaine Christie, en brisant le sceau apposé au manifeste du navire en question, a épargné aux armateurs les graves inconvéniens qui eussent été la conséquence du retour de ce bâtiment au port d'expédition. Cet officier n'a donc fait que s'acquitter de son devoir d'une manière convenable. Tant que le gouvernement brésilien n'aura pas fait choix entre l'alternative de voir reconduire les bâtimens aux ports d'où ils ont été expédiés, ou de leur remettre un duplicata de leur manifeste, il ne doit pas s'attendre à ce que le gouvernement de la reine donne aux officiers chargés de réprimer la traite l'ordre absolu de s'abstenir de rompre le sceau renfermant le manifeste des navires suspects. »

M. Hamilton transmit au ministre brésilien une note qui posait l'alternative indiquée par lord Aberdeen. Le successeur de M. Aureliano, M. Paulino Soarez de Souza, refusa formellement d'obtempérer à la demande formulée par M. Hamilton, tout en protestant hautement contre la prétention de ramener au port d'expédition les navires dépourvus du duplicata exigé, attendu que l'article 1er des instructions du 20 juillet 1817 défend, disait-il, de détenir les navires qui ne contiennent pas d'esclaves, et l'absence d'un duplicata du manifeste ne pouvait en aucun cas justifier la détention. C'est sur ces entrefaites qu'arriva à Rio-Janeiro M. Ellis, chargé de traiter du renouvellement du traité de commerce, dont l'expiration était peu éloignée. Lord Aberdeen se flattait sans doute que les deux négociations se prêteraient un mutuel appui; c'est le contraire qui arriva. L'irritation des Brésiliens, loin de s'apaiser, trouvait un nouvel aliment dans tous les actes de l'Angleterre. Il n'y avait pas jusqu'à ces paroles si violentes, si inconsidérées, que se permettent chaque jour, dans le parlement britannique, les hommes les plus considérables, qui n'eussent du retentissement dans les assemblées législatives de Rio-Janeiro. « Les dépêches de M. Hamilton et de M. Samo, écrivait M. Ellis, ont fait connaître à votre seigneurie l'audace avec laquelle s'opère l'importation des esclaves dans toute l'étendue des côtes du Brésil, et jusque dans le port même de Rio-Janeiro. Quelle que soit la notoriété de ces faits, M. Vasconcellos n'a pas hésité à déclarer en plein sénat, dans la séance du 25 février dernier, qu'aucun esclave n'a été débarqué au Brésil durant les douze derniers mois. Cette assertion n'avait pas plus de valeur aux yeux de l'auditoire que

dans l'esprit de M. Vasconcellos lui-même; mais M. Vasconcellos est trop fin pour avoir commis un mensonge si manifeste, sans autre but que de faire une simple bravade. Je ne doute pas qu'il ne se soit exprimé de la sorte afin de donner plus de crédit aux dénégations que le gouvernement brésilien croirait devoir opposer aux reproches mérités par son indifférence, sinon par sa mauvaise volonté dans la répression de la traite. Votre seigneurie doit se préparer à voir le gouvernement brésilien refuser absolument d'admettre que les importations d'esclaves ont augmenté pendant la période désignée par M. Vasconcellos. »

De son côté, M. Hamilton adressait la note suivante, le 7 avril, au gouvernement brésilien : « Dans une des dernières séances du sénat impérial, un membre distingué de cette chambre et du conseil d'état a avancé qu'il n'avait pas été importé un seul Africain au Brésil dans le cours des douze derniers mois. Il a ajouté que, le Brésil ayant été stigmatisé, dans la chambre des lords, comme un pays livré à ce trafic illicite, il était du devoir du gouvernement brésilien de repousser cette calomnie offensante pour la nation. Il a en outre provoqué une enquête sur les individus signalés comme étant engagés dans le commerce des noirs, déclarant en même temps que ce commerce avait entièrement cessé. Pour repousser cette étrange assertion, le soussigné prend la liberté de répondre par un relevé bien incomplet sans doute des négriers qui ont débarqué leurs cargaisons sur la côte du Brésil, aux environs de Rio-Janeiro, depuis le 1er novembre 1842 : ils sont au nombre de 39. A raison de 300 nègres chacun, ce qui est une moyenne très modérée, ces 39 navires ont débarqué 11,700 esclaves. La moyenne véritable est de 450 Africains par négrier, ce qui porte à 17,550 le nombre de ceux qui ont été importés aux environs de Rio-Janeiro dans le courant des cinq derniers mois. Si ces chiffres sont exacts, ainsi que le soussigné a lieu de le croire, l'assertion contraire produite dans le sénat est évidemment erronée, et toutes les déductions que M. Vasconcellos en a tirées pèchent par la base. Pour mieux démontrer que la traite est le commerce ordinaire et permanent d'un grand nombre de négocians dans les diverses parties de l'empire, le soussigné appelle l'attention du gouvernement brésilien sur les faits suivans : il existe, dans le voisinage de Fernambuco et de Bahia, des établissemens où l'on reçoit les noirs nouvellement importés, et où on leur apprend la langue du pays, avant de les amener ici sur des navires côtiers, pour les mettre en vente. A Macahé sont également des établissemens où les navires qui ont quitté Rio-Janeiro sur lest, afin d'échapper aux croiseurs, vont faire leur chargement, et où ils trouvent l'équipement nécessaire à leur trafic criminel. Des établissemens semblables ont aussi été formés récemment au sud de Santos. Dans ce même lieu et aux environs, ce commerce prend chaque jour de plus grands développemens. Les noirs de traite y sont

menés publiquement dans les rues et vendus avec aussi peu de cérémonie que si ce trafic était parfaitement légitime. »

Presque à la même date, M. Hamilton écrivait à lord Aberdeen : « Les faits que j'ai soumis à l'appréciation du gouvernement brésilien ne sont pas les seuls que j'eusse pu lui exposer, mais je n'ai pas voulu porter contre lui une accusation trop grave, en détaillant les transactions plus coupables encore qui ont eu lieu sous les yeux mêmes de l'autorité centrale. Ainsi des navires ont été mis, il y a peu de mois, à la disposition du gouvernement pour transporter des troupes dans le sud. C'était, disait-on, un acte de pur patriotisme, mais le résultat a fait justice de ces trompeuses apparences. Ces navires ont été dirigés sur les marchés à esclaves, l'équipement propre au transport des soldats étant également convenable pour le commerce des noirs. Le 16 mars, deux bandes de noirs nouvellement débarqués ont traversé les principales rues de Rio-Janeiro en plein midi. Dans les mêmes rues, il existe plusieurs dépôts où des noirs de même espèce sont ouvertement mis en vente. Le matin du jour suivant, vers sept heures, une très grande chaloupe, remplie de noirs africains dans un état de nudité complète, a traversé le port en présence d'une multitude de personnes; elle a poursuivi sa route sans obstacle d'aucune sorte avec sa cargaison de contrebande. Il y a quelques mois, un des forts construits près de l'entrée du port recevait les Africains débarqués dans le voisinage, et leur donnait un abri pendant la nuit à tant de *reis* par tête. Il y a toute sorte de raisons de croire que les mêmes asiles sont encore ouverts aux violateurs de la loi. Lorsque la légation britannique a pu recueillir ces renseignemens avec les moyens insuffisans et les agens non responsables dont elle dispose, est-il déraisonnable d'exiger que le gouvernement brésilien puise aux sources officielles, et grace à des moyens d'information comparativement illimités, une connaissance plus prompte et plus approfondie de l'état de la traite? De deux choses l'une : ou le gouvernement ne fait aucun effort pour être informé de ces infractions aux lois et aux traités, ou, après en avoir obtenu connaissance, il ne fait pas preuve de la loyauté et de l'énergie nécessaires pour les réprimer. De l'une ou l'autre de ces alternatives, il résulte que le Brésil n'a pas exécuté sincèrement les conventions conclues avec la Grande-Bretagne pour mettre fin à un système d'injustice et d'oppression intolérables. »

En présence de ces informations et de l'opposition systématique du gouvernement brésilien à tout arrangement pour rendre efficaces les dispositions arrêtées en 1817, lord Aberdeen crut devoir employer un langage menaçant. Dans une dépêche écrite à M. Hamilton le 5 juillet 1843, après avoir énuméré plusieurs cas où les négriers avaient été protégés ouvertement par les autorités locales, lord Aberdeen s'exprimait en ces termes : « Quelles que soient les concessions que le

gouvernement de sa majesté britannique est disposé à faire aux préjugés, aux erreurs, à la jalousie et à la faiblesse, il ne peut passer sous silence une violation aussi manifeste des conventions, ni souffrir qu'elle reste sans remède. Remontrances sur remontrances ont été faites, et cependant le mal, loin de diminuer, s'accroît chaque jour. Cet état de choses ne peut être attribué uniquement à la faiblesse du gouvernement brésilien, car, en 1840 et en 1841, ce gouvernement ayant manifesté l'intention de remplir les obligations du traité, les importations d'esclaves ont immédiatement diminué. A présent, au contraire, que l'administration fait preuve de dispositions contraires, l'éloignement momentané des croiseurs anglais chargés de la répression de la traite sur les côtes du Brésil a donné à ce trafic une activité qui prouve que les spéculateurs engagés dans ce commerce illégal ne craignent pas d'obstacles de sa part... Le temps est enfin venu pour le gouvernement anglais de déclarer qu'il n'entend pas que les obligations contractées par la convention de 1826 tombent en désuétude par suite d'un défaut de concours de la part du gouvernement du Brésil, et s'il refusait d'adopter, de concert avec la Grande-Bretagne, des mesures calculées pour donner leur plein et entier effet aux stipulations de la convention de 1826, il ne resterait plus au gouvernement de sa majesté britannique qu'à prendre les moyens nécessaires pour remplir seul, et avec ses propres ressources, les obligations imposées par cette même convention. »

La note de M. Hamilton, rédigée conformément à ces instructions, fut remise au ministre des affaires étrangères du Brésil le 1er septembre. Malgré le ton impérieux et menaçant de ses paroles, M. Hamilton laissait néanmoins entendre qu'il avait ordre d'accueillir avec empressement toutes les ouvertures qui, même à la dernière heure, pourraient faire entrevoir chez le gouvernement brésilien l'intention d'entrer dans un arrangement favorable aux vues de l'Angleterre. Cette insinuation ne fit qu'augmenter l'irritation du Brésil. La réponse du ministre des affaires étrangères, M. Paulino, annonçait une détermination bien arrêtée. A entendre ce ministre, le défaut d'accord entre les deux gouvernemens devait être uniquement attribué à la nature des propositions de l'Angleterre. Il reconnaissait que les croiseurs anglais avaient rencontré de la résistance chez les autorités locales; mais, si des collisions en étaient résultées, il ne fallait s'en prendre qu'aux croiseurs eux-mêmes, premiers violateurs des dispositions contenues dans les divers traités relatifs à la répression de la traite, et notamment de l'article 2 des instructions annexées à la convention du 28 juillet 1817. C'était là le point principal de la querelle, et voici en quels termes s'exprimait à cet égard M. Paulino : « Cet article stipule qu'aucun navire ne pourra être visité ni saisi, sous quelque prétexte que ce soit, dans les ports ou à la portée des canons des forts. Il est donc une

garantie indispensable de l'indépendance du territoire de l'empire, et on ne peut le violer sans violer aussi l'indépendance du Brésil. Le sens clair et évident de cet article est que la police de la mer et la répression du trafic des esclaves sur les côtes et dans les eaux du Brésil appartiennent aux autorités de l'empire, et que les croiseurs britanniques n'ont pas le droit d'intervenir là où s'étend la portée des canons des batteries de la côte. Ces stipulations ont été constamment méconnues; les croiseurs anglais détachent des embarcations armées pour faire la police dans les eaux de l'empire; les équipages descendent en armes sur la côte, inspectent des navires et cherchent à en opérer l'arrestation; ils viennent visiter les maisons et autres établissemens sur le rivage. Ces procédés ne peuvent manquer d'éveiller la susceptibilité nationale et d'exciter des ressentimens. De là résultent des collisions très fâcheuses. Le traité est violé, l'indépendance du territoire n'est pas respectée, et on voudrait que le gouvernement impérial donnât satisfaction de la résistance que les autorités brésiliennes apportent à de pareils procédés ! »

Après avoir brièvement rappelé les négociations entamées entre les deux gouvernemens relativement à la convention proposée au mois d'août 1840, et le contre-projet produit, le 20 août 1841, par le cabinet brésilien, M. Paulino terminait en ces termes : « Au lieu d'établir une discussion régulière pour concilier les différences que présentaient ces deux projets, le gouvernement britannique adresse une note menaçante. Le gouvernement impérial n'hésite pas à rentrer en négociation; mais, avant tout, il réclame le respect qui est dû aux droits du Brésil comme empire indépendant; il demande à discuter les conditions de la nouvelle convention, et il croit que cette convention doit être acceptée et non imposée par la force. Dans une lettre adressée aux lords de l'amirauté, à la date du 20 mai 1842, lord Aberdeen a blâmé la conduite de quelques croiseurs anglais, et il a dit que leurs procédés ne pouvaient être regardés comme sanctionnés par le droit des gens ou par les dispositions d'aucun traité existant, et que, bien qu'il fût très désirable de mettre un terme à la traite, ce but excellent ne devait pas être poursuivi autrement que par des voies légales. Si cette solennelle déclaration, digne d'une nation éclairée et puissante, ne s'applique pas au Brésil, et si les menaces de M. Hamilton doivent être réalisées, le gouvernement impérial ne cédera qu'à la force et en protestant à la face du monde entier contre la violation de ses droits et contre les outrages dont il sera victime. »

Comme on le voit, le gouvernement brésilien relevait avec fierté le gant; loin de s'incliner devant la menace de l'Angleterre, il dédaignait de se justifier des accusations dirigées contre lui et se contentait de répondre par des récriminations. Plusieurs notes furent échangées

de part et d'autre, qui toutes tournaient dans ce cercle sans issue. L'unique résultat de cette discussion fut la rupture des négociations pendantes, et la solution de la question fut indéfiniment ajournée.

Cependant chaque jour voyait se renouveler les mêmes querelles, les mêmes conflits, relativement à l'exécution de la convention de 1826. Les autorités locales prêtaient plus ouvertement encore que par le passé leur appui au débarquement des esclaves sur tous les points de la côte, et même dans les environs de Rio-Janeiro. Le mauvais vouloir du gouvernement brésilien ne tarda pas à se traduire d'une manière plus grave dans le sein de la commission mixte siégeant à Sierra-Leone. Il y avait déjà long-temps que celle de Rio-Janeiro ne fonctionnait plus en réalité. Pour bien comprendre la nature de cette nouvelle complication, il faut se rappeler que ces commissions devaient se composer de deux juges, l'un anglais, l'autre brésilien; chacun d'eux avait un suppléant qui servait au besoin d'arbitre. Lorsque les deux commissaires tombaient d'accord, tout était dit : la sentence d'acquittement ou de condamnation suivait son cours naturel; mais, lorsqu'il y avait dissidence, ce qui arrivait presque toujours lorsqu'il s'agissait d'un bâtimemt brésilien, on avait recours à l'arbitrage de l'un des deux juges suppléans désigné par le sort. D'après la lettre de la convention, pour qu'un navire capturé fût déclaré de bonne prise, il fallait qu'il eût des esclaves à bord. Hors ce cas, les commissaires brésiliens se prononçaient toujours pour l'acquittement; les commissaires anglais, au contraire, condamnaient tout navire qui, bien qu'il n'eût pas des esclaves à bord, pouvait être convaincu, sur les plus faibles indices, d'avoir été équipé pour la traite. Le sort seul décidait donc de la condamnation ou de l'acquittement, car l'arbitre consulté ne manquait jamais de se ranger à l'opinion émise par son compatriote. La commission de Sierra-Leone avait jusque-là rempli sa tâche d'une manière satisfaisante; mais, à la suite de ces conflits entre les deux gouvernemens, le commissaire brésilien, profitant d'une de ces discussions sur la lettre et l'esprit de la convention qui se renouvelaient à chaque séance, déclara que désormais, quelles que fussent les apparences de la culpabilité des bâtimens capturés, il condamnerait seulement ceux qui auraient des esclaves à bord. Le commissaire anglais prit acte de cette déclaration et en instruisit lord Aberdeen, qui répondit que non-seulement il fallait continuer de condamner les navires sur le fait de leur équipement pour la traite, mais que sur le refus du commissaire brésilien il fallait passer outre et mettre le navire capturé en adjudication. Alors les deux commissaires brésiliens, sans doute sur les instructions de leur gouvernement, protestèrent contre cette décision arbitraire, et quittèrent sans retard Sierra-Leone.

IV.

Nous entrons maintenant dans une nouvelle phase du débat. On va voir éclater et se formuler en actes décisifs cette tendance des deux gouvernemens à s'éloigner des vues conciliatrices qui, au moins en apparence, les avaient dirigés jusque-là; tous deux, sous l'empire de circonstances incidentes et jusqu'à un certain point étrangères à la question principale, sont amenés à prendre une détermination déplorable. Le Brésil refuse, non pas seulement d'ajouter aucun article nouveau à la convention de 1826, mais même de reconnaître à ce traité une plus longue existence; l'Angleterre se trouve dans la nécessité de réaliser ses menaces, c'est-à-dire d'adopter des mesures capables de maintenir en vigueur le principe essentiel de cette convention.

On a vu plus haut que, dans les derniers mois de 1842, M. Ellis était arrivé à Rio-Janeiro avec la mission de traiter du renouvellement du traité de commerce qui liait l'Angleterre et le Brésil, et dont le terme expirait le 10 novembre 1844. Ce traité, qui datait de 1827, était exclusivement à l'avantage de la Grande-Bretagne. Tandis que ses produits manufacturés n'étaient frappés que d'un droit très modéré, 15 pour 100 *ad valorem* en moyenne, elle prélevait sur les principaux produits du Brésil des droits exorbitans : le café payait un droit d'entrée équivalant à 200 pour 100, et le sucre était en quelque sorte prohibé par le droit de 63 shillings par quintal, qui équivalait à 300 pour 100 *ad valorem*. Il en résultait que, tandis que les importations britanniques au Brésil s'élevaient à une somme considérable, les exportations en retour étaient si bornées par la force même des choses, que les navires anglais, qui avaient le monopole des transports, étaient obligés de revenir sur lest (1). Un tel état de choses, désavantageux pour la marine et le commerce britanniques, était encore bien plus contraire aux intérêts producteurs du Brésil. Il ne pouvait donc se maintenir plus long-temps, et le Brésil attendait avec impatience l'expiration du traité de 1827 pour obtenir des conditions plus favorables. Telle était aussi l'espérance dont se flattait l'Angleterre. Si elle n'eût été aveuglée par sa confiance accoutumée en sa bonne fortune, elle n'eût pas manqué

(1) L'Angleterre a importé au Brésil, en produits manufacturés seulement,

en 1841	pour une valeur de	2,556,554 liv. st.
1842	— — —	1,756,805
1843	— — —	2,140,133
1844	— — —	2,413,538

Les tissus de coton entraient pour près de la moitié dans ces sommes; venaient ensuite les tissus de laine et les tissus de fil. Durant ces mêmes années, les exportations du Brésil pour l'Angleterre n'ont pas dépassé en moyenne 500,000 liv. st.

de voir, dans les sentimens d'hostilité et de malveillance qu'avait excités sa conduite récente, des symptômes peu équivoques de son erreur. Bien loin d'accueillir les propositions exorbitantes de M. Ellis, le cabinet brésilien manifesta tout d'abord des exigences qui parurent énormes aux yeux du gouvernement anglais, mais qui, en réalité, n'étaient que justes et raisonnables. « Si M. Ellis, disait M. Gladstone dans la chambre des communes, le 7 mars 1844; si M. Ellis a échoué dans sa négociation, c'est à cause des prétentions exagérées du Brésil. Cette puissance a demandé d'abord que ses sucres fussent admis sur le pied de l'égalité avec les sucres des colonies anglaises, et elle s'est enfin rabattue sur un droit différentiel d'un dixième seulement, de sorte que, tandis que le droit sur le sucre de nos colonies est de 25 sh., nous aurions admis les sucres du Brésil à 27 sh. 6 d. La mission de M. Ribeiro, envoyé du Brésil à Londres, a également échoué, parce que l'importance excessive qu'il a attachée au commerce du Brésil a suscité d'insurmontables objections. En échange d'une différence de 2 sh. 6 d. en faveur de nos sucres coloniaux, le Brésil offrait de taxer nos tissus de laine à raison de 30 et nos tissus de coton à raison de 40 pour 100. Ces droits étaient établis non comme source de revenus, mais comme protecteurs des fabriques brésiliennes. D'un autre côté, dans un rapport officiel, le gouvernement du Brésil a déclaré que le chiffre de 60 pour 100 était le moins élevé qu'il fût possible de fixer pour protéger utilement les intérêts brésiliens. »

C'est sur ces entrefaites que sir Robert Peel présenta un bill qui, tout en maintenant le droit prohibitif de 63 sh. par quintal sur les sucres des colonies espagnoles et du Brésil, abaissait à 34 sh. celui des pays où l'esclavage des noirs n'existait pas ou n'avait jamais existé. Cette mesure n'était pas de nature à faire revenir le cabinet de Rio-Janeiro de ses dispositions hostiles à l'égard du commerce et de l'industrie britanniques, et encore moins à le rendre plus accommodant à l'endroit des prétentions de l'Angleterre pour la répression plus efficace de la traite. Néanmoins le cabinet anglais n'avait pas perdu tout espoir, et se flattait de vaincre les répugnances du Brésil. Le 26 juillet 1844, sir Robert Peel disait dans la chambre des communes : « Je crois en vérité que la traite est le trafic le plus inique qui ait jamais existé, qu'il engendre plus de misère, qu'il entraîne à plus de crimes qu'aucun acte public qui ait jamais été commis par aucune nation, quel que fût son mépris pour les lois divines et humaines. Je dis, et il faut qu'on le sache, qu'il y a deux nations, deux seulement, qui sont coupables de la continuation de ces crimes. Toutes les puissances civilisées, ces deux puissances seules exceptées, ont le désir de concourir à la suppression de la traite. Si l'Espagne et le Brésil voulaient coopérer avec zèle à cette œuvre, nous verrions la traite cesser complétement; mais nous ne pouvons

pas espérer de réussir sans la coopération de l'Espagne et du Brésil. Avec cette coopération, au contraire, le succès est certain. J'accuse donc les gouvernemens de ces deux pays de toutes les souffrances qui résultent de la traite des noirs, et je leur en laisse toute la responsabilité. J'espère que les gouvernemens et les peuples de ces deux pays sentiront la grave responsabilité qui pèse sur eux. J'espère qu'ils comprendront que l'Europe et le monde civilisé ont les yeux ouverts sur leur conduite. Si par malheur ces considérations élevées ne leur suffisent pas, qu'il me soit permis de les avertir du danger auquel ils s'exposent, danger qui est imminent. » L'Espagne comprit la portée de ces paroles et ne tarda pas à souscrire à toutes les mesures que souhaitait l'Angleterre. Le Brésil seul demeura sourd à toutes les instances.

Cependant la traite était plus considérable qu'elle ne l'avait été dans les années précédentes. En 1843, le prix d'un *boral* ou noir récemment importé était tombé de 1,400 fr. à 1,000 fr., tant les opérations des négriers, favorisées par les autorités locales, avaient été fructueuses. Dans les neuf premiers mois de 1844, il était arrivé de la côte d'Afrique à Rio-Janeiro ou dans les environs 13 négriers; à Bahia 25, ayant un chargement de 4,971 esclaves; Fernambuco en avait reçu un nombre proportionnel. De ces deux premiers ports, dans le même laps de temps, il avait été expédié 30 navires équipés pour le trafic des esclaves: encore ces renseignemens recueillis à grand'peine sur l'état de la traite étaient-ils sans doute fort incomplets. En 1844, le consul anglais à Rio-Janeiro écrivait à lord Aberdeen : « Telle est l'efficacité du système suivi pour dérober à la connaissance du public les opérations des négriers, qu'il est impossible de constater avec quelque certitude, soit le nombre des esclaves importés, soit celui des navires qui, après avoir déchargé leur cargaison de noirs, ont été équipés de nouveau et renvoyés à la côte d'Afrique. » On peut juger du développement de ce trafic odieux et des cruautés qui l'accompagnaient par ce seul fait, que, parmi les négriers arrivés à Fernambuco dans les trois premiers mois de 1844, il se trouvait un navire de 21 tonneaux qui avait transporté 97 noirs, ou 5 hommes par tonneau, et un autre de 381 tonneaux, qui avait pris plus de 900 esclaves; sur ce nombre, 816 seulement étaient arrivés vivans, 500 moururent dans les premiers jours du débarquement, et plus de 100 avaient perdu la vue. En 1845, la traite se faisait sur une plus grande échelle encore. Dans les sept premiers mois de cette année, les croiseurs anglais ont capturé 39 navires brésiliens, ayant à bord 2,605 noirs.

A la grande surprise du cabinet anglais, le 12 mars 1845, M. Hamilton reçut une note du ministre des affaires étrangères du Brésil, qui lui annonçait que, le lendemain, c'est-à-dire le 13 mars, expiraient les

quinze années durant lesquelles la convention du 28 juillet 1817 devait être en vigueur, et qu'à compter de ce jour, le droit de recherche réciproque et les autres dispositions de cette même convention cesseraient d'être exercées. En transmettant cette pièce à lord Aberdeen, M. Hamilton terminait sa dépêche par ces mots significatifs : « Il peut être mis en question si, faute d'avoir été exécutées, les conventions relatives à la répression de la traite entre la Grande-Bretagne et le Brésil ne devraient pas être regardées comme demeurant en vigueur. » Telle fut aussi tout d'abord la pensée du cabinet anglais, et sir Robert Peel déclara nettement le 16 mai suivant, en répondant aux interpellations de lord Palmerston, que « en effet le Brésil avait dénoncé l'expiration de la convention passée pour l'exercice du droit de recherche réciproque, mais que, quelle que fût l'opinion qu'on pût avoir de la légalité de cet acte, la traite n'en demeurait pas moins prohibée de la part du Brésil, et partant susceptible d'être sévèrement réprimée. » Il ajouta ces paroles menaçantes : « En vertu de la convention du 23 novembre 1826, convention qui n'a été ni abolie ni abrogée, tout sujet brésilien exerçant la traite est réputé pirate, et doit être traité comme tel. Cette convention demeure en vigueur : c'est une obligation permanente consentie par le Brésil, et celle-là ne saurait être capricieusement anéantie. »

Par une dépêche du 4 juin, lord Aberdeen chargea M. Hamilton de déclarer au gouvernement brésilien qu'il admettait l'expiration de la convention de 1817, mais il contestait que le terme des quinze années fixé par la convention de 1826 fût expiré. Après la dénonciation du 12 mars précédent, il ne restait plus, disait-il, à la Grande-Bretagne, qu'à donner plein effet aux stipulations de la convention de 1826, qui lui assure le droit de faire capturer par ses croiseurs les bâtimens brésiliens trouvés en haute mer exerçant la traite et de disposer des navires capturés comme *bona piratorum*. « Le gouvernement de sa majesté britannique, continuait lord Aberdeen, avait espéré que le gouvernement brésilien aurait, par le renouvellement et le développement des engagemens passés entre les deux pays, offert à la Grande-Bretagne les moyens de rendre plus efficace la convention de 1826. Malheureusement, il n'en a pas été ainsi; le succès et la vigueur avec lesquels la traite est à présent exercée sous le pavillon brésilien ne laissent au gouvernement britannique d'autre alternative que de recourir aux droits et aux obligations qui lient sa majesté britannique en vertu de l'art. 1er de ladite convention. » En conséquence, M. Hamilton avait ordre de déclarer que son gouvernement était résolu à user de son droit, et qu'il allait soumettre au vote du parlement les mesures législatives nécessaires pour le mettre en état de faire exécuter les dispositions de l'article indiqué.

Lord Aberdeen s'exprimait d'une manière encore plus explicite dans

sa dépêche du 2 juillet. « Il est malheureusement notoire que des bâtimens destinés à la traite sont chaque jour équipés dans les ports du Brésil, que les trois quarts des négriers que l'on rencontre sur les côtes d'Afrique portent le pavillon brésilien, ou se livrent à ce trafic pour le compte de sujets brésiliens; que, sur la côte méridionale du Brésil, il n'y a pas une crique abordable qui ne soit fréquentée par les négriers et ne leur serve de refuge; que l'introduction des esclaves au Brésil, loin d'être empêchée, comme l'exigent les lois et les traités, est au contraire favorisée par les autorités locales. Au sein même des assemblées législatives, on avoue hautement qu'à l'égard de la traite il n'est pas nécessaire, ou même convenable, de garder la foi des traités conclus avec la Grande-Bretagne. Ainsi donc, lorsque le gouvernement brésilien a fait connaître sa détermination d'abandonner les mesures jusque-là adoptées de concert avec la Grande-Bretagne pour exécuter la convention de 1826, le gouvernement de sa majesté britannique s'est vu placé dans l'alternative, ou de laisser la traite prospérer et s'accroître en dépit des obligations que lui a imposées et des droits que lui a conférés cette convention, ou de recourir aux moyens qui lui sont offerts pour atteindre le but en vue duquel cette convention a été faite. Le gouvernement de sa majesté britannique a cru de son devoir de choisir ce dernier parti, et en conséquence il va soumettre au parlement un bill donnant aux tribunaux de l'amirauté de la Grande-Bretagne le pouvoir de connaître des cas de traite contraires à la convention de 1826. Toutefois le gouvernement de sa majesté britannique ne désire pas que ce mode de répression soit permanent. Il sera prêt à demander le rappel de ce bill aussitôt que les actes du gouvernement brésilien le rendront possible...Vous savez que la mesure par laquelle, dans l'opinion du gouvernement de sa majesté britannique, le Brésil témoignerait de ses dispositions à remplir les intentions qu'il a si solennellement déclarées serait la négociation d'un traité semblable, soit à celui qui a été conclu en 1835 entre l'Espagne et la Grande-Bretagne, soit à celui que le Portugal a conclu en 1842 avec cette dernière puissance. »

Peu de jours après, lord Aberdeen présentait au parlement un bill portant que désormais les bâtimens brésiliens engagés dans la traite pourraient être capturés par les croiseurs anglais comme coupables de piraterie, en vertu de l'article 1er de la convention de 1826, et comme tels soumis à la juridiction des cours d'amirauté de la Grande-Bretagne, qui les jugeraient d'après les lois anglaises. Un article de ce bill autorise la délivrance de lettres de marque à quiconque voudrait faire l'office de croiseur. Ce bill passa sans opposition dans les deux chambres. Une pareille mesure n'était pas sans précédent. En 1839, un bill semblable avait été voté contre les négriers du Portugal et avait été suivi du plus heureux succès, car il avait forcé la cour de Lisbonne à consentir

au traité conclu le 3 juillet 1842, qui est de tout point conforme aux conventions de 1831 et de 1833 passées entre la France et l'Angleterre, seulement avec cette différence très importante qu'au lieu d'être temporaire comme l'étaient ces conventions, il est définitif, et qu'en outre il admet l'assimilation de la traite à la piraterie.

Si le cabinet anglais avait cru que le Brésil céderait comme avait fait le Portugal, il s'était étrangement trompé : à peine le bill avait-il été déposé, que l'envoyé brésilien protesta par une note fort énergique adressée à lord Aberdeen le 25 juillet. Le gouvernement brésilien approuva cet acte, et l'empereur ordonna immédiatement à son ministre des affaires étrangères, non-seulement de ratifier en son nom cette protestation, mais aussi « de présenter un exposé détaillé des faits et du droit qu'a le gouvernement impérial de se prononcer avec toute l'énergie que peuvent donner la conscience et la justice contre un acte qui usurpe si directement les droits de souveraineté et d'indépendance du Brésil, aussi bien que ceux de toutes les nations. » C'est ce que fit le 22 octobre 1845 M. Antonio Paulino Limpo de Abreu dans une protestation remarquable dont nous citerons la conclusion. « De ce qui vient d'être exposé, disait M. de Abreu, il résulte, avec toute évidence, que la loi du 8 août, rendue sous prétexte de mettre en vigueur les dispositions de l'article 1er de la convention de 1826, ne peut se fonder ni sur le texte ni sur l'esprit de cet article, qu'elle blesse les principes les plus clairs et les plus positifs du droit des gens, et enfin qu'elle porte une grave atteinte à la dignité et à l'indépendance du Brésil, aussi bien qu'à celles de toutes les autres nations. Pour ces motifs, le soussigné, ministre et secrétaire d'état des affaires étrangères, au nom et par l'ordre de sa majesté l'empereur, son auguste souverain, proteste contre l'acte ci-dessus mentionné, comme évidemment injuste, abusif, attentatoire aux droits de dignité et d'indépendance de la nation brésilienne, et, ne reconnaissant aucune de ses conséquences que comme des résultats de la force et de la violence, il fait ses réserves dès à présent pour toutes les pertes et dommages que viendrait à en souffrir le commerce licite des sujets brésiliens, auxquels les lois promettent et sa majesté l'empereur doit une constante et efficace protection. »

V.

Tel est le point auquel ont abouti en quelque sorte fatalement l'Angleterre et le Brésil. Cette situation est-elle sans issue? Cela ne saurait être, mais il est évident qu'il est très difficile d'en sortir, autant pour l'Angleterre que pour le Brésil, d'une manière honorable et sans abandonner la position prise de part et d'autre. Le gouvernement anglais

fait en ce moment un premier pas qui, bien qu'indirect, est de nature à peser d'un grand poids dans les déterminations que pourra prendre à l'avenir le cabinet de Rio-Janeiro. L'admission des sucres du Brésil sur le marché de la Grande-Bretagne à un taux très modéré, et qui, dans quelques années, sera égal au droit imposé sur les sucres des possessions et des colonies anglaises, ce qui donnerait une satisfaction complète aux prétentions les plus exagérées du gouvernement brésilien; en d'autres termes, le bill de lord John Russell est de nature à rouvrir dans un court délai les voies de la conciliation. Que ce bill reçoive la sanction du parlement, on n'en saurait douter aujourd'hui. L'opinion publique s'est trop fortement prononcée en sa faveur pour laisser place aux plus légères inquiétudes à cet égard. Les protectionistes combattent avec vigueur, comme on devait s'y attendre, pour la défense de ce dernier retranchement du monopole. Réduit aux seules forces de son propre parti et de la petite phalange des amis de M. Cobden, lord John Russell, dans l'état de décomposition de la chambre des communes, se serait trouvé à coup sûr en minorité. L'issue de la lutte devait dépendre de la position que prendrait sir Robert Peel dans la discussion qui vient de s'ouvrir. Bien qu'il eût présenté lui-même les deux lois qui établissaient une distinction prohibitive à l'endroit des sucres de Cuba et du Brésil, il était avéré qu'en cela il n'avait agi qu'à son corps défendant et subi les exigences de M. Goulburn et de M. Gladstone, dont le concours lui était nécessaire; depuis le commencement de la session, il disait ouvertement que, s'il eût été libre, il aurait proposé l'égalité des sucres de toute provenance en même temps que la libre importation des céréales étrangères. Aussi n'a-t-on pas été surpris de l'entendre déclarer il y a quelques jours, dans la chambre des communes, que, tout en croyant bonne et nécessaire, au moins pour quelque temps, la distinction entre les produits du travail libre et du travail esclave, il donnerait son appui au bill de lord Russell. Cette déclaration fait pencher la balance du côté des whigs, qui, jusqu'à l'année prochaine, sont délivrés de tout embarras sérieux.

L'admission des sucres du Brésil sera le prélude de la reprise des négociations pour un traité de commerce. L'intérêt de l'industrie manufacturière de la Grande-Bretagne réclame impérieusement cette mesure, et on serait en droit de taxer d'inconséquence les ministres whigs, s'ils ne s'occupaient pas promptement d'une question qu'ils ont tant de fois portée devant le parlement. La présence dans le bureau du commerce de M. Milner Gibson est un sûr garant des intentions du cabinet à cet égard. Il reste maintenant à examiner si la satisfaction donnée sur ce point au Brésil terminerait le conflit relatif à la répression de la traite, et serait suivie du rappel de la loi du 8 août dernier. Cela n'est nullement probable, et il ne faut pas oublier que la conduite de lord

Aberdeen à l'égard du Brésil n'a pas eu d'apologiste plus déclaré que lord Palmerston. On ne peut guère supposer que le cabinet de Rio-Janeiro soit désormais plus docile que par le passé aux exigences de l'Angleterre, car, dans cette question de dignité nationale, il est assuré du concours et de l'approbation du pays. La réponse de la chambre des députés au discours prononcé par l'empereur à l'ouverture de la session ne laisse aucun doute à cet égard. « La chambre, disait cette adresse, considère la loi du parlement britannique qui soumettrait aux tribunaux d'une nation étrangère les navires brésiliens soupçonnés de se livrer à la traite des noirs, comme contraire aux principes de l'indépendance et de la souveraineté nationales. C'est pourquoi la chambre approuve la protestation de votre gouvernement contre cette loi. Appréciant la bonne foi que votre gouvernement a mise à remplir ses obligations envers la Grande-Bretagne, elle vous promet son concours loyal et unanime pour maintenir les prérogatives de la couronne et les droits de la nation. »

Si l'on considère la question de la traite en faisant abstraction des motifs d'humanité qui exigent impérieusement la suppression de ce cruel trafic, il est évident que le Brésil ne saurait se l'interdire sans porter le plus grave détriment à sa prospérité et à sa situation économique. Au Brésil, le climat ne permet pas à la race blanche de se livrer impunément à la culture; et le permettrait-il, cette race abâtardie, énervée par l'influence de la température, serait incapable de prendre la place des noirs et de se livrer au défrichement d'un sol vierge ou à l'exploitation non moins pénible des mines. Or, il a été constaté que la population esclave diminue fatalement, rapidement, et s'éteindrait bientôt, si elle n'était incessamment renouvelée; les morts y dépassent de 5 pour 100 le nombre des naissances. Voilà de bonnes raisons pour que les Brésiliens ne renoncent pas volontairement à la traite. Les préjugés, les mœurs, qui pourraient combattre au nom de l'humanité les exigences de l'intérêt, loin d'être hostiles à ce trafic, y sont éminemment favorables, et ce concours des plus puissans mobiles semble présenter un obstacle insurmontable à la réalisation des vues philanthropiques et non moins intéressées de l'Angleterre.

Que fera donc l'Angleterre? Il serait absurde de supposer un instant qu'elle reculera. Ce gouvernement, qui n'a jamais cédé devant les forts, céderait-il devant une puissance du troisième ordre, qui n'a à opposer à ses formidables ressources qu'une inertie dont il se flatte d'avoir aisément bon marché? D'ailleurs, il n'est pas libre sur cette question. Il persistera donc sans fléchir dans la voie où il est entré, et ira jusqu'au bout, quelles que soient les difficultés qu'il doive y rencontrer. « Lorsque le parlement, disait lord Brougham, le 11 avril 1843, dans la

chambre des lords, a aboli la traite, et plus tard, lorsqu'il a affranchi les esclaves, il a agi contre les intérêts coloniaux de la Grande-Bretagne. La traite des noirs était un trafic hasardeux, mais si lucratif, qu'on peut dire que jamais spéculation n'a été plus recherchée par les négocians anglais. L'abolition de la traite fut fondée sur des raisons de justice, d'humanité et de saine politique, et cependant il n'est pas douteux qu'elle n'ait été ordonnée au grand détriment d'une classe nombreuse de commerçans anglais. De même, lorsque l'esclavage a été aboli, en 1833, la somme considérable qui a été donnée pour indemnité aux anciens propriétaires d'esclaves n'a pas empêché ceux-ci de subir une perte irréparable. La question qui se présente maintenant est celle-ci : lorsque le gouvernement anglais a proclamé l'abolition de la traite, a-t-il prétendu faire passer les avantages de ce trafic dans les mains du Portugal et du Brésil? Est-ce pour un pareil résultat que l'Angleterre a payé une indemnité considérable lors de l'émancipation des esclaves? Avons-nous souffert des pertes au profit des planteurs du Brésil et de Cuba, et tout exprès pour créer à nos colonies une concurrence sur les marchés du monde? » En parlant ainsi, lord Brougham ne faisait qu'exprimer les sentimens qui animent tous les Anglais, et qui doivent servir de règle de conduite à tous les cabinets.

Il faut donc admettre comme évidente la supposition que ni le Brésil ni l'Angleterre ne reculeront. La loi du 8 août sera exécutée, mais atteindra-t-elle le but dans lequel elle a été conçue? Il est permis d'en douter. Les dispositions de cette loi ne reproduisent après tout que les stipulations des conventions de 1817 et de 1826. Sera-t-elle plus efficace? rien ne le prouve. Ces conventions ont été fidèlement, rigoureusement exécutées, au moins de la part de l'Angleterre, et, comme on l'a vu, elles n'ont nullement empêché l'importation dans le Brésil des noirs nécessaires à la culture et aux mines. « Nous convenons, disait l'année dernière sir Robert Peel, nous convenons que les mesures employées jusqu'à présent ont été impuissantes. L'impossibilité d'empêcher l'introduction d'esclaves au Brésil est reconnue. Quelles que soient les forces que l'on déploie sur les côtes de ce pays, on pourra toujours y verser des cargaisons d'esclaves; on pourra les y jeter par milliers. La connivence des autorités locales, la puissance d'un sordide intérêt, ne laissent pas d'espoir de ce côté. » Or, l'Angleterre a-t-elle découvert de nouvelles mesures de répression plus sûres que celles dont elle s'est servie jusqu'à ce jour? Nullement, et une expérience de trente années aurait dû la convaincre de l'impuissance des croisières à empêcher la traite.

Il y a un autre obstacle à l'exécution de la loi du 8 août, qui n'est pas moins considérable et auquel ne s'attendait assurément pas le gou-

vernement anglais : c'est la résistance des juges même du tribunal de l'amirauté chargé de prononcer sur le sort des bâtimens brésiliens capturés par les croiseurs de l'Angleterre. Ce fait singulier ressort d'un arrêt rendu, en décembre 1845, dans la cause de deux navires brésiliens qui avaient été capturés sur la côte d'Afrique par un croiseur anglais, l'un en flagrant délit de traite, l'autre comme suspect d'être employé au même trafic. Un croiseur de la côte d'Afrique, le *Wasp*, avait opéré la saisie de la goëlette brésilienne la *Felicitade*, frétée au Brésil pour l'Afrique, afin d'y prendre un chargement d'esclaves, et ayant en réalité l'équipement nécessaire pour faire la traite. La capture avait été faite par deux embarcations du *Wasp*. L'équipage brésilien avait été transporté à bord du croiseur, et seize matelots anglais, commandés par un lieutenant et un *midshipman*, avaient été placés sur la prise, avec mission de donner la chasse à un autre navire qui était en vue. Ce navire était l'*Echo*, chargé de quatre cent trente-quatre esclaves. Il ne tarda pas à être atteint et fut obligé de se rendre. On envoya à bord de la *Felicitade* le capitaine et douze hommes de l'équipage de l'*Echo*. Le lieutenant anglais passa de la *Felicitade* sur l'*Echo* avec sept hommes; le *midshipman* resta sur la *Felicitade* avec les neuf autres matelots anglais. Une heure s'était à peine écoulée depuis cet arrangement, lorsque le capitaine et les douze marins de l'*Echo* se jetèrent sur l'équipage anglais et le massacrèrent ainsi que le *midshipman*. La *Felicitade*, dont ils venaient ainsi de se rendre maîtres, ne resta pas long-temps entre leurs mains; elle fut reprise par le *Wasp*, et conduite, ainsi que les meurtriers, à Londres.

L'acte d'accusation portait que la *Felicitade*, au moment du meurtre des marins anglais, se trouvait légalement sous la garde des officiers de sa majesté britannique, et que tous les hommes qui se trouvaient à bord étaient placés, par conséquent, sous la juridiction de l'amirauté anglaise. La défense soutint que la *Felicitade* avait été capturée illégalement et qu'elle était demeurée la propriété des Brésiliens, quoiqu'elle eût été placée par la force entre les mains d'officiers de la marine anglaise; que l'*Echo* avait été aussi capturé illégalement, car les hommes qui étaient montés en premier lieu sur ce navire au moment où il avait été atteint par la *Felicitade* étaient conduits par un *midshipman*, et que les équipages de ces deux navires, étant ainsi détenus illégalement, avaient été en droit de faire tout ce qui était nécessaire pour recouvrer leur liberté et leur propriété, conformément à la loi universellement reconnue par toutes les nations civilisées. Les juges déclarèrent la prévention de piraterie dirigée contre l'un et l'autre navire mal fondée pour deux raisons : la première, parce que le fait de traite de la part des Brésiliens ne constitue pas un cas de piraterie, tant que l'assimila-

tion n'aura pas été reconnue par les lois du Brésil; la seconde, parce que la *Felicitade*, ayant été arrêtée et saisie injustement, alors qu'il n'y avait point d'esclaves à bord, et ne pouvant pas un seul instant être considérée comme appartenant à la Grande-Bretagne, n'avait aucun titre à capturer l'*Echo*. En conséquence, les accusés furent mis en liberté.

Des obstacles de ce genre pourront sans doute être surmontés, mais ne peut-il pas s'en présenter d'autres aussi embarrassans? Voilà donc l'Angleterre rencontrant pour la première fois une résistance sérieuse à ses vues politiques et philanthropiques. Les difficultés que l'exercice du droit de recherche pour la répression de la traite avait soulevées, lorsqu'il s'était agi des puissances du premier ordre, la France et les États-Unis, par exemple, ont été adroitement tournées. A l'égard du Brésil, on ne s'est pas cru obligé à de pareils ménagemens. Si la nation brésilienne, outragée dans ce qu'un peuple a de plus cher, demeure inflexible, ne serait-on pas en droit de conclure de tout cela que la question du droit de visite, même pour la France et les États-Unis, n'a pas trouvé une solution aussi complète qu'on avait pu s'en flatter? Du conflit entre le Brésil et la Grande-Bretagne peuvent surgir des complications inattendues, car la cause du Brésil intéresse toutes les puissances maritimes, elle touche aux points les plus délicats du droit des gens. La force et l'arbitraire ne sauraient trancher le nœud, et qui pourrait dire que ce différend, naguère imperceptible, ne prendra pas de tout autres proportions, et ne renferme pas le germe des plus dangereux embarras, non-seulement pour le cabinet de lord John Russell, mais aussi pour la paix du monde? L'avenir seul nous l'apprendra.

*****

LE

MINISTÈRE DE COLBERT.

Histoire de la Vie et de l'Administration de Colbert, par M. PIERRE CLÉMENT.[1]

Colbert a été l'organisateur du gouvernement absolu : ses actes et ses doctrines ont régi la France jusqu'en 1789; même après cette époque, le principe démocratique introduit dans nos lois et dans nos mœurs n'a pas complétement renouvelé les enseignemens de l'ancienne monarchie. La pensée de Colbert subsiste encore dans nos règlemens de commerce extérieur, dans notre organisation maritime, dans notre système colonial, dans presque toute la pratique administrative. Aujourd'hui que des réformes sociales sont promises par tous les partis, il y a urgence, pour ceux qui veulent s'éclairer, de remonter à l'origine des faits. De nouvelles recherches sur la vie et l'administration de Colbert se présentent donc avec le mérite de l'opportunité. Le programme annoncé par M. Clément est assurément le mieux approprié aux circonstances : il promet à ses lecteurs une exposition des faits simple et impartiale, éclairée souvent au moyen des documens nouveaux qu'il a laborieusement recueillis.

Ce programme, honnêtement suivi en général, n'a-t-il pas été involontairement faussé sur quelques points importans? Malgré cette impar-

(1) Un vol in-8°, chez Guillaumin, rue de Richelieu, 14.

tialité, ou plutôt à cause de cette prétention à une parfaite indépendance, la lecture laisse une impression qui n'est que médiocrement favorable au ministre de Louis XIV. Ce n'est pas que M. Clément lui refuse les éloges : dans le préambule, comme dans le résumé de son livre, il reconnaît que « la France, de 1661 à 1683, présente un admirable spectacle..... que l'époque remplie par l'influence de Colbert restera une des plus brillantes de nos annales..... que le restaurateur des finances, le réformateur de tous les codes, le protecteur des arts et des lettres, réunit les plus beaux titres au respect et à l'admiration de ses concitoyens. » Mais ces considérations générales sont si souvent démenties par l'aspect donné aux faits, le tableau de l'époque est ordinairement si sombre, que, lorsqu'on ferme le livre pour asseoir ses idées, on s'étonne de trouver le grand homme considérablement amoindri. M. Clément, faisant nombre dans la phalange des théoriciens qui ont levé l'étendard au nom de la liberté absolue du commerce, n'a pas assez résisté à la tentation de faire « ressortir les funestes effets du système prohibitif, dès son origine même. » Économiste érudit plutôt qu'historien, il ne se transporte pas dans le passé pour observer son héros : il le cite à la barre du XIXe siècle, et prononce du haut de ses principes absolus. Il semble chercher dans les actes de Colbert la confirmation des axiomes de son école, et il se donne si souvent le plaisir de le prendre en faute, il revient avec tant d'insistance sur les suites déplorables des erreurs ministérielles, qu'on est parfois tenté de se demander s'il n'eût pas mieux valu pour la France que Colbert ne fût pas parvenu au pouvoir.

Au dernier siècle, sous le règne universel du monopole et des lois restrictives, la gloire de Colbert était acceptée à peu près sans contrôle; l'instinct populaire lui faisait honneur de la prospérité de la France, et son nom suffisait pour caractériser le type du grand ministre. Aujourd'hui que la liberté des échanges est préconisée comme le remède à toutes les misères sociales, Colbert, en qui on personnifie le système prohibitif, est exposé aux préventions de la critique. Ainsi flottent les jugemens humains, selon les temps et les circonstances, entre une admiration irréfléchie et une sévérité qui touche à l'ingratitude. Il est bon que de temps en temps les faits soient exposés avec un parfait désintéressement, afin que le public retrouve le point de vue où il doit se placer pour apprécier les grands hommes.

Gardons-nous de juger les ministres de l'ancien régime avec les idées qui appartiennent à notre ordre social. Il a fallu des siècles pour que les attributions ministérielles fussent exactement définies. Après le triomphe de la monarchie sur le principe féodal, le domaine royal semblait moins une contrée à régir qu'une conquête à exploiter. Sous Henri II, on réduisit à quatre le nombre des secrétaires d'état, et on leur

attribua à chacun, non pas un ordre spécial d'opérations, mais un quart du royaume à gouverner. Chacun de ces pachas, indépendant de ses collègues, exerçait dans son *département* (le mot était pris à la lettre) l'ensemble des attributions partagées aujourd'hui entre de nombreux ministères. La confusion qui ne tarda pas à s'introduire dans le gouvernement conduisit à l'idée de distribuer, non plus le territoire, mais les affaires, suivant leur nature, entre un nombre plus ou moins grand d'hommes spéciaux. Même sur cette nouvelle base, le ressort de chaque département ministériel n'était pas exactement circonscrit, et, lorsqu'on reconnaissait à un homme d'état des aptitudes variées, on ne craignait pas de lui confier les charges les plus diverses. Ce fut ainsi que Sully réunit la suprême direction de la guerre, le contrôle général des finances, l'intendance du commerce et de l'agriculture. Richelieu et Mazarin furent moins des ministres, dans le sens exact du mot, que des fondés de pouvoirs de la royauté; leur volonté, à peu près souveraine, s'étendit sur toutes les parties de l'administration. Fouquet aurait voulu continuer ce rôle, et ce fut ce qui le perdit. Fils, comme Colbert, d'un négociant enrichi, Fouquet, homme brillant et spirituel, montra l'imagination d'un artiste, quand le pays réclamait la solide pensée d'un homme d'état. Son faste scandaleux, ses ruineuses maîtresses, sa générosité à l'égard de ses créatures, les 9 millions de livres (30 millions de francs peut-être) (1) engloutis dans son domaine de Vaux, et jusqu'au bon goût dont il faisait preuve dans ses folles dépenses, irritaient ceux qu'il se proposait d'éblouir. Fouquet tombe : qui donc sera ministre? Un jeune homme de vingt-trois ans, d'une instruction médiocre, mais d'un sens droit et d'un esprit élevé, plein d'enthousiasme pour les grandes choses; un jeune homme qui a le droit de dire : L'état, c'est moi! C'est Louis XIV, en un mot, qui déclare au chancelier et aux officiers de la couronne qu'à l'avenir, lui, le roi, sera le premier ministre de la royauté!

Avec un tel chef, il ne fallait plus que des commis zélés, infatigables, débrouillant humblement les affaires, préparant en secret les solu-

(1) Je ferai remarquer à cette occasion que, dans l'évaluation de la monnaie, je triple ordinairement la somme pour indiquer approximativement la valeur qu'elle aurait de nos jours. L'estimation de M. Clément, qui n'excède pas de beaucoup le double du chiffre, est trop faible; elle ne représente guère que la valeur intrinsèque. Sous l'administration de Colbert, le prix du marc d'argent était de 28 livres, c'est-à-dire qu'on taillait 28 livres tournois avec la quantité d'argent qui produirait 54 francs aujourd'hui; mais, indépendamment de leur valeur intrinsèque au poids, les métaux monnayés ont un pouvoir d'échange qui varie suivant leur abondance dans la circulation. Or, d'après les savantes et judicieuses recherches soumises à l'Académie des Inscriptions par M. Leber, le pouvoir réel de l'argent, à la fin du XVII[e] siècle, était au moins trois fois plus fort que de nos jours, ce qui revient à dire qu'avec un revenu de 1,000 livres tournois, on pouvait vivre aussi bien qu'avec 3,000 francs de notre monnaie.

tions, ajoutant leurs aptitudes spéciales à l'intelligence du prince, toujours prêts surtout à s'effacer devant la volonté royale. Un bon et vrai gentilhomme, existant par lui-même, eût limité dans les conseils l'omnipotence du monarque et l'eût offusqué. Le maître préférait pour ses auxiliaires des parvenus légèrement frottés de noblesse, instrumens souples et de peu de poids, qu'on aurait pu briser sans scrupules. Aussi les grands seigneurs, qui se réservaient le monopole des hauts grades militaires, regardaient-ils alors les fonctions ministérielles comme une sorte de domesticité, et les plus hautains d'entre eux affectaient de jeter sèchement le titre de *monsieur* à ces puissans ministres d'état, qui réclamaient la qualification de *monseigneur*. Par son origine, comme par ses talens et son caractère, Colbert se trouvait dans la condition la plus favorable pour asseoir sa fortune.

Répéter, suivant la tradition, que Jean-Baptiste Colbert était le fils d'un marchand de Reims, c'est s'exposer peut-être à une réclamation. La famille du grand homme a adressé récemment à M. Eugène Sue copie de plusieurs pièces, desquelles il résulte que le père, la mère, l'aïeul de Jean-Baptiste Colbert ajoutaient à leurs noms des titres nobiliaires; que son cousin, et plus tard son propre fils, ayant à faire des preuves pour l'ordre de Malte, ont pu faire remonter leurs titres jusqu'à Gérard Colbert, écuyer, seigneur de Crèvecœur, né en 1500, et à Hector Colbert, seigneur de Magneux, trisaïeul du ministre. Ces pièces, dont quelques-unes sont antérieures à la fortune du contrôleur des finances, ont un caractère suffisant d'authenticité. D'un autre côté, il est indubitable que la famille Colbert tenait boutique à Reims, à l'enseigne du *Long-Vêtu*, et qu'à la vente des draps elle avait joint un commerce considérable et très étendu de vins, de toiles, de blés; que d'autres branches de la famille, également vouées au négoce, florissaient à Paris et à Troyes. On a remarqué enfin cette phrase écrite par Colbert dans une instruction à son fils aîné : « Mon fils doit souvent faire réflexion sur ce que sa naissance l'aurait fait être si Dieu n'avait pas béni mon travail, et si ce travail n'avait pas été extrême. » Le moyen de tout concilier est d'admettre que le père de Colbert, comme celui de monsieur Jourdain, fort bon gentilhomme d'ailleurs, « était fort obligeant, fort officieux, et, comme il se connaissait fort bien en étoffes, en allait choisir de tous les côtés, les faisait apporter chez lui, et les donnait à ses amis pour de l'argent. »

On retrouve d'ailleurs dans la jeunesse laborieuse de Colbert les traditions d'une famille vouée au gain. Son père le tire de l'école avant la fin de son éducation littéraire, et l'envoie successivement à Paris et à Lyon pour le former au commerce. Le jeune homme revient à Paris, entre en qualité de clerc chez un notaire, puis chez un procureur au Châtelet, nommé Biterne. Après ce triple apprentissage du négoce, de la

jurisprudence civile et de la procédure, il débute dans la vie administrative en acceptant une place modeste qui lui est offerte dans les bureaux d'un sieur Sabatier, trésorier des parties casuelles, c'est-à-dire receveur des droits perçus à la mutation des offices. Dans ces divers emplois, la régularité de sa conduite, son intelligence et son caractère également solides sont remarqués par des personnages puissans; enfin en 1649, à l'âge de trente ans, il se trouve introduit, par l'entremise d'un de ses parens, dans la maison d'un homme qui vient d'être frappé par une sentence d'exil perpétuel, et qui néanmoins sera bientôt le maître de la France : chez le cardinal Mazarin. Colbert est un de ces hommes pénétrans et résolus qui, dans toutes les situations, ont l'art de se rendre nécessaires. A peine au service du cardinal, il saisit, suivant la dédaigneuse expression de Fouquet, « la bourse et le cœur de son maître; » sa correspondance nous le montre sous les aspects les plus divers, habile et zélé dans tous les rôles. Intendant, il flatte l'avarice du cardinal par l'économie de quelques écus; agent politique, il déploie autant de subtilité que d'énergie contre les ennemis du premier ministre. Mazarin meurt. Louis XIV, impatient de régner, a besoin d'un conseiller discret qui fasse luire la lumière à ses yeux. Son choix s'arrête sur Colbert, que le cardinal mourant lui a recommandé, et dont il a pu apprécier par lui-même le zèle et les connaissances. Un homme admis à l'honneur de travailler confidentiellement avec le jeune prince ne devait pas tarder à obtenir publiquement ses entrées au conseil. Nommé successivement contrôleur-général des finances, surintendant des bâtimens, ministre du commerce et de la marine, pourvu de plusieurs charges accessoires, le fils du négociant de Reims devint bientôt, après le roi, le plus puissant personnage du royaume.

La fortune matérielle de Colbert ne fut pas moins prodigieuse que son avancement politique. L'abnégation n'était pas la vertu des fonctionnaires de l'ancienne monarchie, et l'intendant de Mazarin entendait trop bien le positif des affaires pour négliger ses intérêts personnels. A peine entré chez le cardinal, on le voit exploiter l'influence que lui donne ce puissant patronage. Vers 1650, un partisan nommé Jacques Charron, sieur de Ménars, qui, suivant la chronique, « de tonnelier et courtier de vins, était devenu trésorier de l'extraordinaire des guerres, » était menacé d'une taxe considérable à titre de restitution. Colbert, dit-on, le fit exempter, et, pour prix de ce service, obtint la main de sa fille, qui était une des plus riches héritières de la capitale. Ce coup de fortune n'empêcha pas l'intendant de glisser de temps en temps dans sa correspondance une phrase pour demander quelque petite abbaye d'environ 4,000 liv. de rentes. Il ne perdit pas pour attendre, et reçut plus tard un bénéfice de 8,000 livres. Six ans de service chez le cardinal lui suffirent pour procurer à ses frères, oncles et cousins, des

postes lucratifs ou de riches bénéfices. Lui-même reçut gratuitement la charge d'intendant du duc d'Anjou, dont il tira 40,000 livres, celle de secrétaire des commandemens de la reine à venir (le jeune roi n'était pas encore marié), fonction honorifique qu'un financier lui acheta 500,000 livres, plus 20,000 livres de pot-de-vin à Mme Colbert. On sait que Mazarin, dont la rapacité était scandaleuse, entreprenait à son compte la fourniture des vivres de l'armée. Quoique blâmant en principe ce genre de spéculation, Colbert en était l'agent nécessaire, et il y dut trouver personnellement des bénéfices considérables. Lorsqu'à son tour il tint dans sa main la fortune de la France, il n'abusa pas trop de sa position; on le trouve modéré lorsqu'on le juge par comparaison avec ses devanciers. Il résulte du compte établi par M. Clément que ses traitemens avoués ne s'élevaient pas à plus de 70,000 livres; mais ce qu'on a conservé du registre des ordonnances de comptant contient une note ainsi conçue : « Au sieur Colbert, pour gratification, en considération de ses services, et pour lui donner moyen de me les continuer, 400,000 livres. » Il paraît démontré en outre que le ministre recevait des dons annuels de la part des états provinciaux. Bref, après avoir établi richement six fils et trois filles, Colbert laissa une fortune évaluée en capital à 10 millions de livres, environ 30 millions de notre temps. Je me hâte d'ajouter que jamais homme d'état ne légitima sa fortune par une plus grande application à ses devoirs. Pendant les vingt-deux ans de son ministère, il travailla régulièrement seize heures par jour !

Les attributions de Colbert empiéteraient actuellement sur tous les ministères. Le département des finances, dans ses diverses dépendances, formait le fond de sa charge. Intendant particulier du roi, il devait administrer la fortune de son maître, et pourvoir aux dépenses qui constituent aujourd'hui la liste civile. Contrôleur-général des finances de l'état, la répartition et le recouvrement des impôts, les emprunts, les baux et les marchés, les monnaies, le paiement des rentes, des pensions et des services actifs, étaient de son ressort. Le chancelier de France était alors le ministre en titre de la justice; néanmoins Colbert, homme du roi et jaloux de tout rapporter au roi, dirigeait les grands travaux de législation. La forte organisation du clergé dispensait d'un ministre des cultes; cependant la police extérieure de l'église, ce qu'on appelait alors les affaires générales du clergé, revenait à Colbert. Dans le ressort de l'instruction publique, le sacerdoce et l'université se disputaient, comme on sait, l'éducation de la jeunesse : le gouvernement surveillait la lutte sans intervenir; mais la partie élevée de ce ministère, l'instruction supérieure, les académies, les bibliothèques, les encouragemens aux savans et aux littérateurs, étaient le beau côté des emplois de Colbert, et, pour ainsi dire, la récréation de ce grand homme.

Il n'y avait pas alors de ministre spécial pour l'ensemble des relations extérieures : la diplomatie politique était confiée à des hommes d'une expérience consommée, d'une autorité généralement reconnue, comme Pomponne ou Lionne; les traités de commerce et les consulats rentraient dans les fonctions de Colbert, qui correspondait directement avec les ambassadeurs. Les occupations les plus importantes du ministère de l'intérieur, c'est-à-dire la police générale du royaume, les postes, et les rapports avec les intendans et les magistrats civils des provinces, regardaient également l'homme infatigable. Il exerçait en outre, d'une manière directe, le *gouvernement*, c'est-à-dire l'intendance provinciale de Paris, de l'Ile-de-France et de l'Orléanais. Le ministère de la guerre proprement dit appartenait à Louvois, mais ce département avait alors moins d'étendue qu'aujourd'hui; on en détachait presque toute la comptabilité : l'entretien des fortifications, la solde des troupes, les vivres, les étapes, l'entretien de l'artillerie, les poudres et salpêtres, en ce qui concerne la partie financière de ces services, revenaient de droit au contrôleur de la fortune nationale. Ce qui forme aujourd'hui le ministère des travaux publics rentrait alors dans la surintendance des bâtimens, l'une des charges de Colbert. La construction des palais royaux et des édifices publics, des routes, des ponts, des canaux, des arsenaux, des ports de mer, était dirigée par lui avec un zèle qui transformait parfois l'administrateur en artiste. L'agriculture, le commerce et l'industrie étaient la préoccupation capitale de Colbert, et sur ce terrain il était roi absolu. Toutefois le service qui lui demanda le plus de temps et d'application fut celui de la marine et des colonies, dont il surveillait jusqu'aux détails les plus minutieux. De compte fait, à l'exception de la diplomatie purement politique, de la direction militaire des armées, de la chancellerie et de l'université, toutes les affaires qui sont aujourd'hui réparties entre neuf portefeuilles revenaient à Colbert. On dira que l'administration au XVIIe siècle était moins compliquée, moins *avancée* qu'aujourd'hui. Sans doute elle était moins formaliste, moins paperassière : était-elle en réalité moins active? Je n'ose prononcer. Quoi qu'il en soit, la tâche assumée par Colbert est effrayante à nos yeux. Pour y suffire, il fallut, non-seulement le zèle uni à l'ampleur de l'intelligence, non-seulement l'amour passionné du bien public : il fallut surtout une puissance de volonté, une solidité d'organisation vraiment phénoménales. Cette fureur de travail n'est pas toujours nécessaire pour faire un homme d'état. On peut heureusement devenir un bon ministre sans être un Hercule.

Dans l'immense courant des affaires confiées à Colbert, trois ordres de faits sont à distinguer : les finances, le commerce et la marine. Le déplorable état dans lequel le successeur de Fouquet trouva la France effraie l'imagination. Le brigandage de tous les hommes qui partici-

paient au mouvement des fonds publics, depuis le ministre jusqu'au dernier des agens fiscaux, avait réduit la classe infime de la population à une sorte de sauvagerie. « Le royaume est si fort épuisé, est-il dit dans les remontrances adressées au roi vers les derniers temps de la fronde, qu'il y a peu de personnes à la campagne auxquelles il reste un lit pour se coucher. » Pendant les années suivantes, quelques maisons de refuge pour les mendians, des lois sévères contre le vagabondage, dissimulèrent le mal sans beaucoup l'atténuer. Deux mauvaises récoltes, et par suite un renchérissement excessif des grains, dès l'avénement de Colbert, mirent à nu des souffrances épouvantables. On vit, dans les provinces, les pauvres mourir littéralement de faim. Le Blaisois, le Vendômois, le Maine, la Touraine, le Berry, la Champagne, furent particulièrement désolés. Un document cité par M. Clément nous montre des malheureux « sans lit, sans habits, sans linge, sans meubles, noirs comme des Maures, la plupart défigurés comme des squelettes, et les enfans enflés. » Des bandes de paysans s'organisent pour le pillage, et, loin de les effrayer, la potence qu'ils ont en perspective leur promet la fin de leurs maux. On mange l'herbe des chemins, on déterre les cadavres : on cite même des malheureux qui retardent leurs derniers instans en rongeant leurs propres membres. Qu'on se souvienne qu'à cette époque de privilége, l'impôt pesait particulièrement sur les pauvres, et qu'on se fasse une idée des contribuables sur lesquels un ministre des finances devait opérer!

Aussi, depuis la mort de Sully jusqu'à l'avénement de Colbert, on vécut au moyen des anticipations. Le revenu de chaque année était employé, non pas pour les besoins du présent, mais pour solder les avances obtenues sur les années antérieures. En conséquence, l'art du financier consistait à escompter l'avenir; le plus considéré était celui qui savait obtenir des traitans les plus fortes avances sur les ressources éventuelles des années postérieures. M. Clément, qui a pris la peine de lire les quinze volumes écrits par Fouquet pour sa justification, a pu donner les détails les plus curieux sur les désordres de cette époque. La gloire de Colbert est d'avoir cherché l'augmentation du revenu dans l'accroissement de la richesse nationale. L'ensemble de ses réformes et jusqu'à ses erreurs administratives ne sont qu'une extension exagérée de ce principe.

Telle était, suivant M. Clément, la situation financière à la chute de Fouquet : «En 1661, la France payait 90 millions d'impôts, sur lesquels il en restait près de 35 à l'état, prélèvement fait des frais de perception et des rentes à servir. En outre, deux années du revenu étaient consommées d'avance. » Les abus en matière de finance étaient si monstrueux, si généralement réprouvés, qu'un réformateur pouvait compter sur l'assentiment populaire, autant que sur le prestige de la monar-

chie triomphante. Colbert, à peine connu de la foule, rencontra moins de résistance que Sully et Mazarin au faîte du pouvoir. Une chasse aux larrons, comme disait le peuple, c'est-à-dire une enquête judiciaire, est ordonnée contre les hommes d'argent soupçonnés d'avoir abusé de la détresse du trésor. La chambre de justice atteint plus de cinq cents suspects, et fait rentrer en peu de temps 110 millions: expédient despotique, à peine excusé par le brigandage et l'insolence des spéculateurs de cette époque. Un coup plus hardi est la banqueroute faite à la bourgeoisie parisienne, opération déguisée sous le nom de révision des rentes, et qui procure une économie annuelle d'environ 8 millions de livres. Les contrats, en vertu desquels les octrois d'un grand nombre de villes ont été aliénés à des compagnies, sont cassés, malgré les réclamations des légitimes créanciers, malgré les doléances des villes qui protestent au nom de leurs franchises municipales. Les amendes contre les usurpateurs de noblesse, c'est-à-dire contre la plupart de ceux qui ont eu la naïveté d'acheter des titres nobiliaires, ramènent encore quelques millions. Les droits de ceux qui occupent les charges vénales sont également soumis à la vérification. Beaucoup de fonctions au moins inutiles sont supprimées avec des indemnités souvent insuffisantes. De là un double avantage pour le trésor, économie des intérêts qu'il fallait servir sous forme de traitement, et augmentation du nombre des contribuables en faisant rentrer sous le droit commun les familles exemptées de l'impôt en vertu de leurs titres. Toutes ces mesures, parfois illégales, souvent cruelles, sont des expédiens révolutionnaires auxquels le bon sens public applaudit. Le mal en est venu à cet excès où un traitement prompt et énergique semble nécessaire, même à ceux qui doivent en souffrir.

Soit que sous l'aspérité de ses formes le ministre cachât des sympathies généreuses, soit qu'il combattît les priviléges au seul profit du trésor, Colbert ne perdit pas de vue les intérêts des classes réduites à gagner le pain quotidien. Une des entreprises qui lui fit le plus d'honneur, bien qu'elle n'eût pas obtenu un plein succès, fut la réforme du système des tailles. De *personnelle* qu'elle était, Colbert aurait voulu que la taille devînt *réelle*, c'est-à-dire proportionnée à la réalité de la fortune, sans distinction de noblesse ou de roture. Un tel projet n'était alors qu'une audacieuse utopie; il devait soulever des difficultés insurmontables. L'exemption de l'impôt foncier était un des signes de la noblesse féodale. Le roturier payait, non pas comme citoyen, mais en qualité d'homme du roi; le gentilhomme ne devait rien, parce qu'il s'appartenait à lui-même. Jusque dans les provinces de droit romain, où la contribution était assise par exception sur les terres, les domaines réputés nobles ne devaient rien au fisc royal. Comment faire comprendre au seigneur que lui, homme de qualité, devait se reconnaître

le débiteur du monarque, tandis qu'un homme de rien obtiendrait l'exemption du tribut? Après les résistances individuelles vinrent les protestations collectives des provinces. Il s'en fallait que l'impôt direct fût assis partout sur les mêmes bases. Les pays d'élection, taillables à merci, étaient bien moins favorisés que les pays d'état, dont le principal privilége était l'apparence du consentement aux charges publiques. Ces pays d'état, dont la population formait seulement le quart du royaume, ne contribuaient guère que pour un septième dans le produit des tailles. Comment égaliser les taxes dans les provinces nouvellement acquises, sans violer les contrats de réunion à la couronne française? Ne pouvant atteindre le riche, Colbert s'appliqua du moins à dégrever le pauvre. Les tailles qu'il trouva à 50 millions furent abaissées d'un tiers; son vœu était de les réduire à moitié. L'impôt exécré du paysan, la gabelle, fut adouci et surtout simplifié dans sa perception. L'unique moyen de saisir les privilégiés était de multiplier les taxes de consommation. Colbert s'y décida, bien malgré lui sans doute, car il était trop clairvoyant pour ne pas comprendre que l'enchérissement des subsistances, entraînant le haut prix de la main-d'œuvre, deviendrait funeste aux manufactures.

Sous un gouvernement absolu, où les dépenses étaient ordonnées sans contrôle par le roi, une comptabilité sévère devenait le seul frein au despotisme. L'explication des abus et des réformes de Colbert en ce genre a fourni de très bonnes pages à M. Clément. Je regrette de ne pouvoir reproduire ici les piquans détails qu'il donne sur les *ordonnances de comptant*, qui formaient le chapitre des dépenses secrètes sous l'ancien régime : liste civile des espions, des intrigans, des flatteurs et des maîtresses; source de corruption et de scandales, qui, malgré les sages précautions introduites par Colbert, creusa l'abîme où disparut cent vingt ans plus tard la monarchie de Louis XIV. En somme, l'étude de notre état financier jusqu'à la révolution de 1789 est la condamnation du gouvernement absolu. Il ne faut pas s'aveugler sur l'exiguité des chiffres dans les anciens budgets, et, de ce que le total des recettes est dix fois plus élevé aujourd'hui que sous Louis XIV, conclure que les charges personnelles sont devenues beaucoup plus considérables. Nombre de dépenses nécessaires qui sont faites à présent par l'entremise de l'état étaient accomplies directement autrefois par les particuliers ou par des institutions spéciales; mais le sacrifice n'en retombait pas moins à la charge du public. Ainsi le budget de 1683, année de la mort de Colbert, présente une recette brute d'environ 113 millions pour une dépense réglée à 115 millions; mais, à cette époque, le paiement des rentes qui absorbe aujourd'hui 360 millions, était fort incertain, et n'inquiétait guère le gouvernement; on trouvait aisément le moyen de suspendre ou de réduire le paiement quand le trésor éprou-

vait des embarras. La magistrature, dont les honoraires ne figuraient pas au budget, s'indemnisait aux dépens des plaideurs. Les cultes qui nous coûtent près de 40 millions, l'instruction publique qui dépense 17 millions, étaient desservis autrefois au moyen des biens considérables immobilisés en faveur du clergé et de l'université, biens exemptés de l'impôt et stériles pour le trésor national. Le service des ponts-et-chaussées, remplacé par les corvées, coûtait beaucoup plus cher aux paysans que de nos jours. Les frais de régie financière, la perception des impôts et revenus qui figure aujourd'hui au budget des dépenses pour plus de 150 millions, restaient jadis au compte des compagnies qui affermaient les revenus de l'état, et il est certain que les traitans, désespoir des populations, étaient bien plus onéreux que les commis, trop nombreux sans doute, de notre administration moderne des finances. Le chiffre de nos dépenses est chaque année gonflé d'une manière fictive par les remboursemens et les restitutions que nos comptables inscrivent pour ordre au passif; mais cet article, qui dépasse 60 millions, ne constitue pas une charge réelle pour les contribuables, puisqu'on leur rend d'une main ce qu'on vient de recevoir de l'autre. Enfin, si l'on met en balance la valeur relative de l'argent aux deux époques, on reconnaîtra que l'impôt sous Louis XIV était au moins aussi lourd pour la classe laborieuse que sous le gouvernement constitutionnel.

C'est surtout comme organisateur de l'industrie et du commerce que Colbert a donné prise aux attaques systématiques. Ouvrez les traités, les histoires de l'économie politique, vous y verrez que la prétention de protéger l'industrie nationale par l'exclusion des produits étrangers est un système imaginé par Colbert. Le ton que prend M. Clément en parlant du *colbertisme* semble confirmer sur ce point les idées vulgairement admises. On serait plus disposé à l'indulgence pour le ministre de Louis XIV, si l'on connaissait mieux les mœurs commerciales du XVII[e] siècle : on verrait que le système protecteur était préconisé depuis long-temps par les publicistes, déjà mis en pratique par la plupart des nations voisines, et que la France, en l'organisant à son tour, se constituait pour ainsi dire en état de légitime défense. Je ne crains pas de trop m'étendre sur un sujet qui est à l'ordre du jour. Je puise la plupart de mes renseignemens dans un livre rare et peu connu, écrit sous la minorité de Louis XIII (1).

(1) *Traité d'Économie politique*, dédié au roi et à la reine-mère, par Antoine de Montchrestien, sieur de Vatteville (Rouen, 1615, in-4°). A la suite du volume que j'ai dans les mains est un autre ouvrage sans autre indication qu'un faux-titre, avec ces deux mots : *Du Commerce;* c'est un discours de deux cents pages in-4°, avec une pagination séparée, mais de même impression, de même date, et probablement du même auteur que le précédent. Ces deux discours, écrits à une époque où la science économique n'était pas faite, n'ont pas la forme dogmatique, mais ils abondent en rensei-

Le pays qui trouve son compte aujourd'hui à préconiser la liberté des échanges ne se contenta pas d'inventer le régime prohibitif; il en fit l'essai de la manière la plus brutale. Dès le XV[e] siècle, l'Angleterre avait prohibé la sortie de diverses matières propres à alimenter les fabriques étrangères, et notamment des laines et des peaux de mouton. A l'époque où écrivait Montchrestien, la défense venait d'être levée en faveur d'une compagnie, mais maintenue avec un redoublement de sévérité à l'égard des Français. La contravention à cet ordre attirait sur le coupable un châtiment très sévère : en Irlande, un marchand étranger atteint et convaincu d'avoir acheté des laines pour l'exportation aurait eu le bras coupé. Les marchandises dont la sortie n'était pas prohibée, comme l'étain, subissaient un droit porté au double pour les étrangers que pour les négocians du pays. Tous les draps français, sans exception, étaient repoussés par l'Angleterre. « Au contraire, dit Montchrestien, les Anglais apportent en France en pleine liberté toutes et telles draperies qu'il leur plaît, voire en si grande quantité que nos ouvriers sont maintenant contraints de prendre un autre métier, et bien souvent de mendier leur pain. » Tout article que la fabrique nationale avait facilité de reproduire était brutalement chassé du marché : la mercerie, qui comprenait un grand nombre d'objets de toilette, spécialité parisienne justement renommée jusqu'alors, avait été ainsi frappée d'exclusion. Les coups de la prohibition étaient arbitraires; c'étaient des avanies à la manière turque, qu'on ne pouvait prévoir ni éviter, et qui tombaient sur nos commerçans avec une sorte de préférence. Non-seulement les marchandises françaises, mais le Français lui-même était tarifé dans les bureaux des douanes britanniques : il devait payer cinq sols à l'entrée et trente sols à la sortie, indépendamment d'un impôt spécial, s'il fondait un établissement dans le pays. L'autorité anglaise ne permettait pas à nos compatriotes de trafiquer en chambre, ce que les insulaires faisaient le plus ordinairement chez nous. Défense était faite aux Français de vendre ou d'acheter dans les foires; ils ne devaient contracter qu'avec des bourgeois domiciliés, et, pour certaines denrées, avec des compagnies privilégiées. Ainsi, au lieu de vendre les vins directement aux taverniers ou aux consommateurs, les négocians français ne pouvaient traiter qu'avec une compagnie spéciale, qui abusait scandaleusement de son monopole pour faire la loi aux vendeurs. Bien plus, le pourvoyeur de la cour avait droit de descendre, au nom du roi, dans les caves de nos marchands et de faire son choix avant tout autre acheteur, en dictant lui-même les prix selon sa conscience! Il serait

gnemens sur l'administration du temps. Remarquons, à titre de singularité, que Montchrestien, le vénérable ancêtre de nos économistes, a eu également l'honneur d'être un des prédécesseurs de Corneille. Huit tragédies de sa façon ont été jouées à l'Hôtel de Bourgogne et recueillies en un volume in-4°, réimprimé jusqu'à trois fois.

trop long d'énumérer toutes les tracasseries, les subterfuges, les exactions subies par le commerce français; je citerai seulement un dernier trait. Nos bâtimens ne pouvaient charger dans les ports britanniques qu'à défaut de concurrence anglaise, et, s'il arrivait parfois qu'après un chargement effectué par un équipage français un capitaine anglais se présentât pour la même destination, on faisait décharger le premier bâtiment au profit du second. Or, quelle était, à la même époque, la situation du commerce anglais en France? Le vieil économiste à qui j'emprunte ce tableau résume ainsi le contraste : « Les Anglais prohibent toute marchandise comme il leur plaît et quand il leur plaît; au contraire, tout leur est permis en France, tout leur est libre en tout temps.... ils ont en notre royaume tous et tels droits que nous, et bien souvent y sont plus favorablement traités. »

La France était également une terre de liberté pour les Espagnols, tandis que les Français avaient à subir dans la Péninsule les tracasseries d'une police fanatique et rapace. Les droits perçus à l'entrée et à la sortie n'y étaient pas combinés, comme en Angleterre, dans le but de favoriser l'industrie nationale : le gouvernement espagnol ne songeait qu'à remplir ses coffres; ces droits n'en étaient pas moins révoltans, surtout par comparaison avec le tarif des douanes françaises. Ainsi, tandis que la France se contentait de prélever sur les achats et les ventes un droit moyen de 2 et demi pour 100 sur les valeurs déclarées, la douane espagnole s'attribuait en moyenne sur les mêmes échanges un droit de 10 à 20 pour 100. Un fait dont je retrouve la trace dans les mêmes documens mérite d'être signalé comme un exemple des funestes conséquences d'une erreur économique. Après le règne de Philippe II, le gouvernement espagnol ne s'expliquait l'appauvrissement phénoménal du pays que par la constante exportation des métaux précieux. En conséquence, il prohiba, sous les peines les plus sévères, la sortie de l'or et de l'argent, bien qu'ils fussent le principal objet d'échange pour les possesseurs des mines du Nouveau-Monde. Ayant ainsi stérilisé sa plus féconde industrie, l'Espagne, réduite à acheter en France les marchandises nécessaires à ses colonies maritimes, fut obligée de donner en retour les denrées souvent indispensables à sa population métropolitaine, ses vins, ses huiles, ses fruits, ses laines, ses cuirs. Or, ces denrées que les Français ne prenaient qu'à vil prix, parce qu'ils ne les acceptaient qu'à contre-cœur, devenaient rares dans la Péninsule, et y atteignaient un prix d'autant plus élevé que les métaux précieux, dont l'écoulement naturel était suspendu, s'avilissaient par leur abondance. Malgré la défense, nos marchands emportaient bien quelquefois les doublons espagnols; mais, suivant le vieux témoin que j'interroge, ce genre de contrebande était excessivement dangereux, de sorte qu'en résumé le commerce de la France avec l'Espagne,

long-temps avantageux aux deux pays, était devenu plein de déceptions et de périls.

Entre la Hollande et la France, les relations n'étaient gênées, avant Colbert, par aucune mesure vexatoire. Les tarifs hollandais, combinés d'après les besoins toujours croissans d'une république menacée, n'avaient pas du moins le caractère d'une prohibition systématique; mais, avec son capital déjà prépondérant et ses institutions mercantiles, avec la vigilance et l'âpreté de ses négocians, la Hollande avait tout avantage à cette liberté réciproque. Sans avoir précisément à se plaindre, le commerce français voyait avec envie les spéculateurs bataves s'insinuer partout, profiter de toutes les fautes de leurs rivaux. On comparait l'inertie de l'administration française avec l'habileté des marchands qui gouvernaient la république. On déplorait, par exemple, la ruine de nos pêcheries, qui, envahies subtilement par les Hollandais, étaient devenues, suivant une expression proverbiale, le Pérou des Provinces-Unies.

Entre ces concurrens jaloux et perfides, le commerce français, avant Colbert, sans direction, sans surveillance de la part de l'autorité, se trouvait évidemment désarmé. Les péages intérieurs, multipliés sous les dénominations les plus bizarres, surchargeaient le prix des marchandises au point de nuire considérablement à l'exportation. Quant à ce qu'on appelait les *traites foraines*, c'est-à-dire les droits perçus à l'entrée ou à la sortie du royaume, ils étaient d'invention assez récente. Formé lentement par le démembrement des principautés féodales, le domaine monarchique, le royaume proprement dit, n'avait eu que des frontières mobiles. A l'exception de quelques édits rendus, au moyen-âge, pour empêcher la sortie des matières premières; d'un droit frappé, en 1393, sur les tissus de Flandre; de quelques taxes établies arbitrairement sur les drogueries, les épiceries et les étoffes de luxe, on s'abstint, jusqu'au règne de Henri III, d'intervenir dans les échanges avec l'étranger. En 1581 parut le premier édit qui atteignit dans son ensemble le commerce extérieur. Un léger droit de 2 pour 100 sur les valeurs déclarées fut frappé, sans distinction, sur les marchandises introduites en France. En 1621, on multiplia les bureaux de douanes, afin d'affermer ce genre de revenu avec plus d'avantage; mais beaucoup de provinces, et surtout celles qui étaient nouvellement incorporées, se refusèrent à cet arrangement. Cette résistance, qu'on n'essaya pas de vaincre, subdivisa le royaume en provinces dites des *cinq grosses fermes*, et en provinces considérées comme étrangères, parce qu'elles prétendaient conserver leurs anciennes coutumes en matière d'impôts.

Il résulte de cet aperçu que l'industrie française, avant Colbert, était écrasée par des charges considérables, et que l'impôt, au lieu d'être combiné dans un intérêt national, suivant l'exemple donné déjà par les étrangers, tendait à favoriser les concurrens de la France plutôt que

les Français eux-mêmes. Il paraît que, pour racheter le désavantage de leur situation, nos fabricans eurent la déplorable idée d'obtenir le bon marché par des manœuvres frauduleuses. « Je pense, dit à ce sujet Isaac de Laffemas, le redoutable conseiller de Richelieu, je pense avoir lu dans les mémoires de mon père, qui parlent des abus des marchandises et des manufactures, que les cuirs ont été tellement altérés de leur bonté, que ceux qui s'en voulaient fournir en France ont été contraints de s'en fournir ailleurs. » Beaucoup d'autres objets d'exportation furent signalés comme ordinairement falsifiés. Le remède était beaucoup plus dangereux que le mal. Nos produits tombèrent en discrédit sur les marchés lointains. Bien que le commerce français fût encore très important sous le règne de Louis XIII, on le considérait comme déchu par comparaison avec l'activité de la période précédente. On se rappelait tristement qu'au XVIe siècle les tisserands et les teinturiers français étaient universellement estimés; que les toiles de Normandie, de Bretagne et de Poitou, ne craignaient pas la concurrence des Pays-Bas; que les soieries de Lyon et de Tours avaient cours comme celles de l'Italie. On se demandait pourquoi on était réduit à acheter pour 800,000 livres de faux en Allemagne, tandis qu'auparavant les seules forges de la Bourgogne et du Nivernais, les seuls ateliers de Saint-Étienne, où l'on comptait soixante mille taillandiers, envoyaient des outils dans les plus lointaines contrées du monde. On commençait à craindre les effets de la concurrence pour l'industrie de nos trois mille gentilshommes verriers, pour les orfèvres parisiens, pour les belles papeteries de l'Auvergne menacées par la Hollande, pour l'imprimerie et la librairie, qui déjà occupaient cinquante mille personnes dans le royaume. Organes de l'opinion publique, ceux qui faisaient entendre ces doléances semblaient d'accord pour réclamer les mesures qui devaient être réalisées par Colbert. Les deux Laffemas, Montchrestien, et, plus tard, Savary le père, demandaient des taxes prohibitives à l'exemple des nations étrangères, des lois protectrices pour notre marine marchande, une surveillance destinée à prévenir les fraudes qui déshonoraient notre commerce, l'établissement des haras, divers encouragemens pour l'industrie (1). La

(1) On a cité, comme opposée aux principes de Colbert, une pièce très curieuse conservée par Forbonnais, les *Très humbles remontrances des six corps de marchands de Paris en 1654*, à l'occasion de l'élévation des droits de douane : mais il s'agissait alors d'une surtaxe excessive frappée à tort et à travers sur toutes les entrées et les sorties, au grand préjudice du commerce, et non pas d'une application systématique des droits protecteurs. Forbonnais lui-même, qui désapprouvait l'élévation désordonnée des droits perçus aux frontières, n'a eu que des éloges pour le tarif protecteur de 1667. Il est à remarquer qu'anciennement on blâmait dans les *traites foraines* l'élément fiscal, mais qu'on approuvait l'élément prohibitif à titre de protection. Le contraire a lieu aujourd'hui : les économistes admettent un droit de douane comme nécessité fiscale, et repoussent toute surtaxe prohibitive.

guerre de trente ans et les troubles de la fronde ne permirent pas aux hommes d'état de songer aux institutions pacifiques. Richelieu et Mazarin ne vécurent que d'expédiens financiers; ils épuisèrent littéralement le pays pour soutenir sur les champs de bataille leur glorieuse politique, ou pour gagner par des largesses leurs ennemis personnels. La vanité fastueuse de Fouquet poussa le gaspillage aux derniers excès. Dans le calme réparateur qui suivit la paix des Pyrénées, on sentit le besoin d'un nouveau but d'activité. Le temps était venu de songer à ce qu'on appelle aujourd'hui les intérêts matériels. Colbert entrait donc au ministère avec un programme tracé, pour ainsi dire, par le vœu public : il réunissait toutes les qualités nécessaires pour l'exécuter.

A ce point de vue, l'opinion traditionnelle sur Colbert se modifie. On trouve une sévérité injuste dans le jugement de son nouvel historien, qui le déclare « homme de détails et d'action, n'ayant ni le coup d'œil assez élevé, ni le génie nécessaire pour découvrir les vices du système où il s'était si résolument engagé. » Le prétendu système du ministre de Louis XIV était tout simplement l'expérience et la pratique générale de son temps. Pour être un grand administrateur, il n'est pas nécessaire de devancer les âges et de pressentir ce que les siècles futurs préconiseront comme le dernier terme du progrès : mieux vaut comprendre son époque et réaliser franchement les améliorations qu'elle comporte. En présence des nations rivales qui prospéraient sous l'empire des lois prohibitives, Colbert entreprit d'affermir l'industrie française sur les mêmes bases : se fût-il élevé jusqu'à la conception de la liberté commerciale, il y aurait eu folie de sa part à la mettre en pratique sans espoir d'une équitable réciprocité. Si le mot de *colbertisme* est resté consacré dans l'histoire de la science, ce n'est pas que l'idée d'écarter la concurrence étrangère au moyen des douanes ait été introduite par Colbert : c'est parce que ce grand ministre, résumant les doctrines en crédit, maniant les hommes et les choses avec une puissance de volonté extraordinaire, a donné aux mesures prohibitives l'enchaînement et la solidité d'un système.

La réforme industrielle embrassa trois points : 1° renouvellement des corporations d'artisans, de manière à relâcher les entraves qui paralysaient les travailleurs, tout en conservant une forte discipline; 2° surveillance des produits des manufactures, surtout en ce qui concernait la longueur, la largeur, la teinture et la qualité des étoffes, dans l'espoir de corriger les habitudes frauduleuses qui nuisaient au commerce français sur les marchés étrangers; 3° tarif de douane, combiné de manière à favoriser la sortie des productions naturelles à la France, à attirer les matières propres à alimenter l'activité intérieure, et à repousser par des droits élevés les produits similaires des ateliers étrangers. Il ne résulte pas des critiques de M. Clément que Colbert, en reconstituant les

anciennes maîtrises, ait aggravé la condition des simples artisans. Ceux qui, du haut de leurs principes absolus, blâment le réformateur de n'avoir pas affranchi complétement les ateliers, oublient qu'à la même époque la république de Venise faisait assassiner les fabricans qui s'établissaient à l'étranger, qu'en Angleterre l'expatriation des ouvriers était punie par des peines corporelles. Quant aux innombrables règlemens qui avaient pour but de diriger ou de surveiller certaines fabrications, il faudrait savoir, avant d'en juger l'opportunité, jusqu'à quel point les fraudes ou la maladresse des ateliers nationaux avaient rendu ces précautions nécessaires.

La pensée industrielle de Colbert se révèle dans les deux tarifs de douane publiés à trois années d'intervalle, en 1664 et 1667. Frappé de la multitude et de la diversité des péages, Colbert aurait voulu établir l'uniformité des droits, et reculer les lignes de douane jusqu'aux véritables frontières du royaume; mais beaucoup de provinces tenaient aux lignes fiscales qui les isolaient des provinces voisines, comme aux remparts de leur indépendance. Le pouvoir royal n'osa pas violenter les états provinciaux, et recula devant l'importante réforme dont l'accomplissement était réservé à la démocratie triomphante. L'édit de septembre 1664, « portant réduction et diminution des droits des sorties et des entrées, avec la suppression de plusieurs autres droits, » ne fut reçu que dans les pays auxquels on conserva l'ancienne dénomination des *cinq grosses fermes*. Deux catégories s'établirent dans les autres contrées : on distingua les *provinces réputées étrangères*, qui, sans accéder au tarif de 1664, conservèrent une multitude de taxes locales, attribuées en grande partie au fisc royal, et les *provinces traitées comme pays étrangers*, libres dans leurs rapports commerciaux avec les nations extérieures, mais soumises, à l'égard de leurs compatriotes, à toutes les exclusions, à toutes les charges qui frappaient les peuples étrangers (1). Le tarif de 1664, réalisant l'uniformité des taxes autant que les passions locales le permettaient, établissant l'impôt sur des bases modérées, instituant un mode de perception plus simple et plus loyal, fut généralement approuvé.

Mais le ministre n'avait pas livré toute sa pensée. Le 18 avril 1667

(1) *Provinces des cinq grosses fermes :* Normandie, Picardie, Champagne, Bourgogne, Bresse, Bugey, Bourbonnais, Poitou, pays d'Aunis, Anjou, Maine, sans compter d'autres provinces enfermées dans le rayon des précédentes, comme le Soissonnais, la Beauce, la Touraine, l'Ile-de-France, le Perche, etc.

Provinces réputées étrangères : Bretagne, Angoumois, Marche, Auvergne, Guienne Périgord, Languedoc, Provence, Dauphiné, Flandre, Artois, Hainaut et Franche-Comté.

Provinces traitées comme pays étrangers : Alsace, Lorraine avec les Trois-Évêchés, le pays de Gex et plusieurs ports francs, Marseille, Dunkerque, Bayonne, Lorient.

paraît, sous forme de simple déclaration destinée à interpréter le tarif précédent, une ordonnance de laquelle doit sortir une révolution commerciale et par suite une guerre mémorable. Sous prétexte de quelques vices à réformer dans l'équilibre des droits à l'entrée des marchandises d'origine étrangère et à la sortie des matières premières, on lance un nouveau tarif dont les chiffres, échelonnés avec beaucoup d'habileté dans les proportions de 1, 3, 5, 7 1/2, 10 et 20 pour 100 sur la valeur, équivalent en beaucoup de cas à une complète prohibition. Les articles directement menacés sont ceux que fabriquent avec le plus de succès l'Angleterre et la Hollande : draperies, bonneteries, tapisseries, cuirs façonnés, toiles, dentelles, sucres, glaces, ustensiles de fer-blanc. Les draps, taxés en 1664 à 40 livres par pièce de 25 aunes, sont portés à 80 livres; les tapisseries de Hollande s'élèvent de 120 à 200 livres le cent pesant; les toiles de Hollande et de Flandre, de 2 à 4 livres par pièce de 15 aunes; les dentelles de Flandre ou d'Angleterre, de 25 à 60 livres. En même temps qu'on frappe d'exclusion les industries rivales, on croit faciliter l'écoulement des produits du sol français en réduisant les droits de sortie : le dégrèvement porte particulièrement sur certaines qualités de nos vins. La chimère du ministre est celle du siècle; il croit qu'on ne s'enrichit qu'en vendant beaucoup et en achetant le moins possible, et que le pays le plus riche est celui qui possède une plus grande abondance de métaux précieux. La comparaison des totaux de l'importation et de l'exportation devient à ses yeux une *balance politique* au moyen de laquelle on doit peser exactement les bénéfices d'un pays. Il ne sait pas (qui le savait de son temps?) qu'il est impossible de vendre sans acheter, que l'étranger qui solde un échange avec de l'or livre lui-même son métal précieux à titre de marchandise, et que cette marchandise perfide, mesure élastique de toutes les autres valeurs, perd de son prix lorsqu'on l'amoncelle dans un pays sans consulter les besoins naturels de la circulation.

La prétention de protéger l'industrie par le mécanisme des tarifs était si bien dans les idées du temps, que l'Europe ne sentit pas aussitôt la portée de l'édit de 1667. Atteints directement, les Hollandais seuls jetèrent le cri d'alarme. Ils dépêchèrent à Paris le plus habile de leurs négociateurs, Van Beuningen, échevin d'Amsterdam, qui avait, selon Voltaire, la vivacité d'un Français et la fierté d'un Espagnol. Les ruses les plus subtiles de la diplomatie, menées avec autant de fermeté que de circonspection, échouèrent devant la conviction inébranlable du ministre. Colbert croyait n'avoir pas besoin de ménager les Hollandais, précisément parce que le train des affaires entre le royaume et la petite république était considérable. L'exportation de la France pour la Hollande, qui aujourd'hui flotte entre 13 et 18 millions de francs, était douze à quatorze fois plus forte il y a deux siècles. Les envois de 1658

montèrent à 72 millions de livres, somme qui représenterait aujourd'hui plus de 200 millions de francs. Ce n'était pas, on le pense bien, pour sa propre consommation que la république faisait ces achats considérables. Les Hollandais, voués à ce qu'on appelait alors le *commerce d'économie*, qui consistait à acheter pour revendre en spéculant sur les transports, étaient les entrepositaires et les fournisseurs du monde entier. Colbert espérait leur enlever le monopole de ce trafic, et, par la vente directe aux nations lointaines, réaliser le bénéfice en fournissant un nouvel élément d'activité à la marine française; mais il avait affaire à une nation rusée et tenace, faible en apparence, puissante en réalité par l'immensité de son capital disponible. Une compagnie de commerce, instituée par Colbert pour exploiter directement les pays du nord, fut neutralisée. Divers obstacles surgirent sous les pas du ministre français; enfin, le temps des représailles ouvertes étant venu, les Hollandais frappèrent d'une surtaxe considérable les vins, les eaux-de-vie et divers articles de nos manufactures.

Ce défi, jeté par un conseil de marchands, parut aux courtisans du grand roi un crime de lèse-majesté. L'invasion de la Hollande fut résolue. Louis XIV effectua ce trop fameux passage du Rhin, à peine disputé par quelques centaines de cavaliers et deux régimens d'infanterie sans canons. On connaît l'issue de cette guerre inique. Louvois, dont la faveur dominait dans les conseils la sagesse éprouvée de Condé, de Turenne et de Vauban, dicta aux vaincus des conditions intolérables : il eût voulu que, chaque année, la Hollande envoyât à Louis XIV une médaille d'or en signe de soumission. Cette exigence, inepte autant qu'arrogante, sauva la Hollande. Le gouvernement populaire, qui avait compromis le pays sans savoir le défendre, succomba dans une crise sanglante. Le prince d'Orange, exploitant les sympathies religieuses et les intérêts commerciaux de l'Angleterre, ralliant les ennemis naturels de Louis XIV, donna à une guerre de tarifs une importance européenne. Après cinq années de lutte, la France, victorieuse de la coalition, dicta fièrement la paix. Le traité de Nimègue lui donna la Franche-Comté, Cambrai, Valenciennes, Fribourg et plusieurs autres places. Ce furent ainsi les vieilles monarchies, l'empire et l'Espagne, qui payèrent les frais de la guerre. La Hollande, sans rien perdre de sa souveraineté territoriale, resta triomphante sur le terrain des intérêts commerciaux : elle obtint, par l'article 7 du traité de Nimègue, l'abrogation de ce fameux tarif de 1667, et le retour au tarif modéré de 1664.

Avec le caractère qu'on lui connaît, Colbert dut être cruellement humilié du sacrifice de son œuvre. Son but était du moins atteint en partie. Des manufactures, sur la prospérité desquelles il s'abusait, avaient pris position en France. Il faut bien croire après tout que les résultats

furent moins déplorables qu'on voudrait le faire croire aujourd'hui, puisque l'exemple donné par le ministre de Louis XIV pour la protection de l'industrie intérieure s'éleva à la hauteur d'un principe, et qu'il fut appliqué par toutes les nations européennes. A la place d'un ministre dévoré par son zèle, et poussant jusqu'à la tracasserie le besoin de protéger et d'améliorer, eût-il été préférable pour la France d'avoir un tuteur inerte, abandonnant la population industrielle à ses instincts? Quoique partisan, en principe, de la liberté des échanges, quoique touché des excellentes raisons que les théoriciens produisent contre les déceptions du régime protecteur, je n'ose donner à mon jugement une tendance rétroactive, et me joindre à M. Clément pour blâmer Colbert. L'économie politique, procédé d'analyse appliqué à des matières essentiellement variables, doit se défier des axiomes absolus. Chaque système a ses abus et ses dangers. On a ressenti les vices de la prohibition et des entraves réglementaires; on n'a pas encore expérimenté les déréglemens de la liberté. Ne se trouve-t-il pas déjà des esprits distingués qui sollicitent, comme un progrès, un retour intelligent vers plusieurs des principes de Colbert? On a reproduit récemment, dans l'intérêt des ouvriers, des programmes de corporations. Les innombrables plans pour l'organisation du travail ne sont que des protestations contre le système de la concurrence illimitée. Quelques publicistes, d'accord avec les négocians probes, demandent qu'on organise une inspection des marchandises destinées au commerce extérieur. Quant aux douanes protectrices, il est incontestable qu'elles ont eu leur utilité. A ce sujet, M. Clément, partisan déclaré du libre commerce, est conduit plus d'une fois à se mettre en contradiction avec ses théories : « Le colbertisme, avoue-t-il, a *puissamment contribué* à mettre la France au premier rang des nations manufacturières du globe. » M. Clément ajoute, il est vrai : « Quant à l'influence exercée sur la classe agricole et sur le développement de la richesse nationale, l'examen attentif et approfondi des faits démontrera, je crois, qu'elle fut loin d'être aussi heureuse que Colbert avait espéré, et qu'on le croit communément. » L'agriculture, en effet, eut beaucoup à souffrir sous le règne de Louis XIV; mais serait-il juste d'attribuer exclusivement son malaise au régime industriel de Colbert? L'assiette de l'impôt, la sécurité politique, le chiffre de la population, sont les principales circonstances qui influent sur l'exploitation du sol. Ces circonstances n'étaient rien moins que favorables pendant la seconde partie du XVIIe siècle. Au siècle suivant, les principes de Colbert, encore en vigueur, n'empêchèrent pas notre agriculture de devenir très florissante. Quoique la sortie des grains restât prohibée en France jusqu'en 1764, et qu'au contraire elle fût encouragée en Angleterre par des primes, l'extension et les progrès de la culture s'accomplirent pa-

rallèlement dans les deux pays : à Paris comme à Londres, l'abondance des produits abaissa le prix des grains (1), et détermina un notable accroissement de la population. Avant 1789, en plein colbertisme, les exportations de notre industrie agricole étaient beaucoup plus considérables qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Amelot de La Houssaie raconte que Colbert, ayant convoqué les principaux marchands de Paris pour conférer avec eux sur le commerce, les invita à parler librement, ajoutant que celui qui montrerait le plus de franchise serait le meilleur serviteur du roi et le meilleur ami du ministre. « Monseigneur, dit alors un Orléanais nommé Hazon, puisque vous nous le commandez, je vous dirai franchement que, lorsque vous êtes venu au ministère, vous avez trouvé le chariot renversé d'un côté, et que, depuis que vous y êtes, vous ne l'avez relevé que pour le renverser de l'autre. » Cette anecdote n'a pas la portée qu'on lui attribue, car on ne sait pas à laquelle des réformes de Colbert la réponse de l'Orléanais se rapportait. Si maître Hazon a fait allusion au système prohibitif, on peut ajouter que son bon sens bourgeois a résolu le problème. Pour que le char de l'industrie avance, il faut qu'on le sache guider droit et ferme, selon les temps et les lieux, entre les abus du monopole et les dangers d'une excessive liberté.

Comme ministre de la marine, la gloire de Colbert est incontestée. Les troubles de la fronde avaient désorganisé tous les services publics. La marine française, relevée un instant par les efforts de Richelieu, n'avait plus dix vaisseaux de 50 canons à mettre en mer de 1648 à 1654. Colbert trouva tout à faire. Ses institutions, qui embrassent le personnel, le matériel de guerre, les approvisionnemens, la jurisprudence maritime, sont encore aujourd'hui la base de notre puissance navale. Le régime brutal de la *presse maritime*, auquel l'Angleterre n'a renoncé qu'en 1835, avait été jusqu'au règne de Louis XIV le seul mode de recrutement connu chez nous. Le régime de l'*inscription* et de la distribution par *classes* des populations du littoral vouées par instinct et par nécessité au métier de la mer régularisa le service de la marine royale, sans préjudice pour la marine marchande, sans abus de pouvoir à l'égard des marins enrôlés. Le code maritime (ordonnance de 1681), élaboré par une commission sous les yeux du ministre, excita une admiration générale et sincère, puisque les peuples rivaux de la France s'empressèrent de l'adopter. Enfin le plus beau titre de Colbert à la reconnaissance du pays, ce n'est pas seulement d'avoir créé une flotte formidable pour son temps : c'est surtout d'avoir su inspirer à la jeune

(1) Il est très remarquable que dans les deux pays, sous des lois opposées, le prix des grains se soit abaissé dans une proportion qui ne s'est presque jamais démentie. On peut consulter à ce sujet les calculs de Messance dans ses consciencieuses *Recherches sur la population*.

noblesse la passion de la mer, l'orgueil du pavillon national; c'est d'avoir provoqué par l'ardeur de sa volonté les actions d'éclat qui honorent le plus nos annales maritimes; c'est d'avoir appris à la France qu'elle peut, si elle le veut, prendre rang sur mer parmi les puissances de premier ordre.

Notre marine marchande, à peu près nulle avant Louis XIV, se développa, comme l'industrie, sous la protection d'un droit différentiel. Les Anglais faisaient respecter par des victoires leur fameux acte de navigation, principe évident de leur supériorité maritime. Cet acte est l'exclusion violente et à peu près générale de la concurrence étrangère, en ce qui concerne les transports. Défense absolue à tous les bâtimens dont les propriétaires et les trois quarts de l'équipage ne seraient pas sujets britanniques, de commercer dans les ports de la métropole ou des colonies; défense d'y faire le cabotage; défense aux étrangers d'importer la plupart des matières encombrantes; défense même aux nationaux d'introduire les denrées ou marchandises qui ne sont pas tirées directement du pays qui les produit: est-il possible de porter une atteinte plus brutale à la liberté des transactions? Cette fois encore, la France eut sur sa rivale l'avantage de la modération. A la fin du XVIe siècle, nos navires étaient molestés et soumis à des taxes arbitraires dans la plupart des ports étrangers, et comme, au contraire, aucun obstacle à la navigation n'existait chez nous, nos côtes étaient couvertes d'embarcations étrangères, qui avaient à peu près monopolisé le cabotage. Malgré l'avis de Sully et malgré l'opposition des parlemens, Henri IV voulut que les navires étrangers eussent à subir chez nous les mêmes taxes et les mêmes traitemens qui nous étaient infligés chez eux. Une disposition si vaguement conçue ne dut pas rester long-temps en vigueur. Vers le milieu du siècle, les Hollandais avaient reconquis chez nous, comme dans presque toutes les contrées de l'Europe, le monopole des transports maritimes; ils possédaient, assure-t-on, dix-huit mille bâtimens, sur les vingt mille qui faisaient le commerce du globe. Ce fut alors que, sur l'avis de Fouquet, on assujettit à un droit de 50 sols par tonneau les navires étrangers qui aborderaient dans les ports de France pour y faire le négoce ou le cabotage. Cette mesure frappait la Hollande dans son intérêt le plus cher, dans ce commerce d'économie qui était son école nationale. Tous les efforts que fit la république pour obtenir le rétablissement de la liberté primitive furent neutralisés par la volonté de Colbert : l'abandon des 50 sols par tonneau ne fut arraché à la France qu'à la paix de Ryswick; mais déjà le régime protecteur avait porté ses fruits. La marine marchande, que Colbert avait trouvée dans un état d'infériorité humiliante, avait eu le temps de prendre un développement très respectable. L'évidence de ce résultat est telle, que M. Clément ne peut refuser sa franche approbation à Colbert.

En dehors de ces trois catégories principales, finances, commerce, marine, Colbert eut à mener de front des affaires si importantes, si nombreuses, si variées, qu'elles eussent suffi pour accabler un homme ordinaire. Sans entreprendre une énumération complète en m'aidant des consciencieuses recherches de M. Clément, je rappellerai que, comme tuteur des intérêts matériels, Colbert régularisa l'institution des consulats et des chambres de commerce créées sous Henri IV, fonda chez nous les premiers entrepôts, encouragea les assurances maritimes par la fondation d'une compagnie marseillaise sur le modèle de celle qui existait déjà à Paris, préluda à la réforme des poids et mesures en établissant du moins l'uniformité dans les ports et les arsenaux, améliora la fabrication des monnaies. Le rétablissement des haras par l'achat des étalons en Angleterre, en Allemagne, en Afrique, l'introduction des béliers de bonne race, la défense de saisir le bétail du paysan pour le paiement des taxes publiques, l'essai d'un cadastre que des réclamations locales firent abandonner, justifient le ministre du reproche d'avoir négligé l'agriculture. L'édit de 1669, « portant règlement général pour les eaux et forêts, » institua l'inspection de ce service, dicta pour la conservation et l'aménagement des bois, surtout dans l'intérêt de notre marine, un mode qui fit loi jusqu'en 1827, et dont on est forcé d'admirer la prévoyance, à mesure qu'on découvre les inconvéniens de notre nouveau code forestier. Averti par son bon instinct, Colbert régularisa le service des postes, abaissa le tarif de la manière la plus libérale en ne conservant que quatre taxes de 2 à 5 sols, avec une augmentation légèrement progressive quand la feuille était double. A ce compte, une lettre surchargée, qui eût payé pour la plus grande distance 10 sols, ou environ 1 fr. 50 cent. de notre monnaie, paierait 4 fr. 80 cent. aujourd'hui.

Partisan naïf du despotisme royal, serviteur personnellement dévoué à Louis XIV, Colbert avait à cœur de fonder l'unité monarchique sur l'uniformité des lois comme sur celle des mœurs. Quoiqu'il ne fût pas jurisconsulte, il provoqua et surveilla la refonte des coutumes locales en un seul corps de législation. Il eût été agréable à l'homme du roi de faire élaborer secrètement le projet, et de le convertir en ordonnance qu'on aurait fait enregistrer par le parlement dans un lit de justice, afin de montrer au peuple que toute justice comme toute puissance émanait de la royauté. Le conseiller Pussort, oncle du ministre, avait même été chargé déjà du travail préparatoire. Le président de Lamoignon déjoua cette flatterie, en proposant au roi, de la part du parlement, ce que Colbert voulait accomplir de son chef. Il eût été peu prudent de refuser le concours du parlement. Une commission choisie parmi les hommes les plus éclairés de l'administration et de la magistrature procéda à la refonte des anciennes lois civiles. Pareilles me-

sures furent prises successivement pour la procédure criminelle et la jurisprudence commerciale. Colbert assista à ces conférences et s'y distingua sans doute par l'autorité du bon sens, comme plus tard brilla Napoléon par des éclairs de génie, lorsque le conseil d'état eut à remanier l'œuvre patronée par Colbert. L'ordonnance de 1666 pour la réformation de la justice civile, celle de 1670 pour la justice criminelle, et celle de 1673 concernant le commerce, régirent la nation française jusqu'à la promulgation des codes en vigueur aujourd'hui. La création d'une lieutenance de police à Paris, les édits pour la répression des délits correctionnels comme la mendicité et le vagabondage, appartiennent sans partage à Colbert.

Avec un prince fastueux comme Louis XIV, la surintendance des bâtimens était loin d'être une sinécure. Qu'on rapproche par l'imagination les merveilles du règne, les 54 lieues, les 75 écluses et l'immense réservoir du canal du Languedoc, l'éclosion féerique de Versailles, la colonnade du Louvre, l'Observatoire, le Val-de-Grace, les Invalides, et cent autres fondations de luxe ou d'utilité, et qu'on se représente le surintendant comparant les devis, épurant les comptes, guidant les ingénieurs, échauffant les artistes! Tel nous le montre son nouvel historien dans deux chapitres d'un intérêt véritable. Un des traits distinctifs de Colbert fut la sévère économie sans lésinerie. Suivant la remarque de M. Clément, les constructions de Louis XIV, exécutées avec 165 millions de livres, somme dont la valeur relative serait aujourd'hui de 480 millions de francs, ne pourraient pas être reproduites au prix d'un milliard. La dotation de l'Académie française, fille de Richelieu, et celle des trois filles de Colbert, les Académies des Inscriptions, des Sciences et de Peinture, les pensions aux gens de lettres et artistes, aux savans nationaux et étrangers, n'absorbaient qu'une somme bien inférieure aux sacrifices qu'on fait actuellement dans le même but (1). Cependant le siècle de Louis XIV a dû une partie de son prestige à la libéralité qui séduisit les hommes d'intelligence. Ne faut-il pas faire honneur de ce résultat à la perspicacité de Colbert, qui, en versant les faveurs sur le vrai mérite, savait donner à la récompense positive une valeur incalculable?

De 1661 à 1672, Colbert fut tout-puissant en France. Son crédit commença à déchoir pendant la guerre générale qui suivit la campagne de Hollande. Avec les plus grands généraux du siècle, avec les ressources d'une bonne administration, le roi de France put tenir tête au reste de l'Europe, et, après la paix de 1678, ses flatteurs furent autorisés à lui

(1) Les pensions littéraires, par exemple, ne se sont jamais élevées à plus de 100,000 livres, somme qu'il faut tripler pour établir une comparaison avec notre temps.

dire qu'il était l'arbitre du monde. Si la gloire militaire est enivrante, elle est dispendieuse. Celui qui tenait, aux yeux du peuple, les cordons de la bourse, devait se trouver souvent dans une situation embarrassante.

Le contrôleur des finances avait pour rival dans le cabinet un homme de génie dans sa sphère, Louvois, qui tira de la routine l'administration militaire, et en fit une science. Au lieu de procéder par des réquisitions violentes, de livrer les populations au pillage, Louvois introduisit un mode d'approvisionnement qui eut le double avantage de prévenir les besoins de l'armée et d'affamer l'ennemi. La refonte des cadres, l'obligation de l'uniforme des troupes, le perfectionnement des armes spéciales, les grands travaux de fortification, les grands équipages de siége, renouvelèrent l'art de la guerre. Appliquées à des armées de trois à quatre cent mille hommes, ces innovations précipitées devinrent accablantes. Organisateur de la victoire, caressant le monarque sans songer au pays, Louvois conservait le beau rôle dans les conseils. Obligé d'inventer des expédiens pour subvenir aux besoins de l'armée, Colbert supportait la responsabilité des entreprises de son collègue. A chaque demande nouvelle d'argent, le financier faisait entendre des représentations qui irritaient le jeune conquérant. Un jour, le fait est raconté par Charles Perrault, Colbert, effrayé par une demande de 60 millions pour l'*extraordinaire des guerres*, osa dire en plein conseil qu'il lui serait impossible de procurer cette somme. « Songez-y, dit alors Louis XIV; il se présente quelqu'un qui entreprendrait d'y suffire, si vous ne voulez pas y songer. » Sous le coup de cette menace brutale, Colbert rentra dans son cabinet, abasourdi, effaré. Pendant plusieurs jours, il se tint renfermé chez lui, plongé dans une sorte de stupeur, remuant machinalement ses papiers, quoique incapable de travail, parlant de prendre sa retraite, et tremblant d'épouvante à la pensée d'un tel sacrifice. Le malheureux n'était que trop persuadé qu'un autre se présenterait pour entreprendre ce qui lui semblait pernicieux. Sa famille, ajoute Perrault, s'efforça de lui persuader que sa démission entraînerait sa perte. Au milieu de ses irrésolutions, une lettre du roi le rappela à Versailles. Il se résigna donc à reprendre ses fonctions; mais, frappé au cœur, la blessure restait ouverte : il se sentait vaincu dans le conseil par ce *parti de la guerre* dont Louvois était l'ame. Quoiqu'il eût fait le sacrifice de ses plans personnels à la politique ruineuse de son rival, la cour lui fit sentir plus d'une fois qu'il était en disgrace. Un amer désenchantement refroidit son zèle, et parut même comprimer ses facultés. « Tandis qu'auparavant, dit Perrault, on le voyait se mettre au travail en se frottant les mains de joie, depuis cet événement, il ne travailla plus qu'avec un air chagrin, et même en soupirant. De facile et aisé qu'il était, il devint difficultueux, et l'on n'expédia plus à

beaucoup près autant d'affaires que dans les premières années de son administration. »

Dans nos gouvernemens modernes, un ministre eût rendu son portefeuille, et, en retrempant son nom dans la faveur populaire, il fût devenu une puissance dans l'état; mais il n'eût pas été prudent de jouer un tel jeu avec Louis XIV. D'ailleurs, Colbert, esprit concentré et despotique, n'avait pas l'ambition de la popularité. Il ne recula donc plus devant certaines mesures que son bon sens et son équité réprouvaient peut-être, et brava sans crainte l'animadversion publique. Un appauvrissement, une anxiété générale, ne tardèrent pas à se manifester. Je ne crois pas toutefois qu'on doive prendre à la lettre cette assertion de M. Clément, que « jamais la condition des habitans des campagnes n'a été aussi misérable que sous Louis XIV, même pendant l'administration de Colbert. » M. Clément cite pour preuves des rapports datés de 1675 et 1681, et notamment une lettre du gouverneur du Dauphiné, pour apprendre au ministre que « la plus grande partie des habitans de ladite province mangent l'herbe des prés ou l'écorce des arbres; » mais il est à présumer par le renchérissement des blés que les récoltes de ces deux années avaient été plus mauvaises que de coutume. M. Clément, généralisant un fait exceptionnel, attribue cette prétendue misère du pays aux souffrances de l'agriculture, gênées par les restrictions opposées au commerce des grains; il accuse même Colbert d'avoir prohibé l'exportation afin d'avilir le prix des blés dans l'intérêt des manufactures. Il y a dans tous ces faits erreur et confusion. Si le blé avait été déprécié en raison de sa surabondance, le pauvre n'aurait pas été réduit à manger l'herbe et l'écorce. La détresse du bas peuple se révèle, non pas par le vil prix des céréales, signe de leur abondance, mais au contraire par l'élévation des prix qui indiquent la rareté. Tel fut le symptôme qui se manifesta, après la mort de Colbert, pendant les années véritablement désastreuses qui terminèrent le siècle (1)!

L'impopularité du ministre eut pour cause l'accroissement continuel des impôts, et surtout les tracasseries fiscales inévitables avec le régime financier de cette époque. Le budget des recettes, qu'il avait trouvé à 84 millions, s'était élevé à 112 : ce surcroît n'avait rien d'exorbitant, eu égard aux grandes choses accomplies pendant cette période; mais, pour l'obtenir, il avait fallu fatiguer de sollicitations les pays d'état afin de faire augmenter les *dons gratuits;* il avait fallu livrer les autres provinces aux traitans, multiplier les impôts de consommation de manière à enchérir la main-d'œuvre dans les manufactures, créer des offices

(1) Au surplus, en supposant que la législation en vigueur sur les grains eût affamé le pays, faudrait-il rejeter le blâme sur Colbert? M. Clément s'étonne avec raison que, dans la correspondance ministérielle qu'il a analysée, le peu de lettres relatives au commerce des grains soient la condamnation du système prohibitif.

inutiles ou même vexatoires pour les citoyens. Entraîné dans une voie fatale, Colbert cherchait à se faire illusion à lui-même; il considérait ces tristes expériences comme des mesures transitoires sur lesquelles il se proposait de revenir à la paix. « Il faut, dit-il dans un de ses mémoires, abolir la ferme du tabac et celle du papier timbré, qui sont préjudiciables au commerce du royaume; » mais le peuple n'était pas dans la confidence des embarras du ministre. Ce qui le frappait, c'était l'éclosion journalière d'une nouvelle espèce de traitans, qui venaient, au nom d'une taxe nouvelle, soutirer au pauvre quelque argent et le déranger dans ses habitudes. Des désordres qui éclataient sur divers points du royaume trahissaient une dangereuse irritation. Les petits revendeurs de Paris ne pardonnaient pas à l'homme du roi d'avoir donné à bail les échoppes des halles, concédées gratuitement jusqu'alors. A Bordeaux, on s'était révolté à l'occasion du droit de marque sur les poteries d'étain, et pendant trois jours la populace avait tenu les autorités en état de siége. Le monopole du tabac, l'impôt du timbre, avaient ensanglanté la Bretagne. Pau, la Réole, Périgueux, le Mans, avaient eu aussi leurs jours de crise. Force restait à la loi, et le châtiment était impitoyable; des malheureux, coupables d'un instant d'exaspération, périssaient dans les supplices. Le mécontentement ainsi comprimé tournait à la haine, non contre le brillant monarque, mais contre le rigide financier, responsable, aux yeux du peuple, des actes du gouvernement.

Par un excès d'ingratitude et de perfidie dont on ne trouve d'exemple que dans les cours, le chagrin légitime de Colbert devenait un texte de calomnie : ses ennemis lui attribuaient, comme à Fouquet, des *desseins pernicieux*. On ne parvint pas à le transformer en conspirateur, mais on réussit à jeter des doutes sur sa probité dans l'esprit du maître. Un jour que le ministre présentait un compte relatif aux travaux de Versailles, le roi l'interrompit sèchement par ces mots : « Il y a là de la friponnerie. — Sire, répondit Colbert, je me flatte au moins que ce mot-là ne s'étend pas jusqu'à moi. — Non, reprit le roi, mais il fallait y avoir plus d'attention. » Malgré cet adoucissement, le coup était porté; il était mortel. Colbert, déjà fatigué et malade, prit le lit et ne se releva plus. Peu de jours après, la visite d'un gentilhomme, porteur d'une lettre de la main du roi, lui fut annoncée : il fit semblant de dormir pour n'avoir pas à répondre, et plus tard on ne put pas le déterminer à lire la lettre. L'ingratitude de Louis XIV fut le supplice de ses derniers momens; on l'entendit murmurer ces amères paroles : « Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour cet homme-là, je serais sauvé deux fois, tandis que je ne sais ce que je vais devenir. » Le 5 septembre 1683, il dicta son testament et appela le jésuite Bourdaloue. Le lendemain, sa mort termina un ministère de vingt-deux années. Le roi crut devoir se

montrer triste : les courtisans, au contraire, engagés pour la plupart dans le parti de la guerre, ne dissimulèrent pas leur satisfaction. Le bas peuple de Paris, sachant que son ennemi était tombé en disgrace, donna un libre cours à sa haine. Les précautions prises par la police furent une insulte de plus à la mémoire du défunt. Au lieu des honneurs qui lui étaient dus, on fit le convoi la nuit, clandestinement, pour ainsi dire, et on lui donna pour escorte tous les archers du guet, « comme pour empêcher, est-il dit dans les notes de Maurepas, que la foule ne déchirât le cadavre en pièces. » Les libelles et les chansons coururent la ville, sans qu'on fît de grands efforts sans doute pour les supprimer. Dans les pièces recueillies par M. Clément, on distingue un quatrain qui traduit assez fidèlement les sentimens populaires :

Enfin Colbert est mort, et c'est vous faire entendre
Que la France est réduite au plus bas de son sort,
Car, s'il restait encor quelque chose à lui prendre,
Le voleur ne serait pas mort.

On jugera des dispositions de la cour par une lettre où M[me] de Maintenon s'exprime ainsi sur le fils du ministre. « M. de Seignelai a voulu envahir tous les emplois et n'en a obtenu aucun. Il a de l'esprit, mais peu de conduite... Il a si fort exagéré les qualités et les services de son père, qu'il a convaincu qu'il n'était ni digne ni capable de le remplacer. » Le marquis de Seignelai conserva seulement la marine dont il avait la survivance, et continua fièrement les traditions de sa famille. Il mourut à temps pour ne pas voir la destruction de l'œuvre de son père à la déplorable bataille de La Hogue. Desmarest, neveu de Colbert, et son auxiliaire le plus habile en matière de finances, fut écarté sous l'inculpation d'improbité.

Le grand ministre ne tarda pas à être vengé. Le Pelletier, Pontchartrain, Chamillart, favoris du roi, donnèrent des preuves d'une incapacité si scandaleuse, qu'on fut obligé de rappeler au contrôle des finances ce même Desmarest qu'on avait essayé de flétrir, mais qui conservait aux yeux de tous le mérite d'être le neveu et l'élève de Colbert. L'épouvantable détresse, les cruelles souffrances de la fin du règne, firent regretter la première période comme un temps de félicité. On oublia le despotisme et les erreurs pour ne se souvenir que des services, et ce même peuple qui avait hurlé devant un cercueil finit par attacher à la mémoire du grand homme un renom proverbial de patriotisme et de génie. Tel était du moins le sentiment du XVIII[e] siècle, qui vivait sous le régime institué par Colbert. Le tort du nouvel historien, je le répète, est d'avoir jugé avec les théories du jour un état social très différent du nôtre, et de chercher trop souvent dans le tableau du passé la confirmation des principes absolus de la science contemporaine.

L'entreprise de ranimer la puissante figure de Colbert était pleine de difficultés : il faut excuser M. Clément de n'y avoir pas parfaitement réussi. La vie du plus laborieux des hommes d'état qui aient existé se compose d'une série d'actes politiques, de règlemens, d'expériences sur les matières les plus diverses. Chacune de ces réformes exige l'exposition des faits antérieurs et une discussion de principes. Comment grouper de tels élémens pour obtenir un tableau animé et lumineux? Comment bien faire sentir, dans cette transmutation incessante d'une époque, l'influence du moteur principal? M. Clément ne s'est pas plus mis en frais de composition que de style. L'ordre chronologique qu'il a suivi pour énumérer les actes administratifs de Colbert rompt souvent l'enchaînement des faits analogues; des détails instructifs deviennent parfois fatigans par leur incohérence. La biographie du héros, disséminée capricieusement dans l'ouvrage, ne laisse pas d'empreinte dans l'esprit du lecteur. Comme peinture historique, l'étude sur Fouquet, qui sert d'introduction, est beaucoup plus recommandable. Le principal titre de M. Clément est d'avoir fouillé avec une ardeur passionnée les innombrables documens amoncelés dans nos dépôts publics. Ce n'est pas qu'il se soit assimilé les milliers de volumes imprimés ou inédits qui lui ont passé par les mains, et dont il lui a plu de dresser l'inventaire à la fin du volume, suivant l'usage des érudits du XVI[e] siècle. La lecture du plus grand nombre des imprimés qu'il cite n'a pas dû éclairer beaucoup son sujet. D'autres sources bien plus fécondes et à peu près inexplorées avant lui sont les manuscrits de nos bibliothèques et de nos archives. L'auteur a résolument abordé le *fonds Colbert*, c'est-à-dire une collection réunie par Étienne Baluze, le savant bibliothécaire du grand ministre, et comprenant plus de six cents volumes presque tous in-folio sur les diverses matières administratives. Les autres collections laissées par des hommes d'état, les archives du royaume, le dépôt de la marine, ont également fourni des indications précieuses, que les historiens futurs de Colbert ne pourront plus négliger. En résumé, à défaut d'un livre bien fait, M. Clément a donné un travail très utile. Un honorable accueil a été sa récompense.

N'est-on pas frappé du contraste qui existe entre le ministre de l'ancien régime et le ministre constitutionnel? Anciennement, il fallait s'effacer derrière le monarque et le grandir autant que possible : le conseiller le plus puissant était celui qui dissimulait le mieux son influence. De nos jours, le ministre doit se mettre en avant pour couvrir la couronne, exagérer même son influence personnelle pour déguiser la volonté dont il est l'instrument. L'habileté jadis était d'insinuer au monarque le vœu du pays; aujourd'hui, c'est de faire adopter par les représentans du pays le désir du monarque. Sous le despotisme, la responsabilité est sérieuse et implacable : c'est la prison perpétuelle de

Fouquet, ou ce coup d'œil sanglant de Louis XIV, qui tue Colbert et Louvois; la responsabilité selon la charte est plus bénigne : on n'en meurt pas. Le meilleur ministre était celui qui vivait le plus dans ses bureaux et pour les affaires : il faut vivre à présent à la tribune, ou pour la tribune. Dans la première imperfection des rouages administratifs, le chef devait payer de sa personne : les choses ne marchaient que par ses inspirations et sa vigilance. Un ministère moderne, avec son exacte distribution des travaux, avec sa hiérarchie d'employés, avec ses traditions et ses routines, est devenu une sorte de mécanique qui pourrait au besoin marcher sans ministre. Nos anciens parlaient pour avancer les affaires : parler est une affaire aujourd'hui. Parler sur tout, parler beaucoup, et, s'il se peut, bien parler, c'est un mérite; parler sans préparation, c'est encore mieux. Colbert recommande au contraire à son fils de s'enfermer pour faire des brouillons, lorsqu'il doit exposer une affaire au roi, de rédiger plusieurs copies, s'il le faut, jusqu'à ce qu'il ait trouvé une excellente distribution des matières, une diction simple et substantielle : c'était là l'éloquence du temps. Mais, dira-t-on, sous le règne du bon plaisir, il fallait courtiser les maîtresses du prince. Sous le règne des majorités, ne faut-il pas compter avec les amans de la foule? Qu'un homme, après avoir dirigé les grands intérêts d'une nation, se retirât avec des trésors, cela semblait naturel au peuple comme au monarque. Actuellement, tel ministre que l'envie trouve trop riche à la sortie des affaires est moins riche, à tout prendre, que s'il avait employé son intelligence dans le trafic des sucres ou des toiles peintes. Autrefois, un portefeuille était considéré comme un bien de famille : Le Tellier, Brienne, Lionne et Colbert obtenaient la survivance de leurs charges pour des jeunes gens de seize à vingt ans. Nos ministres, hélas! se survivent presque toujours à eux-mêmes : du jour où un scrutin les a fait éclore, ils commencent à craindre le scrutin qui doit les tuer. En somme, tous ces changemens ont tourné à l'avantage des temps modernes, et il est à remarquer que les peuples constitutionnels, même sous des administrations faibles, n'ont pas à regretter les époques où les plus grands hommes d'état de l'ancien régime ont gouverné.

A. Cochut.

MADELEINE.

—

DERNIÈRE PARTIE.[1]

XIV.

Ainsi se réalisait le rêve qu'avait fait la marquise quelques heures avant d'expirer : du fond de l'abîme où il était tombé, Maurice remontait peu à peu à la clarté du jour, grace à Madeleine, qui lui tendait la main. Déjà il sentait courir dans ses cheveux le vent frais des hautes régions; il aspirait le parfum des cimes prochaines; il entendait confusément les voix de sa jeunesse, qui chantaient en chœur son retour. On pouvait déjà voir sur son visage le signe glorieux de la réhabilitation. Ses traits, si long-temps tourmentés et flétris avant l'âge, portaient le cachet de dignité qu'imprime infailliblement le travail sur le front des hommes de courage et de bonne volonté. Ternis par la débauche, ses yeux avaient repris leur limpide éclat; ses lèvres, contractées autrefois par la colère et toujours prêtes à décocher une flèche empoisonnée, maintenant détendues comme un arc au repos, n'exprimaient plus que la bienveillance. Il n'était pas jusqu'au timbre de sa voix qui ne se fût adouci; enfin, lorsqu'il marchait auprès de sa cousine, Maurice retrouvait le pas léger de ses jeunes années. Un second printemps se faisait en lui, paré peut-être de moins de graces que ne l'avait été le premier, mais

(1) Voyez les livraisons des 1er, 15 juin, 1er et 15 juillet.

fécond en promesses plus sûres et déjà riche des trésors de l'été. Hélas! le pauvre enfant n'en était pas venu là sans efforts. Que de fois, les pieds en sang et la face baignée de sueur, il s'arrêta découragé sur le bord du chemin! Que de fois, trébuchant près du but, il se sentit glisser le long de la pente qu'il avait gravie avec tant de peine! Bien souvent, en une heure de rébellion ou de défaillance, il avait perdu le fruit de plusieurs mois de luttes et de labeurs. Bien souvent, au moment où le bon grain commençait à germer dans son cœur, un orage terrible, impossible à prévoir, avait anéanti l'espoir de la moisson; mais Madeleine veillait sur lui. Patience angélique, sollicitude infatigable, elle le soutenait, le relevait, l'encourageait; elle ensemençait de nouveau le cœur qu'avait dévasté la tempête. Puis, agenouillée dans sa chambre, elle priait avec ferveur, car, aussi pieuse que belle, elle pensait que la créature ne peut rien sans le secours du créateur, et que les plus nobles entreprises ne sauraient se passer d'un sourire du ciel.

Dieu, qui lit dans les cœurs, avait déjà béni sa tâche. Il vint une heure où cette ame sainte ne s'exhala plus qu'en actions de grace. Ce Maurice que nous avons connu désabusé de tout, railleur, acerbe, impitoyable, ce Maurice n'existait plus; Madeleine avait fait de lui un homme nouveau. Si de loin en loin le vieil homme reparaissait, ce n'était qu'un pâle fantôme que la jeune fille conjurait aussitôt d'un geste ou d'un regard; si l'orageux passé se ranimait et grondait à longs intervalles, ce n'était que le bruit sourd de la foudre qui s'éloigne quand le ciel s'est rasséréné. Maurice n'avait plus de tristesse ou d'humeur qui pût tenir contre une parole de sa cousine; Ursule elle-même, qui l'avait si long-temps irrité, l'égayait et parfois lui communiquait son entrain. S'avisait-il de vouloir reprendre ses grands airs désenchantés, la brave fille, avec son gros bon sens, le ramenait à la raison par quelque saillie limousine; au lieu de s'emporter, il se mettait à rire avec elle. Il en était arrivé à mordre avidement aux fruits de la réalité qu'il avait repoussés d'abord avec dégoût. La saveur en est âcre, et pourtant on finit par l'aimer. Il comprenait qu'il y a, dans l'accomplissement d'un devoir, si humble, si modeste qu'il soit, plus de grandeur véritable que dans cette philosophie de laquais qui consiste à nier ou à déprécier tout ce qui rehausse la nature humaine. Il comprenait aussi que la vie est douce tant qu'elle est utile, qu'à de rares exceptions près il n'y a que les égoïstes et les impuissans qui se tuent. Enfant d'un siècle impie, à défaut de la foi, il sentait, sous l'influence de son bon ange, se réveiller en lui l'espérance et la charité. Il ne croyait pas, mais il espérait, et il eût voulu croire. En attendant, il convenait volontiers avec Madeleine qu'on ne risque rien à se conduire ici-bas d'après les vérités que la religion enseigne. Le suicide ne veillait plus à son chevet; les gens qui travaillent du matin au soir dorment la nuit et ne pensent guère à se faire sauter la

cervelle. Ces fameux pistolets qui lui inspiraient jadis de si belles phrases, il les avait vendus pour donner des fleurs à sa cousine le jour de sa fête. En même temps que son cœur, son esprit s'était élevé. Il aimait les arts, il lisait les poètes. Comme son père à Nuremberg, il avait appris à reconnaître la royauté de l'intelligence. Témoin attentif du mouvement qui se faisait alors dans les idées, il accueillait avec indulgence, quelquefois avec enthousiasme, toutes les utopies généreuses, qui n'excitaient naguère que sa colère ou son dédain. S'il gardait une haine implacable à cette démocratie basse, envieuse, hypocrite, amie du peuple parce qu'elle est ennemie de toute supériorité; s'il détestait profondément les charlatans qui font métier de socialisme et de philanthropie, il vénérait les ames désintéressées qui embrassent avec un pur amour, avec un dévouement sincère, la cause du travail et de la pauvreté.

Il ne faudrait pas croire pourtant que Maurice n'eut plus ses mauvais jours. Maurice avait encore ses jours de désespoir et d'accablement. Parfois retombait sur lui de tout son poids le fardeau de ses fautes; parfois le spectre de sa jeunesse flétrie lui apparaissait brusquement et le frappait d'une muette épouvante. C'est la punition des êtres qui ont mal vécu, de traîner long-temps après eux, même au sein d'une vie meilleure, l'ombre souillée de leur passé. Consterné, l'œil hagard, le malheureux voyait défiler lentement devant lui le sombre cortége de ses souvenirs, son père abandonné, le domaine de ses aïeux vendu aux enchères, la destinée de Madeleine livrée aux chances du hasard; puis venait à son tour, comme une prostituée, l'image des dernières années qu'avait dévorées la débauche. Écrasé sous son propre mépris, trop orgueilleux pour demander aux effusions du repentir l'allégement de sa conscience, Maurice s'enfermait alors dans un silence farouche; sans jeter un cri, comme l'enfant de Lacédémone, il se laissait ronger le sein. Mais Madeleine était toujours là, inquiète, vigilante, ne le perdant jamais de vue, épiant tous les mouvemens de son ame. Mieux que Maurice, elle savait ce qui se passait en lui. C'était en ces jours d'affaissement et de mélancolie taciturne qu'elle redoublait de tendresse ingénieuse, de soins pieux et touchans. Elle avait d'adorables secrets pour détendre et pour assouplir ce cœur replié douloureusement sur lui-même, pour y creuser la source des épanchemens, pour ouvrir aux flots qui l'oppressaient des issues mystérieuses. Tantôt, assise auprès de son cousin, comme une jeune mère, elle l'entretenait d'une voix douce et grave; tandis qu'elle parlait, Maurice sentait un souffle caressant courir sur ses blessures. Tantôt elle se mettait au piano : comme Oreste aux accens de sa sœur Électre, Maurice, en l'écoutant, sentait s'apaiser ses remords. Il subissait peu à peu des influences amollissantes. Insensiblement l'émotion le gagnait. Sous le charme toujours croissant, son cœur était près de se fondre; des larmes abondantes s'échappaient enfin

de ses yeux. Les larmes sont divines; c'est la rosée céleste qui lave nos souillures. Maurice acheva de s'y purifier.

A part ces jours qui devenaient de plus en plus rares, le temps s'écoulait en heures enchantées. Les deux années que Maurice avait engagées de si mauvaise grace entre les mains de sa cousine étaient expirées depuis plusieurs mois; il ne songeait guère à réclamer sa liberté. Après avoir pris goût au travail, il s'était passionné pour son art. L'ouvrage ne lui manquait pas; par l'entremise de Pierre Marceau, qui avait pour lui une amitié, un dévouement à toute épreuve, les commandes venaient le trouver sans qu'il les sollicitât. Maurice avait dans la grande sculpture en bois presque autant de succès qu'en avait eu son père dans le bilboquet et dans le casse-noisette. De son côté, Madeleine n'en était plus réduite à peindre des écrans ou des boîtes à thé; ses miniatures étaient recherchées, surtout dans les salons de l'aristocratie, où s'était répandu le bruit qu'un fils de famille et sa sœur, ruinés par un procès, vivaient pauvrement de leur travail, sous les toits, rue de Babylone. C'était plus qu'il n'en fallait pour occuper et intéresser un monde ennuyé qui guette avidement les occasions de se distraire. Après avoir souffert de la pauvreté, Madeleine et Maurice jouissaient enfin de l'aisance qui couronne à coup sûr les efforts de la volonté, lorsqu'elle a pour auxiliaires le sentiment de l'ordre, la simplicité des goûts, la modestie des ambitions. Ils auraient pu quitter leur mansarde et s'installer plus élégamment, chercher tout au moins deux nids moins haut perchés. Maurice y avait bien pensé. Non qu'il désirât, pour sa part, un appartement plus somptueux; il aimait son petit logis, il avait reconnu la vérité de ces paroles, que les murs qui nous voient travailler, rêver, espérer, sont toujours les murs d'un palais. La chambrette qui l'avait vu se régénérer par le travail et la résignation était devenue pour lui comme un sanctuaire qu'il n'eût pas abandonné sans douleur; mais ce jeune homme, autrefois si brusque et si dur, s'inquiétait du bien-être de Madeleine avec la sollicitude d'un frère. Le malheur de sa vie était de ne pouvoir lui rendre la fortune qu'elle avait perdue. Aussi lui avait-il offert à plusieurs reprises un logement plus vaste et plus commode, dans un quartier moins retiré. Madeleine avait répondu : — Pourquoi changer notre existence, puisque nous sommes heureux ainsi? Le bonheur a ses habitudes; il faut se garder d'y toucher. Nous sommes un peu près du ciel, mais nous respirons un air pur; nous habitons un quartier désert, mais nous avons un parc sous nos fenêtres; au lieu du bruit des voitures, c'est le chant des oiseaux qui nous réveille le matin. Nos chambres sont petites, mais l'hiver nous y sommes chaudement. Croyez-moi, mon ami, restons dans nos mansardes; nous serions des ingrats de les quitter. — Si Maurice insistait encore pour le repos de sa conscience, il applaudissait en secret

à la raison de sa compagne. Ils continuaient de vivre comme par le passé; seulement Maurice se plaisait à embellir l'humble réduit de sa cousine, tandis que Madeleine n'avait pas de plus grande joie que d'orner le gîte de Maurice de tous les objets d'art qu'il aimait. Ces jeunes amis travaillaient l'un pour l'autre; c'est surtout ainsi que le travail est doux.

Ils vivaient dans la retraite, sans autres connaissances que les bons Marceau. Charmées de la grace et de l'élégance de toute sa personne, quelques belles dames, dont elle avait fait le portrait, s'étaient bien efforcées d'attirer Madeleine; la jeune fille avait su résister à ces prévenances, qui ne partaient, à vrai dire, que d'un sentiment de curiosité. Elle se tenait à l'écart; telle était la sérénité de son esprit, que jamais Ursule et Maurice ne l'entendirent exprimer une plainte ni même un regret au souvenir du beau domaine qu'un procès lui avait enlevé. Elle parlait rarement de cette malheureuse affaire; elle en eût parlé avec gaieté, s'il ne se fût agi du patrimoine de Maurice. En ceci, Maurice était moins résigné. Il ne pouvait penser sans remords et sans amertume à ce château où il était né, où son père était mort, qu'il avait perdu par sa faute. Souvent son cœur se tournait vers Valtravers avec tristesse. Vouloir qu'il en fût autrement serait trop exiger de la résignation humaine; ce serait aussi s'exagérer par trop les délices de la mansarde, les enchantemens de la sculpture en bois. Pour Ursule, elle ne regrettait, ne désirait rien. Elle chantait les louanges de Maurice, et répétait plus haut que jamais qu'il était un ange, un ange du ciel, un ange du bon Dieu. — Allons, allons! disait parfois Maurice avec bonhomie, tu sais bien que, s'il y a un ange ici, ce n'est ni moi ni toi, grosse bête! — A ces deux derniers mots qui avaient été de tout temps la plus haute expression de l'amitié de Maurice pour sa sœur de lait, Ursule fondait en pleurs, éclatait en sanglots, elle s'écriait que Maurice était un archange. Durant la belle saison, quand ils avaient bien travaillé toute la semaine, le dimanche venu, ils prenaient tous trois leur volée vers les champs, après qu'Ursule et Madeleine avaient entendu une messe basse à l'église des Missions Étrangères. C'étaient là leur plus belles fêtes. Ils passaient la journée sur les coteaux, au fond des vallées, dînaient à l'aventure, et revenaient joyeux. C'est ainsi que Maurice revit avec sa cousine ces bois de Lucienne et de la Celles, où, deux ans auparavant, il avait promené ses projets de suicide. Sous les châtaigneraies qu'il avait remplies du deuil de son ame, au bord du petit lac bordé d'aulnes et de trembles où la mort lui était apparue, il entendit la vie qui chantait dans son sein.

XV.

Cependant il arriva que ce jeune homme fut saisi d'un malaise étrange. Depuis quelque temps, il éprouvait auprès de Madeleine un trouble inexpliqué. On eût pu le voir tour à tour pâlir et rougir sous un de ses regards, tressaillir au son de sa voix. Le soir, tandis qu'elle brodait, il demeurait des heures entières à la contempler en silence; ce n'était plus l'air farouche ou railleur qu'il avait autrefois. Quand il entrait chez elle, tout son sang affluait violemment à son cœur. Si Madeleine entrait chez lui, il l'accueillait avec l'embarras et la gaucherie d'un enfant. Parfois il pleurait sans deviner la source de ses larmes. A toute heure, jusque dans son sommeil, il entendait le bruit à peine perceptible d'un travail enchanté qui se faisait en lui. Que se passait-il? Maurice en eut un jour une vague révélation.

Par l'entremise de Marceau, Maurice avait obtenu la commande d'une grande figure. Il s'agissait d'une sainte Élisabeth de Hongrie, qu'un riche baronnet, fidèle aux traditions de sa famille demeurée catholique, destinait à décorer l'oratoire d'un de ses châteaux dans le Lancashire. Le jeune artiste avait accepté ce travail avec d'autant plus d'empressement, que sa mère avait porté le nom de cette sainte, et qu'il les confondait toutes deux dans un même sentiment de vénération. Toutefois, malgré le savoir très réel qu'il devait aux leçons de son père, malgré la dextérité avec laquelle il maniait le ciseau, au moment d'attaquer le chêne, il se sentit saisi d'une profonde défiance. Lui qui jusqu'alors s'était joué de toutes les difficultés avec une hardiesse qui pouvait passer pour de la présomption, il hésitait, il n'osait entamer le bois, il s'étonnait de sa timidité, car il ne savait pas encore que la défiance de soi-même est le signe du vrai talent. Il interrogea le souvenir de toutes les figures sculptées qu'il avait vues dans les églises; aucune d'elles ne réalisait l'idéal d'une reine et d'une sainte, aucune n'avait la noblesse et la chasteté qui convenaient au personnage. Le temps pressait. Il ébaucha d'abord les draperies et les mains. L'ambition de produire enfin un ouvrage capable d'établir sa renommée et de mériter les suffrages de sa cousine soutenait son courage, et en même temps le rendait plus sévère pour lui-même. Il n'était jamais content du pli qu'il venait d'achever, il ne trouvait jamais que l'étoffe eût assez de souplesse, que le mouvement du corps eût assez de grace. Les mains l'arrêtèrent long-temps; il s'efforça de leur donner une élégance royale. C'est ainsi que se font les chefs-d'œuvre; la foule qui les admire ne se doute pas de la peine qu'ils ont coûtée. Quand vint l'heure de commencer la tête, son hésitation redoubla. Cependant il se mit àl'œuvre, et bientôt le ciseau obéit à l'impulsion d'une pensée mystérieuse. Le

front s'arrondit sans efforts, les yeux se modelèrent comme par enchantement; doucement abrités sous l'ombre des orbites, ils exprimèrent le ravissement d'une ame en prière. Les lèvres, pleines d'indulgence et de bonté, s'entr'ouvrirent comme pour livrer passage au souffle embaumé; les cheveux, divisés sur le front en deux bandeaux, nattés sur les joues et relevés au-dessus de l'oreille, encadrèrent l'ovale gracieux du visage. Après quelques instans d'une muette contemplation, Maurice retoucha lentement, avec une secrète complaisance, toutes les parties qui lui semblaient modelées avec une précision incomplète. Il amincit les ailes du nez, qu'il ne trouvait pas assez fines; il adoucit la courbe des sourcils, qui ne lui paraissait pas assez majestueuse. Enfin il jeta ses outils et recula de quelques pas pour mieux juger de son ouvrage. Sur ces entrefaites, Madeleine entra et n'eut pas de peine à se reconnaître. Elle battit des mains, et laissa voir une joie naïve, tandis que Maurice, confus, embarrassé, ne savait quelle contenance tenir, et rougissait comme une jeune fille dont on vient de surprendre le premier secret. En cherchant le modèle qui devait le guider, il avait aperçu dans son cœur l'image de Madeleine; à son insu, sans le vouloir ni même y songer, il avait rendu fidèlement les traits charmans de sa cousine. Ce fut pour lui une vive lueur, mais qui s'évanouit presque aussitôt. Que pouvait-il comprendre à ces chastes préludes de l'amour, lui qui n'avait connu jusque-là que l'ivresse grossière et les débordemens de la passion? Toutefois, à partir de ce jour, le malaise qu'il éprouvait déjà ne fit que s'accroître, et la sérénité de son ame resta troublée plus profondément qu'il n'eût osé le dire ou même se l'avouer.

Cette figure de sainte Élisabeth devait amener dans sa vie un orage bien autrement effrayant, et il ne se doutait guère qu'elle allait décider de sa destinée tout entière.

Cette figure était encore dans son atelier; on eût dit que Maurice ne pouvait se décider à s'en dessaisir. Toutes les fois qu'on s'était présenté de la part du riche baronnet, il avait trouvé quelque prétexte pour en ajourner la livraison. A l'entendre, il restait toujours quelque partie imparfaite, qui réclamait le secours du ciseau. Le fait est que l'artiste ne retouchait plus à son œuvre, et qu'il se contentait, comme Pygmalion, de la regarder. Un matin, ce fut le baronnet lui-même qui se présenta en personne. Grand, mince, élancé, les yeux bleus, la peau blanche, les cheveux et la barbe blonde, c'était un homme jeune encore, qui paraissait moins âgé que Maurice, bien qu'en réalité il eût quelques années de plus. Simple et de bon goût, son costume était, des pieds à la tête, d'une élégance irréprochable. Il entra froidement, salua d'un air distrait, puis, sans se préoccuper autrement de la présence du maître de céans, il alla droit à la sainte Élisabeth. Il demeura quelque temps à

l'examiner en silence, debout, immobile, le corps légèrement incliné, son binocle d'une main, sa canne et son chapeau de l'autre.

— On ne m'avait pas trompé, dit-il enfin sans détourner la tête et comme se parlant à lui-même; c'est l'idéal que j'avais rêvé, c'est en effet l'œuvre d'un grand artiste.

Cela dit, le gentleman ouvrit un petit portefeuille qu'il avait tiré de la poche de sa redingote; il y prit une pincée de bank-notes qu'il déposa négligemment sur l'établi.

— Non, monsieur, non! s'écria Maurice. Si vous le permettez, nous nous en tiendrons au prix convenu. Reprenez ces papiers. Aussi bien, vous feriez là, monsieur, de la générosité en pure perte; car, si vous vouliez mettre à cette figure le prix auquel je l'estime moi-même, toute votre fortune n'y suffirait pas.

A ces mots, sir Edward (c'était le nom du gentleman) s'avisa, pour la première fois, de lever les yeux sur le sculpteur en bois. Quoique Maurice fût vêtu de sa blouse, à la blancheur des mains, à la pureté des lignes du visage, à la fière attitude de ce jeune homme sur le front de qui le travail avait rétabli l'empreinte effacée de sa race, le baronnet comprit sans efforts que ce n'était pas là un ouvrier ordinaire. Il le comprit d'autant plus facilement qu'il se distinguait lui-même, par l'élévation de ses facultés, de la foule des riches. Un peu confus, un peu troublé, il ne voulut pas se retirer avant de s'être fait pardonner son entrée par trop britannique. Assis familièrement sur le bord de la couchette qui servait à la fois de lit et de divan, il entretint Maurice avec une grace bien rare chez les fils d'Albion. Il lui parla de son art avec goût, en homme qui l'aimait et savait l'apprécier. Réservé d'abord, froid et silencieux, le jeune artiste se laissa gagner peu à peu par l'exquise simplicité de ce langage et de ces manières. Dans cette petite chambre, près de cet établi, au milieu des blocs de chêne et des éclats de bois qui jonchaient le parquet, ils causèrent tous deux comme dans un salon. Par un calcul involontaire de vanité, tandis que l'un s'efforçait de prouver qu'il n'avait pas toujours vécu du travail de ses mains et qu'il n'était étranger à aucune des élégances de la vie opulente, l'autre s'évertuait à montrer que, malgré sa richesse, il sentait toute la valeur du travail et de l'intelligence. Ils abordèrent ainsi de graves sujets d'entretien. En écoutant Maurice, sir Edward ne tarda pas à sentir que décidément il avait affaire à un de ses pairs. En écoutant sir Edward, Maurice reconnut que la pauvreté n'a pas le privilége de la sagesse, et que toutes les conditions de la vie, depuis la plus élevée jusqu'à la plus humble, ont des enseignemens féconds pour les ames qui savent en profiter. Revenant à la figure de la sainte duchesse de Thuringe, le baronnet raconta que sa mère avait porté le doux nom d'Élisabeth pendant le peu de jours qu'elle avait passés sur la terre. Mau-

rice, à son tour, dit que sa mère, morte jeune, elle aussi, s'était appelée du même nom, et cette coïncidence, si peu importante qu'elle fût, établit entre eux une sorte de sympathie. Bref, au bout de deux heures, ils se séparèrent contens l'un de l'autre et déjà presque amis.

Ce commencement d'intimité ne devait pas en rester là. Riche sans morgue, grave sans raideur, expansif, affectueux, spirituel au besoin, sir Edward était un de ces Anglais comme on en rencontre quelquefois lorsqu'on est né sous une heureuse étoile. Il passait généralement pour original; il l'était en effet. Esprit élevé, caractère loyal, cœur généreux et chevaleresque, nature prompte au dévouement, il avait surtout au plus haut point le sentiment qui porte les ames délicates à dissimuler les avantages que leur a prodigués le hasard de la naissance, et qu'on pourrait appeler la pudeur de la richesse. Plus heureux, plus fort que Maurice, il avait traversé les orages de la jeunesse sans y rien laisser de sa pureté native. Le naufrage de ses illusions ne l'avait pas détourné de sa voie. Il ne s'était pas autorisé, comme Maurice, de quelques déceptions vulgaires pour insulter à l'humanité. En apprenant à connaître les hommes, il ne s'était cru obligé ni à les haïr ni à les mépriser. Avec l'expérience d'un sage, c'était l'enthousiasme d'un poète, la candeur et la naïveté d'un enfant. Il réunissait, par un rare privilége, deux facultés qui semblent malheureusement s'exclure: il savait comme ceux qui ne peuvent plus aimer, et il aimait comme ceux qui ne savent pas encore. Il avait, en outre, fécondé son intelligence par l'étude et les voyages. Doué d'un vif instinct du beau dans les arts, il honorait le talent, il professait le culte du génie. Depuis plusieurs années, il passait à Paris l'hiver dans l'intimité de quelques artistes de choix. Le monde l'attirait peu; on le rencontrait moins souvent dans les salons que dans les ateliers.

Il retourna fréquemment chez Maurice. Il arrivait dans l'après-midi avec de bons cigares qui n'étaient pas de la régie, s'asseyait sur le bord du lit et fumait, pendant que Maurice, debout devant son établi, fouillait, tout en causant, le noyer ou le chêne. Parfois sir Edward se levait pour donner un coup d'œil à l'ouvrage; d'autres fois, Maurice interrompait son travail, allumait un cigare et venait s'asseoir près de lui. Ces deux jeunes gens finirent par se prendre d'une sérieuse affection l'un pour l'autre. Maurice en était arrivé insensiblement à des demi-confidences. S'il se taisait prudemment sur les désordres de sa vie passée, il parlait avec effusion de sa sœur, qui travaillait sous le même toit. Nature tendre, organisation poétique, sir Edward se plaisait aux récits de cette fraternelle existence; mais, quoiqu'il désirât connaître cette jeune sœur, par discrétion il n'avait pas encore osé prier Maurice de le présenter, et, chose étrange! malgré le sincère attachement qu'il avait pour lui, Maurice gardait là-dessus le silence le plus absolu, comme

s'il eût pressenti qu'il s'agissait de la ruine de son bonheur. Hélas! nul n'échappe à sa destinée. Un jour que le baronnet était chez Maurice, Madeleine entra. Maurice l'avait entretenue plus d'une fois de son nouvel ami, et la jeune fille, qui se réjouissait de voir tous les beaux sentimens refleurir un à un dans un cœur si long-temps dévasté, avait toujours encouragé l'essor de cette amitié naissante. En présence de sir Edward, Madeleine se montra ce qu'elle était naturellement; toutefois, dans l'intention de se rendre agréable à son cousin, comme elle avait d'ailleurs compris d'un seul regard que ce jeune homme était digne de toute sa confiance, elle fit, comme on dit communément, plus de frais que n'en exigeait peut-être une première entrevue. Elle se retira au bout d'une heure, laissant sir Edward dans le ravissement.

— Vous aviez raison, monsieur, s'écria-t-il avec enthousiasme quand elle se fut retirée, vous aviez raison de me vanter le charme de votre sœur; seulement je trouve, à cette heure, que vous parliez bien froidement de tant de graces et de séductions virginales. Jamais ame plus pure ne rayonna sur un plus doux visage! Je comprends qu'il vous soit facile de créer des chefs-d'œuvre; la beauté du modèle explique le génie de l'artiste. Mon ami, la fortune vous a traité moins durement que je ne l'avais craint, puisqu'elle vous a laissé un trésor si précieux.

Il aurait pu parler long-temps ainsi sans courir le risque d'être interrompu. Courbé sur son établi, Maurice tourmentait une pièce de bois et ne paraissait même pas entendre ce que lui disait sir Edward. Ce même jour, pendant le dîner et le reste de la soirée, il ne fut question que du baronnet dans la chambre de Madeleine. Par l'élégante simplicité de ses manières, par les délicatesses de son langage, par l'élévation naturelle de ses idées, sir Edward avait gagné les sympathies de la jeune fille, qui ne s'en défendait pas et félicitait son cousin d'une pareille intimité. Les femmes qui nous aiment ont un merveilleux instinct pour mesurer et pour apprécier d'un coup d'œil la valeur et la sincérité des amitiés qui nous entourent. Ce n'est pas tout. Ursule, qui avait rencontré le gentleman dans l'escalier, ne tarissait pas sur sa bonne mine et refusait de croire que ce fût un Anglais. Enfin Pierre Marceau, qui passait la veillée chez Madeleine et qui connaissait depuis long-temps sir Edward pour avoir fait dans son hôtel plusieurs travaux d'ébénisterie, raconta de lui quelques traits de générosité qui parurent frapper vivement l'imagination de la jeune Allemande, tandis qu'Ursule poussait des cris d'admiration et d'attendrissement. Au milieu de ce concert de louanges, Maurice ne restait pas muet. Cependant il souffrait, sans chercher à se rendre compte du malaise qu'il éprouvait. Il souffrait sans savoir pourquoi, comme les plantes aux approches de l'orage, bien que le ciel soit pur et qu'aucun nuage apparent n'en ternisse la limpidité.

A compter de ce jour, sir Edward eut ses entrées chez Madeleine. Courtes et rares d'abord, ses visites devinrent insensiblement de plus en plus longues et fréquentes. Il venait dans la journée, souvent il revenait le soir. Madeleine le recevait avec une bienveillance empressée, et ne cherchait pas à dissimuler le charme qu'elle y trouvait. Maurice l'observait avec inquiétude; il se surprenait parfois à les épier tous deux d'un œil jaloux. Il y avait des heures où le pauvre enfant ressentait contre son ami une sourde irritation qu'il ne s'expliquait pas. Bientôt il crut remarquer que sa cousine était plus réservée avec lui, plus expansive avec l'étranger. Il avait remarqué déjà que le baronnet ne parlait plus du voyage qu'il avait l'habitude de faire tous les ans à pareille époque. Un soir, il se hasarda à le questionner sur son prochain départ; le baronnet répondit qu'il ne partirait pas, et Maurice crut voir Madeleine le remercier par un sourire. Ce vague malaise, cette souffrance mystérieuse, finirent par prendre à la longue un caractère sérieux et alarmant. Maurice recherchait la solitude et n'avait plus goût au travail; un mal inconnu le brisait et le consumait. Ce qu'il y avait surtout de bien bizarre en tout ceci, c'est que Madeleine, si vigilante autrefois et si clairvoyante, ne semblait pas s'apercevoir des nouveaux changemens qui s'opéraient chez son cousin. On eût dit que Madeleine n'avait plus d'yeux que pour sir Edward.

Un matin qu'il était assis sur le bord de son lit, triste, abattu, fiévreux, s'interrogeant avec effroi, Maurice vit entrer le gentleman, plus grave que d'habitude. Sir Edward alla s'asseoir près de lui et, sans ouvrir la bouche, se mit à tracer sur le parquet des ronds invisibles avec le bout de sa canne, de l'air d'un homme qui a quelque chose d'important à dire et qui ne sait par où commencer, tandis que Maurice l'examinait avec anxiété, comme s'il eût deviné que l'orage, dont il subissait depuis plus d'un mois les influences, allait éclater sur sa tête.

— Maurice, dit-il enfin avec cet aimable embarras qui sied si bien à la richesse lorsqu'elle s'adresse à la pauvreté, j'aimais votre sœur avant de la connaître. En me parlant d'elle, vous m'aviez appris à l'aimer; je me plaisais à la confondre avec vous dans un même sentiment d'affection et de respect. Je l'ai connue, et ce sentiment est bientôt devenu de l'amour. Pouvait-il en être autrement? C'est vous-même que j'en fais juge; si cette aimable personne n'était pas votre sœur, auriez-vous pu la voir et ne pas l'adorer? Nobles enfans, je ne sais rien de votre famille ni de vos destinées; mais je vous ai vus vivre, et cela me suffit. Par la façon dont vous avez supporté l'infortune, vous avez prouvé que vous êtes dignes de l'opulence; de mon côté, je crois avoir montré que je ne suis pas trop indigne de la pauvreté. Maurice, nous sommes amis; voulez-vous que nous soyons frères?

Plus pâle que la mort, Maurice laissa tomber une main glacée dans celle du baronnet.

—Sir Edward, répliqua-t-il d'une voix altérée qu'il s'efforça de rendre calme, les paroles que je viens d'entendre nous honorent également tous trois, croyez que j'en suis touché profondément, comme je dois l'être; mais Madeleine, mais ma sœur... sans doute, elle vous aime? vous avez son assentiment? vous avez tout au moins surpris le secret de son ame?

— Non, mon ami, non; je ne sais pas si je suis aimé, répondit modestement sir Edward, mais je crois fermement à la force d'attraction de l'amour véritable, et je me dis que peut-être, par une tendresse persévérante, par un dévouement sans bornes, mon cœur finira par gagner la tendresse du cœur qu'il a choisi.

— Mais Madeleine, sir Edward, Madeleine sait que vous l'aimez?

— Je ne crois pas qu'elle me voie avec déplaisir; cependant ni mes lèvres ni mes yeux ne lui ont jamais parlé de mon amour. Avant d'implorer son assentiment, j'ai cru qu'il était de mon devoir et de ma loyauté de venir d'abord solliciter le vôtre.

— C'est bien! dit Maurice en tendant à son tour la main à sir Edward. Je n'ai pas attendu jusqu'à présent pour savoir ce que vous valez: mon estime et mon amitié vous sont depuis long-temps acquises. Je consulterai Madeleine, et, si vos vœux sont agréés par elle, je puis vous promettre d'avance que rien ne contrariera votre bonheur.

Le baronnet se retira le cœur rempli du plus doux espoir. S'il aimait Madeleine, s'il n'avait pu voir, sans en être épris, tant de candeur et de raison, tant de grace et de beauté, il aimait aussi Maurice d'une vive affection, et ce qui souriait surtout à ce poétique esprit, à cette ame généreuse et tendre, c'était la pensée de venger ces deux jeunes gens des injustices du sort, en leur restituant, à la face du monde, la position qu'ils avaient perdue.

XVI.

Demeuré seul, Maurice s'abîma dans un chaos de pensées si confuses et de sentimens si contraires, que l'analyste le plus subtil, le psychologue le plus consommé aurait eu bien de la peine à s'y reconnaître. Après avoir reconduit, par un suprême effort, sir Edward jusqu'à la rampe de l'escalier, il était rentré dans sa chambre et s'était affaissé sur son lit, comme terrassé par les paroles qu'il avait entendues. Il ne sentit d'abord qu'une horrible souffrance, sans pouvoir la nommer. Cette tourmente fut suivie d'une espèce d'anéantissement. Le tumulte de ses sens s'était apaisé; peu à peu ses perceptions se réveillèrent plus nettes et plus lucides. Bientôt son front s'illumina d'une douce lueur, pareille

aux premières clartés de l'aube. En effet, c'était l'aube d'une vie nouvelle. Une flamme céleste brilla dans son regard; un sourire d'enfant qui s'éveille entr'ouvrit ses lèvres encore pâles et frémissantes. Il resta long-temps dans une muette extase. Enfin son sein ému se gonfla; tout à coup des larmes jaillirent de ses yeux, un cri partit de sa poitrine, et, comme Lazare ressuscité, il leva ses bras vers le ciel. En regardant au fond de son cœur, Maurice venait d'apercevoir une fleur nouvellement éclose, il en avait respiré le parfum, et cette fleur, c'était l'amour. Il aimait! Ah! pour comprendre cette ivresse, il faut l'avoir soi-même éprouvée; au déclin d'un précoce automne, il faut avoir senti germer dans son ame un second printemps, renaître et s'épanouir sous un souffle divin cette fleur de l'amour qu'on croyait à jamais flétrie!

Cette ivresse fut courte; Maurice en sortit par un brusque mouvement de colère et de désespoir. Comme un oiseau mortellement atteint dans les plaines de l'air, il retomba lourdement sur le sol de la réalité. L'infortuné! il aimait lorsqu'il n'était plus temps; il arrivait trop tard aux portes de l'Éden; il entrevoyait le bonheur au moment de lui dire un éternel adieu. Sa nature violente se ranima une dernière fois. Il se répandit en imprécations jalouses contre sir Edward, qui lui dérobait sa vie; dans l'égarement de sa douleur, à peine épargna-t-il Madeleine. Il se rappelait l'attitude de sa cousine en ces derniers jours; il la voyait souriant au baronnet, qui la couvait des yeux, et il sentait sa poitrine déchirée par tous les serpens de l'enfer. Il n'avait pas la consolation de se dire qu'il s'abusait peut-être. Lors même qu'il n'eût pas observé ces deux jeunes gens, lors même qu'il n'eût pas suivi d'un œil inquiet le progrès de leur passion mutuelle, le vague malaise dont il avait souffert aurait dû l'éclairer déjà; le martyre qu'il endurait à cette heure lui eût encore crié assez haut que Madeleine aimait sir Edward. Il marchait à grands pas dans sa chambre, quand soudain il s'arrêta, honteux de son emportement. Il descendit en lui-même, et il rougit de confusion.

— De quoi te plains-tu, misérable? s'écria-t-il en baissant la tête. A peine échappé de la fange où tu as traîné ta jeunesse, tu te plains de n'être pas aimé, tu t'indignes de voir qu'on te préfère un noble cœur, une vertu sans tache, une conscience qui n'a jamais failli! Qu'as-tu fait pour mériter cette tendresse qui te paraît aujourd'hui le bien suprême? Pendant plus de deux ans que tu as eu ce trésor sous la main, qu'as-tu fait pour t'en rendre digne? Tu l'as méconnu, tu l'as dédaigné, tu l'as foulé aux pieds, et maintenant tu te révoltes à la pensée qu'un autre le possède! Pour prix des outrages dont tu l'as abreuvée, il ne te suffit pas que l'adorable créature que Dieu avait placée sous ta garde t'ait retiré du fond de l'abîme, qu'elle ait lavé les souillures de ton ame et frayé des sentiers bénis à tes pas. Pour prix des lâches affronts que tu

lui as prodigués, pour salaire de ta dureté, de ta conduite infame, il te semble que ce ne serait pas trop de son amour. Ah! tais-toi, reste dans ton ombre, et remercie le ciel qui te fait la grace de pouvoir aimer!

Jamais Maurice n'avait pleuré avec tant d'amertume sur les fautes de son passé; jamais, au souvenir de ses égaremens, il n'avait répandu de larmes si âcres et si brûlantes; jamais le remords des jours mal employés ne l'avait pressé d'une plus vive étreinte. Il mesurait pour la première fois toute l'étendue de sa ruine; son ame venait enfin de s'ouvrir au sentiment du bonheur qu'il avait eu sous la main et qu'il n'avait pas su saisir. A cette heure, se disait-il, si j'avais toujours suivi, comme sir Edward, la ligne inflexible du devoir, je serais sous le toit de mes pères, près de Madeleine qui m'aimerait peut-être, car je serais resté digne de son amour.

Le véritable amour est humble, résigné, toujours prêt au sacrifice. Que pouvait offrir Maurice à sa cousine? Quoi qu'il pût faire, malgré son courage et sa persévérance, malgré la vogue dont jouissaient ses ouvrages, en supposant que cette vogue fût durable, il ne pourrait jamais lui donner qu'une existence chétive et bornée. En épousant sir Edward, Madeleine reprendrait dans la société le rang qui lui appartenait et qu'elle n'aurait jamais dû quitter. Si elle se sentait attirée vers lui par un sentiment d'affection, si faible qu'il fût, Maurice devait-il le contrarier? Son devoir n'était-il pas, au contraire, de l'encourager de toutes ses forces et de tout sacrifier au bonheur de Madeleine? Il n'y avait pas à hésiter : son parti fut pris sur-le-champ.

Triste et silencieux, mais sans humeur, il passa la soirée avec sa cousine, ainsi qu'il en avait l'habitude. Par un de ces contrastes assez fréquens dans toutes les intimités, la jeune Allemande était ce soir-là d'une vive gaieté; Maurice l'observait avec mélancolie, d'un air de résignation souriante. Il ne sollicita pas un mot, il ne chercha pas un regard qui pût ébranler sa résolution. Seulement, près de se retirer, il pria Madeleine de se mettre au piano et de chanter l'*Adieu*, cette mélodie de Schubert qui l'avait un soir si profondément ému. La jeune fille se prêta de bonne grace à cette fantaisie. Jamais, en chantant, elle n'avait été si touchante. Lorsqu'elle eut fini, Maurice se leva, prit dans ses mains les mains de sa cousine, les porta respectueusement à ses lèvres, puis sortit pour décharger son cœur du fardeau qui l'oppressait.

— Vous êtes triste, monsieur Maurice? Mon jeune maître, qu'avez-vous? dit Ursule en l'arrêtant dans l'antichambre.

— Ce n'est rien, ma bonne Ursule, répondit Maurice en se contenant. Tu sais que depuis quelque temps mes tristesses ne sont pas sérieuses. Tiens, par exemple, embrasse-moi; je suis sûr que cela me fera du bien.

Ursule sauta au cou de son frère de lait, qui la pressa dans ses bras.

Une fois seul, Maurice ne se contint plus; il laissa son désespoir s'exhaler en sanglots, se répandre en ruisseaux de larmes. Ce fut le dernier tribut qu'il paya à la faiblesse humaine. Le lendemain, levé au point du jour, il se pencha sur son établi, et là, pour que rien ne manquât à l'immolation de ses espérances, étouffant les cris de son ame, refoulant l'amour dans son sein, il écrivit d'une main ferme :

« Madeleine, j'ai tenu ma promesse. Vous m'aviez prié de demeurer deux ans auprès de vous. Le terme marqué par vous-même est expiré depuis plusieurs mois. Vous m'aviez demandé deux ans d'abnégation et de dévouement, et c'est vous qui avez pris mon rôle. Vous avez fait pour moi bien plus que je n'ai fait pour vous. En me faisant connaître le prix du travail, la grandeur et la sainteté du devoir, vous avez presque effacé en moi la trace de mes égaremens. Quel que soit l'avenir que Dieu me réserve, je n'aurai pour vous qu'un sentiment d'éternelle reconnaissance et des paroles de bénédiction; mais je ne veux pas, je ne dois pas accepter plus long-temps le sacrifice auquel vous vous êtes résignée avec tant de courage. Ce serait de ma part un égoïsme grossier que je ne me pardonnerais jamais. Ce n'est plus de moi qu'il s'agit maintenant, c'est de vous et de votre bonheur. Sir Edward vous aime; il est digne de votre amour. Il vous assurera le rang que vous méritez. Il a pour moi, je n'en doute pas, une affection sincère; il se chargera d'acquitter ma dette envers vous. Adieu donc, je pars. Soyez sans inquiétude sur ma destinée. En quelque lieu que je me trouve, mon travail, vous le savez, peut suffire à tous mes besoins. Ne craignez pas que je retombe dans la nuit profonde d'où vous m'avez tiré; une étoile mystérieuse me guidera toujours dans la voie que vous m'avez ouverte. Si mes forces faiblissaient, si le découragement venait à me ressaisir, il me suffira, pour me relever, de regarder au fond de mon cœur : j'y trouverai votre image. Je vais revoir le château de mes pères; c'est une légitime réparation que je dois à la mémoire du chevalier. Je veux me montrer pur et régénéré à ces lieux qui m'ont vu flétri et dégradé. Mon père est mort loin de moi, sans presser ma main de sa main défaillante; ce pieux pèlerinage achèvera d'apaiser le trouble de ma conscience. Ensuite j'irai d'un pas ferme partout où Dieu me conduira. Adieu encore une fois, Madeleine; soyez heureuse, et, tandis que je bénirai le souvenir des jours que nous avons passés ensemble, puisse ce souvenir ne vous être pas trop amer !

« Votre frère,

« MAURICE. »

Il plia cettre lettre, traça sur l'enveloppe le doux nom qui devait désormais remplir toute sa vie, et la mit en évidence sur le marbre de la cheminée. En cet instant, il aperçut Marceau et sa femme qui tra-

vaillaient déjà, près du berceau de leurs enfans; il les salua d'un geste affectueux. Après avoir, pendant quelques minutes, contemplé d'un œil d'envie la paix et le bonheur de ce petit ménage, il s'occupa des préparatifs de son départ. Ce fut l'affaire d'un quart d'heure au plus. Quand tout fut prêt, il serra autour de sa blouse sa ceinture de cuir, mit sur son dos le sac militaire qui renfermait toute sa fortune, saisit d'une main résolue le bâton de l'ouvrier voyageur; puis, après avoir promené un regard attendri autour de cette petite chambre où il était entré endurci par l'égoïsme, flétri par l'oisiveté, vieilli par la débauche, il en sortit régénéré par le travail, rajeuni par l'amour, sanctifié par le sacrifice.

XVII.

Tant qu'il fut dans Paris, sa tristesse demeura mêlée d'une secrète irritation. Il sentait chanceler en lui la résignation généreuse qui l'avait poussé à quitter Madeleine. Il semblait qu'il y eût dans l'atmosphère de la grande ville comme un reste des funestes influences qu'il avait subies autrefois. Une fois hors de Paris, quand il sentit sa poitrine se dilater dans l'air vivifiant de la campagne, en face de la nature, sa colère s'apaisa, son cœur s'amollit, et il se laissa dominer tout entier par un sentiment unique, son amour pour Madeleine. Au temps de sa vie orageuse, qu'il prenait follement pour une vie passionnée, chaque fois qu'un de ses désirs était contrarié ou ne pouvait s'assouvir qu'après une lutte acharnée, la résistance éveillait en lui le dépit ou la haine. Il ne comprenait pas l'amour sans la possession; il eût souri de pitié si on lui eût dit que le cœur peut goûter dans l'amour un bonheur indépendant de l'objet aimé. Maintenant, seul avec lui-même, il entrevoyait la grandeur et la sainteté d'un sentiment qu'il n'avait jamais connu, dont il n'avait jamais embrassé jusque-là que l'image grossière. Il s'éloignait de Madeleine; son cœur saignait à cette séparation, et cependant il savourait sa douleur avec délices. Dans son isolement volontaire, dans l'exil auquel il se résignait, il ressentait une joie plus vive et plus profonde que dans l'ivresse de ses passions satisfaites. Il n'était pas aimé, mais il se sentait plus digne d'amour, et la conscience de sa valeur morale lui inspirait un légitime orgueil. Il n'était pas aimé, mais il s'applaudissait du sacrifice qu'il venait de faire à la femme qu'il aimait, et il trouvait dans le sacrifice même une joie qu'il n'était au pouvoir de personne de lui dérober. Dans son pèlerinage à Valtravers, il n'était pas guidé seulement par le désir de s'acquitter envers la mémoire de son père; il voulait aussi revoir les lieux où il avait rencontré pour la première fois Madeleine, et bénir l'empreinte de ses pas. Il voulait respirer l'air qu'elle avait embaumé de sa présence, parcourir les sentiers

où il avait entendu sa parole; c'était pour lui une forme dernière et suprême de la reconnaissance.

Il marchait tête haute, aspirant l'air à pleins poumons. Le sentiment des beautés de la nature, assoupi depuis long-temps dans son cœur, se réveillait enfin. On touchait aux derniers jours de mai; le soleil souriait à la terre. Toutes les ondulations des coteaux, tous les caprices du ciel, tous les accidens du paysage, étaient pour Maurice une source de joies inattendues. A voir son naïf enchantement, on eût dit qu'il assistait pour la première fois aux merveilles de la création. Les fatigues austères de ce voyage à pied étaient plus douces pour lui que toutes les promenades oisives faites naguère dans le fond d'une calèche indolente, au galop des chevaux. Les haltes du soir dans les hôtelleries, les départs à l'aube naissante, les rencontres à la table commune, les saluts échangés sur la route, les causeries avec les enfans sur le banc de pierre devant la porte, étaient pour lui autant d'épisodes poétiques qui renouvelaient à chaque instant l'intérêt de son pèlerinage, tout en l'initiant à la pratique de l'égalité.

Enfin une dernière révolution morale devait couronner toutes les autres.

Madeleine avait réussi à ranimer le sentiment religieux dans le cœur de Maurice; mais elle l'avait toujours supplié vainement de recourir à la prière, et d'invoquer, dans sa tristesse, les divines consolations. Quoi qu'elle pût lui dire, il n'avait jamais consenti à mettre le pied dans une église. Il était réservé à la douleur de le ramener, par une pente insensible, aux croyances et au culte qu'il avait raillés jusque-là. Toute douleur sincère nous élève à Dieu : Maurice l'éprouva. En traversant un village qui se trouvait sur son chemin, il passa devant une église; poussé par un instinct irrésistible, sans s'être consulté, sans avoir délibéré avec lui-même, il entra. C'était une de ces pauvres églises que Dieu préfère aux temples somptueux et dorés. Le soleil y brillait doucement à travers les stores abaissés; des fleurs des champs jonchaient les marches de l'autel; çà et là, sur les dalles, quelques femmes, quelques vieillards, étaient agenouillés dans l'ombre. Maurice se mit à genoux et pria. Il pria pour obtenir de son père le pardon de ses égaremens, pour obtenir du ciel le bonheur de Madeleine.

Enfin, après quinze jours de marches solitaires, il traversa, sans être reconnu, la petite ville voisine de Valtravers. Son costume suffisait pour lui assurer l'incognito; d'ailleurs, à ce pas assuré, à ce regard fier et serein, au calme et à la dignité de cette noble et mâle figure, comment eût-on pu reconnaître le jeune homme qu'on se souvenait d'avoir vu, trois ans auparavant, passer comme un proscrit?

Oh! qui pourrait dire les émotions qui l'assaillirent, lorsqu'il vit, une heure après, se dérouler à l'horizon les ombrages qui avaient

abrité son berceau, lorsqu'il posa le pied sur la lisière de la forêt, lorsqu'il s'enfonça dans les profondeurs mystérieuses qu'il avait si souvent parcourues entre son père et la marquise, où Madeleine lui était apparue! En se retrouvant, plein d'amour et de vie, dans ces beaux lieux où, trois ans auparavant, il n'avait apporté que le sentiment de sa déchéance, son premier mouvement fut de crier à la nature entière qu'il était jeune, qu'il pouvait aimer, qu'il aimait; son ame régénérée s'exalta dans une sainte ivresse. Nature, réjouis-toi, c'est encore ton enfant! — Brises légères, comme autrefois, caressez mon front! Reconnaissez mes pas, mousses des bois, gazons des clairières! Tressaillez d'allégresse sur mon passage, arbres que mes pères ont plantés! — Il cheminait lentement; les souvenirs se levaient devant lui comme l'alouette dans les sillons. A l'ombre de ce chêne, il s'était reposé auprès du chevalier; sous le feuillage argenté de ce tremble, il s'était oublié tout un jour, écoutant les premiers murmures, comptant les premiers tressaillemens de la jeunesse qui s'agitait en lui. Au détour d'une allée, il reconnut la place où, par un soir d'automne, il avait rencontré sa cousine. Il se rappela tous les détails de cette poétique soirée: il se souvint aussi qu'un an plus tard, le jour de son premier départ, il avait retrouvé Madeleine assise à cette même place.

— Ah! malheureux! quel démon te poussait? s'écria-t-il avec tristesse. Elle était là, déjà belle et charmante, comme un avertissement céleste, comme l'image du bonheur que tu allais laisser derrière toi. Que ne l'as-tu prise par la main et que n'es-tu revenu sur tes pas!

Le jour baissait. Accablé par ses émotions, Maurice s'était laissé tomber sur l'herbe. Il se leva et se dirigea vers le château. Comme il ignorait quels hôtes l'habitaient, peu curieux, on le comprend, de les voir et de les connaître, il voulait seulement, à travers les barreaux de la grille, plonger un pieux regard dans le parc, il voulait dire un dernier adieu à l'Éden d'où il était à jamais exilé.

Il longea le mur de clôture jusqu'à la grille, et demeura long-temps le front collé contre les barreaux. Machinalement il ouvrit la porte; poussé par son cœur, il entra. Le parc était désert, les ombres du soir commençaient à descendre. Maurice n'entendait que le murmure du vent dans les feuilles, quelques cris d'oiseaux qui se blottissaient dans leurs nids, le bruit du sable qui criait sous ses pieds. Rasant les massifs de verdure, il s'avançait d'un pas furtif. Au tournant de l'allée, près de découvrir la façade, il s'arrêta, retint son haleine, et pressa sa poitrine à deux mains, comme pour l'empêcher d'éclater. Enfin il regarda.... Devait-il en croire ses yeux? N'était-ce pas un rêve, un mirage, une hallucination de son cerveau surexcité? Il voulut crier; sa voix expira sur ses lèvres. Le bâton qu'il tenait échappa de ses doigts, ses jambes fléchirent, et, pour ne pas tomber, il fut obligé de s'appuyer

contre un arbre. Là, à vingt pas, devant lui, assis sur le perron, éclairés par les dernières lueurs du soleil, tandis que deux enfans bien connus de Maurice se roulaient sur la pelouse, Madeleine, sir Edward, Pierre Marceau, sa femme, conversaient familièrement. Tout à coup Madeleine se leva, et Maurice la vit s'avancer vers lui en souriant, aussi sereine, aussi calme, que s'il se fût agi de la chose du monde la plus simple et la plus naturelle.

— Mon ami, nous vous attendions, lui dit-elle.

Et, saisissant le bras de son cousin, la jeune fille l'entraîna doucement vers le baronnet, Thérèse et Marceau, qui, de leur côté, venaient tous trois à sa rencontre. Ils serrèrent ses mains en silence; pas un mot ne fut prononcé. Tous les cœurs étaient émus; toutes les bouches étaient muettes.

— O mes amis, dit enfin Maurice d'une voix tremblante, s'arrêtant au pied du perron et promenant autour de lui ses regards éperdus; ô mes amis, que s'est-il passé? que se passe-t-il? Parlez, répondez-moi. Ai-je rêvé la douleur et le désespoir, ou bien rêvé-je à présent le bonheur?

Les visages qui l'entouraient ne répondirent que par un affectueux sourire. Soutenu par Madeleine, il monta les degrés du perron. Déjà tous les serviteurs étaient réunis dans la salle d'entrée. Maurice les reconnaissait tous; tous l'avaient vu naître ou grandir.

— Mes enfans, leur dit Madeleine, voici votre jeune maître qui revient au milieu de nous.

Ils l'entourèrent avec amour et respect, tandis qu'Ursule détachait avec empressement les courroies du sac qu'il avait sur le dos. Au même instant, on vint annoncer à haute voix que M. le chevalier était servi. Suivie de sir Edward et des Marceau, Madeleine le prit par la main, le conduisit dans la salle à manger où rien n'était changé, et le fit asseoir, dans son costume d'ouvrier, à la place qu'occupait autrefois son père. Bien que la table fût chargée de tout le luxe héréditaire au sein duquel Maurice avait grandi, le repas fut silencieux et court. Maurice garda jusqu'à la fin l'attitude d'un homme qui, ne sachant s'il dort ou s'il veille, craint de faire évanouir, par un geste trop brusque ou par une parole imprudente, les enchantemens dont il est témoin. Au bout d'un quart d'heure, Madeleine se leva, et, quittant le groupe des convives, se dirigea vers la forêt avec son cousin qui se laissait conduire comme un enfant. Arrivée près d'un tertre vert, la jeune fille s'assit la première et fit asseoir Maurice auprès d'elle.

Il faisait une de ces belles soirées qui semblent doubler le prix du bonheur. Pendant qu'une partie du ciel était encore empourprée des feux du couchant, à l'autre bout de l'horizon la lune se levait dans un lac d'azur et montait lentement sur la cime des arbres qu'elle argentait

de ses pâles rayons. Le rossignol chantait à plein gosier sous l'épaisse feuillée. Les brises de la nuit s'éveillaient; on entendait au fond des bois comme un bruit lointain de cascade.

— O mon ami, dit enfin Madeleine d'une voix plus mélodieuse que le chant du rossignol, plus fraîche que le vent de la nuit, je vous aime du jour où je vous ai vu ici pour la première fois. Vous aviez besoin, pour vous régénérer, de passer par la pauvreté, par le travail, par l'abnégation. Je l'ai compris, et j'ai voulu partager les épreuves que je vous imposais. Ces épreuves sont terminées; Maurice, me les pardonnez-vous?

Maurice sentit son ame se fondre comme un grain d'encens et s'exhaler vers Madeleine en adoration silencieuse. Il s'était agenouillé au pied du tertre où sa cousine était encore assise. La blanche créature pencha vers lui son doux visage, et, à la clarté des cieux étoilés, leurs lèvres se rencontrèrent dans un chaste baiser.

Est-il besoin de le dire maintenant? la pauvreté de Madeleine n'était qu'un pieux mensonge. Elle n'avait pas perdu son procès. Elle avait trompé Maurice pour le sauver. Je ne veux pas raconter jour pour jour ce qui se passa dans le cœur de Madeleine pendant que Maurice poursuivait l'œuvre de sa réhabilitation. C'est un récit que les ames délicates aimeront à faire elles-mêmes; quant aux ames vulgaires, elles ne le comprendraient pas. Le jeune chevalier venait de retrouver ses amis de Paris sous le toit de ses pères. — Ils ont été témoins de vos luttes et de vos efforts; il est juste, lui dit Madeleine, qu'ils soient présens au moment où vous recevrez la récompense que vous avez si bien méritée. Ce que sir Edward aimait surtout en moi, c'était notre pauvreté; notre bonheur le consolera.

Un mois plus tard, Maurice et Madeleine se marièrent sans bruit et sans ostentation à Neuvy-les-Bois, en présence de leurs amis, de leurs fermiers et de leurs serviteurs. Après avoir joui pendant quelques jours du spectacle de leurs douces joies, Pierre Marceau partit pour Paris avec sa femme et ses enfans. Vainement Madeleine essaya de les retenir, vainement Maurice leur offrit de rester au château, où ils trouveraient aisément l'emploi de leur activité et de leur intelligence.

— Vous avez retrouvé votre place, répondit sagement Marceau, laissez-moi garder la mienne. Malgré l'amitié qui nous unit, je sens que malgré moi je gênerais votre félicité. Je ne crains rien de votre orgueil: le travail que nous avons partagé ensemble a établi entre nous une égalité que rien ne saurait altérer; mais le monde au milieu duquel vous allez vivre refuserait de la comprendre, et son étonnement serait pour moi un reproche muet que je veux nous épargner à tous deux.

Le petit ménage partit comblé de témoignages d'affection. Au bout d'un mois, sir Edward partit à son tour. — Veillez bien sur votre bon-

heur, dit-il à Maurice au moment de s'éloigner; c'est une plante délicate qui a besoin de soins vigilans. Elle a grandi sous un souffle embaumé; sachez la défendre contre les orages qui pourraient la briser. Puis, se tournant vers Madeleine, il voulut lui adresser quelques paroles d'adieu; mais il se troubla, ses yeux se mouillèrent, et la jeune femme sentit une larme sur sa main qu'il pressait tristement de ses lèvres.

Ma tâche est terminée. Les existences heureuses ne se racontent pas. Maurice était désormais hors de danger et n'avait même plus besoin de courage. Si le travail n'est plus pour lui une nécessité, cependant il ne demeure pas inactif; il s'occupe à faire le bien, il sème autour de lui sa richesse. Madeleine est payée avec usure de son dévouement. Aucun nuage n'est venu troubler la sérénité de leur tendresse mutuelle. Pour Ursule, quoi qu'ait pu lui dire Madeleine, elle persiste à croire que sa jeune maîtresse a bien réellement perdu son procès, et que Maurice a trouvé dans la sculpture en bois le moyen de racheter le domaine de ses ancêtres. Maurice a gardé pour sa jeune femme une reconnaissance exaltée; souvent il lui arrive de la bénir avec ivresse. — Mon ami, lui répond-elle alors, ce n'est pas moi qu'il faut remercier. Je n'ai fait que vous indiquer la voie où vous deviez marcher. C'est le travail qu'il faut bénir, car c'est par lui que vous avez retrouvé la jeunesse, l'amour et le bonheur.

JULES SANDEAU.

PEINTRES ET SCULPTEURS

MODERNES.

I.

M. INGRES.

Nul homme n'a soulevé aussi énergiquement que M. Ingres les applaudissemens ou les colères de la critique. Pendant une période de près de trente années, chaque nouvelle production de son pinceau a été l'occasion de controverses animées, et comme il arrive d'ordinaire, quand les partis sont en présence, on a répondu à des éloges excessifs par le blâme le moins mérité. Tandis que les uns attribuaient à celui qu'ils proclamaient le *moderne Raphaël* toutes les qualités qui font le grand artiste, la science de la composition, la beauté du style, la profondeur de la pensée, la rigueur du dessin et même une entente très suffisante du clair-obscur et de la couleur, les autres lui déniaient tout mérite et allaient jusqu'à dire que l'auteur de la *Chapelle Sixtine* ne savait pas peindre, et que le peintre des deux *Odalisques* ne savait pas dessiner. Nous nous sommes toujours défié de ces jugemens extrêmes. Nous croyons peu sur parole à ces hautes renommées, à ces gloires incontestables; mais nous croyons encore moins à cette négation si exclusive de tout mérite et de toute qualité. Un homme qui a des admirateurs si enthousiastes, des détracteurs si passionnés, n'est certainement pas un homme ordinaire. Pour se rendre raison de sa valeur réelle, nous pensons qu'il faut examiner les pièces du procès, c'est-à-dire ses œuvres, avec ce désintéressement impartial que tout homme de

bonne foi doit apporter dans de semblables questions; nous pensons qu'il faut les juger avec la même conscience que le peintre a mise à les produire.

Une occasion unique rend aujourd'hui cette appréciation plus facile, et nous permettra de porter ce jugement en parfaite connaissance de cause. M. Ingres, qui, depuis plusieurs années, s'était retiré des expositions annuelles du Louvre, est sorti de la retraite qu'il s'était volontairement imposée, et a consenti à reparaître devant ce public dont, à tort ou à raison, il mettait en doute l'intelligence et l'impartialité; mais, cette fois, il a voulu se montrer dans toute sa force et avec certaines précautions. Onze non pas de ses plus grandes, mais de ses meilleures toiles, ont été réunies et exposées, sous sa direction, dans les galeries des Beaux-Arts. Par une haute coquetterie, et peut-être aussi par une sorte d'exagération de modestie qui a droit d'étonner de la part d'un homme de génie, M. Ingres a voulu que ces tableaux, exposés dans un petit salon séparé par un rideau des autres galeries, fussent préservés de tout malencontreux voisinage. Le public a su gré à M. Ingres de sa condescendance et du soin qu'il mettait à rechercher ses suffrages. Pendant tout le temps qu'a duré cette exposition, le succès a été grandissant, et, pour la première fois, la popularité a été acquise à l'artiste consciencieux dont ces nombreux tableaux, exécutés à diverses époques de sa vie, montraient le talent sous toutes ses faces.

La vie d'un artiste éminent a toujours été le meilleur commentaire de ses œuvres. Avant de passer à l'examen des ouvrages de M. Ingres et de rechercher quel système en a dirigé la composition, nous devons donc faire connaissance avec l'homme.

M. Ingres naquit à Montauban en 1780. Son père, peintre et musicien distingué, professait le dessin dans cette ville. M. Ingres eut à choisir entre les deux arts. D'abord il les cultiva tous deux avec une égale ardeur; mais la peinture prit le dessus. Cet enfant, qui préférait un crayon à tous les jouets de son âge, montra bientôt les plus heureuses dispositions, copiant les gravures du temps, copiant la nature, et, ce qui fait l'éloge de son instinct d'artiste, commençant dès-lors à démêler le bon du mauvais, et préférant Raphaël et Nicolas Poussin aux peintres à la mode, Boucher, Fragonard et Vanloo. Les premières années de M. Ingres furent studieuses, mais sans contrainte et sans ennui. Il travaillait avec amour sous ce beau ciel du Languedoc, et, comme André Chénier, il a pu s'écrier :

> Les délices des arts ont nourri mon enfance.

Plus tard nous l'avons entendu répéter comme ce poète :

> J'ai su, pauvre et content, savourer à longs traits
> Les muses, les plaisirs, et l'étude, et la paix.

. . . .
Une pauvreté libre est un trésor si doux!
Il est si doux, si beau, de s'être fait soi-même,
De devoir tout à soi, tout aux beaux-arts qu'on aime!

Disons-le en passant, M. Ingres a toujours justifié par ses actes cette noble fierté. Nous l'avons entendu soutenir avec éloquence que la dignité de l'homme et la dignité de l'art étaient inséparables.

Le père de M. Ingres, voulant mettre à profit la brillante organisation de son fils, le conduisit, encore enfant, à Toulouse, et le confia aux soins d'un de ses collègues de l'académie de peinture, M. Roques. Ce professeur habile avait séjourné en Italie, et, dans un temps où l'on ne jurait, — en province surtout, où le retour de David vers l'antique était encore ignoré, — que par Vanloo et Fragonard, il étudiait Raphaël avec goût et intelligence. Une belle copie de la madone *Alla Seggiola*, que M. Roques avait rapportée de Florence, révéla d'un seul coup à M. Ingres ces grandes vérités de l'art qu'il n'avait fait qu'entrevoir. Raphaël devint son modèle de prédilection et presque son idéal, « Raphaël, le peintre par excellence, l'artiste doué d'organes en quelque sorte immatériels, dont l'œil moral et l'œil physique ont joui d'une justesse surhumaine et ont toujours su démêler la ligne juste, la ligne de beauté, qui n'est autre chose que la ligne de nature saisie au point précis, au point où on ne voit ni en trop, ce qui produit le faux et l'outré, ni en moins, ce qui produit la médiocrité et la faiblesse. » C'est ainsi que nous avons entendu M. Ingres définir le génie de Raphaël.

Sous la direction de M. Roques, les progrès du jeune artiste furent rapides, et dès-lors il n'hésita plus sur sa vocation. A onze ans, il obtint à l'académie de Toulouse le grand prix de dessin et les honneurs de l'ovation du Capitole. A seize ans, M. Ingres était maître de son crayon, et dessinait avec une vérité et une précision peu communes. C'est alors qu'il vint à Paris, et, comme dès-lors le patronage académique de l'école était indispensable pour obtenir les prix qui conduisent à Rome, malgré de secrètes répugnances, il entra à l'atelier de David. C'était, je crois, en 1796. Le peintre de *Socrate*, des *Horaces* et de *Bélisaire*, revenu du déplorable enivrement de la terreur, reprenait ses pinceaux. David, qui, dans les clubs et les assemblées, se montrait partisan intraitable d'une liberté sans limites, était, dans son atelier, le plus despote des hommes. M. Ingres ne renonça cependant pas à toute indépendance, et n'accepta que sous certaines réserves la direction d'un maître dont le talent lui inspirait plus d'admiration que de sympathie. Derrière ces préceptes rigoureux, mais qui lui paraissaient conventionnels; derrière cette étude abstraite du dessin anatomique, astreint à certaines règles mathématiques, M. Ingres entrevoyait toujours Raphaël et sa ligne si vraie, si souple, si correcte dans sa grandeur. Raphaël,

pour le jeune artiste soumis momentanément à la discipline de l'école régnante, c'était la nature dans toute sa grace et sa perfection, c'était presque la liberté.

Arrêtons-nous quelques momens à cette époque de la vie de M. Ingres. Pour bien comprendre la portée des tentatives de réforme qu'il allait essayer à la sortie de l'atelier du maître, et pour s'expliquer la position exceptionnelle qu'il prit dès le début, pour apprécier plus tard la révolution opérée par son exemple et sous sa direction, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur les révolutions de l'art de la peinture en Europe, et particulièrement en France, pendant le cours du siècle précédent.

Depuis la fin du XVIIe siècle, l'école française n'existait plus que de nom. Une sorte de réaction pleine de licence avait succédé au gouvernement despotique de Lebrun et à la faible autorité de Mignard. De 1664, époque de la fondation de l'académie de France à Rome, à 1721, pendant un intervalle de près de cinquante ans, si l'on excepte Hyacinthe Rigaud, il n'est pas un seul des quarante-six pensionnaires envoyés en Italie qui ait laissé quelque souvenir. De 1721 à 1743, époque du départ de Vien pour Rome, apparaissent successivement les Nattoire, les Boucher, les Vanloo, les Subleyras et les Pierre, c'est-à-dire l'école de la fantaisie outrée et du caprice splendide. Entre les mains des novateurs, la forme flamboie et le coloris étincelle. On tourmente avec fureur la ligne et le contour, on prodigue toutes les richesses de la palette. C'est un luxe éblouissant de paillettes, de guirlandes et de draperies bigarrées. On n'oublie qu'une seule chose, la nature, et ce qu'on méprise par-dessus tout, c'est la vérité. Tout semble perdu, le goût comme les mœurs. Les artistes italiens, ayant continuellement sous les yeux les grands modèles des siècles précédens, ne se laissèrent pas aller à un oubli aussi absolu du grand et du beau. La dégradation par-delà les Alpes ne fut jamais si complète. Sous la direction des Solimène et des Carle Maratte, l'art garda une certaine dignité. Il ne descendit pas dans les ruelles et les boudoirs, il ne sortit pas des palais ou du sanctuaire; mais sa réserve fut prétentieuse, sa grandeur théâtrale, son abondance stérile.

L'excessive licence ramène à la discipline. Deux Allemands, Raphaël Mengs et Asmus Carstens, furent les promoteurs de cette réforme, qu'on attribua trop exclusivement à l'école française. L'art, obéissant à leur direction et aux préceptes de Winckelmann, leur organe, commença cette singulière évolution qui aboutit à l'antiquité grecque et mythologique. Raphaël Mengs et Carstens préparèrent donc l'avénement de cette grande école néo-grecque dont David fut le peintre et Canova le statuaire. Raphaël Mengs, à peine âgé de vingt-trois ans, avait quitté Dresde pour s'établir à Rome, où il arriva vers 1750. Ce

peintre, d'une intelligence plus subtile que vaste, et chez qui la réflexion l'emportait sur le goût et le sentiment, s'occupa d'abord tout autant de concilier que de réformer. A l'en croire, l'artiste par excellence devait réunir le dessin de Raphaël au coloris du Titien et à la grace du Corrége. Raphaël Mengs s'efforça de joindre l'exemple au précepte, mais ses compositions, dénuées de puissance et de personnalité, accusent le vice de son système. Mengs ne fut qu'un habile arrangeur et un hardi copiste. Son plafond à la fresque de la villa Albani, où il a représenté le Parnasse, offre une reproduction des plus belles statues antiques que la couleur n'a pas suffisamment animées. Mengs enjoliva l'antiquité, et il existe une singulière analogie entre ses peintures de la villa Albani, du Vatican, son *Cupidon aiguisant une flèche* du musée de Dresde, et les tableaux de quelques-uns des peintres de l'école impériale, ceux surtout qui recherchèrent la grace, Girodet, Guérin et Meynier par exemple. David fut plus sévère que Mengs et d'une imagination bien autrement vigoureuse. Canova, dont le talent a quelques points de ressemblance avec celui du peintre de Dresde, fut un plus beau génie. Canova marque le passage du Bernin aux statuaires d'aujourd'hui; Raphaël Mengs est la transition de Piètre de Cortone et de Solimène à David et à son école. Le premier mérite du peintre saxon est d'avoir remis en honneur la forme sacrifiée au mouvement et à l'effet théâtral, et d'avoir remplacé l'abondance et la richesse confuse de ses prédécesseurs par une simplicité parfois un peu nue. Mengs indiqua le premier cette nouvelle façon d'envisager l'art, que Winckelmann, son disciple enthousiaste, a poétiquement développée dans son *Histoire de l'Art chez les anciens*. L'empire que Mengs exerça sur l'écrivain alla jusqu'à fausser son goût et à égarer son jugement. Raphaël Mengs semble avoir réalisé l'idéal de Winckelmann, car celui-ci le proclame le plus grand peintre de son époque, et affirme que peut-être il ne sera jamais surpassé. « Mengs (à l'entendre) naquit, comme le phénix, des cendres de Raphaël, son devancier; il fut destiné à faire connaître au monde la véritable beauté dans les arts, et à s'élever dans son vol à la plus grande hauteur qu'il soit donné à l'homme d'atteindre. » Voilà bien l'emphase ordinaire de l'historien de l'art chez les anciens.

Asmus Carstens, qui ne visita l'Italie que vingt ans après Raphaël Mengs, se prononça plus énergiquement encore que le peintre du *Parnasse* pour un retour vers l'antique et vers l'époque de Raphaël. Il fut le précurseur de l'école allemande dont MM. Overbeck et Cornélius sont les chefs. Carstens proclama long-temps avant M. Ingres que l'école des Carraches ne fut pas une école dans l'acception du mot, et que ces peintres ont, les premiers, commencé la décadence. Nourri des doctrines de Winckelmann, il les modifia dans l'application avec intelli-

gence, et, dans ses compositions, abstraites quelquefois jusqu'à l'obscurité, mais où apparaît toujours un grand caractère, il subordonna, avec un rare bonheur, l'imitation de Raphaël et de Michel-Ange à celle de l'art antique. Carstens, c'est Flaxman sans la manière. Thorwaldsen a moissonné dans le sillon que le peintre du Holstein avait ouvert.

Lorsque David se rendit à Rome, en 1774, comme pensionnaire de l'académie de peinture, il était encore sous l'influence du mauvais goût de l'époque. David vit le résultat des tentatives de Raphaël Mengs; il entendit professer dans les salles du Vatican et du Capitole les doctrines de Winckelmann et de l'abbé Barthélemy en présence des chefs-d'œuvre qui les avaient inspirées; ses yeux s'ouvrirent, et il résolut de compléter dans l'art de la peinture cette révolution que Mengs à son avis n'avait fait qu'indiquer. David s'appliqua aussitôt à dégager l'élément antique de l'élément italien, différant en cela de Mengs qui, lui, s'était efforcé de les réunir. Raphaël et le Corrége furent mis de côté, et les peintures de Pompéia, les œuvres du ciseau grec, furent les seuls modèles qu'on dut consulter. Sous l'empire de ce génie absolu, et soumise aux influences politiques et littéraires du moment, l'école française devint grecque et païenne; l'imitation se renferma dans certaines limites rigoureusement posées; l'art s'isola du présent, et, franchissant en arrière un intervalle de vingt siècles, reprit la tradition où les artistes grecs l'avaient laissée, mais avec cette froideur qui s'attache à des abstractions trop systématiques et trop solennelles pour ne pas exclure la grace.

M. Ingres, élève de David, débuta comme tous les artistes du temps par la reproduction conventionnelle du bas-relief et de la statue. *Achille recevant dans sa tente les députés d'Agamemnon*, et *Antiochus renvoyant à Scipion l'Africain son fils fait prisonnier sur mer*, sont ses deux premiers tableaux. L'*Antiochus* obtint le second prix de peinture en 1799, et l'*Achille* le grand prix en 1802. Dans le tableau d'*Antiochus*, l'action est confuse et difficile à saisir. Les personnages sont chargés de draperies étudiées avec soin, mais d'un dessin trop tourmenté. Cette composition renferme cependant quelques détails excellens, par exemple, la figure du jeune fils de Scipion qui s'appuie contre son père et celle du vieillard accoudé derrière le général romain. Ces deux figures, et particulièrement celle du vieillard, indiquent déjà un certain parti pris d'indépendance. Le tableau d'*Achille* annonce la même volonté énergique. On assure que Flaxman répétait que le tableau de ce débutant était ce qu'il avait vu de mieux en France. Pour s'expliquer cette prédilection de Flaxman, il suffit de jeter un coup d'œil sur cette composition, conçue dans le style sévère des dessins du sculpteur anglais. La plupart des personnages sont nus, et leurs attitudes, particulièrement celles des chefs, debout devant Achille, ont quelque chose de la raideur

du bas-relief. La figure d'Ulysse semble dérobée à quelqu'une de ces belles terres cuites étrusques qu'on voit au musée grégorien au Vatican. Le mouvement passionné du bouillant Achille, qui, au lieu de l'épée qu'il va reprendre, tient encore la lyre, contraste heureusement avec le calme des autres personnages.

Le tableau d'*Achille* avait obtenu le grand prix de peinture en 1802; M. Ingres ne se rendit cependant en Italie que vers 1804. L'académie avait été supprimée depuis 1793, et le voyage à Rome était remplacé par une pension de mille francs. A l'académie de Rome, M. Ingres rencontra Guérin, Granger et Menjaud, pensionnaires comme lui, mais dont il se distingua aussitôt par sa manière originale.

Raphaël Mengs et David, dans leur retour vers l'antiquité, s'étaient préoccupés exclusivement de la forme extérieure et du détail anatomique; ils avaient négligé la vie, et sacrifié la partie intellectuelle à la partie matérielle de l'art, la pensée à la forme pure. M. Ingres, dans les premiers ouvrages qu'il envoya de Rome, paraît déjà s'efforcer de rendre à cette partie spirituelle de l'art toute l'importance qu'elle doit avoir. L'art, comme il l'entend, doit exprimer un sentiment vrai et réel, non une émotion factice et théâtrale. Ces premières velléités d'indépendance et ce retour vers la réalité se manifestent surtout dans le tableau d'*Œdipe expliquant l'énigme*, que M. Ingres exposa en 1808, au sortir de l'école de Rome. La tête de l'OEdipe se distingue essentiellement de ces types de beauté conventionnelle que reproduisaient tous les artistes du temps; aussi l'accusa-t-on de laideur et de vulgarité. Les nouvelles tendances de l'artiste apparaissent également dans le naturel parfait de la pose, dans la netteté du contour que l'on qualifia de sécheresse; elles se montrent encore dans cette fermeté du dessin musculaire et dans cette extrême simplicité d'exécution qui s'écartait singulièrement du genre *gréco-fleuri* de l'époque. Cette œuvre, certainement incomplète, et qui reproduit trop exactement, quant au geste et à l'attitude, la peinture d'un vase étrusque (1), accusait une bien autre intelligence de l'antiquité que la plupart des compositions soi-disant *antiques* des peintres qui jouissaient alors de la vogue. Elle annonçait aussi de la part du jeune artiste une louable horreur de l'imitation des chefs-d'œuvre si prônés du goût régnant, et cette force de volonté qui n'est pas seulement de la patience, comme on l'a prétendu : la patience, quoi qu'on ait pu dire, n'a jamais été le génie; elle peut même lui être absolument étrangère, tandis qu'il n'y a pas d'homme de génie sans volonté. La volonté, chez M. Ingres, est persistante et courageuse; elle le soutint dans sa lutte avec l'école impériale, qu'il amena d'abord à

(1) Voir le personnage qui annonce la mort d'Agamemnon représenté sur un vase antique trouvé à Capoue et publié par Tischbein (*Recueil de Gravures de Vases antiques*).

composition, et qui, plus tard, le reconnut pour son chef, hâtant le triomphe définitif de celui que pendant si long-temps elle avait mis hors la loi.

Tandis que M. Ingres engageait la lutte avec l'école de David, un jeune peintre allemand levait de son côté l'étendard de la révolte contre les continuateurs de Mengs et de Winckelmann, et, comme le peintre français, il avait choisi Rome pour centre de son action. Frédéric Overbeck était né en 1789 à Lubeck. A peine âgé de dix-sept ans, il se rendit à Vienne pour suivre les leçons de l'académie de peinture; mais les doctrines étroites de cette école, où dominait le goût antique tel que l'entendaient les imitateurs de Raphaël et de David, convenaient peu à l'ame rêveuse et à l'imagination toute mystique du jeune artiste. Ses professeurs, mécontens de l'affectation qu'il mettait à reproduire le style des vieux maîtres allemands et de son éloignement pour l'étude du modèle, le renvoyèrent de l'académie. Cette exclusion, qui eût été l'arrêt de mort d'un artiste médiocre, fut le réveil du talent de M. Overbeck. Il résolut de se venger de ces dédains de l'académie par des triomphes et d'élever autel contre autel. L'Allemagne lui refusait des maîtres et des leçons; il se décida à les chercher ailleurs et à remonter aux grandes origines. Il réunit donc quelques amis, se rendit avec eux en Italie, et, cantonné à Rome, dans un couvent ruiné, il fonda cette nouvelle école allemande, humble à son début, comme ces *nazaréens* dont elle portait le nom, mais qui plus tard devait dominer sans contestation. Envisageant l'art sous ses diverses faces, l'école nouvelle adjoignit à M. Overbeck, son premier chef, MM. Cornélius, Schnoor et Schadow, tous trois novateurs et originaux chacun dans son genre, autant qu'on peut l'être en s'attachant à la reproduction presque littérale des chefs-d'œuvre du moyen-âge et en reprenant l'art où les maîtres des premières époques l'avaient laissé.

Quand M. Overbeck et ses amis arrivèrent à Rome, M. Ingres s'y était déjà rendu comme pensionnaire de l'école française, et son temps d'étude terminé, animé par le même sentiment qui y retenait les jeunes Allemands, il s'y fixait comme adorateur de Raphaël. M. Ingres ne remontait pas si haut que les *nazaréens;* moins esclave de l'imitation, il ne croyait pas qu'il fallût reprendre les traditions à leur origine et l'art à son enfance. Tout en admirant Cimabué, Giotto et les peintres des premières époques, il leur préférait Raphaël, qu'il regardait comme le dernier terme du progrès auquel l'art eût encore atteint, et non comme le commencement de la décadence. Il s'attachait donc avant tout à l'étude du *divin maître*, comme il l'appelait, n'aspirant qu'à suivre de loin sa trace glorieuse, et non , comme les nazaréens, à le refaire tel qu'il aurait dû être si Michel-Ange et le paganisme ne l'eussent corrompu. Il existait néanmoins, on doit le reconnaître, une

singulière analogie entre M. Ingres et M. Overbeck, en révolte tous deux contre les écoles régnantes, tous deux absorbés dans une adoration plus ou moins intelligente du passé, décorant tous deux de leurs peintures les édifices de Rome : M. Ingres, les salles du palais de Monte-Cavallo, où il exécutait dans un style raphaélesque des fresques dont l'histoire romaine et les poèmes d'Ossian avaient fourni le sujet (1); M. Overbeck, reproduisant l'histoire de Joseph dans les appartemens du palais du consul de Prusse, M. Bartholdi, et, plus tard, peignant divers épisodes empruntés aux chants de la *Jérusalem délivrée* dans la villa Massimi. La façon dont les deux artistes entendent le clair-obscur ne manque pas non plus de certains rapports. Tous deux peignent la chair sans la faire palpiter, tous deux ne regardent la couleur que comme l'accessoire de la forme; aussi leurs dessins sont-ils préférables à leurs tableaux, et peut-être leurs tableaux gagnent-ils à être gravés. L'analogie s'arrête là. M. Ingres a sur M. Overbeck l'avantage d'un goût plus délicat et plus sûr. Il ne s'est jamais attaché, comme le peintre allemand, à reproduire servilement jusqu'aux défauts et aux anachronismes des vieux maîtres qu'il imite, habillant, comme eux, ses Hébreux en bourgeois de Francfort ou de Leyde. Il dédaigne justement ces puérilités archaïques. M. Ingres a aussi bien autrement de vigueur et tout à la fois de fantaisie dans sa manière que le peintre de Lubeck: fantaisie dans le choix des sujets, vigueur dans la forme dont il revêt sa pensée. M. Ingres n'obéit pas, comme M. Overbeck, à une influence purement mystique, et il ne peint pas comme lui sous l'impression constante d'une seule et même idée.

M. Ingres est en effet le peintre de l'art pour l'art; l'amour exclusif de la forme et la fantaisie caractérisent essentiellement sa manière; aussi les critiques religieux et humanitaires lui ont-ils sévèrement reproché les uns son scepticisme, les autres « son détachement égoïste de tous les sentimens communs et solidaires, » tous son singulier dédain pour ces grandes questions sociales et religieuses qui préoccupent l'esprit des hommes et qui agissent sur leurs destinées. Nous croyons superflu d'examiner si la peinture doit être considérée uniquement comme une sorte de langage symbolique dont l'artiste ne peut se servir que pour *prouver* ou pour *convaincre*. Le rôle du peintre serait alors plus restreint que celui de l'écrivain, qui, lui du moins, peut raconter et se laisser aller parfois à l'inspiration et à la fantaisie sans faire absolument de l'histoire un plaidoyer et du caprice un moyen de conviction. Nous pensons qu'il faut laisser aux uns la lutte et la prédication, aux autres l'inspiration pacifique et désintéressée, et cette souveraine et

(1) *Le Triomphe de Romulus, vainqueur d'Acron, roi des Céciniens;* cette vaste peinture a été exécutée en détrempe. *Le Sommeil d'Ossian,* plafond peint à l'huile.

stoïque indifférence pour toutes les spéculations plus ou moins vaines qui passionnent les hommes.

Ce scepticisme et cette indifférence qu'on reproche à M. Ingres tiennent en quelque sorte à la nature même de son talent, essentiellement abstrait, à son amour pour la forme correcte et précise, à son culte pour la beauté. Il veut la chercher où il croit la rencontrer, par-delà la grossière atmosphère des passions humaines, dans ces régions sublimes et sereines d'où sont descendus autrefois les trois Vénus, l'Apollon, le Jupiter, l'Antinoüs, et toutes ces gracieuses créations du ciseau grec où la forme triomphe avant tout. Ce culte de l'art pour l'art, cet amour de la beauté pour elle-même n'est du reste pas si stérile qu'on l'a bien voulu dire. En épurant le goût, il épure l'ame. Malheureusement les efforts qu'a faits M. Ingres pour atteindre l'immuable beauté n'ont pas répondu toujours à sa volonté et n'ont pas été couronnés d'un plein succès. Dans chacune de ses compositions si variées, on sent plutôt la tendance et l'aspiration vers la perfection idéale qu'on ne rencontre cette perfection. Ce résultat a droit de nous surprendre. Il résulte de diverses causes, et, en première ligne, d'un parti pris d'imitation peut-être un peu trop rigoureux. On s'écriait autrefois : *Le maître a dit*, et ces mots tenaient lieu de toute invention et de tout raisonnement; M. Ingres est peut-être trop disposé à répéter, en y attachant la même nécessité de se soumettre, le même renoncement de toute idée qui lui soit propre : *Raphaël a peint*. Raphaël, pour lui, c'est l'art tout entier. Cette subordination, toute volontaire qu'elle soit, a de graves inconvéniens. Elle refroidit l'imagination; le style, trop contenu, devient timide, l'aisance se perd, la forme tourne à la maigreur, la ligne manque de souplesse, et le contour, précis jusqu'à la dureté, se détache avec une sécheresse par trop primitive. Ce même système d'imitation conduit nécessairement au sacrifice du coloris. La couleur, pour les peintres des écoles archaïques, ne sert plus que de complément au dessin, qui même a la prétention de tout dire sans son aide, tandis que chez les peintres vénitiens et flamands la couleur semble suffire pour tout exprimer. Ces peintres archaïques peignent et modèlent avec le crayon, tandis que les vrais coloristes dessinent avec la brosse et modèlent avec la couleur.

Pendant son séjour en Italie, outre ses peintures du palais de Monte-Cavallo, M. Ingres composa un certain nombre de tableaux, dont quelques-uns seulement nous sont connus. C'est de cette époque que datent *la Chapelle Sixtine*, *Raphaël et la Fornarina*, *Francesca da Rimini*, *le cardinal Bibiena fiançant sa nièce à Raphaël*, le *Virgile lisant son poème devant Auguste*, dont M. Ingres a multiplié les esquisses et les dessins, et un grand nombre de portraits peints et de petits portraits à la mine de plomb, où se révèle tout le talent du grand dessinateur. M. Ingres,

à cette époque de sa vie, eut à soutenir une lutte pénible avec le besoin, et dut faire un grand effort de volonté pour ne pas s'écarter de cette ligne rigoureuse qui ne pouvait le conduire que bien lentement à la fortune et à ce qu'il ambitionnait plus encore, à la gloire. M. Ingres persista; se refusant à toute concession au goût du moment, il entreprit de régenter ses critiques. Joignant les œuvres à la prédication, il s'attaqua d'abord à cette fraction de l'école de David qui cherchait le gracieux. Ces continuateurs de Raphaël Mengs, qui n'avaient ni son érudition ni sa sévérité aimable, étaient, à son avis, tout aussi faux dans leur genre que ces Vanloo et ces Boucher qu'ils condamnaient si hautement. Leurs personnages, habillés à la grecque, lui paraissaient aussi maniérés que les héros et les demi-dieux musqués dont ils avaient pris la place. M. Ingres voulut montrer à ces prétendus réformateurs comment l'étude de la nature et l'étude de l'antique pouvaient se combiner: il composa la grande *Odalisque*.

A son apparition au salon de 1819, ce tableau causa dans l'école alors en vogue une sorte de soulèvement. On cria au mauvais goût, à la barbarie, et voici comment s'exprimait sur la tentative du novateur l'organe le plus accrédité de la critique du temps, Landon, dans son *Salon de Peinture de* 1819 : « Les personnes qui croient pouvoir juger du mérite des tableaux d'après la manière dont ils sont présentés à l'exposition n'ont pas été peu surprises de voir un ouvrage, qui laisse autant à désirer que celui-ci, figurer dans le lieu le plus apparent, sous le plus beau jour, et tenir cette place du milieu réservée, selon l'usage, aux productions les plus importantes. Mais si cette distinction n'est pas purement l'effet du hasard ou du besoin qu'auraient eu d'un cadre de cette mesure les ordonnateurs de l'exposition, comme on ne doit leur supposer qu'un louable motif, on peut croire qu'ils ont voulu tout à la fois rendre hommage à un artiste qui donna dans sa jeunesse des preuves d'un talent distingué, et lui procurer une utile leçon par l'intermédiaire de quelque critique impartial. On n'aurait pas parlé de ce tableau, peut-être même ne l'aurait-on pas aperçu, s'il eût été relégué dans une des salles où languissent d'ordinaire les productions médiocres, ou, ce qui est bien pis, les productions vicieuses. Ce dernier cas est celui du tableau en question..... Cependant les personnes qui ne connaîtront le tableau de l'*Odalisque* que par la gravure que nous mettons sous leurs yeux auront peine à croire qu'il soit aussi défectueux que nous le donnons à penser. En effet, la pose a de l'élégance; les formes, tout incorrectes qu'elles sont, présentent des contours coulans et assez gracieux. Si le premier aspect attire peu, du moins il n'a rien qui choque; on peut y trouver même un certain charme; mais, après un moment d'attention, on voit qu'il n'y a dans cette figure ni os, ni muscles, ni sang, ni vie, ni relief, rien enfin de ce qui constitue l'imitation. La

carnation est bise et monotone. Les parties sur lesquelles la lumière devrait être dégradée la reçoivent autant que les parties les plus saillantes; il n'y a même, à proprement parler, aucune partie réellement saillante, tant la lumière est étendue à plat, sans art et sans ménagement. Il est évident que l'artiste a péché sciemment, qu'il a voulu mal faire. »

M. Kératry, dans son *Annuaire* du même salon, insistait sur ces mêmes critiques : « Je regrette de voir ce jeune artiste (M. Ingres avait alors près de quarante ans) se donner beaucoup de peine pour gâter un beau talent. En effet, cette femme, vue par le dos, est faible de dessin, puisque les bras sont d'une maigreur choquante; de coloris, puisqu'elle ne présente qu'une teinte uniforme, où aucune des parties du torse n'est accusée; d'expression, puisque ses traits, d'ailleurs assez bien proportionnés, ne révèlent aucune pensée, ne donnent l'indice d'aucun sentiment; et pourtant on ne sait comment il y a là quelque chose du Titien... Une des plus grandes faveurs que l'on pourrait faire à ce morceau serait de le croire sorti de l'école du Pérugin. Il serait déplorable que M. Ingres eût foulé en vain la terre qui faisait jadis les héros et qui fera encore les artistes... Il a pris une fausse route; nous le lui dirons, dût notre censure être taxée de sévérité. »

Aujourd'hui tout est bien changé; les continuateurs de Landon, et sans doute M. Kératry lui-même, placent M. Ingres à côté de Raphaël, dont il aurait retrouvé la ligne noble et pure, l'ordonnance simple et savante, et ce sont les novateurs du jour qui, au sujet du même tableau, répètent les critiques de Landon. L'*Odalisque* est, après tout, un des meilleurs ouvrages de M. Ingres, celui où, comme dessinateur, il a montré le plus de rigueur et le plus d'élégance. Le modelé est savant, quoique peu accusé, car, pour nous, la science ne consiste pas à tout exprimer, mais à reproduire la forme ou le détail caractéristique. Les bras sont peut-être un peu grêles, et la partie supérieure du bras droit paraît étranglée. L'artiste, par ce détail, a voulu sans doute faire sentir l'extrême jeunesse du modèle; mais cette concession faite à la réalité, et qui n'aurait rien que de naturel chez un disciple des Allemands ou des Florentins qui s'inspirerait d'Holbein ou du Bronzino, peut-elle concorder avec les immuables principes qui constituent l'idéal de la forme, ou la beauté par excellence? Quant au coloris, il n'est pas si insuffisant qu'on l'a prétendu. Il s'écarte, du moins, de toute convention, et rappelle la nature, qui n'est ni si reflétée ni si brillantée qu'on se plaisait alors à la représenter. Il doit, en outre, à l'empâtement des ombres une solidité qu'on rencontre assez rarement dans les peintures de la même époque (1819), dont les ombres, indiquées par quelques glacis de bitume, manquent de fermeté, et dont les clairs même sont à peine empâtés. Aussi, après moins de trente années, la plupart de

ces tableaux se sont-ils désaccordés, tandis qu'au contraire le coloris de l'*Odalisque* a gagné et gagnera encore, le temps ne pouvant qu'harmoniser des tableaux dont toutes les parties sont exécutées avec le même soin consciencieux, la même horreur de l'*à peu près*. A la longue, les duretés s'effacent, et la sécheresse du contour disparaît. Nous concevons toutefois le scandale que dut soulever cette *Odalisque* d'une beauté si sévère et si calme, quand elle se trouva en compagnie de la *Galathée* de Girodet, de l'*Eurydice* de M. Drolling, et des *Nymphes* et *Baigneuses* de MM. Laucrenon, Pallière et Monanteuil. Le dessin de l'*Odalisque endormie*, que M. Ingres peignit plus tard, a plus de souplesse que celui de la grande *Odalisque*. La partie supérieure de la figure est un petit chef-d'œuvre de grace voluptueuse et d'abandon; mais, à partir des hanches, il y a quelque chose de contourné dans le torse, et que la nature a pu présenter sans doute, qui tient à la pose de la figure, mais qui a toute l'apparence d'une incorrection, le nombril et les muscles du ventre ne paraissant plus à leur place.

Cette période de lutte, qui comprend près de quinze années, de 1810 à 1825, fut favorable au talent de M. Ingres; la critique a pu lui arracher des cris de douleur ou de colère, elle ne l'a jamais accablé. Cette loi, qui veut que la résistance seule amène le complet déploiement des forces, est surtout applicable aux beaux arts. Pendant la seconde partie de son séjour en Italie, M. Ingres, mis au ban de l'école, et que les commandes importantes n'allaient pas chercher, ne produisit guère, outre des portraits, que des compositions de petite dimension. *La Chapelle Sixtine, Raphaël et la Fornarina, Francesca da Rimini, le Maréchal de Berwick, l'Arétin*, les deux tableaux de *Henri IV, la Mort de Léonard de Vinci, Roger et Angélique*, et *l'Entrée de Charles V à Paris*, furent exécutés durant la période dont nous parlons. L'examen de quelques-uns de ces tableaux nous permettra d'apprécier le talent de l'artiste à cette époque difficile de son existence, c'est-à-dire pendant les quinze ans qui précèdent *le Vœu de Louis XIII* et *l'Apothéose d'Homère*, moment de l'avénement et du triomphe. *Jéhan Pastourel, président du parlement de Paris, présentant Jean Maillard au Dauphin, depuis Charles V, à son entrée dans Paris*, et *Philippe V donnant l'ordre de la Toison-d'Or au maréchal de Berwick*, sont deux scènes historiques traitées dans un goût tout différent. *Jéhan Pastourel* est plutôt un tableau *chronique* qu'un tableau historique. A voir les poses naïves et quelque peu raides des personnages, leurs figures gauloises si finement caractérisées, leurs ajustemens scrupuleusement calqués sur les monumens de l'époque, on dirait une vignette détachée d'un manuscrit de Froissart. Les groupes qui précèdent ou qui suivent le dauphin, bannières déployées, et la figure même du dauphin, présentent un spécimen curieux du style littéralement archaïque, si distinct du style historique à la mode pendant

les vingt premières années du siècle. Il semble que, dans les tableaux de *Jéhan Pastourel* et de *Philippe V*, M. Ingres se soit proposé de donner une leçon à ces prétendus peintres d'histoire qui choisissaient dans nos annales un sujet, et revêtaient de costumes plus ou moins exacts leurs personnages grecs ou romains; peut-être la leçon est-elle un peu outrée, surtout dans le tableau de *Jéhan Pastourel*, qui tient du pastiche (1).

Le tableau de *Philippe V* est un ouvrage d'un tout autre caractère. Ce n'est plus de la chronique, c'est quelque chose de moins littéral et d'aussi vrai : de l'histoire *réelle* à la façon de Saint-Simon dans ses Mémoires sur la régence. Nous voulons faire entendre par là que le peintre s'est autant attaché à caractériser le plus exactement possible la physionomie de chacun des acteurs et spectateurs de cette scène, toute d'apparat, qu'à retracer la scène même. Ce parti pris est des plus heureux; il donne à une cérémonie essentiellement froide ce genre d'intérêt qu'on cherche d'ordinaire dans les réunions officielles. Une sorte de dignité étudiée dans les attitudes, et qui apparaît également sur la physionomie de chacun des personnages, lie ensemble toutes les parties de la composition, et tient la curiosité en haleine. Il n'y a là ni remplissage, ni hors-d'œuvre épisodique. Nous sommes en présence d'une cour du XVIIe siècle dont tous les dignitaires ont existé. Voici maintenant la part de la critique : le peintre, pour se rapprocher le plus possible de la vérité, a été entraîné à certaines exagérations. C'est ainsi que le maréchal de Berwick, présentant sa tête blonde au collier de l'ordre, nous paraît bien obséquieux dans sa reconnaissance. En revanche, le Philippe V a une morgue par trop espagnole, et le signe caractéristique de sa race abâtardie, la pesanteur de la lèvre inférieure, est trop prononcé. Remarquons aussi que, dans ce tableau, M. Ingres a fait quelques sacrifices au clair-obscur; le coloris, quoiqu'un peu monotone, est harmonieux. Il est fâcheux cependant que les derniers plans et les fonds du tableau soient exécutés avec le même fini et la même précision que les plans les plus rapprochés. Ce défaut tient sans doute à l'excessive conscience que M. Ingres apporte à tout ce qu'il fait, mais ce n'en est pas moins un défaut.

M. Ingres s'est rarement attaché à peindre la passion. Quoique varié, son talent n'est peut-être pas assez flexible ni son inspiration assez spontanée pour exprimer les nuances délicates du sentiment, les situations dramatiques qui naissent d'un amour combattu ou partagé. *Raphaël et la Fornarina*, *Francesca da Rimini*, tableaux de la jeunesse

(1) Il y aurait une curieuse comparaison à faire entre le style du tableau de l'*Entrée du Dauphin, depuis Charles V, à Paris*, et le style du tableau de l'*Entrée de Henri IV* par Gérard. Dans ces petites compositions de M. Ingres, la *révolution* est déjà complète. M. Paul Delaroche, qui cependant ne vient que long-temps après lui, semble marquer la transition.

de l'auteur, et *Stratonice et Antiochus*, œuvre d'une date plus récente, sont à peu près les seules productions de M. Ingres dont l'amour soit le sujet. On retrouve dans chacune de ces compositions les éminentes qualités de l'artiste : comment se fait-il que chacun de ces petits drames laisse le spectateur si calme? La pensée qui a présidé à la composition de Raphaël et de la Fornarina était heureuse. C'est une sorte de représentation symbolique de la lutte entre la matière et l'esprit. L'esprit a le dessous; il suffira d'une dernière étreinte de la Fornarina pour l'étouffer; mais cette femme, qui personnifie la matière, pourquoi le peintre l'a-t-il dépouillée de ces charmes qui captivèrent l'immortel artiste, idolâtre du beau? Si la Fornarina eût ressemblé à l'image que M. Ingres nous en donne, Raphaël ne serait pas mort à trente-sept ans.

Dans le tableau de *Françoise de Rimini*, M. Ingres a voulu retracer le moment où les deux amans, tout entiers à leur amour, sont surpris par l'époux outragé. L'attitude de la jeune femme est charmante, le livre s'échappe admirablement de ses mains distraites. La voilà bien toute tremblante sous le baiser, comme Dante nous l'a représentée :

> La bocca mi baccio tutto tremante,
> Galeotto fu il libro!

Paolo nous paraît un peu froid. A cet âge, on est ou plus timide ou plus ardent. La représentation matérielle du baiser aurait pu être caractérisée plus heureusement que par l'allongement du cou et des lèvres. L'antiquité, dans ce genre, nous a laissé d'admirables modèles. Quant à Gianconnito, qui soulève la tapisserie en tirant sa longue épée, il est d'une laideur qui peut justifier Francesca, mais qui touche à la caricature; Gianconnito a dû être calqué sur quelque peinture florentine du temps. Sa physionomie n'exprime pas la jalousie, mais la méchanceté. Ajoutons cependant que ce personnage si laid n'est pas vulgaire et qu'il a du moins le mérite de ne pas ressembler à tous ces traîtres de mélodrame qui, de 1810 à 1830, avaient fait irruption dans les galeries du Louvre.

Le tableau de *Stratonice et Antiochus* est une des dernières productions de M. Ingres, et peut-être la plus travaillée. Le motif choisi par le peintre est intéressant. Le jeune Antiochus est atteint d'un mal inconnu qui met sa vie en danger. Le médecin Érasistrate, placé au chevet du moribond, cherche à découvrir le principe de la maladie, quand tout à coup Stratonice, la belle-mère du jeune prince, traverse l'appartement où il repose, distraite, rêveuse, en proie elle-même à une secrète langueur. Antiochus la voit, se jette en arrière et voudrait se cacher. Érasistrate, à qui ce mouvement n'a pas échappé, pose la main sur le cœur du malade; ses battemens précipités lui ont tout révélé. Son geste, son regard attaché sur la princesse, expriment à la fois la surprise et la

joie. Dans ce petit drame, tout de sentiment, la passion est contenue et l'intérêt concentré. Nous aurions donc préféré des attitudes plus simples et moins violentes. Non-seulement le malade cherche à se cacher, mais ses membres, qu'à leur pâleur on prendrait pour ceux d'un cadavre, semblent en proie aux convulsions qui précèdent l'agonie. Le regard du médecin exprime assez éloquemment sa pensée pour que le geste qui l'accompagne soit inutile. Le père, abîmé de douleur, s'est précipité sur le lit, et son visage est à demi caché. Cette réminiscence de l'Agamemnon du peintre grec est heureuse, mais l'ensemble de la figure, jetée dans l'ombre d'une énorme colonne placée au centre du tableau, nous paraît bien sacrifié. Quant à la Stratonice, sa pose est charmante. C'est la Polymnie antique que la passion vient d'animer. Un des poètes qui, après Racine, a le mieux exprimé les nuances les plus exquises de la passion, André Chénier, a composé sur un sujet qui offre beaucoup d'analogie avec la *Stratonice* de M. Ingres une de ses plus charmantes idylles : nous voulons parler du *Jeune malade*. L'action de ce petit poème se passe au pied du Ménale; on l'apprend par les discours des personnages que la muse antique a inspirés et non par de vulgaires effets de mise en scène. Il n'y a pas un seul vers descriptif dans *le Jeune malade*. Tout est récit ou dialogue. Les personnages ne sont pas seulement sur le premier plan du tableau, ils composent à eux seuls tout le tableau. Le peintre a conçu moins heureusement son sujet : il a donné aux *décors* et aux accessoires une importance exagérée. Il a mis à la *restauration* de la chambre du jeune Antiochus la précision d'un architecte et la science d'un archéologue. Le pavé en mosaïque, les colonnes et les murailles peintes, le lit précieusement travaillé, ces draperies éclatantes, ces frises ornées de *grecques* et de petits personnages copiés d'après les vases antiques, le tableau où l'on voit figurer Hercule étouffant des serpens, la statue d'or d'Alexandre-le-Grand placée sur un piédestal de marbre, les riches cassolettes où des esclaves brûlent des parfums, tout cela est rendu avec une merveilleuse finesse de pinceau; mais ce luxe de détail est-il bien à sa place? et quand les accessoires sollicitent si impérieusement l'attention, quand tout paraît sacrifié à l'effet de mise en scène, l'intérêt dramatique n'est-il pas diminué de tout ce qui accroît cet intérêt de curiosité qui ne devrait être que secondaire?

M. Ingres apporte du reste à l'exécution de chacun de ses tableaux le même soin minutieux que nous ne blâmons dans la *Stratonice* que parce qu'il est déplacé et qu'il s'applique de préférence aux accessoires. On raconte de Lysippe qu'il déposait une pièce d'or dans un vase chaque fois qu'il terminait un ouvrage, et que, lorsqu'on brisa le vase à sa mort, on y trouva six cent dix pièces d'or. Le vase de M. Ingres ne sera jamais si rempli, à moins qu'on ne fasse entrer en ligne de compte ses char-

mans dessins à la mine de plomb, qui sont innombrables. Quant à ses grandes compositions, M. Ingres les travaille à loisir, sans hâte, et sans tenir compte de l'impatience française, défaisant, refaisant, et, comme Léonard de Vinci, cherchant l'excellence sur l'excellence, la perfection sur la perfection. Léon X ayant commandé un tableau au peintre de *Monna Lisa*, celui-ci se mit à distiller le suc d'arbustes résineux dont il se proposait de composer un vernis. « Nous n'aurons jamais rien de cet homme, dit avec humeur l'impatient Léon X, prévenu contre l'artiste florentin; avant d'avoir commencé, il s'occupe de ce qui doit terminer. » M. Ingres, comme Léonard de Vinci, hésite long-temps avant d'entreprendre, met beaucoup de temps à terminer, et se préoccupe souvent de la manière dont il achèvera son œuvre avant de l'avoir commencée. M. Ingres semble d'ailleurs avoir fait une étude particulière des tableaux que Léonard de Vinci peignit pendant son séjour à Rome, après avoir vu les peintures de Raphaël, tels que *la Madone du couvent de Saint-Onuphre*, où repose le Tasse, et l'admirable *Vierge de Saint-Pétersbourg*. On remarque dans ces tableaux la manière de Raphaël appliquée par un génie tout différent. L'analogie existe surtout dans les procédés d'exécution. Ce sont les mêmes lumières un peu froides, les mêmes ombres grises ou blondes, qui ne sont ni reflétées ni frottées, mais empâtées avec des couleurs non transparentes et participant des clairs; enfin il y a trop de fini dans toutes les parties de la composition. Chez M. Ingres, on retrouve les mêmes qualités et les mêmes défauts : ses têtes ne sont pas grecques comme on l'entendait il y a trente ans, elles ont une beauté qui leur est propre, beauté de tous les temps et de tous les lieux; mais la forme, toujours choisie et distinguée, pèche par le modelé, qui n'est pas suffisamment accusé. Bien que venu après le Corrége et les Vénitiens, M. Ingres ne sait pas donner à ses figures autant de relief que Léonard de Vinci, leur devancier. On voit qu'il n'a pas été sculpteur comme le peintre du *Cénacle*, qui aimait à répéter que ce n'était qu'en modelant qu'il avait appris la science des ombres (1).

M. Ingres n'est pas coloriste, mais nous croyons que, s'il se prive des ressources du clair-obscur, c'est plutôt par système que par impuissance. Son tableau de *la Chapelle Sixtine* prouverait au besoin cette assertion. Nous avons vu ce tableau placé à côté de la *Stratonice*, dont il faisait ressortir, par sa simplicité vigoureuse, l'éclat un peu stérile. Dans la *Stratonice*, M. Ingres a sacrifié aux accessoires et aux détails archéologiques l'harmonie et l'unité d'effet. Dans *la Chapelle Sixtine*, chaque objet est à sa place. Les énergiques figures du *Jugement dernier*

(1) Voyez la main droite de *la Joconde* (Monna Lisa, femme de Francesco de Giocondo).

de Michel-Ange qui remplissent le fond du tableau ont su elles-mêmes se plier à la discipline d'un savant clair-obscur. Les objets en saillie, comme le dais du trône pontifical, ont tout le relief nécessaire, et ne se confondent pas avec les peintures du fond. Les objets inanimés sont eux-mêmes subordonnés aux personnages, qui, bien que de petite dimension, jouent cette fois le premier rôle, et s'emparent tout aussitôt de l'attention. Ce tableau a la tournure d'un Titien sévèrement dessiné, mais d'une gamme de couleur un peu affaiblie.

Vers 1824, M. Ingres, décidé à revenir en France, voulut préparer son retour par un coup d'éclat. Il exposa au salon de cette même année trois tableaux et plusieurs portraits. L'un de ces tableaux, *le Vœu de Louis XIII*, était le plus important que M. Ingres eût encore composé, et c'est un de ses meilleurs ouvrages. L'effet fut grand et répondit à l'attente de l'artiste. La critique ne désarma pas, elle accusa le peintre de réminiscence : c'était couvrir sa retraite; cinq ans plus tôt, on eût crié au plagiat. *La Madone de Saint-Sixte* avait, disait-on, fourni à l'artiste le motif de sa composition. L'observation était fondée, mais les reproches auxquels elle servait de prétexte n'étaient pas mérités. Se pénétrer du grand sentiment de Raphaël, rappeler un de ses chefs-d'œuvre en restant original, n'est pas un mérite si commun. Imiter ainsi, c'est créer. On loua généralement l'ordonnance à la fois simple et majestueuse de la composition, et l'on accorda même au peintre une qualité que jusqu'alors on lui avait refusée, le mérite de l'exécution. Aujourd'hui nous devons ajouter que la figure de la Vierge, qui rappelle en effet les madones de Raphaël, est une des plus heureuses inspirations de l'art moderne appliqué aux sujets religieux. André del Sarte et les contemporains de Raphaël n'auraient pas mieux fait. L'attitude a de la grandeur; la physionomie réunit à la douceur de la femme la majesté de la mère du Christ; la pose de l'Enfant-Jésus est gracieuse et noble; on reconnaît l'Enfant-Dieu. La disposition des lignes et le modelé de ces deux figures, qui occupent le centre de la composition, a quelque chose de magistral. Il y a là un souvenir des meilleures productions de l'école romaine. Les anges qui soulèvent les deux côtés du rideau sont dessinés avec beaucoup d'élégance. La figure du roi Louis XIII, vu de dos, et dont on n'aperçoit que le profil, se lie sans effort au reste de la composition. Malheureusement les bras, qui présentent à la Vierge le sceptre et la couronne, manquent de souplesse dans leur élan, et l'ensemble de la royale figure est écrasé sous le poids d'un manteau dont les plis, savamment étudiés, ne dissimulent qu'imparfaitement la lourdeur. Les deux petits anges placés en avant du roi, et qui tiennent l'inscription, paraissent n'avoir été mis là que pour combler un trop grand vide. Ils sont dessinés avec grace et précision, mais modelés avec une mollesse qui n'est pas ordinaire à l'auteur. Cette composition était

néanmoins fort remarquable; elle ouvrit à M. Ingres les portes de l'Institut.

De retour en France, M. Ingres, dont la foi avait grandi dans son exil volontaire, fut aussitôt entouré d'adeptes fervens. L'époque de l'enseignement, nous dirions presque de l'apostolat, commençait. Raphaël était le dieu que révélait le disciple fidèle. Une gravure de *la Madone de Saint-Sixte* ou de *la Transfiguration* servait de texte à sa prédication. Il fallait entendre avec quelle intarissable verve l'apôtre exaltait son dieu, et lançait l'anathème contre ceux qui l'avaient ou méconnu ou renié, à commencer par Caravage, le Parmesan, les Carraches et le Guide, ces corrupteurs du goût, et à finir par ce Rubens, qui a tout perdu. « Les malheureux! s'écriait M. Ingres en parlant du Caravage et du Parmesan, ils ont pu entendre le divin Raphaël, et ils ont voulu parler une autre langue que la sienne. Oui, Raphaël, c'est une langue, apprenez-la, traduisez vos compositions dans cette langue, et vous serez supérieurs. Aujourd'hui, au lieu de parler cette langue sacrée, on bégaie un jargon sauvage; on ne parle plus Raphaël, la beauté; on parle le laid, le hideux! Si encore, en faisant des folies, on les faisait nobles, belles, correctes. Si une forme était toujours une forme, et non un à peu près de forme, un bras toujours un bras, et non un à peu près de bras; une femme, un homme, toujours une femme et un homme, et non quelque chose à l'instar de la femme ou de l'homme! Mais non, on se contente de l'*à peu près* ou de la *charge;* on oublie la vérité, la nature et Raphaël. Raphaël, c'est le peintre par excellence, et cependant des barbares l'ont accusé de n'être pas coloriste. Raphaël a été coloriste quand il a voulu l'être, aussi grand coloriste que leur Titien si vanté. S'il ne l'a pas toujours été, c'est par calcul d'homme de génie; dans ses plus admirables ouvrages, il a, par une modération surhumaine, subordonné à l'ensemble de la composition la couleur, misérable accessoire qui eût nui à l'harmonie céleste de toutes les parties. Raphaël a préféré quelquefois être coloriste faible, mais juste, au mérite d'être seulement coloriste. La couleur n'est qu'une affaire de procédé; la preuve, c'est que tous les Flamands et tous les Vénitiens sont coloristes. Fi de ce mérite de barbouilleur que possède tel peintre d'enseignes! — Voyez leur Rubens, ajoutait M. Ingres, que ce seul nom semble animer d'une sainte colère; c'est le dévergondage du coloris. Sa palette est folle, son pinceau ivre. Il jette sur sa toile des flammes bleues, des flammes roses, des flammes vertes, sans s'inquiéter de la forme qu'il perd, de la beauté qu'il sacrifie! Immense talent cependant, et d'autant plus pernicieux que, comme un feu follet, il éblouit et il égare. Rubens, c'est un empoisonneur! il a corrompu les sources de l'art; il a créé le faux, le monstrueux. Il est le père de ces avortons hideux qui nous oppriment aujourd'hui. Et ces Carraches, qui commencèrent le laid, pour repousser l'accusation

d'être des copistes de Raphaël, ils furent aussi bien coupables! Le Corrége, c'est la grace parfaite, mais ce n'est qu'une partie de Raphaël : Raphaël gracieux. Lesueur, Poussin, ne sont aussi que des parties du divin maître : Lesueur, la partie candide et sainte; Poussin, la partie philosophique et modérée; tous procèdent de Raphaël, mais Raphaël les comprend tous. »

Raphaël, pour M. Ingres, c'est la perfection, c'est le dernier mot de l'art. Une admiration si fervente et si absolue conduit nécessairement à imiter l'homme de génie qui en est l'objet; aussi M. Ingres regarde-t-il l'imitation comme nécessaire et obligée. C'est le point de départ des arts du dessin. Il faut y attacher ce fil qui doit guider l'artiste dans sa route souvent ténébreuse, ce fil qu'il ne doit ni trop tendre ni trop dérouler, et qu'il ne peut lâcher sans s'égarer. « Tous les grands artistes se sont imités l'un l'autre, ajoutait M. Ingres, grimpant sur le dos ou se haussant sur l'épaule de ceux qui les ont devancés. Celui qui arrive le plus haut, c'est le maître, devant lequel il faut humilier son esprit et son front. C'est Raphaël ou Phidias : Phidias, roi de la sculpture; Raphaël, roi de la peinture. » On sent tout ce qu'une pareille doctrine présente de dangereux; elle doit conduire les esprits faibles à un calque servile; et, pour eux, l'œuvre d'art la plus accomplie sera le meilleur pastiche de Raphaël, puisque Raphaël est le plus grand peintre qui ait existé. Non contens de tenir le fil, ceux-là le raccourcissent autant qu'ils peuvent. M. Ingres vit bientôt qu'on l'avait mal compris; il résolut de joindre l'exemple au précepte, et de montrer à ces copistes maladroits comment on devait imiter Raphaël. Il composa son *Apothéose d'Homère*.

Cette composition, la plus vaste que M. Ingres ait exécutée, et celle que ses admirateurs proclament son chef-d'œuvre par excellence, le montre sous une face imprévue. L'imitation de Raphaël ne se fait sentir que dans les détails, non dans l'ensemble du tableau, et, il faut le dire, cette irréprochable beauté qui rayonne, à l'égal de la lumière, dans chacune des compositions du peintre de *l'École d'Athènes* ne brille pas d'une clarté complète sur la toile du peintre d'*Homère*. Qui dit beauté dit ampleur et ordre; chez M. Ingres, l'ordre paraît l'emporter sur l'ampleur; aussi, dans sa composition, l'aisance et la grace semblent-elles sacrifiées à la précision et à la clarté. Les qualités et les imperfections de sa manière s'y montrent, les unes dans tout leur éclat, les autres dans toute leur nudité. Le premier aspect n'a rien qui appelle et qui séduise : le coloris est gris et terne, la composition froide et systématiquement ordonnée; la majesté de l'ensemble, le calme et l'harmonie de toutes ses parties, n'apparaissent qu'après une contemplation de quelques instans. C'est alors qu'à côté des plus grandes beautés, on est surpris de découvrir des imperfections qu'on pourrait croire calculées pour faire ressortir ces beautés. C'est ainsi que la figure d'Homère, malgré

son extrême décrépitude et son attitude contrainte, et, en quelque sorte, *égyptienne*, annonce admirablement cette forte et féconde vieillesse, commencement de l'immortalité. Les deux figures allégoriques de l'Iliade et de l'Odyssée, assises sur les degrés du sanctuaire, rappellent les plus heureuses inspirations de l'art grec continué par le génie italien; mais le coloris de leurs ajustemens n'est-il pas d'une crudité par trop primitive? Parmi les personnages groupés autour des colonnes et sur les degrés du temple d'Homère glorifié, il en est dont l'attitude est excellente, et dont les têtes, par leur grand caractère, rappellent le peintre de M. Bertin l'aîné et de M. Cherubini; il en est d'autres, et ce sont malheureusement les plus rapprochées du spectateur, qui semblent privées de vie. Le contour en est sec, le modelé insuffisant, on les croirait découpées à l'emporte-pièce et rapportées sur la toile. La perspective aérienne, et, par suite, le clair-obscur, sont totalement sacrifiés. Les plans ne sont indiqués que par des différences de dimensions, sans tenir compte de la dégradation des tons. Aussi tous ces personnages entre lesquels l'air ne circule pas forment-ils, des deux côtés du tableau, des groupes trop compacts; et comme tous sont inoccupés, qu'aucune action ne les lie entre eux, et qu'ils regardent tous le spectateur, la partie de la toile qu'ils occupent présente une froideur que le mérite de l'exécution ne parvient pas à sauver. Nous n'aimons pas non plus ces personnages coupés en deux par la bordure, ni ceux dont on ne voit que la tête. M. Ingres paraît affectionner cette disposition, car nous la retrouvons, sur une plus petite échelle, dans le tableau de *la Chapelle Sixtine*. Là, dans une simple étude, elle peut être supportable, mais, dans une composition de l'importance du plafond d'Homère, cet agencement des personnages, symétriquement échelonnés et groupés en amphithéâtre, est plus étrange qu'heureux. M. Ingres a cherché l'originalité, peut-être l'a-t-il trouvée : cependant nous eussions préféré à des innovations de cette nature une réminiscence plus directe de la majestueuse ordonnance de *l'École d'Athènes*.

Comme peinture monumentale, l'*Apothéose d'Homère* n'a donc pas cette ampleur que Raphaël et les grands maîtres de l'école italienne ont mise dans leurs admirables fresques. Cette œuvre distinguée, mais incomplète, critiquée par les uns avec amertume, a été exaltée par les autres à l'égal des chefs-d'œuvre de l'antiquité. De fanatiques admirateurs ont même été jusqu'à dire « qu'elle plaçait si haut son auteur dans l'estime des connaisseurs, qu'il en était qui n'osaient pas témoigner leur admiration tout entière dans la crainte de paraître concéder à la passion ce que la froide postérité peut seule accorder impunément à la justice. » Tout en reconnaissant les hautes qualités de M. Ingres et l'excellence de quelques parties de cette grande composition, nous ne pouvons partager cet enthousiasme peu réfléchi; nous croyons que l'auteur

du plafond d'Homère peut mieux faire, et a fait mieux. Le *Jésus-Christ remettant à saint Pierre les clés du Paradis*, composé pour l'église du couvent de la Trinité-du-Mont à Rome, et qu'on voit aujourd'hui au Luxembourg, et *le Vœu de Louis XIII*, nous paraissent plus complets. Ces compositions de moins longue haleine conviennent mieux au talent de M. Ingres, dont la volonté et la patience ne se fatiguent jamais, mais dont quelquefois la force paraît s'épuiser. De là les inégalités du plafond d'Homère.

A propos de cette composition, nous ferons une dernière observation. M. Ingres, dans la représentation de la figure humaine, ne se laisse jamais aller à la fantaisie. On peut comparer les personnages de ses tableaux à ces statues-portraits, *statuæ iconicæ*, que les sculpteurs grecs élevaient aux vainqueurs des jeux olympiques. La physionomie de chacun de ses personnages paraît en effet calquée sur la nature. Chacun d'eux a vécu ou pourrait vivre. M. Ingres sait en outre choisir fort heureusement ses modèles, et le caractère de la physionomie est toujours parfaitement approprié à leur rôle, à leur importance. M. Ingres diffère essentiellement, sur ce point, de la majorité des peintres de l'école de David, dont tous les personnages semblent copiés sur un même type imaginaire, ou sur de vulgaires modèles d'atelier. Quand on examine la plupart des peintures de cette époque, il semble qu'il ait existé une sorte de patron banal, applicable à chaque âge de la vie, sur lequel enfans, vieillards, jeunes gens ou hommes faits, étaient uniformément taillés. Souvent presque tous les personnages d'un même tableau se ressemblent entre eux, quels que soient l'âge et le sexe. Voyez plutôt l'*Hippocrate* de Girodet, où le même profil se répète jusqu'à dix fois. On sent tout ce qu'un pareil procédé entraîne de monotonie et d'ennui. La banalité des types est à la peinture ce que la banalité des caractères est à la littérature, et, à de rares exceptions près, la peinture comme la littérature de l'empire pèchent par une excessive banalité. C'est en fréquentant assidument la nature que M. Ingres a su échapper à l'insipidité qui a tué l'école impériale. La vérité et la variété des types et des expressions constituent son originalité. C'est là une des qualités les moins contestables de sa peinture, ou plutôt de son dessin; elle corrige ce que les procédés d'exécution peuvent avoir d'un peu sec et d'un peu froid, elle leur communique ce souffle de la vie que la réalité seule peut donner. Nous insisterons d'autant plus sur cette qualité de l'auteur du plafond d'Homère, que les critiques de l'école impériale la lui ont reprochée comme un défaut. Il était de mode, il y a quelques années, de dire que M. Ingres ne pouvait faire que des portraits, et qu'il ne savait peindre que la peau. — Comme dessinateur, il se préoccupe beaucoup plus du *dessus* que du *dessous*, ajoutaient ces critiques. Il oublie que Prométhée, avant d'animer l'homme, a commencé par modeler son squelette. La peau n'est

qu'une sorte de premier vêtement qui sert à recouvrir les muscles et les os; avant de s'occuper de ce vêtement, l'artiste, comme Prométhée, doit mettre les os à leur place et modeler les muscles qui les recouvrent; la ligne du milieu doit le préoccuper tout autant que la ligne extérieure ou le contour. — De la part d'une école qui a poussé jusqu'à l'excès l'étude anatomique du modèle humain, ces critiques étaient naturelles; peut-être avaient-elles quelque fondement. M. Ingres fut ému de cette persistance, et, fatigué en même temps de s'entendre reprocher l'imitation exclusive des qualités secondaires de Raphaël, il conçut le tableau de *Saint Symphorien*. Cette composition, où domine le style florentin dans toute son âpreté, rappelle, en quelques-unes de ses parties, et principalement dans l'étude si accentuée des membres nus des personnages de la droite et dans le geste énergique de la mère du saint, la manière grandiose et violente de Michel-Ange. La saillie des muscles des bourreaux est extraordinaire; leur relief, poussé jusqu'à la dureté, et la singularité des attitudes, accusent un souvenir distinct de la manière du peintre de la chapelle Pauline. Le coloris, où les tons sourds dominent, ne manque pas d'une certaine vigueur. On dirait un de ces tableaux dessinés par le peintre du *Jugement dernier* et peints par Sébastien del Piombo, comme *le Christ* de Saint-François à Viterbe. La figure du saint et particulièrement l'expression si sublime du regard appartiennent entièrement à M. Ingres, et suffiraient pour constituer l'originalité de l'œuvre. Il n'y a là ni imitation de Raphaël ni réminiscence de Michel-Ange. Ce regard exprime une série de pensées particulières à notre époque, qui, croyante à sa manière, a remplacé les cruelles superstitions du XIVe siècle par une religion plus consolante et plus sublime. Ce Dieu qu'invoque le saint en allant au martyre, c'est un être essentiellement bon et miséricordieux; ce n'est plus ce Jésus si terrible de Michel-Ange, ni même ce Christ transfiguré de Raphaël.

Le tableau du *Martyre de saint Symphorien* fut exposé au salon de 1834. C'est le dernier ouvrage de M. Ingres qui ait figuré dans nos expositions annuelles. Des critiques qui pouvaient être motivées au fond, mais amères et blessantes dans la forme, d'inconvenantes manifestations de la part de quelques enfans perdus des écoles dissidentes, et, il faut le dire, la froideur et la surprise avec lesquelles la majeure partie du public avait accueilli son œuvre de prédilection, déterminèrent l'artiste à prendre une de ces résolutions extrêmes que dicte l'amour-propre, et dont l'amour-propre empêche de se départir. Grace au ciel, M. Ingres ne brisa pas ses pinceaux; mais, s'il continua à produire, il se refusa à cette publicité sans réserve des expositions du Louvre, n'ouvrant son atelier qu'à de longs intervalles et à un petit nombre d'élus. Une telle résolution, qu'a pu motiver cette susceptibilité délicate qui n'appartient qu'aux natures d'élite, était du plus fâcheux

exemple. La médiocrité, qui se dispense volontiers de tout effort, que la comparaison écrase et que confond la lumière, n'a pas manqué de s'en prévaloir. M. Ingres, et en général tout peintre qui a de grandes qualités, se défendra toujours au salon par ses qualités. Qu'il laisse donc à la malveillance la petite satisfaction de contester ses qualités, qu'il ne refuse pas à la critique impartiale le droit de lui signaler ses défauts : une gloire durable ne s'acquiert qu'à ce prix.

Quand M. Ingres se décida à cette sorte de divorce avec le public, on était alors au fort de ce mouvement d'émancipation qui suivit la lutte ardente que Géricault avait engagée avec l'école impériale, et que MM. Delacroix et Sigalon, et même M. Paul Delaroche, avaient continuée. La révolution provoquée par les novateurs allait s'accomplir, et, à la suite d'une féconde anarchie, de nouveaux talens allaient se produire, talens fort divers, mais procédant la plupart des écoles flamande, vénitienne ou espagnole, plutôt que de l'école romaine. Cette retraite devant l'ennemi présentait donc de grands dangers et pouvait amener la déroute de la petite phalange que M. Ingres avait réunie, si son chef eût été moins ferme et moins habile, et si, à découvert dans les salons du Louvre, il n'eût pris en dehors d'excellentes positions, soit à l'Institut, soit à la direction de l'académie de France à Rome.

Le passage de M. Ingres à la direction de l'école française de Rome fut surtout signalé par l'ardeur qu'il mit à rallier les fidèles et à les discipliner. Cette préoccupation un peu exclusive porta même ombrage à l'Institut, qui crut de son devoir de protester. M. Ingres laissa dire, endoctrina, catéchisa, et, chose singulière, ces cinq années de retraite et d'éloignement, de 1835 à 1840, furent aussi favorables aux progrès de son école que les dix années qu'il avait passées autrefois à Rome et à Florence avaient été profitables à sa renommée. Ce résultat, si étrange qu'il paraisse, s'explique aisément. Chez les hommes de génie, le besoin de convaincre tourne souvent au prosélytisme, comme la conscience qu'ils ont de leur valeur se change en orgueil. On devient d'autant plus exclusif et d'autant plus tranchant, qu'on est plus convaincu de l'excellence de sa manière. Toute rivalité blesse, tout voisinage offusque; non pas qu'on redoute la comparaison, mais parce qu'on se sent tellement supérieur, qu'on ne veut pas qu'un autre puisse se placer à côté de soi. M. Paul Delaroche refusant de se charger de la décoration de l'église de la Madeleine parce qu'un autre eût pu concourir à cette même décoration, et M. Ingres faisant effacer les peintures que M. Gleyre avait exécutées au château de Dampierre, et qui eussent figuré en regard des siennes, ont obéi à cette sorte d'amour-propre exalté qui fait les grands artistes, mais qui trop souvent ne profite à leur gloire qu'aux dépens de leur caractère. A distance, il est vrai, les imperfections de l'homme disparaissent, tandis que les œuvres qu'il produit, et qu'un

petit nombre d'adeptes sont admis à contempler, doivent à ce même éloignement, et peut-être aussi à leur rareté, une sorte de renommée mystérieuse que, plus tard, les suffrages du public, si on daigne toutefois en appeler à son jugement, ne peuvent manquer de consacrer. Ainsi donc, qu'il y eût calcul de sa part ou que le hasard seul l'eût servi, le séjour de M. Ingres à Rome ne devait pas être perdu pour les intérêts de sa gloire. On a pu voir, lors de la récente exposition de la galerie des Beaux-Arts, combien il avait gagné en sachant se retirer et s'éloigner à propos. A l'exception de quelques critiques chagrines, le public, cette fois, est revenu à l'auteur du *Saint Symphorien*, et s'est trouvé d'accord avec ses admirateurs les plus passionnés.

Il nous reste maintenant à parler de M. Ingres comme peintre de portraits. C'est moins sa vocation que la nécessité qui l'engagea à cultiver cette branche si importante de l'art. A l'étranger, les grandes commandes n'arrivaient pas, et les petits tableaux se plaçaient difficilement. — Faites des portraits, disait-on à l'artiste dans le besoin. — Mais cela est bien difficile, répondait-il, comme ce peintre du dernier siècle dont nous parle Diderot. Néanmoins, comme il fallait vivre, il luttait contre la difficulté et faisait des portraits. Ceux qu'il a composés dans sa première manière trahissent de singulières velléités archaïques et manquent parfois de modelé. Ceux qu'il a produits dans ces dernières années, et, dans le nombre, les portraits de M. Molé, de M. Bertin, de Cherubini, en dernier lieu le portrait de Mme d'Haussonville, sont exécutés dans un tout autre système et dénotent une imitation plus rigoureuse de la nature.

Ce qui rend la peinture du portrait si facile en apparence, c'est que, dans cette branche de l'art, le peintre a toujours la nature sous les yeux, et qu'on ne lui demande guère que la ressemblance. La peinture du portrait n'est donc d'ordinaire que le refuge de la médiocrité. Il faut cependant de grandes qualités pour y exceller. Bien que dans ce genre de peinture il faille s'astreindre à une imitation plus précise de la nature, il n'y a pas de vérité absolue ni de ligne rigoureuse. Le modèle que vous avez sous les yeux change vingt fois de contour et de couleur locale en dix minutes. Dix peintres copieront ce modèle et le copieront différemment, et tous le feront ressemblant sans que leurs ouvrages se ressemblent entre eux. Pour exceller dans son art, le peintre de portrait ne se bornera donc pas à la représentation exacte de cette ligne si fugitive; il s'occupera moins encore de l'enveloppe extérieure que de ce que cette enveloppe renferme : de la pensée qui anime ces yeux, que traduit ce visage, du caractère du modèle en un mot. Cette étude, ou plutôt cette faculté de comprendre et de reproduire le caractère de l'homme, fera toujours le grand peintre de portrait, qu'il dessine avec la rigueur de M. Ingres, avec l'abandon de Lawrence. Le

peintre de M. Bertin l'aîné et de M. Molé, et le peintre de Canning, excellent chacun dans son genre, et cependant quelle différence dans les procédés d'exécution! Lawrence peint le caractère, M. Ingres le dessine, tous deux l'expriment.

Les portraits de M. Molé, de M. Bertin l'aîné et de Cherubini sont ceux, certainement, où M. Ingres a le mieux reproduit le caractère de son modèle; aussi ont-ils obtenu un grand et légitime succès. On pourrait y reprendre quelques bizarreries de dessin qui sont tout autre chose que des incorrections et qui tiennent à la conscience extrême que met M. Ingres dans la représentation précise des formes du modèle qu'il a sous les yeux. Nous citerons, comme exemple, ces mains si ramassées du portrait de M. Bertin l'aîné. Un artiste médiocre les eût modifiées, il aurait remplacé ces phalanges engorgées par les doigts en fuseau du premier modèle venu; mais il aurait altéré par ce seul changement la physionomie d'ensemble du personnage dont ces mains trapues, et qui semblent des griffes de lion, caractérisent aussi bien que l'attitude, aussi bien que l'œil, aussi bien que la bouche, la nature énergique et puissante. Ce que nous aimons moins, ce qui rentre dans ce luxe stérile d'accessoires et de détails où M. Ingres se complaît quelquefois, c'est la minutieuse étude de la réverbération solaire sur l'acajou luisant du bras du fauteuil; la fenêtre, ses châssis et la lumière extérieure s'y mirent avec netteté. Il y a là excès de conscience, car ce détail, qui tient du trompe-l'œil, et qu'on ne découvre qu'à la suite d'un examen attentif, n'ajoute ni à l'intérêt ni à la vérité. Une touche lumineuse et bien franche eût produit le même effet. Le modelé du portrait de M. Molé n'est pas d'une vérité si frappante que celui du portrait de M. Bertin l'aîné, mais la couleur locale est excellente, et le caractère de l'homme est merveilleusement bien exprimé au moyen, cette fois, de l'attitude noble et simple et du regard plein de cette pénétration, de cette fermeté qui dénote l'homme d'état. Le portrait de Mme d'Haussonville, dernière production du pinceau de M. Ingres, prouve que chez lui ni la volonté ni la conscience n'ont faibli. La pose est naturelle, et l'ensemble de la figure a de la distinction. On a critiqué le bras et la main vus en raccourci, et qui paraissent un peu gros pour la tête. Nous croyons que c'est là une de ces bizarreries de dessin que nous signalions tout à l'heure, et qu'il n'y a pas incorrection. Les accessoires sont traités avec un soin religieux et cette fois tout magistral. La robe lilas a l'aspect de la réalité, et le binocle de Mme d'Haussonville rappelle par son merveilleux fini la sonnette du *Léon X* de Raphaël. Le coloris est tout-à-fait suffisant, seulement la teinte locale nous paraît un peu violacée.

Au moment de terminer cette appréciation, une dernière question

se présente : quelle a été l'action de M. Ingres sur l'école française? son influence sera-t-elle stérile ou féconde?

A peine revenu en France, après son long séjour en Italie, M. Ingres a vu de nombreux élèves se presser dans son atelier. La nouveauté de sa manière, comparativement à ce qui se faisait alors, ses prédilections si tranchées, l'éloquence avec laquelle il exposait ses principes et combattait ses adversaires, quelque chose d'absolu et de paternel à la fois dans la façon dont il imposait ses croyances, et par-dessus tout cette foi exclusive de chef d'école, lui acquirent aussitôt une influence sans bornes sur l'esprit de la plupart de ses élèves. Son autorité fut d'autant plus grande, qu'il l'exerçait sympathiquement et cherchait moins à dominer qu'à convaincre. Nul homme, en effet, n'est plus exempt que M. Ingres de cette vulgaire ambition qui fait aimer la domination pour elle-même. Le pouvoir, pour lui, n'est qu'un moyen de répandre ses doctrines. M. Ingres ne dit pas : Obéissez-moi, mais : Croyez-moi, et on croit en lui et on lui obéit. M. Ingres n'a pas seulement des disciples, il a des fanatiques qui ont poussé jusqu'à leurs conséquences les plus extrêmes les doctrines qu'il professe et qui ont exagéré sa manière jusqu'à la rendre méconnaissable. Les uns ont renversé l'autel du *divin* Raphaël sous les yeux de son apôtre; remontant aux premières époques de l'art, ils ont copié Cimabué et Giotto, ils se sont livrés à toute sorte de folies archaïques dont M. Ingres lui-même doit être le premier à sourire. Les autres, péchant par excès de fidélité, s'en sont tenus à une imitation littérale de la manière du peintre d'Homère, et ont fait abnégation de toute personnalité. Les plus sages, et dans le nombre MM. Mottez, Lehmann et Flandrin, ont su, en n'abdiquant pas complétement leur indépendance, dégager des leçons du maître des conséquences plus fécondes.

L'influence de M. Ingres ne s'est pas seulement exercée dans l'atelier, et au moyen du professorat; elle s'est rapidement étendue de proche en proche, et s'est surtout manifestée par les modifications que la plupart des artistes contemporains ont apportées à leur manière. Des élèves de Gros et de Gérard sont devenus dessinateurs, ont cherché la ligne précise, le modelé sculptural, et, mettant du blanc dans leurs ombres et du gris dans leurs lumières, ont amorti ce que leur coloris avait de trop diaphane ou de trop ardent. Les maîtres eux-mêmes, tels que MM. Paul Delaroche et Scheffer, n'ont pas échappé à cette influence; fatale à ce dernier, elle a, sans nul doute, été profitable au peintre de *Henri III*, d'*Élisabeth* et de *Richelieu*, dont elle a évidemment agrandi la manière. Cette transformation est surtout sensible dans la vaste composition qui décore l'hémicycle de l'école des Beaux-Arts. Entre le plafond d'Homère et cette peinture qui en est en quelque sorte la magnifique paraphrase, l'analogie est frappante. L'influence de M. Ingres

s'est également étendue sur les écoles étrangères. Les Allemands l'ont acceptée avec cette docilité bienveillante qu'ils montrent à l'égard de toute autorité légitime et non contestée; les Italiens, avec la passion qu'ils mettent dans toute chose. La jeune école italienne jure aujourd'hui par M. Ingres, comme Bossi, Camuccini et Benvenuti juraient naguère par David.

En dehors des écoles, il existe un certain nombre d'esprits indépendans et aventureux qui tiennent avant tout à leur individualité; chacun de ces esprits cherche à s'ouvrir une route qui lui soit propre. L'influence de l'illustre chef d'école sur ces artistes indépendans n'aura pas été si stérile qu'on se plaît à le répéter et qu'eux-mêmes le pensent: elle s'exercera négativement, c'est-à-dire que, si elle ne multiplie pas les chefs-d'œuvre, elle empêchera beaucoup de mal. A la suite d'une révolution, quand le trouble est dans les esprits, et qu'à la faveur de la confusion les barbares s'efforcent de pénétrer dans le sanctuaire, il est heureux qu'un homme d'un goût sûr et d'une volonté énergique se soit résolument décidé à leur tenir tête. Par les barbares, nous n'entendons pas désigner ces esprits vigoureux et naturels qui ont tenté pour le coloris une révolution analogue à celle que M. Ingres a opérée pour la forme. MM. Eugène Delacroix et Decamps, par exemple, nous paraissent, chacun dans son genre, des peintres d'un ordre fort relevé. La barbarie, pour nous, c'est la banalité facile et féconde, l'*à peu près* qui se satisfait à si peu de frais, la naïveté prétentieuse, le mauvais goût grossier, l'imitation aveugle et servile, en un mot la médiocrité sous toutes ses formes. Les barbares, comme on voit, sont bien nombreux, et M. Ingres aura grandement à faire pour les mettre à la raison; nous sommes certain du moins que la volonté et le courage ne lui feront pas défaut. Parvenu à l'âge où tant d'autres se retirent de la lice par prudence ou par épuisement, M. Ingres a, en effet, conservé toute la verdeur de la jeunesse, toute l'énergie de sa volonté, toute la puissance de son talent, et ce même amour de l'art qui, dès sa première enfance, a été le mobile de toutes ses actions. Il semble même qu'à l'exemple de certaines natures calmes et fortes, il ait réservé sa fécondité pour l'arrière-saison. Tout récemment il a fait exécuter les vitraux de la chapelle Saint-Ferdinand d'après de beaux cartons qui rappellent les plus nobles inspirations du génie italien. Les grandes fresques qu'il a commencées dans une des galeries du château de Dampierre, et qui ont pour sujet *l'Age d'or* et *l'Age de fer*, les vastes compositions qu'il médite pour la décoration de la salle du Trône au palais du Luxembourg, telles sont ses entreprises d'aujourd'hui, tels sont les importans travaux sur lesquels compte M. Ingres pour garder la place qu'il occupe à la tête de l'école française; l'heure n'est pas encore venue de les apprécier.

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 juillet 1846.

Comment peindre la tristesse et le dégoût que nous fait éprouver le nouvel attentat contre la personne du roi? Cette persévérance dans le crime de quelques esprits dépravés et en démence confond la raison et l'humilie profondément. C'est en vain que la civilisation se développe, que l'instruction se répand, que les masses deviennent plus éclairées et plus heureuses; tous ces progrès, tous ces résultats, sont impuissans contre une maladie inexplicable, où domine surtout le plus stupide orgueil. Jamais ce contraste n'aura été plus frappant. Tout le monde était d'accord pour se féliciter de l'amélioration sensible de nos mœurs politiques; on remarquait dans quel calme profond le pays traverse l'épreuve d'une élection générale, et demande au jeu régulier de nos institutions les satisfactions et les réformes qui peuvent être l'objet de ses désirs. C'est au milieu de cette excellente disposition des esprits qu'éclate un nouvel accès d'une déplorable monomanie. Voilà une triste part à faire à l'imprévu. Cependant il ne faut pas que les impressions que nous en recevons nous exagèrent la portée d'extravagances parties de si bas; ce qu'il faut en face de pareils accidens, c'est de s'attacher de plus en plus à la pratique, au culte de nos institutions, qui seules peuvent offrir à la société des garanties vraiment durables.

En se décidant à dissoudre la chambre de 1842, le ministère eut l'espérance de voir les électeurs lui envoyer une majorité nouvelle dont la force numérique et le franc concours lui rendraient le gouvernement plus facile et plus commode. Même avant que l'urne électorale ait parlé, nous croyons qu'aujourd'hui le cabinet doit se faire de son avenir une moins riante image. Il a pu juger, depuis six semaines, des sentimens et des dispositions du pays, en pressentir les exigences dont il trouvera des interprètes même au sein du parti conservateur, retrempé par l'élection. Le pays, malgré les coupables tentatives de quelques hommes pervers, ne doute plus du triomphe définitif de la monarchie de 1830 sur les partis extrêmes qui l'ont pendant long-temps combattue; il voit le régime nouveau affermi par seize années de durée, et garanti contre de futures épreuves par des institutions prévoyantes. Que doit conclure le bon sens du pays de cette prospérité qui nous est confirmée sur tous les tons par les organes du pouvoir, sinon qu'il ne faut pas s'y endormir, mais en user et en faire le point de départ, l'instrument de modifications fécondes dans la conduite des affaires?

Il peut arriver aux hommes les plus actifs, à ceux qui se plaisent le plus au milieu du tourbillon politique, d'éprouver un sentiment de lassitude : alors un peu d'assoupissement dans les esprits et dans les choses ne leur déplairait pas. Cependant la société continue sa marche : inutile ou inopportune sur un point, son activité se porte sur un autre. Ainsi nous avons vu la paix sur le continent augmenter la sollicitude de la France pour sa marine et pour sa domination en Afrique. On lui dit aujourd'hui que le parti conservateur a défendu victorieusement l'ordre social; elle répond que, s'il en est ainsi, une autre tâche l'attend : c'est de quitter la défensive pour prendre l'initiative des réformes nécessaires. C'est là le sentiment général. Telle est bien la pensée à laquelle chacun comprend qu'il faut répondre. Tout conservateur repousse aujourd'hui avec un accent indigné le soupçon qu'il puisse avoir des opinions stationnaires, des préjugés qui le condamnent à rester immobile. D'un autre côté, toutes les oppositions, chacune dans sa nuance et avec son drapeau, ont plus que jamais pour cri de ralliement les mots de réforme et de progrès : elles n'ont garde de ne pas profiter du goût que montre aujourd'hui le pays, non pour une agitation stérile, mais pour un mouvement sage et réglé. Enfin, pour tout le monde, c'est un point établi, le temps des réformes est venu.

Le ministère a trouvé que ces symptômes étaient assez significatifs pour qu'il ne dût pas rester à les contempler sans action et sans voix; aussi a-t-il eu son manifeste. Nos prévisions n'étaient pas sans fondement quand nous pressentions que le cabinet en face des électeurs voudrait prendre une attitude et une phraséologie pour lui quelque peu nouvelles. On s'est décidé à parler de progrès, d'améliorations et de réformes; on a fait comme sir Robert Peel, on a pris aux whigs leurs principes et leur vocabulaire : de cette façon, M. Guizot ne sort pas de l'école anglaise. Le discours que M. le ministre des affaires étrangères a prononcé le 26 juillet devant les électeurs de Lisieux nous offre une transformation curieuse. L'orateur y a dépouillé le vieil homme avec une remarquable dextérité. Ce que craignait surtout M. Guizot, c'est qu'on crût qu'il était, soit fatigué, soit aigri par la lutte, qu'il avait l'humeur chagrine et stationnaire. Aussi s'est-il montré libéral et progressif; nous dirions volontiers qu'il a cherché à se faire jeune et dispos. Il a voulu que l'on comprît qu'il avait toute la force, toute l'énergie nécessaire pour accomplir ce que réclameraient l'esprit de l'époque et les besoins du pays. Seulement sur ces besoins, sur ces exigences, il ne s'est pas expliqué, il n'est entré dans aucuns détails. Ici M. Guizot s'arrête dans son imitation des hommes d'état de l'Angleterre. Chez nos voisins, il serait impossible à un chef de parti ou de cabinet de haranguer ses électeurs sans aborder d'une manière franche et positive les principales questions pendantes devant le pays : c'est pour eux une obligation d'être nets, précis, sans équivoque. Jusqu'à présent, en France, nous sommes moins exigeans. Nous acceptons encore des maximes générales, des considérations pompeuses, comme le fonds suffisant d'une allocution politique. Cependant il y a bien des problèmes dont la solution est mûre. Depuis plus de dix ans, le pays et la chambre des députés réclament la conversion des rentes. La réforme postale, préparée par les consciencieuses études de quelques hommes qui s'y sont voués, veut enfin être accueillie. Verrons-nous encore ajourner la réduction de l'impôt du timbre, d'un impôt qui pèse sur les produits de l'intelligence, qui entrave les développemens

de la presse scientifique et littéraire? Les intérêts des lettres et de la pensée sollicitent encore une autre mesure du gouvernement et des chambres : ils demandent, tant à la diplomatie qu'à la législation, l'extinction d'une contrefaçon ruineuse, qui est une des principales causes du triste état où nous voyons aujourd'hui la librairie française. Dans l'ordre politique, l'adjonction des capacités et la réunion des électeurs au chef-lieu sont de plus en plus considérées comme des améliorations utiles, qu'on pourrait se permettre sans témérité. Dans ces derniers temps, plusieurs candidats conservateurs ont témoigné qu'ils n'avaient pour ces deux réformes aucun éloignement systématique. Moins expansif, M. le ministre des affaires étrangères a parlé au banquet de Lisieux avec l'intention évidente d'éviter toutes les questions et tous les faits. Son discours est une espèce de chant de victoire, qui, nous le reconnaissons volontiers, n'a rien d'agressif pour personne. M. Guizot a même la modestie de glorifier surtout un grand acte auquel il n'a pris qu'une part très secondaire, les fortifications de Paris. De la part de l'adversaire de M. Thiers, c'est un procédé du meilleur goût.

Il faut au surplus qu'il y ait chez M. le ministre des affaires étrangères un sentiment bien impérieux de la situation nouvelle où nous entrons, pour qu'il l'ait si ouvertement reconnue. En effet, à travers les très longs développemens de son discours, à travers les artifices et les ruses du langage, on saisit cet aveu formel, qu'après seize années passées à fonder la monarchie de 1830, qui est un gouvernement vraiment libéral, le moment est venu de marcher à des progrès nouveaux. « Bien loin d'en repousser aucun, a dit M. le ministre des affaires étrangères, la politique conservatrice les désire, les acceptera tous. » C'est pour la politique conservatrice une vraie métamorphose; elle est inévitable, puisque M. Guizot la proclame, puisqu'il l'accepte comme l'indispensable condition de son avenir ministériel. A cette transformation de la politique, M. Guizot ne gagne rien; son talent est surtout fait pour la lutte : aura-t-il le même éclat, le même crédit, quand les questions commerciales et industrielles occuperont le premier plan de la scène? Là, les passions n'ont plus la parole, et la part qu'on peut faire aux généralités est bientôt épuisée. Sans doute le talent a toujours des ressources, même en face des difficultés les plus sérieuses : quand il ne les résout pas, il les esquive, il les tourne. Néanmoins il sera laborieux pour un homme d'état éprouvé par de longues fatigues d'aborder des questions, des études nouvelles. C'est un peu tard.

Cette attitude qu'on s'engage à faire prendre au parti conservateur aura pour le cabinet des conséquences qui seront des embarras. Si M. le ministre des affaires étrangères, par un grand effort, entreprend de rajeunir sa politique, tous ses collègues sont-ils en état de le suivre dans cette tentative? Quelques-uns d'entre eux ne devraient-ils pas céder la place à des capacités plus actives et jouissant dans le parlement d'une autorité nécessaire? Pour ne citer qu'un exemple, pourra-t-on arriver à d'utiles améliorations financières avec M. Lacave-Laplagne, qui a toujours combattu avec plus d'opiniâtreté que d'à-propos et de succès toutes les réformes, jusqu'aux plus modestes? D'un autre côté, M. le ministre des affaires étrangères, en inaugurant au banquet de Lisieux une politique de réformes et de progrès, a travaillé, sans peut-être s'en rendre bien compte, à agrandir l'influence de celui de ses collègues qui partage vraiment

avec lui la direction politique du cabinet. Assurément, si le ministère du 29 octobre est destiné à prendre l'initiative de sages réformes en finances, en législation commerciale et industrielle, la part de M. le ministre de l'intérieur dans cette œuvre sera considérable. Ces réformes si solennellement annoncées par M. Guizot, si le ministère actuel nous les donne, M. Duchâtel y contribuera plus qu'aucun autre de ses collègues, et, sous ce rapport, le banquet de Lisieux est pour ainsi dire une représentation donnée à son bénéfice. Cependant c'est dans ce même moment que M. Guizot aspire à la présidence du conseil et étend la main pour la saisir. On comprend les causes de tiraillement et les difficultés intérieures qui occuperont de plus en plus le cabinet.

Il y aurait bien un moyen d'échapper à ces embarras; ce serait, les élections faites, de ne tenir aucun compte des engagemens et des discours, et de se cramponner avec obstination au *statu quo* dans les choses et dans les hommes, comme par le passé. Cela serait peu moral, et d'ailleurs cela n'est pas possible. Le pays et le corps électoral prennent au sérieux les idées d'améliorations et de réformes; ces idées seront, surtout au début, comme une sorte de mandat impératif pour la chambre nouvelle, et il faudra bien s'ingénier à leur trouver quelque satisfaction.

A côté de la pensée sérieuse qui est au fond du mouvement électoral, à côté des hommes éprouvés que le pays renverra avec justice sur les bancs de la chambre, à côté des hommes nouveaux que de graves études, une situation indépendante, rendent vraiment dignes de la carrière parlementaire, que de prétentions déraisonnables, que d'ambitions ridicules, quand on les compare à la valeur réelle de ceux qui les affichent! La France est en ce moment comme un vaste forum où les candidats pullulent; chaque jour en voit surgir de nouveaux, il en sort de dessous terre; heureusement nous touchons au terme de cette inépuisable exhibition. Y a-t-il quelque part un médecin sans malades, un avocat sans cause; il se trouve, comme à point nommé, quelques électeurs, voulant faire bande à part et se séparer du gros de leurs amis, qui jettent les yeux sur le médecin oisif, sur l'avocat inoccupé, et lui proposent la candidature : il l'accepte, et le pauvre diable est métamorphosé en personnage politique. En se donnant beaucoup de mouvement, il pourra réunir cinq à six voix. Nous avons aussi la candidature de quelques élégans viveurs que leur famille et leurs amis voudraient envoyer à la chambre pour en faire quelque chose. Enfin il y a le candidat nomade, toujours disponible; on peut le demander de tous les points de la France. Au centre, au nord, au midi, on le trouve partout; c'est le juif errant de la candidature. Il a, du reste, de nobles sentimens; les mots de patrie et d'humanité sont toujours dans sa bouche; seulement il ne faut pas l'interroger indiscrètement sur les affaires, sur des questions d'administration, de commerce, de diplomatie. Ce sont menus détails dans lesquels le candidat humanitaire n'entre pas.

Plusieurs membres de l'ancienne chambre passent du Palais-Bourbon au Luxembourg; ils sont privilégiés entre tous ceux auxquels le ministère avait promis la pairie. Eux du moins ne sont pas déçus dans leur attente. Dans cette promotion, le cabinet n'a pas enlevé à la chambre des députés quelques-unes de ses notabilités utiles ou brillantes, il a fait ses choix parmi les plus modestes de nos honorables. Les nouveaux pairs ont toujours, comme le sage, aimé l'ob-

scurité, car jamais par rien d'éclatant ils n'ont attiré sur eux l'attention publique. Il est loin de notre pensée de rien dire de blessant pour des hommes estimables. C'est un intérêt politique qui nous préoccupe. Quand les électeurs envoient à la chambre des députés des hommes médiocres, à coup sûr ils pourraient mieux faire; mais enfin la responsabilité du choix se divise sur une assez grande quantité de têtes, puis l'obscurité des élus va se perdre dans une chambre nombreuse, riche en capacités diverses, en hommes actifs et distingués. Dans le recrutement de la pairie, c'est la couronne qui prononce et choisit seule sous le contre-seing des ministres. Il importe donc au pouvoir royal, qui, dans cette circonstance, exerce les fonctions d'électeur sous le contrôle de l'opinion publique, de ne pas laisser tomber ses préférences sur des mérites par trop contestables. Et la pairie, où trouvera-t-elle sa force, si ce n'est surtout dans la distinction de chacun de ses membres? La chambre des pairs n'a pas l'autorité politique que donne le baptême de l'élection populaire; la nature même de son institution la réduit à un nombre fort limité; si ce nombre n'est pas une véritable élite, que deviendra la puissance morale de l'assemblée du Luxembourg? Dans la liste des nouveaux pairs figurent à juste titre deux des membres les plus recommandables de l'Institut; mais pourquoi donc y avons-nous inutilement cherché le nom d'un académicien célèbre, digne depuis long-temps de cette distinction? Si MM. Flourens et Poinsot représentent avec honneur les sciences naturelles et mathématiques, M. Letronne est à la tête de l'érudition française. L'antiquité n'a pas parmi nous d'interprète plus pénétrant, plus docte et plus ingénieux. Il est singulier que nous soyons ici obligés de rappeler au gouvernement tous les titres du savant administrateur du Collége de France.

Si de la dernière création de pairs nous passons aux nominations faites récemment dans les diverses branches de l'administration publique, nous trouvons que la part octroyée aux considérations particulières et aux intérêts électoraux est beaucoup trop considérable. Il est vrai qu'on avait à solder un grand arriéré : tant de promesses avaient été répandues! Il n'a pas été fort habile d'attendre jusqu'au dernier moment pour s'acquitter de ces dettes anciennes; en laissant ainsi les choses s'accumuler, on a surpris l'opinion d'une manière fâcheuse. Et cependant, même avec cette profusion, que de gens désappointés! Combien de candidats, partis pour leurs départemens avec les plus belles assurances, accusent à leur égard le silence du *Moniteur!*

Il est quelque chose de plus sérieux que ces déceptions particulières, c'est l'impression produite par l'esprit général de toutes ces nominations, c'est la conviction qui s'accrédite de plus en plus que tous les titres, tous les services, y sont trop souvent sacrifiés au but unique que poursuit le gouvernement de s'assurer une grosse majorité. Jusqu'à présent, l'administration française a été pour les autres peuples un objet d'admiration et d'envie : les traditions excellentes ont pu se perpétuer, parce que, même en faisant la part du favoritisme, on consultait cependant, pour le choix et l'avancement des personnes, le mérite et les droits acquis. Le gouvernement représentatif serait-il destiné à compromettre, à ruiner notre organisation administrative par l'invasion sans limites de la brigue et de la faveur? Il y a là un péril redoutable, sur lequel on ne saurait trop éveiller la sollicitude publique.

Depuis un mois, il s'est manifesté progressivement dans l'opinion certaines

modifications qui, au moment décisif du scrutin électoral, pourront porter leurs fruits. Il semblait d'abord que les intérêts particuliers dussent seuls inspirer et diriger les électeurs; peu à peu ont commencé de se produire des pensées, des intentions politiques. Nous avons vu, Dieu merci, l'intérêt général préoccuper aussi les esprits; on s'est mis à parler de progrès, de réformes; on s'est demandé si la conquête définitive de l'ordre et de la stabilité ne devait pas avoir d'autre résultat qu'une routine stationnaire; le ministère lui-même a voulu se mettre à l'unisson de ce langage dans le discours du banquet de Lisieux. Accorderons-nous à l'acte insensé qui a été commis dans la soirée du 29 juillet la puissance d'anéantir toutes ces bonnes pensées, toutes ces bonnes dispositions du pays? Une réponse affirmative serait pour l'intelligence de la France la plus sanglante injure. Les conservateurs les plus probes ou les plus avisés se sont hâtés de déclarer qu'un pareil incident ne pouvait rien changer ni à la situation ni à la disposition morale des partis politiques. Nous ajouterons que, cet incident eût-il toute la gravité dont il paraît manquer, la France électorale devrait y puiser de nouveaux motifs de doter le pays d'une chambre progressive sans radicalisme, et sachant porter sur les points nécessaires une réforme intelligente et modérée.

Dans ce moment même où tous les partis semblent d'accord pour admettre qu'une politique nouvelle va sortir en France du scrutin électoral, de nouvelles questions s'ouvrent au dehors, et ce sera le devoir rigoureux du prochain parlement d'en surveiller le progrès. Nous ne croyons pas nous tromper en supposant que, dans un avenir moins éloigné qu'on ne pense, les plus graves complications peuvent se produire en Espagne; nous ne nous trompons certainement pas en ajoutant que les faiblesses et les fautes du gouvernement français auront contribué pour beaucoup aux embarras dont il est menacé. Le mariage de la reine occupe plus que jamais les esprits : deux candidats assez inattendus sont décidément sur les rangs, l'un présenté à haute voix par la presse, l'autre introduit à petit bruit par la diplomatie, le duc de Cadix et le prince de Cobourg. Il s'est opéré, dit-on, un revirement subit dans le cœur de la reine Christine : elle sacrifie ses antipathies aux convenances de l'Espagne, elle abjure les mauvais sentimens qu'on lui prêtait à l'égard de ses neveux. Le plus jeune, l'infant don Enrique, a des torts vis-à-vis d'elle et des engagemens avec les partis, il n'y faut plus penser; mais reste l'aîné, don François d'Assise, duc de Cadix : celui-ci paraît jusqu'à présent avoir voulu se tenir à l'écart, et on doit lui rendre cette justice, qu'il n'ambitionnait pas l'honneur dont on prétend l'investir; il ne montre même qu'un empressement très médiocre en réponse aux politesses imprévues qui vont le chercher. Les uns affirment qu'il aurait quelque répugnance à gouverner autrement que Ferdinand VII, et le regardent comme un partisan trop consciencieux du *rey netto*, pour qu'il puisse volontiers s'accommoder des fictions constitutionnelles. D'autres attribuent sa modestie à des raisons plus particulières : il y eut un roi d'Espagne qui s'appela Henri *l'impuissant;* son règne n'est fait pour tenter personne. On prêche néanmoins cette candidature avec un fracas qui a fini par lui donner du sérieux : le journal qui s'en est constitué l'organe a gardé des patrons au ministère, sans renier celui qu'il a récemment perdu par l'exil, et il ne faut pas se dissimuler que tout est possible dans cet *imbroglio* matrimonial; mais il ne faut pas non plus oublier que le ministère du moment n'a pas qu'un seul esprit et une seule volonté. Nous ne se-

rions point étonnés que M. Mon et M. Pidal essayassent de se couvrir contre M. Isturitz en suscitant un candidat qui leur fût propre; M. Isturitz, notoirement dévoué à l'intérêt anglais, ne saurait mieux le servir qu'en travaillant à l'avénement du prince Léopold de Cobourg.

Proclamée il y a quelque temps avec bien plus d'éclat qu'aujourd'hui, cette candidature est, assure-t-on, maintenant plus près de réussir qu'elle ne l'avait encore été. Elle n'est pas plus populaire qu'une autre, elle est moins impopulaire que l'influence française et la contrarierait; voilà le vrai mérite qu'on lui trouve en Espagne. Il est dur, mais nécessaire de le confesser : les Espagnols qui aiment encore leur pays se sont pris d'une aversion toute nouvelle au sujet de la France. La France s'est montrée jusqu'ici l'alliée de la reine Christine et non point l'alliée de l'Espagne; l'Espagne ne lui pardonne pas cette affection malheureuse et nous reprochera toujours de lui avoir renvoyé cette princesse, devenue l'objet de toutes les haines nationales. L'Espagne déteste la bienveillance superbe, la protection maladroite qu'on a si publiquement affichée pour sa triste fortune; elle déteste encore davantage la complaisance avec laquelle on s'est mis à la suite des passions de la reine, au lieu de les conseiller et de les corriger. Il y avait un jeune prince qui faisait l'espoir de tout le monde et promettait assez, sinon pour exciter l'enthousiasme, du moins pour calmer bien des inquiétudes; c'était don Enrique. Nul ne semblait plus naturellement appelé à recevoir la main d'Isabelle; mais don Enrique est le fils d'une sœur à qui Christine doit une bonne moitié de sa couronne, et il y a de ces obligations dont on ne se débarrasse que par l'ingratitude : Christine n'a pas voulu du fils de sa sœur pour époux de sa fille. Sur quoi, sans plus la dissuader, nous avons cherché ailleurs, et nous avons trouvé le comte de Trapani : nous ne pouvions choquer plus profondément l'Espagne, qui n'a jamais caché l'antipathie que lui inspirent les Bourbons de Naples. Le prince sicilien était, pour comble de malheur, élève des jésuites et frère de Christine. Ç'a été un soulèvement unanime, et il a fallu reculer devant un vrai mouvement public appuyé sur une protestation extraordinaire des cortès. Aujourd'hui la reine s'attache à rejeter sur la France toute l'initiative de ce projet, qui était secrètement conforme à ses vœux les plus chers; elle s'en défend même beaucoup plus vivement qu'elle ne s'est défendue d'avoir poursuivi ses neveux de sa rancune : nous portons encore à nous seuls tout le poids de cette nouvelle disgrace. Nous n'aurions pas été plus heureux, si le comte de Montemolin s'était vu définitivement inscrit parmi les prétendans; on eût eu de la peine à penser que l'on négociât à Bourges sans notre concours, et, l'archevêque de Bordeaux étant venu récemment à Madrid, on a cru partout reconnaître dans son voyage un motif plus grave que la pieuse intention qu'il annonçait. Bordeaux est le foyer de l'émigration carliste en France, et les carlistes d'Espagne ont justement profité de l'arrivée du prélat français pour recommander la candidature du comte de Montemolin et rédiger un mémoire officiel dans le sens du manifeste publié l'année dernière par le prince de leur choix. La combinaison a manqué, parce que M. de Viluma a refusé de la seconder. Après ce mauvais succès, on ne s'est pas fait faute de dénoncer encore la main de la France. Au fond, la reine Christine n'eût pas été fâchée d'un arrangement qui apaisait les singuliers scrupules de cette conscience désormais si timorée; mais la révolution n'a pas été assez vaincue en Espagne par ce prétendu parti modéré qui invoque le nom de notre gouver-

nement, pour qu'il soit très prudent de couronner ainsi la contre-révolution dans la personne du fils de don Carlos.

C'est alors qu'est apparue tout d'un coup l'idée de donner un quatrième trône à cette heureuse maison de Cobourg. De quand l'idée peut-elle dater et d'où sort-elle? Qui le dira? Il en est de toute cette affaire comme des pièces de Calderon; il y a des intrigues croisées qui doivent peut-être aller de front jusqu'au dénouement. On parle de portraits échangés, d'inclinations favorisées par la sollicitude maternelle. Ce qui est certain, c'est que le roi Léopold, qui a montré dans des temps difficiles un dévouement énergique aux intérêts bien entendus de la reine, conserve toujours sur elle un ascendant particulier; ami sincère des whigs, suprême conseiller de la royauté anglaise, esprit politique d'une grande portée, Léopold utilise l'autorité personnelle dont il jouit à Madrid en tâchant d'ouvrir une nouvelle carrière aux influences britanniques. On croira facilement que cette perspective n'a rien qui déplaise à lord Palmerston, et l'on sait bien que sir Henry Bulwer, le ministre d'Angleterre en Espagne, n'est point homme à le mal servir. Tous les torts de la France ont été soigneusement exploités, et la diplomatie anglaise s'est si bien tenue sur la réserve, qu'elle semble à peine engagée dans un projet d'alliance qui relève évidemment de sa direction. Il a seulement été question d'un ministère qui serait composé tout entier dans le sens anglais, avec M. Castro y Orozco pour président, et MM. Bravo Murillo, Seijas, Salamanca et Concha aux divers départemens. L'unique objet de ce ministère eût été de marier la reine au prince de Cobourg; puis, comme on en parlait trop, on a laissé les choses en l'état, et l'on s'en est remis au bon vouloir plus discret de M. Isturitz. Notre ambassadeur a, dit-on, fait ses réserves et protesté contre cet accommodement; mais on est loin d'y renoncer, tout en le taisant davantage. Il y a mieux, il se pourrait qu'on fût maintenant en instance auprès du cabinet des Tuileries pour lui redemander une alliance plus directe et plus proche avec la dynastie de juillet. On n'a point à douter de la réponse : trop de bonnes raisons, jointes aux mauvaises, empêchent un prince français de s'asseoir aujourd'hui sur le trône d'Espagne; mais, une fois le refus signifié, quel parti prendre? Puisque le comte de Trapani et le comte de Montemolin sont impossibles, puisqu'on s'entend pour abandonner l'infant don Enrique, puisque don François d'Assise ne semble point se soucier de la destinée qu'on lui offre, il faudra bien arriver au prince de Cobourg. L'Angleterre, qui se borne à déclarer qu'elle maintiendra la liberté du choix de la reine, quel que soit l'élu, se trouverait ainsi défendre, sans le savoir, son propre candidat, et soutenir la personne de son goût au nom d'un bon principe de morale : on n'est ni plus désintéressé ni plus habile.

Nous ne pouvons admettre que le gouvernement français ne s'oppose point de toute sa force à cette combinaison, nous craignons seulement qu'il ne la subisse par suite de son respect trop connu pour les faits accomplis. Or, ce serait à coup sûr l'un des événemens qui porteraient l'atteinte la plus sérieuse à notre situation en Europe; ce serait tout simplement constituer au profit de l'Angleterre cette monarchie universelle que l'Autriche réalisa jadis par cette même voie des alliances matrimoniales.

L'Espagne n'a vraiment pas plus de goût que nous-mêmes pour un pareil mariage, le nom du prince de Cobourg a été très froidement accueilli; mais

les circonstances sont telles, qu'il nous suffirait peut-être de le combattre trop ouvertement pour lui donner le crédit qui lui manque; les Espagnols se jettent presque dans les bras de l'Angleterre par dépit contre nous. D'ailleurs, la solution va peut-être devenir urgente. Les provinces basques sont en alarmes. La convention de Bergara était conclue dans des termes trop vagues pour pouvoir être absolue; les provinces, fatiguées et non vaincues, ont gardé jusqu'à présent leurs priviléges, et c'est cette année seulement, d'après la loi votée aux cortès de 1845, qu'elles doivent partager le poids des impôts communs; on a donc entrepris d'y organiser la perception des deniers publics sur le même pied que dans tout le royaume. Qu'adviendra-t-il de cette rigueur trop tardive? Déjà M. Egaña, l'ancien député, le ministre de grace et justice sous le second ministère Narvaez, aujourd'hui intendant du palais de la reine, a inséré dans les journaux une protestation violente contre la mise en exécution de la loi. Cette protestation pourrait-elle être un acte isolé? Il n'y a pas à douter que M. Egaña ne se soit porté l'interprète de ses compatriotes du nord. Si le pays basque remuait encore, on aurait une raison de plus pour presser un mariage qui doit donner une garantie définitive au trône d'Isabelle, et, sous le coup de la nécessité, pourquoi ne s'arrêterait-on pas au prince de Cobourg? Sait-on si l'on ne présenterait pas cette alliance comme le seul expédient libéral qui pût sauver l'Espagne du comte de Montemolin? L'expédient serait du moins difficile à justifier pour M. Guizot après les engagemens solennels qu'il a pris à la tribune en faveur de la maison de Bourbon; il est vrai que la maison de Bourbon signifiait alors le comte de Trapani.

L'Angleterre est cependant occupée d'intérêts encore plus pressans aujourd'hui, et, quelle que soit l'importance de la question extérieure, les affaires intérieures semblent absorber toute son attention. Il vient pour ainsi dire d'y avoir crise ministérielle quinze jours durant. Il s'agissait de décider si lord John Russell emporterait la loi des sucres, comme sir Robert Peel avait emporté la loi des céréales; de même que l'appoint des whigs était indispensable à sir Robert Peel, lord John Russell ne pouvait réussir sans le concours de sir Robert. Les deux rivaux ont été dignes l'un de l'autre; l'ancien ministre avait pris la place du nouveau sur les bancs de l'opposition, il a voté pour son rival, comme son rival avait voté pour lui dans des circonstances analogues, l'intérêt suprême du moment étant d'abord, a-t-il dit, d'éviter un changement de cabinet ou une dissolution.

Il était assez facile de prévoir qu'il en serait ainsi, et les anxiétés qu'on voulait bien prêter aux whigs n'avaient guère de fondement que dans l'imagination ou dans la tactique des protectionnistes. Il eût été commode pour ceux-ci de battre successivement sir Robert Peel avec lord John Russell, et lord John Russell avec les amis de sir Robert Peel; mais il eût fallu pour cela jusqu'à trois conditions qu'on pourrait bien résumer en quelques mots. Il eût fallu que sir Robert Peel ne partageât pas personnellement les idées de lord John Russell sur la matière, ou bien que ses anciens collègues, M. Goulburn et M. Gladstone, auxquels il avait cédé en demandant comme ministre la surtaxe du *slave-sugar*, exerçassent à présent plus d'influence que lui sur leurs communs adhérens. Il eût fallu que la cause religieuse, qu'on prétendait rattacher à la cause commerciale, fût moins maladroitement exploitée, que lord Bentinck ne se hasardât

point à des descriptions si pathétiques de la traite des noirs, que M. Disraéli ne criât point d'une façon si lamentable à la ruine de la constitution; il eût fallu contre lord Russell des hommes d'état et non point des politiques de travers. Enfin et surtout, il eût fallu que le bon sens public s'éclipsât entièrement pour ne pas voir que c'était un amusement ridicule, une injure même contre la constitution, de vouloir ainsi défaire des ministères sans pouvoir en faire un. On a trouvé, suivant une énergique et profonde expression, que « c'était assez d'un Curtius pour un an. » On n'a pas voulu que les vrais chefs de l'état succombassent ainsi tour à tour à leur dévouement; il était nécessaire de prouver que la réforme n'était point un abîme où devait tomber quiconque approchait. C'est par toutes ces raisons que s'explique la grande majorité qui a voté pour le ministère en faveur de la libre admission du sucre des pays à esclaves, une majorité de 130 voix.

Ce chiffre contraste d'une façon bien instructive avec le morcellement que les ultra-tories se plaisaient à signaler, soit dans le parlement, soit dans le cabinet. Personne ne savait plus où siéger, ni dans la chambre des lords, ni dans celle des communes. Lord Wellington avait pris une place neutre avec lord Ellenborough, pendant qu'il donnait permission à ses amis d'aller s'asseoir derrière lord Stanley, le dernier *leader* qui restât aux opposans. « Où aboutira, écrivait, il y a quelques jours, un des membres de la dernière administration, uni à la fortune de sir Robert Peel par les liens d'une étroite et longue amitié, où aboutira cette confusion de tous les partis?

Dico te, Æacida, Romanos vincere posse.

Vraiment, si l'on voulait se mêler de prononcer des oracles par le temps qui court, il en faudrait d'aussi équivoques que celui-là. Jamais en Angleterre on n'a vu de crise qui jette tant de doutes sur l'avenir, et déjoue si complétement les combinaisons ordinaires. » C'est qu'en effet l'Angleterre entre dans une ère nouvelle où il n'y a plus de place pour les vieux partis; elle rompt avec toutes ses traditions politiques. On avait l'habitude d'être gouverné par une sorte de faction, whig ou tory, qui arrivait au pouvoir avec armes et bagages pour en combattre une autre; le gouvernement, c'était cette lutte d'un corps contre un corps; l'individu abdiquait et se donnait au corps pour le corps lui-même, pour sa tendance, pour sa couleur générale, pour son drapeau. Il n'y a plus aujourd'hui de ces drapeaux qui recouvraient tout; au milieu de cette éducation sociale qui s'accomplit en Angleterre, il se présente une foule de questions neuves sur lesquelles la majorité se fait en vue de chaque question prise à part, et non pas d'après un mot d'ordre universel. Il n'y a que les protectionnistes qui veuillent encore marcher à l'ancienne mode; ils en seront quittes pour aller rejoindre les jacobites, les chartistes et les *repealers*, c'est-à-dire les fanatiques de l'impossible, les soldats de l'obéissance passive et de la discipline stérile.

Le ministère de lord John Russell n'est pas plus spécialement un ministère whig que le ministère de sir Robert Peel n'était un ministère tory. On avait inventé le nom de *conservative;* il n'appartient plus à personne Est-ce donc là un démembrement du système parlementaire, une dissolution de la vie politique? Non pas certes, car le parlement et le pays n'ont jamais montré plus d'activité pour les grandes affaires; mais ces affaires inattendues, surprenant toutes les in-

telligences, y provoquent des dissentimens loyaux et avouables que le temps seul et l'esprit de conciliation peuvent suspendre ou terminer. Voilà pourquoi lord John Russell semble aujourd'hui hésiter avant de frayer plus ouvertement sa voie; il ne recule pas, il s'affermit. Il eût pu sans crainte risquer une dissolution; les listes actuelles, préparées sous l'influence de la ligue, étaient nécessairement favorables à la liberté commerciale. Il a évité, autant qu'il était en lui, cette commotion, qui pouvait trop violemment détourner le pays; il est heureux qu'il ait réussi. Le ministère a maintenant le loisir de se consulter et de s'accorder. Lord John Russell l'a déclaré franchement, et c'était encore une nouveauté en même temps qu'une habileté : tous ses collègues ne s'entendent pas sur toutes les questions; mais ce ne sont pas des questions radicales de doctrine qui les divisent, ce sont des questions d'application particulière : Est il ou non compatible avec la liberté de restreindre le travail dans les manufactures? Jusqu'où faut-il pousser le principe d'*appropriation* pour améliorer l'Irlande aux frais de l'église qu'elle paie sans l'adopter? Tous ces points sont graves; mais les circonstances compteront pour beaucoup dans des solutions qui ne sont plus que des solutions de faits et non point de principes. Voici déjà O'Connell qui consentirait à ce que l'état anglican payât le clergé romain : que ne peut-on pas attendre d'ici à six mois? Dans un banquet public, lord John Russell a solennellement réclamé la patience comme la meilleure assistance qu'on dût lui prêter. Il n'y a que M. Disraéli qui puisse croire maintenant que la patience sera la ruine du pays. Ce n'est pas le pays qui tombe en ruine, c'est l'édifice romanesque imaginé pour l'avenir par l'auteur de *Coningsby*, c'est la fortune ministérielle qu'il rêvait pour son héros.

— Le Rhin a sa littérature, et on composerait une riche bibliothèque rien qu'avec les plaintives ballades, les merveilleuses légendes, les chansons amoureuses ou guerrières qu'on a murmurées sur ses bords. Chaque année la collection s'augmente, et ce n'est plus seulement en Allemagne, c'est en France aussi que le Rhin trouve des poètes pour le chanter, des touristes complaisans pour le décrire. M. André Delrieu appartient à cette dernière classe; il vient d'écrire sur le Rhin une monographie agréable (1) qui, sous une forme romanesque, résume et complète la plupart des notions éparses dans les livres nombreux dont le fleuve allemand a fourni le sujet, depuis les savans travaux d'Ebel et de Schreiber jusqu'au *Manuel* de Richard et à l'*Itinéraire* de Murray. C'était une heureuse idée que de chercher à dispenser le voyageur de la lecture de compilations savantes, mais diffuses, où l'on s'égarait trop souvent au milieu de renseignemens minutieux, entassés sans ordre et sans méthode. M. Delrieu a bien rempli la tâche modeste qu'il s'était assignée, et la *littérature du Rhin* compte un amusant volume de plus.

(1) *Le Rhin, son cours, ses bords*, par A. Delrieu. Un vol. in-18, avec 36 dessins; chez Desessart, rue des Beaux-Arts.

V. DE MARS.

eul
rd
sa
lu-
re-
tte
'il
er.
en
tes
les
pa-
'où
ais
cir-
les
ti-
dre
ré-
y a
du
na-
u'il

rien
pou-
llec-
ussi
pour
rire
, ré-
dont
t de
une
mpi-
ren-
bien
mpte

ssins;